



HAL
open science

Périphéries et interfaces : le cas de l'arrière-pays de Sfax

Khaoula Saadaoui

► **To cite this version:**

Khaoula Saadaoui. Périphéries et interfaces : le cas de l'arrière-pays de Sfax. Géographie. Université Paris-Est; Université de Sfax (Tunisie), 2022. Français. NNT : 2022PESC0029 . tel-04320796

HAL Id: tel-04320796

<https://theses.hal.science/tel-04320796>

Submitted on 4 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



**Université Paris-Est Sup
Ecole Doctorale Ville, Transports et Territoires**

Thèse

Pour l'obtention du grade de docteur en Sciences Géographiques

Khaoula SAADAoui

Périphéries et interfaces : le cas de l'arrière-pays de Sfax

Thèse dirigée par : Myriam BARON

Codirigée par : Ali BENNASR

Composition du Jury :

Myriam Baron, Professeure des Universités, Université Paris-Est Créteil, Directrice.

Ali Bennisr, Professeur des Universités, Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Sfax, Co-Directeur.

France Guérin-Pace, Directrice de recherches, Institut National des Etudes Démographiques, Rapporteur.

Mourad Ben Jelloul, Professeur des Universités, Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis, Rapporteur.

Hassan Boubakri, Professeur des Universités, Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Sousse, Examineur.

Claude Grasland, Professeur des Universités, Université Paris Cité, Examineur, Président.

Année universitaire : 2022/2023

A Ali Langar, ta mort inattendue et rapide laisse un grand vide parmi tous ceux qui t'ont aimé. Tu nous manques beaucoup. Repose en paix.

Remerciements

J'aimerais tout d'abord remercier ma directrice de thèse, Myriam Baron, pour m'avoir appris à être plus autonome tout au long de ce travail de recherche. Qu'elle soit aussi remerciée pour sa gentillesse, sa disponibilité permanente et pour les nombreux encouragements qu'elle m'a prodigués. Sa relecture finale du manuscrit m'a permis sans doute de préciser mes propos.

Je tiens à remercier également, mon co-directeur Ali Bennis, qui m'a accompagnée depuis mon master et qui m'a donné le plus par son expérience, sa connaissance du terrain, et ses conseils et remarques enrichissantes le long de ce travail de thèse. C'est grâce à lui que j'ai pu commencer cette thèse en cotutelle pour les cinq premières années.

Ce travail n'aurait pu être mené à bien sans l'aide de différents organismes : l'Université Paris-Est Sup, l'Université de Sfax, les deux laboratoires de recherches auxquels j'appartiens Lab'Urba et le laboratoire Syfacte. Je remercie particulièrement les personnes des structures administratives de l'école doctorale Ville, Transport et Territoires et du Lab'Urba.

J'adresse tous mes remerciements à Madame France Guérin-Pace, directrice de recherches à l'INED, ainsi qu'à Monsieur Mourad Ben Jelloul, Professeur à la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis, de l'honneur qu'ils m'ont fait en acceptant d'être rapporteurs de cette thèse.

J'exprime ma gratitude à Monsieur Claude Grasland, Professeur à l'Université Paris Cité, et Monsieur Hassen Boubakri, qui ont bien voulu être examinateurs.

Je sais gré particulièrement à Sami Ben Fguira, qui vient de commencer sa carrière professionnelle en tant que maître-assistant, bien sûr qu'il le mérite. Merci pour sa relecture enrichissante de la thèse, son encouragement et ses nombreux conseils pour l'évolution de ce travail.

Merci à Monaem et Taher, pour leurs remarques concernant la cartographie. Merci notamment à Wassim qui m'a accordé un peu de son temps pour m'aider à corriger mes cartes. Je remercie également mes chers collègues Sghaira, Sabeh, Walid, Marwen, Emna, Hamdi, Sondos et mes chères amies Ameni, Marwa, Nawel et Manel.

Merci à ma tante Radhia et à toute sa famille, de m'avoir accueillie depuis des années. Merci à mes tantes, particulièrement Fatma et Warda. Merci à Izdihar et Hanen.

Merci à Salim et Sami et leurs familles, je n'oublierai jamais leur accueil à chaque fois où je vais à Tunis au moment où je ne connais personne pour y aller. Merci à Samia Jouili, qui m'a toujours accueillie durant mes séjours à Paris. Merci à Malika, Léa, Sejong, Dorian, Zoé et à tous les amis qui me rappellent de Paris.

Je souhaite enfin remercier mes parents Mohamed et Zakia, pour leur amour inépuisable, leur soutien moral et leur patience durant toutes ces années. Ils n'ont cessé de m'encourager. Merci à mes frères Ahmed et Zied et surtout à ma sœur Nouha pour avoir toujours cru en moi quand j'étais trop exténuée et trop faible. Merci pour les moments de joie et folie qu'on partage ensemble.

Table des matières

Remerciements	5
Table des matières	7
Sigles et abréviations	13
Introduction générale.....	17
Chapitre 1 : Sfax dans les systèmes urbain et administratif tunisien.....	31
Introduction	31
1. L'urbain en Tunisie, populations et découpages	32
1.1. Caractéristiques de l'évolution de la population urbaine	32
1.2. Découpages renvoyant à l'urbain	34
1.3. Caractéristiques du système urbain tunisien.....	35
2. L'armature urbaine du gouvernorat de Sfax.....	41
2.1. Spécificités de Sfax	41
2.2. Sfax et les autres villes du gouvernorat.....	45
3. Dynamiques de redécoupage du gouvernorat.....	48
3.1. Le découpage administratif du gouvernorat	50
3.2. Les traits marquants du découpage du gouvernorat	55
Conclusion.....	62
Chapitre 2 Des marges de l'agglomération de Sfax aux marges de l'agglomération de Sousse	65
Introduction	65
1. Pourquoi une telle comparaison ?.....	66
1.1. Deux métropoles régionales incomplètes	66
1.2. Sfax et Sousse : deux trajectoires de redécoupages différentes.....	68

2.	Caractéristiques démographiques des espaces autour de Sfax et Sousse	70
2.1.	Répartition de la population	70
2.2.	Caractéristiques de la densité de population.....	74
2.3.	Répartition de la population urbaine	78
3.	Caractéristiques de la mobilité et de la migration	81
3.1.	Caractéristiques de la mobilité	81
3.2.	Caractéristiques de la migration	84
4.	Caractéristiques économiques des espaces autour de Sfax et Sousse.....	89
4.1.	Caractéristiques du taux de chômage	89
4.2.	Population occupée et secteur agricole.....	92
4.3.	L'IDR : indicateur synthétique illustrant les disparités au niveau de développement.....	94
	Conclusion.....	97

Chapitre 3 : Marges d'agglomération, marges de gouvernorat, entre interface, espace intermédiaire et entre-deux..... 99

	Introduction	99
1.	Enjeux liés à l'étude des marges	100
2.	La complexité de la marge : entre polysémie et diversité des approches.....	104
2.1.	Du binôme centre-périphérie à la problématique de marge.....	105
2.2.	Marge, marginalité en sciences sociales.....	107
2.3.	La marge : complexité de la définition.....	109
2.4.	Les marges, du concept aux réalités tunisiennes	110
3.	La complexité de la marge : exemples sfaxiens	117
3.1.	La notion de marge et les notions proches : correspondances et contrastes.....	118
3.2.	Synthèse des notions mobilisées sur Sfax et son arrière-pays.....	120
4.	Délimiter un espace d'étude en marge	123
4.1.	Marges d'agglomération, marges de gouvernorat ?	123
4.2.	Quelles logiques de structuration des espaces privilégier ?.....	124

Conclusion.....	127
Chapitre 4 : Comportements électoraux aux marges du gouvernorat de Sfax	131
Introduction	131
1. Organisation du système électoral tunisien depuis 2011 et enjeux de l'élection présidentielle	134
1.1. L'ISIE, premier organisme électoral et principale source des résultats	134
1.2. L'inscription électorale.....	137
1.3. De la circonscription électorale au bureau de vote.....	138
1.4. Les élections antérieures au scrutin présidentiel de 2014.....	143
2. Les principales caractéristiques du premier tour des élections présidentielles.....	146
2.1. Le duel Nord/Sud entre Béji Caïd Essebsi et Marzouki.....	147
2.2. Un Centre bastion de Hamdi, un Sahel soutenant Morjane.....	154
2.3. La répartition des votes en faveur de « petits » candidats	159
3. Les spécificités des marges du gouvernorat de Sfax	163
3.1. Les marges entre un vote BCE et un vote Marzouki.....	163
3.2. Les marges votent plus Hamdi ou Morjane ?.....	169
3.3. Le vote Frikha, au-delà de l'agglomération sfaxienne	175
3.4. Les marges votent elles utile ?.....	178
3.5. Des combinaisons de votes bien identifiées	180
3.6. Variations de participation	182
Conclusion.....	186
Chapitre 5 : Les souks hebdomadaires, composants majeurs de l'organisation des espaces en marge	189
Introduction	189
1. Caractéristiques des souks.....	191
1.1. Importance dans la vie sociale.....	191
1.2. Définition et dynamiques du souk.....	194

1.3.	Fonctionnement du souk.....	198
2.	Les souks pour mieux cerner les pratiques et perceptions des environnements des habitants des marges du gouvernorat de Sfax.....	203
2.1.	Les espaces des enquêtes.....	203
2.2.	Transports et Accessibilités des souks.....	207
3.	Présentation de l'enquête auprès des clients et des soukiers	210
3.1.	Objectifs des enquêtes	211
3.2.	Réactions des enquêtés	212
3.3.	De l'arborescence au questionnaire.....	218
3.4.	Caractéristiques des clients et des vendeurs interrogés	220
4.	Caractéristiques de fréquentation des souks par les clients et les commerçants	224
4.1.	Caractéristiques de fréquentation chez les clients	224
4.2.	Caractéristiques de fréquentation des souks par les commerçants	229
	Conclusion.....	230
	Chapitre 6 : Décrire des pratiques et des représentations des environnements des populations à partir des souks	233
	Introduction	233
1.	Origines, sédentarités et mobilités des clients et commerçants.....	234
1.1.	Clients et commerçants d'origines différentes	234
1.2.	Fréquentation d'autres souks par les commerçants	240
1.3.	Sédentarité et mobilité des clients et commerçants.....	247
2.	Variations des distances parcourues.....	248
2.1.	Les distances kilométriques.....	249
2.2.	Distance kilométrique, distance temps : quelles différences.....	254
2.3.	Les moyens de transport.....	255
3.	Les appartenances définies par les habitants des espaces en marges	258
3.1.	Le lieu de naissance.....	259

3.2. Le lieu de résidence	261
3.3. Lieu de vie	264
4. Les villes fréquentées par les clients et les commerçants de chaque souk	266
4.1. Les villes fréquentées par les clients	266
4.2. Les villes fréquentées par les commerçants	270
Conclusion.....	274
Conclusion générale	277
Bibliographie	289
Webographie	301
Table des illustrations.....	303
Table des tableaux	307
Annexes	309
Résumé	328
Abstract	328

Sigles et abréviations

ANC : Assemblée nationale constituante

ATM : Analyse territoriale multiscalaire

BCE : Béji Caïd Essebsi

CPR : Congrès pour la république

IDR : Indicateur de développement régional

INS : Institut national de la statistique

INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques

ISIE : Instance supérieure indépendante pour les élections

ITCEQ : Institut Tunisien de la Compétitivité et des Etudes Quantitatives

JORT : Journal officiel de la république tunisienne

MDRP : Ministère du développement régional et de la planification

MMM : Mohamed Moncef Marzouki

MSHA : Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine

PIB : Produit intérieur brut

RGPH : Recensement général de la population et de l'habitat

SDARCE : Schéma directeur de l'aménagement de la région du Centre-Est

SNAT : Schéma national de l'aménagement du territoire

SORETRAS : Société régionale du transport de Sfax

TAAM : Taux d'accroissement annuel moyen

PICS : Programme International de Coopération Scientifique

Avant-propos

Ce travail est une thèse qui a commencé en cotutelle franco-tunisienne entre l'Université de Sfax (Tunisie) et l'Université Paris-Est (France). Cette thèse a été réalisée au sein de deux laboratoires : SYFACTE de l'Université de Sfax et le Lab'Urba de l'Université Paris-Est Créteil. Elle a été co-dirigée par Myriam Baron, professeure de géographie à l'Université Paris-Est Créteil et par Ali Bennis, professeur de géographie et aménagement à l'Université de Sfax. Ce travail a ainsi bénéficié de multiples apports et de différents regards. Ceci est dû au programme CMCU PHC Utique, intitulé « Complexités et enjeux des mailles territoriales. Approches franco-tunisiennes par les mesures » et dont mes deux directeurs de thèse ont été responsable. Parmi les objectifs des programmes CMCU, il y a l'inscription de thèses en cotutelle durant la période. Dans le cadre de ce programme, j'ai été l'un des deux étudiants inscrits en thèse.

Mon insertion dans les deux laboratoires s'est en effet effectuée depuis ma première année de thèse. La convention de cotutelle entre les deux universités m'a permis de bénéficier durant les trois premières années de mon parcours de doctorat de trois séjours, qui ont chacun duré deux mois, alors que le reste des années universitaires a été consacré à travailler au sein du laboratoire SYFACTE et à me rendre sur les différents terrains choisis pour mener des observations de terrain, tester mes questionnaires d'enquêtes auprès de marchands et de clients des souks situés dans les territoires sur lesquels j'ai travaillé. Durant ces années de thèse, j'ai également pu prendre part à des réunions de travail concernant le projet d'un Atlas électoral rendant compte des résultats aux premières élections présidentielles après la révolution de Jasmin. Ce travail s'est inscrit aussi dans le cadre d'un Programme International de Coopération Scientifique (PICS) du CNRS portant sur une « Approche comparative des réformes régionales au Nord et au Sud de la Méditerranée », qui a bénéficié d'une partie des résultats du programme CMCU et qui s'est appuyé en partie sur les mêmes chercheurs et enseignants-chercheurs. Enfin, au cours de ma cinquième année de thèse, j'ai pu bénéficier d'un séjour de deux mois, suite à une candidature au programme de bourses Partenariales de l'Ambassade de France. Cette candidature a été retenue par la commission franco-tunisienne de l'institut français de la Tunisie.

Introduction générale

Le travail de recherche, mené dans le cadre de cette thèse, s'inscrit dans un thème plus général qui vise à analyser et comprendre les relations entre découpages administratifs et inégalités de développement. Ce travail s'inscrit ainsi dans le prolongement de travaux antérieurs, qui ont été entrepris depuis mon année de Master 2 au cours de laquelle j'ai suivi un séminaire animé par les professeurs Myriam Baron (Université Paris-Est Créteil), Sophie de Ruffray (Université de Rouen) et Claude Grasland (Université Paris Diderot) sur les manières de cerner les inégalités régionales en Tunisie. Nous avons réalisé à ce propos des travaux sur des indicateurs socio-économiques qui permettent de mesurer les inégalités de développement au niveau des six régions du Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT). Mon travail a ainsi traité de la question du chômage dans le Centre Est Tunisien. Dans le cadre de mon mémoire de Master 2, j'ai continué dans la même thématique en travaillant sur les liens entre découpage administratif et dynamiques territoriales à partir des cas des délégations de Jebeniana et d'El Amra. Il s'est agi principalement de mettre en évidence les conséquences des redécoupages administratifs objectivés, à partir de l'exemple de la trajectoire de la délégation de Jebeniana, frontalière du gouvernorat de Mahdia, qui a été redécoupée à plusieurs reprises soit pour participer à la création d'un nouveau gouvernorat (Mahdia en 1974), soit pour créer de nouvelles délégations. En fait, la délégation de Jebeniana a été découpée à trois reprises pour donner naissance à trois nouvelles délégations dont une rattachée au gouvernorat de Mahdia (la Chebba). Ces redécoupages ont abouti à la réduction remarquable du territoire de cette délégation et à la diminution de son poids démographique et économique au profit des délégations créées. La dynamique économique de Jebeniana a en effet connu un fléchissement suite à la création de zones industrielles aménagées dans la délégation d'El Hencha mais aussi spontanées dans la délégation d'El Amra. En dépit de son jeune âge (créée en 1993 suite au redécoupage du territoire de la délégation de Jebeniana), cette dernière a enregistré un développement économique remarquable, qui s'est fait au détriment de la délégation mère Jebeniana.

Contexte général du travail

Ce travail de thèse s'est avéré d'une grande actualité, puisqu'il a coïncidé avec l'avènement de la révolution tunisienne et la mise en place de nouvelles réformes. On mentionnera pour mémoire l'adoption de plusieurs dispositions constitutionnelles dans l'objectif de réduire les inégalités de développement économique et rendre justice aux régions qui vivent en marge. Ces éléments ont constitué un leitmotiv de cette révolution (Abdmouleh, 2015). Dans ce cadre, plusieurs réflexions ont été entreprises pour proposer d'autres types de découpages administratifs susceptibles d'atténuer ces inégalités. On rappelle pour mémoire la publication du *Livre blanc* en 2011 qui vient proposer un nouveau découpage du territoire en cinq régions complémentaires qui relient le littoral à l'intérieur. Cette proposition découle de la situation du développement régional en Tunisie qui montre clairement une inégalité entre un littoral qui concentre les richesses, les investissements, les équipements de santé, de loisirs, *etc.* et un intérieur en marge de toute dynamique de modernisation et de progrès sur tous les niveaux. Ce nouveau découpage en cinq bandes orientées Est-Ouest vise à « mettre à niveau » les régions en retard et à renforcer la cohésion économique et sociale de chaque région (Livre blanc, 2011 ; Bennis et *al.*, 2015 ; Baron et *al.*, 2017).

En fait, la plupart des travaux et des approches sur les inégalités territoriales en Tunisie porte sur les différenciations Nord/Sud, littoral/intérieur ou encore urbain/rural. Cependant, les espaces qui se situent aux limites des plus grandes agglomérations du pays, comme Tunis, Sfax ou encore Sousse n'ont pas fait, jusqu'à présent, l'objet d'investigations particulières en lien avec la question des inégalités de développement. Or, une partie de ces espaces sont situés au contact entre littoral et intérieur (Ouest de l'agglomération de Sousse et de celle de Sfax par exemple), ou au contact entre le Nord et le Sud du pays (Sud de l'agglomération et du gouvernorat de Sfax). En outre, l'essentiel des travaux géographiques qui ont traité des inégalités de développement s'est focalisé sur les territoires dits du Centre-Ouest, caractérisés par de petites villes et de nombreux espaces ruraux, et correspondent à ce qu'il est coutume d'appeler la Tunisie de l'intérieur. Les différenciations entre les grandes villes et leurs arrière-pays ont été relativement absentes des études géographiques au profit des disparités les plus anciennes et remarquables du pays (Nord/Sud, littoral/intérieur) abondamment traitées.

En ce qui concerne la première différenciation Nord/Sud, l'analyse des indicateurs socio-économiques disponibles fait ressortir l'évolution du niveau de développement dans les

gouvernorats et délégations du Sud, conséquences des efforts de l'Etat (aménagement, infrastructures visant au désenclavement, développements industriels, *etc.*). Ces tentatives de rééquilibrage territorial et de rattrapage de développement entre les régions ont permis aux territoires méridionaux de la Tunisie de combler une partie de leur retard. De plus, le Sud est devenu plus homogène, avec des disparités moins fortes entre ses gouvernorats (Médénine, Tataouine, Kebili, Tozeur et Gafsa) que les inégalités qui subsistent entre régions du Nord mais aussi entre gouvernorats dans ces mêmes régions. Certains gouvernorats du Grand Tunis occupent ainsi les premiers rangs si l'on retient l'indicateur de développement régional (IDR) : Tunis occupe le premier rang, suivie d'Ariana et de Ben Arous. Tandis que Bizerte, gouvernorat de la région Nord-Est, est caractérisé par un IDR de 0.49 qui le place au 14^{ème} rang de l'ensemble des gouvernorats tunisiens. La comparaison avec les gouvernorats du Nord-Ouest montre l'ampleur des inégalités Est/Ouest : celui de Jendouba occupe le 21^{ème} rang avec un IDR de 0.31. Les disparités Est/Ouest sont plus remarquables dans la région centrale. C'est ce qu'illustre la comparaison entre le gouvernorat de Sfax, qui occupe le 7^{ème} rang avec un IDR de 0.56, et le gouvernorat de Kasserine au dernier rang avec un IDR de 0.16. En contrepartie, le Sud semble plus homogène que les autres régions avec de faibles écarts au niveau de l'IDR entre ses gouvernorats : les valeurs varient entre 0.41 à Gafsa à 0.53 à Gabès.

La deuxième différenciation majeure entre territoires tunisiens concerne le littoral et l'intérieur. Le littoral est marqué par une forte urbanisation voire métropolisation dans la mesure où il concentre en effet les trois premières agglomérations du pays, à savoir Tunis (2 429 800 habitants), Sfax (515 725 habitants) et Sousse (502 271 habitants), tandis que l'intérieur est caractérisé par des villes petites et moyennes telles que les villes de Ouesslatia (10 763 habitants) du gouvernorat de Kairouan, Metlaoui (38 129 habitants) du gouvernorat de Gafsa, Feriana du gouvernorat de Kasserine (36 504 habitants), *etc.* Afin de résorber ces disparités régionales et établir un certain rééquilibrage, l'Etat tunisien a opté pour de nouveaux redécoupages territoriaux. En dépit des efforts faits, consistant à la promotion de nouveaux gouvernorats comme Siliana et Sidi Bouzid dans le Centre-Ouest en 1974, les clivages demeurent importants entre le littoral et l'intérieur du pays. De plus, ces découpages ont contribué à renforcer le positionnement des villes les plus grandes et les plus attractives, où les concentrations humaines coïncident avec les concentrations économiques (activités, équipements, productions de richesses, *etc.*), aux dépens des villes moyennes et petites plutôt

situées dans l'intérieur, dont le poids économique reste toujours faible même si l'Etat tunisien a beaucoup œuvré pour en faire des centres administratifs.

Le clivage littoral/intérieur par exemple a fait l'objet d'articles et d'études géographiques, parmi lesquels on peut citer ceux du géographe tunisien Amor Belhedi qui ont mis en avant d'une part la persistance de ce clivage qui se manifeste par une concentration des grandes villes sur le littoral oriental surtout autour de Tunis et Sousse, et d'autre part sur la particularité de Sfax qui se voit isolée (Belhedi, 2007). D'autres géographes tunisiens évoquent d'autres clivages aujourd'hui, notamment celui entre la capitale Tunis et le reste du pays : « Il ne s'agit plus de régions favorisées et d'autres défavorisées, mais d'un pays réduit à sa seule capitale qui concentre tous les efforts d'équipement et d'infrastructures » (Bennasr, 2012).

Quelle zone d'étude ?

Si on aborde finement les questions de disparités territoriales, on peut constater qu'il y a des espaces qui peuvent être qualifiés de zones de contact entre par exemple le littoral et l'intérieur : c'est le cas des délégations limitrophes du gouvernorat de Sfax en contact avec celles des gouvernorats de Kairouan et de Sidi Bouzid, comme celles de Menzel Chaker, de Bir Ali Ben Khalifa mais aussi les délégations de Cherarda, de Regueb et Mezzouna. Il y a aussi des espaces qui se trouvent aux limites, aux articulations de zones d'influence des grandes métropoles que sont Sousse et Sfax, comme Jebeniana, Melloulèche, El Jem ou encore entre Sfax et Gabès comme Skhira. Dans notre étude, nous allons nous concentrer sur une zone formée de 17 délégations « frontalières » (figure I). En plus des six délégations appartenant au gouvernorat de Sfax, notre zone d'étude regroupe 11 délégations des quatre gouvernorats voisins.

Ces espaces sont à l'origine éloignés des centres et plutôt considérés comme défavorisés. Cet éloignement est à la fois géographique (espaces relégués, mal desservis par les transports, situés en majorité à l'intérieur mais aussi dans une position limitrophe ou frontalière, *etc.*) mais aussi socio-économique (mal équipés, activité agricole dominante, mal développés, *etc.*). Ces espaces sont mal connectés aux principaux centres urbains auxquels ils se rattachent. L'absence de villes importantes proches a accentué cette déconnexion.

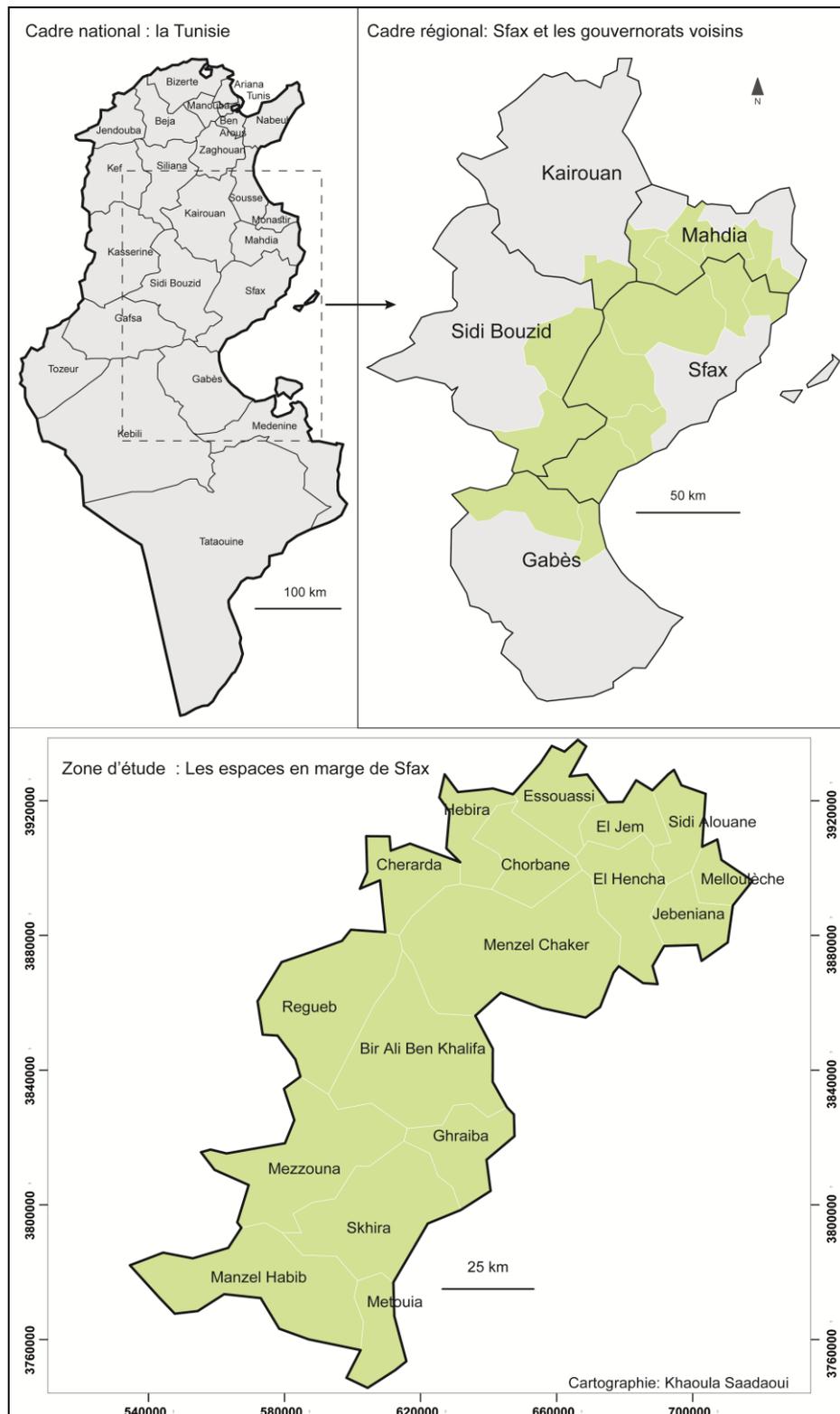


Figure I : Localisation de la zone d'étude.

Ces espaces peuvent être considérés comme des marges, dans la mesure où l'on considère qu'ils sont trop éloignés des espaces centraux auxquels ils se rattachent pour avoir pu bénéficier des dynamiques de ces derniers. Cette situation a donné lieu à plusieurs notions riches et intéressantes qui n'ont pas connu une adhésion massive dans la littérature géographique. Partant de la dichotomie centre/ périphérie, plusieurs notions, plus récentes, peuvent caractériser ces espaces de « marges », à savoir « interface » (Lampin-Maillet et *al.*, 2010), « entre deux » (Rey, 1980-90 ; Le Gall et Rouge, 2014), « espace intermédiaire » (Bonnerandi et Roth, 2007 ; Merle, 2011 ; Boulineau, 2014), *etc.*

Dans notre cas d'étude, on peut supposer l'existence de tiraillements, de tensions au sein de ces espaces en marge entre l'influence des grandes agglomérations situées sur le littoral et des polarités plus secondaires à l'intérieur du pays des villes chefs-lieux de certains gouvernorats comme Sidi Bouzid et Kairouan. On peut également supposer que la caractérisation de ces espaces et d'une partie de leur fonctionnement peut permettre de légitimer ou, au contraire, de remettre en question la délimitation de certains gouvernorats. En effet, les propositions de découpage régional ont été trop souvent basées sur des regroupements de gouvernorats. Toutefois, les découpages régionaux ne prennent pas en considération les caractéristiques des espaces aux limites des gouvernorats qui n'obéissent pas souvent aux règles des limites administratives. Ces espaces, qui peuvent être qualifiés de limitrophes, ont été toujours décisifs dans le changement des limites de certains gouvernorats et plusieurs exemples de délégations ont bien montré l'importance des décisions politiques de redécoupages de certaines délégations pour contribuer à créer de nouveaux gouvernorats. L'exemple de la création du gouvernorat de Sidi Bouzid est le plus illustratif. Ce gouvernorat a été créé suite au découpage du territoire de Gafsa en deux en 1974. Plus tard, le territoire du gouvernorat s'est agrandi grâce au rattachement de trois délégations limitrophes de trois gouvernorats voisins : la délégation de Jilma détachée du gouvernorat de Kasserine, la délégation d'Ouled Haffouz détachée du gouvernorat de Kairouan et la délégation de Mezzouna détachée du gouvernorat de Sfax. Il s'agit des espaces éloignés de leurs villes chefs-lieux, et dont la ville de Sidi Bouzid, chef-lieu du gouvernorat, semble la plus proche, accessible (Ahourri, 2012).

Toutes ces questions de redécoupages, d'inégalités de développement, de marginalisation prennent une importance particulière dans le cas de Sfax, 2^{ème} ville du pays, et de son gouvernorat. Une partie de l'originalité de l'espace sur lequel nous travaillons est qu'il n'apparaît pas comme une catégorie d'analyse qui a beaucoup interpellé les aménageurs et

ceux qui s'intéressent aux maillages territoriaux. Sans doute parce que c'est un espace qui n'est pas bien cerné. On est en marge de l'urbain, mais on est en marge de l'urbain « important », puisque dans la partie Nord, Nord-Est on est dans la zone de contact entre l'influence de l'agglomération sfaxienne et l'influence de la conurbation Sousse-Monastir, mais quand on se déplace vers le Nord, Nord-Ouest on est dans la zone de contact entre Sfax et Kairouan et entre Sfax et Sidi Bouzid alors que vers le Sud on est dans la zone de contact entre Sfax et Gabès. Notre espace d'étude s'apparente à un arc autour de l'agglomération de Sfax, allant de la zone de contact entre le gouvernorat de Mahdia et Sfax jusqu'à la zone de contact entre le gouvernorat de Gabès et de Sfax, et qui rassemble les délégations limitrophes de son gouvernorat et leurs contacts de délégations limitrophes des gouvernorats voisins. Dans ce cas, les espaces sont en marge de la deuxième agglomération du pays et de son gouvernorat.

Notre espace d'étude comptait une population de 570 934 habitants en 2004. Le dernier recensement de 2014 indique une population de 620 515 habitants avec un taux d'accroissement total de l'ordre de 8.6%. Ce taux varie entre 11.7% dans le gouvernorat de Sfax, 8% à Sidi Bouzid et 4% à Kairouan. Cette population est pratiquement rurale puisque seulement 20% vivent en milieu urbain et 80% en milieu rural. Ces délégations possèdent également des caractéristiques historiques, démographiques, socio-économiques hétérogènes, difficilement attribuables à telle ou telle unité administrative.

Problématique et objectifs

La problématique générale de cette thèse consiste d'une part à mettre en lumière ces espaces qui sont des angles morts par rapport aux grandes villes littorales et aux polarités intérieures, et qui sont souvent des zones de passage par leur situation limitrophe et aussi par leur position comme zones de contact entre gouvernorats voire entre régions intérieures et littorales. D'autre part, il faut s'interroger si cette situation en marge renvoie à des caractéristiques particulières et à une hétérogénéité des situations, et si c'est le cas, il faut ainsi aller plus loin et essayer de comprendre à quoi renvoie cette hétérogénéité.

Nous proposons donc dans ce travail de décentrer le regard souvent porté sur les grandes métropoles et villes et d'aborder de près ces délégations en marge de l'agglomération sfaxienne et de son gouvernorat, en tentant de répondre à la question suivante : quelles sont les différentes facettes de leur situation comme « espaces en marge », comme « interfaces »

ou comme « entre deux » ? Ces délégations se caractérisent en effet par l'hétérogénéité de leurs situations socio-économiques, comme le montre par exemple l'indice de développement régional IDR. Ainsi, est ce que ces marges de l'agglomération sfaxienne présentent une situation particulière pour la deuxième ville du pays et de son gouvernorat ?

Afin de caractériser ces espaces, cette étude prête aussi une attention particulière aux comportements électoraux de leurs habitants dans le nouveau contexte politique qui caractérise la Tunisie post révolutionnaire. Le travail cherche aussi à cerner quelques dimensions de la relation entre les principaux acteurs de ces espaces (habitants, vendeurs des souks) à travers l'examen des principales pratiques (fréquentation du souk hebdomadaire), la mobilité mais aussi leurs représentations et leurs dimensions identitaires (définition d'appartenances).

Documents et sources de données

Nous avons constitué une bibliographie en lien avec les principaux thèmes de notre sujet (maillages territoriaux, les espaces flous, le développement régional, identité et appartenance, souks et commerce son sédentaire, élections et comportements électoraux, *etc.*) et les notions générales (marges et marginalité, périphérie, interface, arrière-pays, entre deux, espaces intermédiaires, *etc.*).

Pour réaliser ce travail, nous avons utilisé une variété de documents :

- Les données extraites de travaux de recherches précédents notamment de géographes tunisiens et étrangers. Ces documents sont des livres, des thèses, des études, mais surtout des articles publiés. En partant du titre, il paraît que le sujet est trop pointu et précis, et donc il suffit d'interroger un certain nombre de références et de sources avec bien sûr la réalisation de l'enquête de terrain. Cependant, plus on avance dans le sujet, de nouvelles idées et perspectives se dégagent au fur et à mesure de la progression de la lecture bibliographique. En fait, dans ce travail on a eu recours à plusieurs thèmes (découpage administratif, système urbain tunisien, le développement régional en Tunisie, les élections en Tunisie, les souks, les villes en Tunisie, les trajectoires, la fréquentation, mobilité et distance, *etc.*).

- Les données statistiques fournies par l'Institut National de la Statistique (INS) tunisien et les différents recensements (1984, 1994, 2004 et 2014), notamment les données démographiques et socio-économiques à savoir l'effectif de la population générale, la population communale/non communale, les soldes migratoires, le taux de chômage, *etc.*
- Les données sur les différentes dates de changement du découpage administratif (création d'un nouveau gouvernorat, délégation ou imadat, rattachement d'une délégation à un autre gouvernorat, suppression et remplacement d'un secteur par un autre, changement de toponymie de délégations et imadats, *etc.*), ou encore de création de souks hebdomadaires, fournies par le JORT. Paru en 1860, le Journal Officiel de la République Tunisienne correspond à un bihebdomadaire officiel édité par l'État tunisien dans lequel sont consignés tous les événements législatifs (lois et décrets), réglementaires (arrêtés), déclarations officielles et publications légales.
- Les données fournies par l'Instance Supérieure Indépendante pour les Elections (ISIE) sur les élections par circonscriptions électorales, délégations et par bureau de vote. Une partie de notre travail s'appuie sur des informations concernant les résultats, par bureau de vote et par délégation, de l'élection présidentielle de 2014, ce qui a nécessité un temps assez long consacré à la saisie et à la vérification de toutes ces informations totalement inédites.
- Différents fonds de cartes numériques apparaissent dans le texte selon le contexte d'étude (un fond du gouvernorat de Sfax, un fond du gouvernorat de Sfax et ses marges, un fond du gouvernorat de Sousse et ses marges, un fond de la partie centrale de la Tunisie, un fond de la Tunisie entière par délégations). Ces cartes illustrent les données socio-économiques, administratives et bien encore les données des élections et des résultats issus des enquêtes.
- Une partie importante du travail est basée sur les résultats des enquêtes à base de questionnaires réalisées dans les souks hebdomadaires de huit délégations.

L'expérience du travail d'enquête

L'enquête est l'un des outils les plus utiles pour collecter des données inédites. Pour cette raison, notre travail d'enquête vient compléter les analyses des données statistiques extraites des recensements de la population (notamment les données démographiques et socioéconomiques) et bien sûr les données fournies par les travaux précédents. En fait, par le travail d'enquête nous avons cherché à mieux cerner la partie de notre recherche qui s'intéresse aux comportements et aux représentations des habitants de nos espaces en marges. Nous avons souhaité interroger les habitants des marges de manière approfondie sur les manières dont ils rendaient compte de leurs appartenances, de leurs habitudes de fréquentations des souks, des distances à parcourir et du temps passé, sans oublier leurs représentations des villes fréquentées ainsi que les raisons et les fréquences (annexes 1 à 4). Le matériau narratif et les témoignages de certaines personnes enquêtées venant décrire, expliquer, justifier, se plaindre, et argumenter, nous a permis aussi d'enrichir nos analyses des résultats d'enquêtes. En fait, on a accordé un peu de temps lors de nos enquêtes pour échanger librement avec les interviewés en abordant leurs préoccupations quotidiennes ou leurs problèmes. Outre le fait de rassurer nos enquêtés, cet échange nous a permis de collecter plus d'informations se rapportant directement ou indirectement à l'objet de l'enquête. Par exemple, en évoquant leurs problèmes quotidiens, nombre d'enquêtés font référence à l'éloignement de Sfax et à l'enclavement de leurs espaces.

Nous avons choisi l'enquête par questionnaire directe, ou dite en face à face, puisqu'elle permet une interaction entre le répondant et l'enquêteur, qui doit rassurer la personne enquêtée en commençant par lui expliquer que l'enquête est anonyme, que les réponses vont servir pour un projet de recherche scientifique, tout en simplifiant les questions le maximum possible. Nous avons choisi de réaliser nos enquêtes en face à face et non pas de donner les textes à des personnes, pour garantir des bons résultats, aussi de ne pas distribuer les textes aux vendeurs et clients qui est une tâche compliquée, vu qu'ils sont tous débordés le jour du souk. Cependant, cela n'empêche pas que la présence de l'enquêteur peut donner lieu parfois à des « fausses » réponses.

Le travail d'enquête a consisté en amont à l'identification de sa problématique (figure II) et les thèmes à aborder à partir des questions posées pour finir avec l'analyse des résultats et leur transformation en graphiques et cartes. L'enquête cherche à saisir le lien entre le fait d'habiter ces espaces en marge et les comportements de leurs acteurs, particulièrement les clients. Le

premier axe de l'enquête vise à cerner les échelles d'appartenances à travers l'identification de lieu de naissance, de résidence, et de vie. La deuxième partie comporte des questions s'intéressant aux habitudes de fréquentation du souk, pour finir avec la dernière partie qui comporte des questions en lien avec la fréquentation des villes et la mobilité. Au total, l'enquête examine le poids de cette situation en marge sur les pratiques et les représentations de la population.

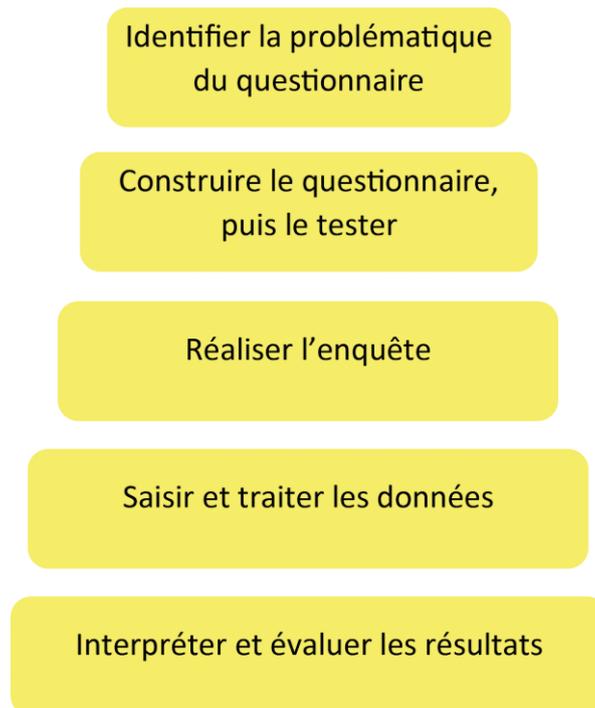


Figure II : Planification et préparation de l'enquête.

Nous disposons ainsi d'un échantillon de 320 questionnaires remplis, répartis également entre clients et commerçants. Dans chacun des 8 souks, nous avons choisi d'interroger 20 clients et 20 commerçants de différents âges et des deux sexes.

Cette enquête est donc réalisée dans les souks hebdomadaires principaux de huit délégations appartenant à notre espace en marge de part et d'autre des limites du gouvernorat de Sfax. Dans notre démarche, le souk hebdomadaire n'est qu'un prétexte. En fait, ce phénomène est d'une grande importance dans ce type d'espaces et chez les habitants. C'est le jour de cet événement qu'on peut trouver une population de différents âges et de différents milieux malgré l'importance remarquable des ruraux. Cette population est composée de clients et commerçants afin de comparer les résultats entre les deux catégories ainsi qu'entre les

différentes délégations. A ce propos nous formulons les hypothèses que les trajectoires de déplacement des commerçants sont plus importantes que celles des clients ; que la ville chef-lieu du gouvernorat est la plus fréquentée par les personnes enquêtées pour toutes les raisons en insistant sur la place de la ville de Sfax dans leurs trajectoires.

Nous avons mené notre enquête principale, précédée bien sûr par un test d'enquête dans deux souks principaux, sur des jours différents de la semaine. Le test d'enquête a été réalisé au début de l'année 2017 (le mois de janvier) alors que l'enquête principale a été menée dans les mois de mai et juin. On a opté pour ce choix chronologique pour maintenir la même composition de la population fréquentant les souks. La période estivale ainsi que le début d'automne, période de rentrée scolaire peuvent influencer la composition de cette clientèle (présence des élèves et des étudiants).

Dans ce qui précède, nous avons essayé de rendre compte des principales étapes de la réalisation de notre thèse partant de la recherche bibliographique jusqu'au travail de terrain. La dernière étape consiste à définir les parties du travail et leurs thématiques élaborées et réparties en chapitres.

Organisation de la thèse

Notre travail de recherche comporte deux volets. Le **premier volet** (figure III) s'intéresse aux caractéristiques de ces espaces en termes de découpages administratifs, données statistiques et socio-économiques. L'objectif était de caractériser notre espace, de le comparer à un espace similaire, comme celui autour de l'agglomération de Sousse, et bien évidemment d'essayer de proposer un ensemble de définitions des notions et concepts clés susceptibles d'en rendre compte, à partir d'un ensemble de documents choisis de la littérature en géographie et d'autres disciplines. Nous tenterons de répondre à plusieurs questions : comment on peut présenter cet espace d'étude ? Quelles sont ses caractéristiques par rapport à l'urbain en Tunisie et particulièrement par rapport à la ville de Sfax et à l'armature urbaine sfaxienne ? Comment ils s'inscrivent dans les dynamiques de redécoupages administratifs du gouvernorat de Sfax qui ont donné naissance à ces espaces, *etc.*

Cette caractérisation « objective » de ces espaces est complétée par l'étude des « comportements » des habitants. On choisit de définir ces comportements comme certaines pratiques et représentations de ces habitants.

Ainsi, le **deuxième volet** de la recherche s'intéresse plutôt aux pratiques, aux comportements et aux représentations des habitants de ces espaces (figure III). A partir d'une analyse des résultats des élections présidentielles de 2014 d'une part, et d'autre part, à travers une enquête menée dans les souks hebdomadaires ayant pour objectif d'explorer les manières dont les habitants de ces marges s'identifient, se représentent et se comportent face à plusieurs questions d'actualité. On s'intéresse donc à répondre aux questions suivantes : quelles sont les caractéristiques des comportements électoraux des habitants de ces espaces en marges ? Quelles sont leurs représentations des villes environnantes ainsi que de la ville de Sfax ?

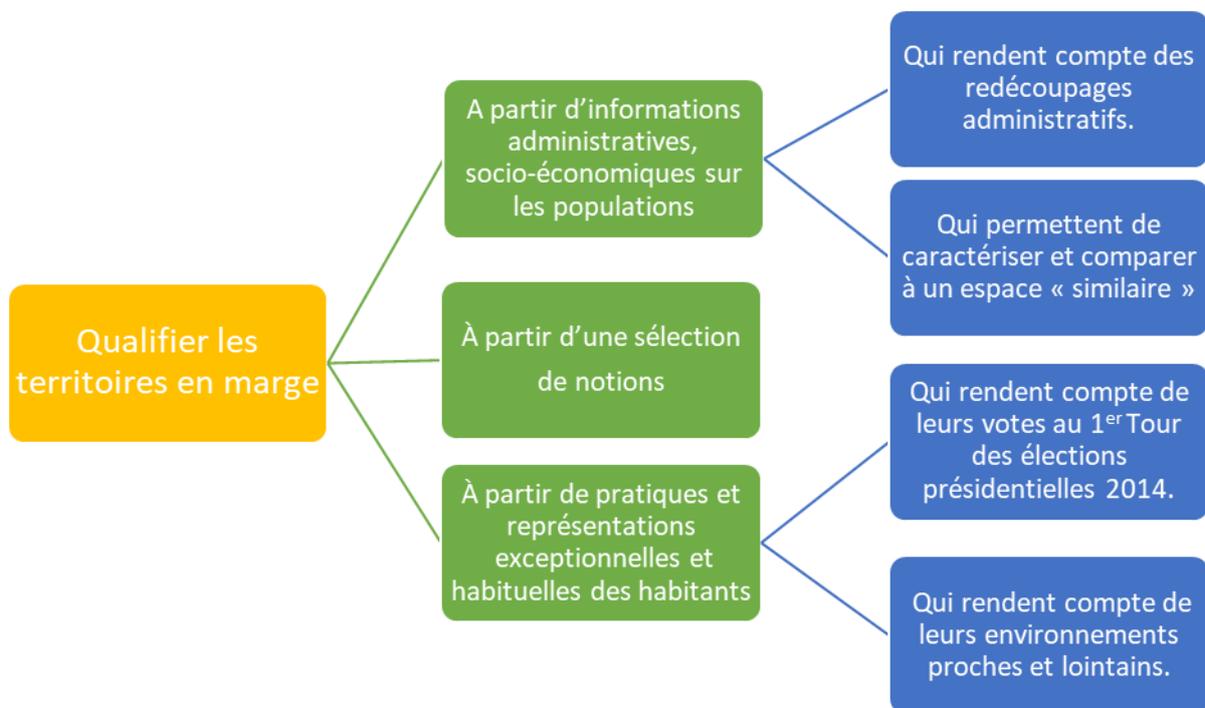


Figure III : Principales étapes de la caractérisation des espaces en marge.

Les principales approches présentées ci-dessus sont réparties en six chapitres. Le premier sera consacré à la présentation du contexte général à partir duquel on va étudier les enjeux liés à l'étude ces espaces. Il s'agit d'évoquer les caractéristiques de l'organisation urbaine et administrative de la Tunisie et les inégalités qu'elles révèlent. Cela nous amènera à présenter la particularité de ces espaces par rapport au gouvernorat de Sfax et à sa ville chef-lieu. Dans le deuxième chapitre, on s'intéressera plus aux caractéristiques socioéconomiques des espaces en marge de l'agglomération sfaxienne afin de dégager leur particularité, et puis, aller plus

loin et comparer ces espaces à ceux en marge de l'agglomération de Sousse pour en dégager les spécificités, les points de ressemblances et les différences. L'approche comparative adoptée dans ce chapitre devrait permettre de démontrer ou pas la spécificité des marges du gouvernorat de Sfax. Dans le troisième chapitre, il sera nécessaire de définir l'ensemble de notions et concepts clés permettant de définir ce type d'espaces (marge, interface, entre deux, espace intermédiaire, *etc.*) et cela va aboutir à faire des synthèses et de proposer de nouvelles notions qui n'ont pas connu une adhésion massive dans la littérature en géographie et qui peuvent remplacer les vieux concepts comme la périphérie, la frontière, la limite, *etc.* La nécessité de s'intéresser à des espaces/territoires qui au premier regard n'apparaissent pas en marge.

Le quatrième chapitre sera consacré à étudier les comportements des habitants de ces marges à travers les caractéristiques du vote lors des élections présidentielles (1^{er} Tour) qu'on puisse considérer comme pratique particulière dans la vie de ces espaces en marge, et donc il s'agira de caractériser ces comportements pour en dégager les particularités par rapport aux espaces centraux, dans notre cas, par rapport à la ville de Sfax. Dans le cinquième chapitre, il s'agit de mettre en lumière le fonctionnement et les dynamiques des souks puis de montrer leur importance dans la vie des habitants des espaces en marge et de les caractériser en termes d'accessibilité, distance et transport. Il s'agit enfin de présenter notre enquête et les caractéristiques de fréquentations des clients et des vendeurs de ces souks. Dans le sixième et dernier chapitre, nous tentons de cerner les périmètres des espaces vécus des clients et des commerçants à travers leurs fréquentations des souks hebdomadaires. Il s'agit également de définir leurs perceptions et leurs représentations des villes les plus proches et aussi de l'agglomération sfaxienne.

Chapitre 1 : Sfax dans les systèmes urbain et administratif tunisien

Introduction

Nous avons déjà eu l'occasion de rappeler (*cf. supra*, introduction générale) que, depuis l'indépendance de la Tunisie, il avait beaucoup été question de réduire les inégalités entre la partie septentrionale du pays regroupant la majorité des populations et des activités économiques, et la partie méridionale moins peuplée et moins développée économiquement. De plus, les événements de l'hiver 2010-2011 ont mis en évidence l'opposition entre les territoires dits de l'intérieur caractérisés par des taux de chômage élevés et une relative absence de dynamique économique et ceux dits littoraux concentrant les principales villes du pays, les activités économiques les plus dynamiques et attirant massivement les populations. D'autre part, le gouvernorat de Sfax forme depuis sa création un point de bascule d'une part entre la Tunisie du Nord et la Tunisie du Sud et d'autre part, entre la Tunisie littorale et la Tunisie intérieure. Les espaces auxquels nous nous intéressons dans le cadre de cette recherche sont situés pour partie dans cette bande littorale mais potentiellement aux limites entre des aires d'influence de grandes agglomérations (Sousse au Nord, Gabès au Sud) ; pour une autre partie au contact entre cette zone littorale très dynamique et ces espaces intérieurs plus atones. Ces territoires sont limitrophes de plusieurs gouvernorats appartenant à des régions différentes : Mahdia pour la région Centre-Est à laquelle appartient aussi le gouvernorat de Sfax ; Kairouan et Sidi Bouzid pour la région Centre-Ouest, et enfin Gabès pour la région Sud-Est (*cf. supra*, introduction générale). La configuration de ces espaces est affectée en amont par l'évolution d'un système urbain tunisien, qui a fait de l'agglomération sfaxienne la deuxième ville de la Tunisie dominant son arrière-pays mais aussi une partie importante des gouvernorats limitrophes.

Dans ce chapitre, nous nous intéresserons en premier lieu à la question urbaine en Tunisie, à travers l'identification des principales caractéristiques du système urbain pour parvenir à mettre en évidence, dans un deuxième lieu, la spécificité de la ville de Sfax et du « sous-système urbain » de son gouvernorat. Nous envisageons dans un troisième lieu de retracer

l'histoire des découpages administratifs du gouvernorat de Sfax, qui a abouti à la promotion de ses délégations de l'arrière-pays, afin de comprendre la spécificité de cette métropole et de son gouvernorat d'appartenance, mais aussi les dynamiques qui ont contribué à créer ces espaces que nous qualifierons ici, d'arrière-pays.

1. L'urbain en Tunisie, populations et découpages

En Tunisie, le phénomène urbain peut être considéré comme ancien. Ce fait urbain commence à s'affirmer à l'époque précoloniale. Durant cette période, la population urbaine n'a cessé d'augmenter. « La population des villes de plus de 2 000 habitants est passée de près de 900 000 en 1936 à 1 630 000 habitants en 1956, elle représentait 36% de la population en 1936 à 43% en 1956 » (Attia, 1972). Cette population urbaine contribue aujourd'hui à caractériser et à différencier le littoral de l'intérieur.

1.1. Caractéristiques de l'évolution de la population urbaine

Jusqu'à 1956, la Tunisie compte plus de ruraux que d'urbains. Toutefois, la colonisation a accéléré l'urbanisation et a favorisé le littoral : « Cette urbanisation a marqué le littoral notamment le Nord-Est et le Sahel, qui abritent les plus grandes métropoles, alors que le Centre-Ouest et le Sud se caractérisent par un relatif vide urbain » (Belhedi, 1993). Parallèlement à cette littoralisation, la colonisation a « régénéré les vieux centres (Testour, Mjez Elbeb, Beja, El-Kef...) et a créé de nouveaux centres en rapport avec les intérêts coloniaux dans le Nord-Ouest en particulier : Jendouba, Bou Salem, Ghardimaou, Siliana, Gaafour, Bou Arada, Mateur, Dahmani, Tebourba... » (Belhedi, 1992).

Actuellement, le phénomène d'urbanisation se répartit de manière inégale entre les gouvernorats : le taux d'urbanisation varie entre 100% dans le gouvernorat de Monastir, situé dans le Sahel au Sud de Sousse, et 27% dans le gouvernorat de Sidi Bouzid. L'examen des statistiques du dernier recensement¹ révèle que le nombre de gouvernorats du pays sont encore à forte dominante rurale et à taux d'urbanisation faible (35% à Kairouan, 30.6% à Jendouba, 42% à Siliana, *etc.*).

La population urbaine en Tunisie, qui n'a cessé d'augmenter depuis la colonisation, affiche un taux d'urbanisation de l'ordre de 67.7% selon les chiffres du dernier recensement de 2014.

¹ Les recensements de la population en Tunisie se font tous les dix ans, le dernier a été réalisé en 2014. Disponible sur : <http://www.ins.tn/> (consulté la dernière fois en septembre 2022).

Entre 1966 et 1984 (tableau 1.1), la population urbaine a doublé, passant de 1.8 millions à 3.6 millions d'habitants, correspondant à un taux d'accroissement annuel moyen de l'ordre de 0.9% au cours de cette période. Ainsi, en 1984, environ un tunisien sur deux habite en milieu urbain. Il faut ensuite attendre 30 ans - soit plus d'une génération - pour que cette population double pour atteindre 7.4 millions d'habitants en 2014. Ainsi, la population urbaine représente plus que 2/3 de la population totale : deux tunisiens sur trois, résident aujourd'hui dans les villes.

Tableau 1.1 : Evolution de la population urbaine, autrement dit « communale », par rapport à la population totale entre 1966 et 2014

Type de population	1966	1975	1984	1994	2004	2014
Communale (habitants)	1 819 700	2 655 800	3 680 800	5 361 800	6 429 500	7 435 324
Non communale (habitants)	2 713 600	2 932 400	3 285 400	3 423 600	3 481 400	3 547 430
Total (habitants)	4 533 300	5 588 200	6 966 200	8 785 400	9 910 900	10 982 754

Source : Lamine R (2008) ; INS (2014).

D'après les résultats du recensement de la population de 2014, sur près de 11 millions d'habitants en Tunisie, on compte 7.4 millions d'urbains dont 2.2 millions résident dans la métropole Tunisoise et seulement 500 000 habitants dans l'agglomération de Sfax, la deuxième ville du pays – soit un rapport de plus de 4 à 1 entre les deux métropoles alors que, selon les principes de la loi Rang-Taille, ce rapport ne devait pas dépasser 2. Selon Amor Belhedi, cet écart entre les deux grandes métropoles du pays « s'explique par la forte polarisation de l'espace tunisien par sa capitale et l'atrophie de la seconde ville du pays Sfax dont l'évolution démographique est restée très modeste, et se trouve un peu délaissée par le secteur public » (Belhedi, 2004).

La répartition de l'urbanisation en Tunisie découle d'une certaine conception attribuée au fait de l'urbain. Les critères déterminant l'existence d'une ville, coïncident avec le statut

communal, qui exige un certain nombre d'habitants. Nous présentons les principales définitions accordées au fait urbain et à la ville ainsi que leur catégorisation.

1.2. Découpages renvoyant à l'urbain

En Tunisie, le statut « communal » renvoie à l'urbain, ce qui a associé la notion de la ville à celle de la commune. Cependant, la généralisation du statut communal, entrepris depuis 2016 sur tout le territoire national, a remis en cause cette conception. En dépit de ces transformations territoriales, les définitions attribuées à l'urbain en Tunisie n'ont pas été actualisées. Ainsi, « l'Institut National de la Statistique, INS, dans sa typologie de la population et par la même des espaces, considère deux types seulement, le communal et le non communal qu'on associe communément, respectivement à l'urbain et au rural » (Baklouti, 2005). C'est aussi ce qu'affirme Amor Belhedi (1993) qui considère que « le statut urbain est octroyé seulement aux communes, or la commune procède d'un acte politique ». Toutefois, la question se pose toujours quant au nombre précis de villes dans le pays et quant à la manière de les classer (petite, moyenne et grande). La ville est en effet caractérisée par le nombre d'habitants qui y résident. Outre le statut communal, toute agglomération peuplée de plus de 2 000 habitants est considérée comme ville. La définition de la ville permet ainsi de faire une classification, qui reste relative, puisqu'elle dépend d'un ensemble de critères retenus, différents d'un pays à l'autre, notamment l'importance de la population. Par exemple, une ville « moyenne » d'environ 30 000 habitants dans un pays qui compte 10 millions d'habitants n'appartiendra pas à la même catégorie dans un pays de 100 millions habitants caractérisé par le même niveau d'urbanisation.

Selon Amor Belhedi (2018), sont considérées comme de grandes villes celles qui comptent plus de 100 000 habitants. Depuis l'indépendance, et jusqu'en 1984, le pays ne compte que deux grandes villes, qui sont Tunis et Sfax. A partir de cette date, le nombre² de grandes villes a augmenté pour atteindre 8, selon le dernier recensement de la population. Ces villes sont, par ordre décroissant, la métropole tunisoise avec plus de deux millions d'habitants, suivie par les agglomérations de Sfax et de Sousse dont les populations sont respectivement de l'ordre de 515 729 et 414 400 habitants. En deçà de ces trois premières agglomérations, on trouve Gabès avec un peu moins de 150 000 habitants (194 486 précisément) soit trois fois moins d'habitants que Sousse et sept fois moins que Tunis, puis Kairouan (138 947 habitants) et

² D'après Amor Belhedi (2018), elles seront 9 villes si on leur ajoute la conurbation Moknine-Sayada-Lamta.

Gafsa (128 971 habitants) - les deux seules grandes villes de l'intérieur -, Bizerte (113 637 habitants) et enfin Monastir (104 535 habitants).

Toujours selon la classification proposée par Amor Belhedi, les villes moyennes sont celles qui comptent entre 20 000 et 100 000 habitants. Comme dans tout système urbain hiérarchisé, ces villes moyennes sont plus nombreuses que les grandes villes (53 à mettre en regard avec les 8 grandes villes). Dans certains gouvernorats comme celui de Bizerte, les villes moyennes sont très nombreuses : six villes dans ce gouvernorat. Par contre, d'autres gouvernorats, comme celui de Sfax, n'abritent aucune ville moyenne. Or, le nombre de ces villes a été multiplié par 5 en presque 50 ans (tableau 1.2). De plus, elles concentrent actuellement un peu plus de 34% en 2014, contre un peu plus de 25% en 1956. La répartition de ces villes moyennes dans chacun des gouvernorats tunisiens est susceptible de garantir une forme d'équilibre dans les manières qu'ont les habitants de se répartir sur ces territoires.

Tableau 1.2: Nombre et classification des villes selon la taille entre 1956 et 2014

Classes de taille/Année	1956	1966	1975	1984	2014
2 000 – 5 000	32	39	39	41	27
5 000 - 20 000	41	56	67	78	78
20 000 - 100 000	10	12	17	34	53
Plus de 100 000	2	2	2	2	9
Total	85	110	123	152	169

Source : Belhedi, 2018.

Quant aux petites villes, elles sont celles qui comptent moins de 20 000 habitants. Elles sont, toujours selon le principe hiérarchique, plus nombreuses (105 villes) que les grandes villes et les villes moyennes (tableau 1.2). Au-delà de la description de la hiérarchie urbaine tunisienne rendant compte de la notion et la classification de la ville en Tunisie, il convient de revenir sur les principales caractéristiques de ce système urbain en mobilisant des notions souvent utilisées dans les études interurbaines comme le système, la hiérarchie par exemple.

1.3. Caractéristiques du système urbain tunisien

Parler de système urbain, pour rendre compte de l'ensemble des villes tunisiennes, mérite quelques rappels. En effet, mobiliser la notion de système suppose qu'il existe des liens, des

interrelations, des interactions entre les différentes villes qui le constituent. Ce qui signifie par exemple que ce qui se passe à Tunis est susceptible d'avoir des conséquences, bonnes ou mauvaises, sur les autres villes qu'elles soient considérées comme grandes, moyennes ou petites. Au-delà de la mise en évidence d'interdépendances entre les différentes villes, la caractérisation d'un système urbain passe généralement par l'étude de la hiérarchie urbaine.

La loi de Zipf

Pour rendre compte de la hiérarchie urbaine, la loi rang-taille, dite loi de Zipf (1949), est souvent utilisée. C'est une loi appliquée aux villes, qui consiste à les classer en fonction du rang de leur population. La relation qui s'établit entre la population de chaque ville et son rang hiérarchique dans un classement par nombre d'habitants serait une constante : ainsi, la première ville est environ deux fois plus peuplée que la deuxième dans un rapport qui serait universel dans le temps et dans l'espace. De même, la population de la troisième ville devrait représenter environ le tiers de la population de la première ville, *etc.*

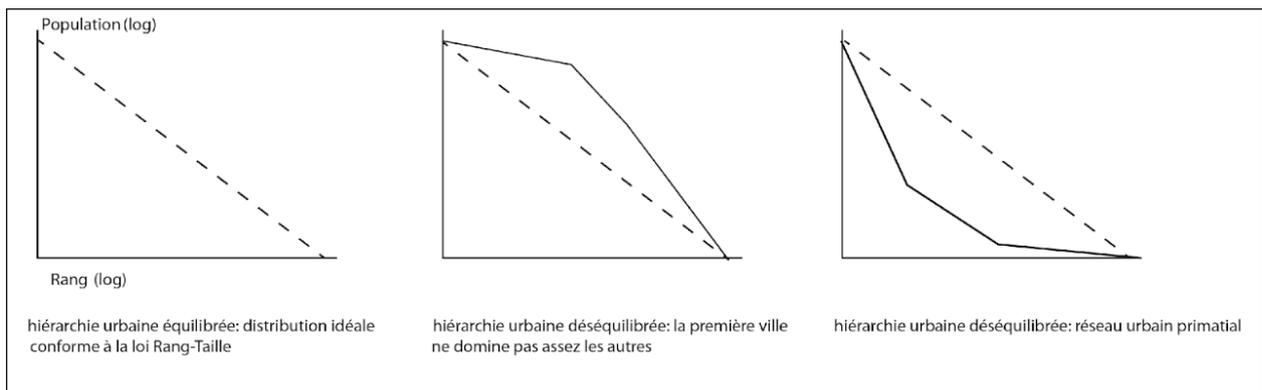


Figure 1.1: Les trois types de hiérarchie urbaine selon la loi « Rang-Taille »

Cette loi s'exprime « normalement » par une droite décroissante lorsque la distribution est régulière dans un graphique bi-logarithmique (graphique de gauche dans la figure 1.1). L'étude de la hiérarchie urbaine tunisienne a fait l'objet de plusieurs travaux³ visant à appliquer la loi rang-taille et desquels sont ressorties trois caractéristiques principales du système urbain : « la macrocéphalie, le faible développement des villes de deuxième niveau et la pléthore de petites villes » (Hayder, 1979).

³ Ce sont ceux du Groupe Huit : les villes en Tunisie 1971, ; D.P. Dwyer : the city in the hind World et Signoles (1978). Toutes ces applications sont citées par (Hayder, 1972) qui, à son tour, a essayé une application statistique de la loi rang-taille pour le cas tunisien.

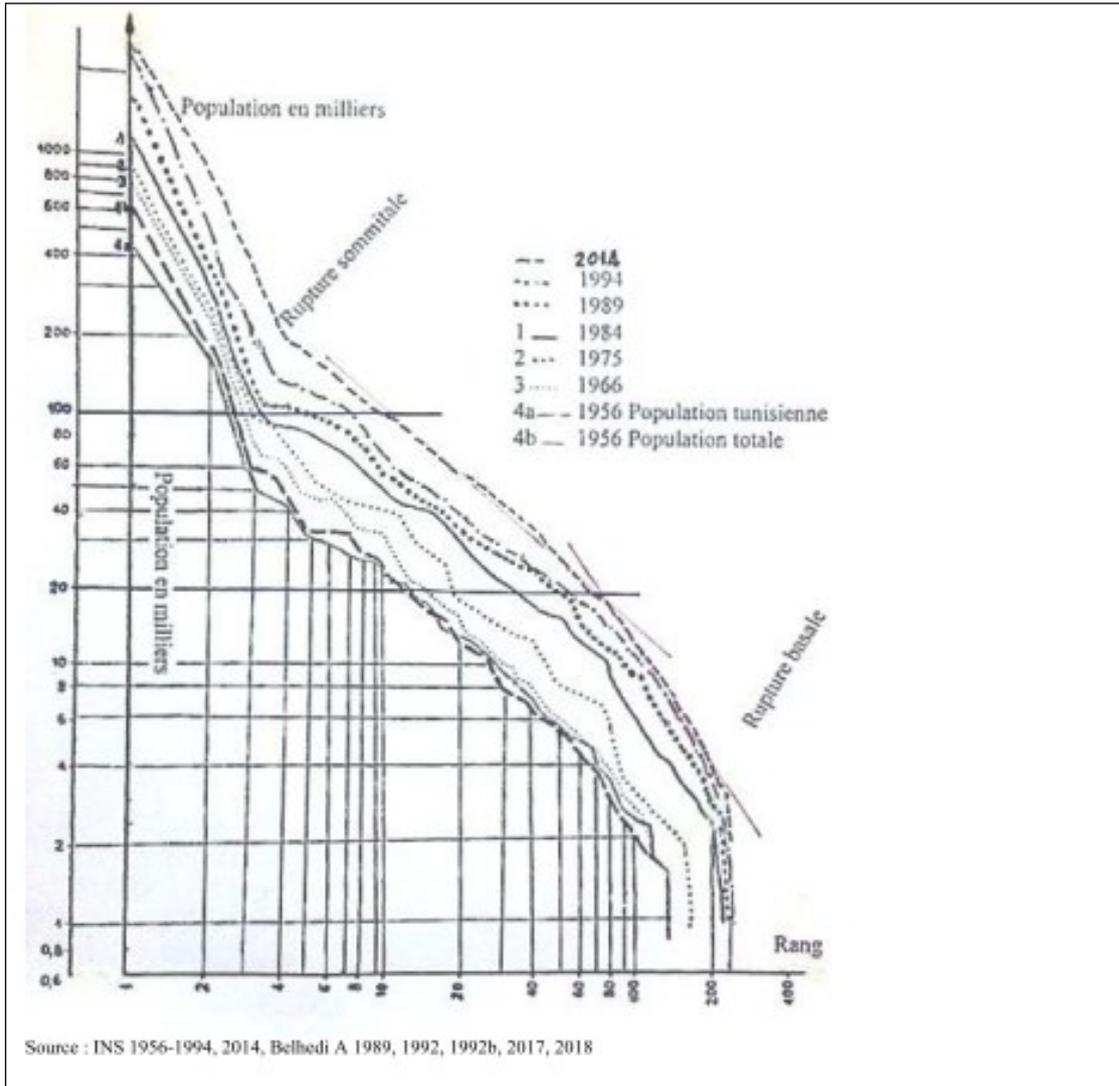


Figure 1.2: Evolution de la distribution hiérarchique du système urbain tunisien 1956-2014

Source : Belhedi, 2019.

Plus récemment, certains auteurs appliquant la loi rang-taille ont insisté sur le caractère primatial du système urbain. Cette primatialité est « cet écart important entre la (les) première (s) ville (s) et le reste » (Belhedi, 1993). En effet, la population de la deuxième ville du pays, Sfax, est 4.4 fois moins importante que celle de Tunis et non pas deux fois moins importante ; tandis que la population de la troisième ville du pays, Sousse, est presque 5 fois moins importante (4.9) que celle de Tunis et non pas 3 fois moins importante. La courbe rendant compte de la hiérarchie urbaine tunisienne serait ainsi proche du graphique de droite de la figure 1.1 (*cf. supra*).

Un système urbain primatial

Le système urbain tunisien ne répond pas à la norme de la loi de Zipf. Autrement dit, la distribution n'est pas équilibrée et conforme à la loi rang taille. « Ce système urbain est mal hiérarchisé et se caractérise depuis la période coloniale et même précoloniale par la primatie de Tunis qui ne cesse de s'accroître malgré le recul de son poids démo-fonctionnel dans le système urbain au profit des villes littorales comme Sousse et Sfax et qui s'accompagne d'une moindre importance des villes moyennes et de la multiplication des petites villes » (Belhedi, 1993, 2004). Ce déséquilibre est plus manifeste dans l'étude du réseau urbain. Ce dernier est défini comme « l'ensemble de villes reliées entre elles d'une manière durable et structurante par des interactions et des flux d'échanges matériels et immatériels » (Choay et Merlin, 1996). Pour le cas de la Tunisie, il s'agit d'une grande agglomération capitale qui domine le reste des villes petites et moyennes. Amor Belhedi (1992, 2004) souligne le grand hiatus entre la capitale et d'une part la seconde ville, d'autre part le reste des villes. Cette primatie peut s'expliquer par la centralisation du système politique et administratif tunisien. La capitale accapare l'essentiel du pouvoir de décision, mais aussi une large part de la population et la plupart des activités économiques.

Pour mettre en évidence cette primatie caractérisant le système urbain tunisien, nous avons recours à des indices dont le plus courant est l'indice de Jefferson « I_j » qui rend compte du rapport entre la première et la deuxième ville du même ensemble urbain. La primatie peut être également illustrée par l'indice de Stewart qui prend en compte les quatre premières villes dans la hiérarchie urbaine. Cet indice est calculé comme suit : $I_s = P_1 / (P_2 + P_3 + P_4)$ où P_1 représente la population de la première ville, P_2 la population de la deuxième ville, *etc.* Il représente le rapport de la capitale aux trois villes qui la suivent dans la hiérarchie urbaine. D'après Belhedi (2004), « Cet indice n'a cessé de s'élever depuis 1956, passant de 2.1 à 2.54 en 1994 ». D'après nos calculs⁴, cet indice passe de 1.96 en 2004 à 2.1 en 2014. Cette dernière valeur de l'indice de Stewart veut dire que la population des trois villes représente la moitié de celle de l'agglomération tunisoise. Malgré cette diminution, le constat de Belhedi (2004) est toujours d'actualité puisque « les trois villes n'ont pas pu atteindre une taille qui leur permet d'atténuer les écarts qui leur sépare de la capitale ».

⁴ En 2004, $I_s = 2\,072\,375 / (485\,259 + 395\,088 + 172\,160) = 1.96$ et en 2014, $I_s = 2\,429\,800 / (515\,725 + 414\,400 + 194\,486) = 2.1$.

Dans le même contexte de la primatie, Amor Belhedi (1992)⁵ a développé un autre indicateur qui exprime le poids de la population urbaine de la première ville par rapport à la population urbaine totale ($p_1 = P_1 / \sum P$) où P_1 représente la population de la ville primatale et P représente la population urbaine totale. En 2014, l'agglomération tunisoise compte 2 429 800 habitants contre une population urbaine totale de 7 437 037 habitants dans toute la Tunisie. Ainsi, ce rapport est égal à peu près à 0.32 soit 32.67% de la population urbaine réside à Tunis. Après l'indépendance, la primatie de la capitale Tunis a été soutenue alors que le système des villes secondaires est loin de présenter des centres d'équilibre. Jusqu'à aujourd'hui, le système urbain tunisien demeure encore fortement déséquilibré, avec un écart remarquable entre les villes intermédiaires et le poids dominant de la capitale. En effet, la primatie de la capitale a été consolidée dès l'indépendance et la naissance d'un État centralisateur. Ainsi, « l'indépendance du pays a été suivie par une période caractérisée par une forte attraction tunisoise suite à la construction du nouvel Etat, à la mise en place de l'administration et à la sortie des colons, période qui s'est trouvée confortée par l'expérience de collectivisation (1962-1969) qui a fait de l'Etat, et de là Tunis, le principal acteur et lieu de polarisation et de commandement » (Belhedi, 2004).

L'indice de Jefferson (1939) reste le plus simple et le plus utilisé, il est aussi le plus adapté pour notre cas d'étude car il dévoile la situation de la deuxième ville du système urbain, que représente Sfax dans le contexte tunisien. Cet indice représente le rapport entre la population de la plus grande ville P_1 (dans notre cas c'est l'agglomération tunisoise⁶) et la population de la seconde ville P_2 . Ce rapport doit être égal à 2 dans le cas d'une distribution régulière simplifiée de Zipf. En 1956, on semble en être assez proche, puisque cet indice était égal à 2,6. Or, la période allant de 1956 à 2014 est caractérisée par une augmentation remarquable de l'indice de Jefferson ($j = P_1/P_2$), dont la valeur est passée de 2.6 à 4.2, soit une augmentation de plus de 60% de cet indice (figure 1.3).

⁵ Pour plus de détails, voir l'article d'Amor Belhedi publié en 2004 : « Le système urbain tunisien. Analyse hiérarchique démo-fonctionnelle sur la base de la loi Rang-taille », *Cybergeogeo*, Espace, Société, Territoire. Disponible sur <http://journals.openedition.org/cybergeogeo/3877> (Consulté en 2014).

⁶ On parle d'une grande agglomération urbaine lorsqu'elle comprend plusieurs villes ou plusieurs grandes villes et leurs banlieues, telle que l'agglomération tunisoise avec plus de 2 000 000 d'habitants.

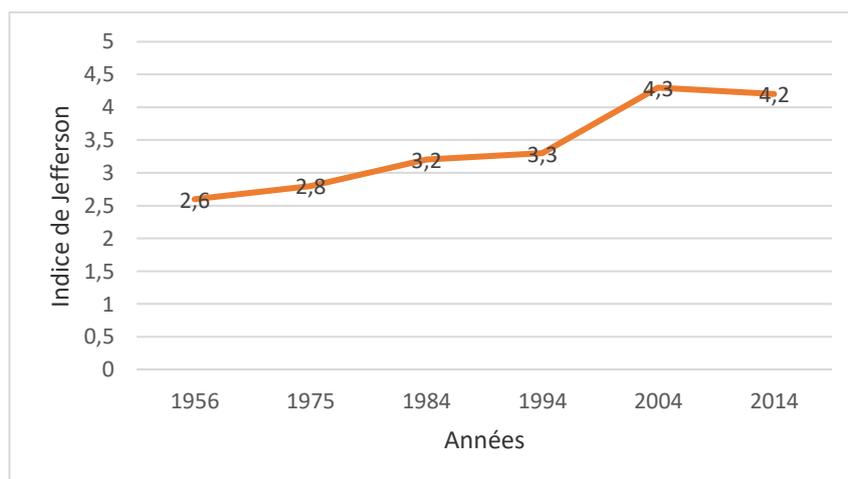


Figure 1.3: Evolution de l'indice de Jefferson

Source : RGPH, 2004, 2014, Kedjar et Oukaci , 2014.

Les résultats révèlent l'évolution d'un sommet de la hiérarchie urbaine relativement conforme à la loi de Zipf, soit un déséquilibre relativement important depuis 2004 entre la première et la deuxième agglomération du pays, puisque l'indice de Jefferson est plus de deux fois supérieur à ce qu'il devrait être. Ainsi, en 1984, la population tunisoise représentait un peu plus du triple de la population sfaxienne : on comptait 334 702 habitants à Sfax contre 1 282 510 à Tunis. La plus forte croissance de l'indice de Jefferson correspond à la période intercensitaire 1994-2004. Durant cette décennie, sa valeur passe de 3.4 à 4.4 soit une augmentation de près de 30%. Depuis 2004, l'écart entre la première et la deuxième agglomération du système urbain tunisien semble se maintenir, la valeur de l'indice de Jefferson demeure supérieure à 4. Ces résultats révèlent l'accroissement du poids de la première ville par rapport à la seconde ville dans le système urbain tunisien. Cette valeur très élevée de l'indice de Jefferson rend compte de la primatie du système urbain tunisien où la capitale concentre toujours plus de population et de fonctions de commandement économique et bien entendu politique.

Si on compare la situation du système urbain tunisien avec celle d'autres pays maghrébins comme l'Algérie, on remarque des différences. Dans le cas de l'Algérie, la valeur de l'indice de Jefferson n'a jamais dépassé 3. Ainsi, la primatie est moins accentuée. A titre d'exemple, en 2008 « la population de la ville d'Alger était de 2,36 millions d'habitants alors que celle d'Oran, deuxième ville dans le système urbain algérien, ne représentait que 0,8 million, elle est ainsi trois fois plus peuplée que la deuxième ville du système urbain » (Kedjar et Oukaci, 2014).

La primatie de la capitale Tunis à l'échelle nationale est doublée par d'autres déséquilibres à l'échelle des régions et des gouvernorats. Les grandes villes polarisent les territoires de leurs gouvernorats, voire même de leurs régions. L'exemple de la ville de Sfax et son territoire illustre bien ce schéma.

2. L'armature urbaine du gouvernorat de Sfax

La ville de Sfax, deuxième ville dans le système urbain tunisien dominé par l'agglomération tunisoise, constitue à son tour une ville primatale par rapport aux centres urbains qui la suivent dans son gouvernorat, c'est en fait l'une des spécificités de l'armature urbaine sfaxienne. Suite à l'indépendance, la ville a acquis très rapidement un rôle de commandement de premier plan, elle « s'engraisse aux dépens de son arrière-pays, [...] et restera la ville tertiaire par excellence parasitant son « Hinterland » et étouffant toute possibilité de naissance urbaine » (Attia, 1972). Selon Ben Hmed (2007), « la primatialité de Sfax à l'échelle régionale peut être aussi vérifiée en partant de critères économiques et fonctionnels », mais aussi du critère urbain car la ville concentre en 2014 86.5% de la population urbaine du gouvernorat. Les neuf petites villes restantes, n'abritent qu'environ 80 000 habitants, les plus peuplées sont Mahrès (15 878 habitants), Kerkenah (15 501 habitants), Skhira (11 912 habitants) et Agareb (11 512 habitants).

2.1. Spécificités de Sfax

L'agglomération sfaxienne, avec une superficie de 220 km² (soit 3% de la superficie du gouvernorat) et 515 725 habitants, constitue aujourd'hui encore une ville particulière. La densité est de l'ordre de 2 344 habitants/km² contre 53 habitants/km² pour le reste du gouvernorat et 135 habitants/km² pour la moyenne du gouvernorat. On parle ainsi d'une ville densément peuplée et d'un arrière-pays pratiquement vide. La particularité de la ville se voit aussi dans sa structure et son mode d'organisation. Habib Dlala (1995) l'a présentée à travers ses principales composantes morpho-fonctionnelles :

- Le centre-ville avec la médina, l'ancien centre européen et le port de commerce.
- Les quartiers péricentraux jusqu'à 4 kilomètres du centre, avec un habitat de type r'bat et des immeubles le long des radiales.
- La zone périurbaine entre 6 et 8 kilomètres de merkez et saket de banlieue et d'aires iner-radiales de jnène en cours de morcellement et d'urbanisation.

- Les zones de vergers traditionnellement réservées à l'arboriculture fruitière en sec.

D'autres études se sont intéressées à l'évolution morphologique de la ville de Sfax, citons à titre d'exemples celles de Poncet en 1973 ; de Ben Hmida en 1995 ; de Megdiche en 2005 et aussi de Bennasr en 2010. Sur le plan administratif (figure 1.4), le Grand Sfax correspond aux territoires de six délégations : Sfax ville (101 176 habitants), Sfax Ouest (110 125 habitants), Sfax Sud (119 139 habitants), Sakiet Eddaier (113 776 habitants), Sakiet Ezzit (87 512 habitants) et Thyna (62 997 habitants). Quant au territoire communal c'est celui des communes de Sfax et des communes périphériques de Sakiet Eddaier, Sakiet Ezzit, El Aïn, Gremda, Chihia et Thyna (figure 1.4).

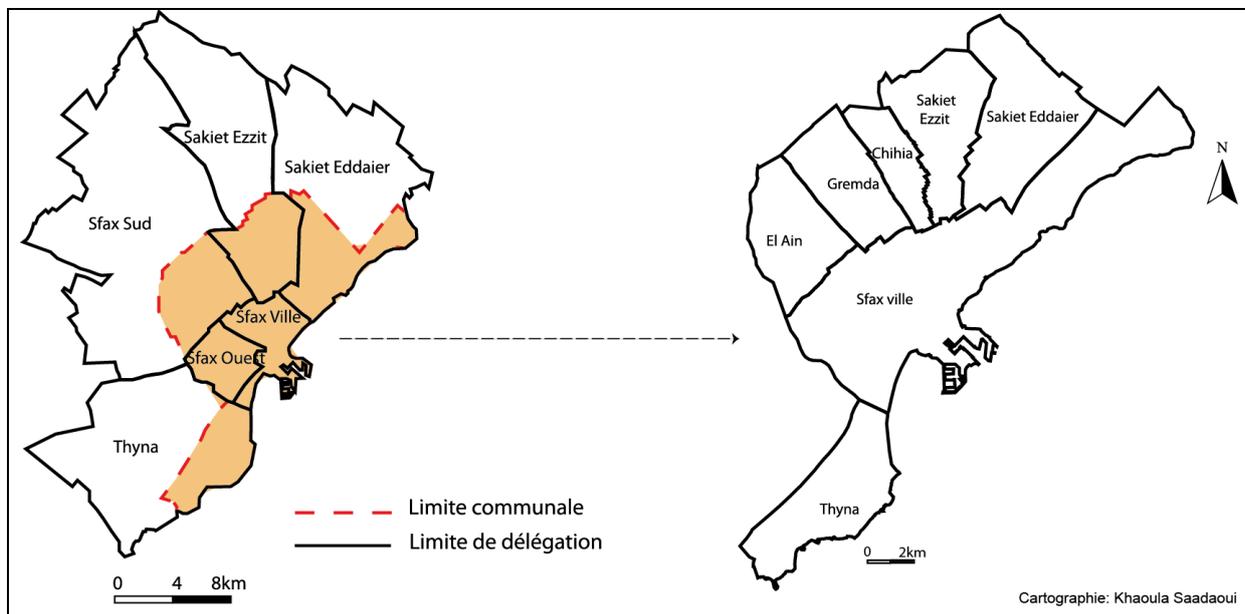


Figure 1.4: Découpage communal du Grand Sfax

Source : *Stratégie de développement du Grand Sfax, 2016.*

La commune de Sfax, chef-lieu du gouvernorat créé en 1884, est la plus ancienne, tandis que la commune de Thyna, créée en 1993 est la plus récente. En 1956, date de création du gouvernorat de Sfax, l'agglomération sfaxienne « limitée à cette époque au noyau central et aux R'bats (faubourgs) péri-centraux, était une agglomération mono communale ; sa municipalité créée en 1884 ne comptait que 35 000 habitants en 1931 et 65 635 habitants en 1956 » (Bennasr, 2010). Entre 1956 et 2014, la population de l'agglomération a été multipliée par sept ; on parle aujourd'hui d'une agglomération urbaine qui compte 515 725 habitants.

Le Grand Sfax abrite à lui seul 54% de la population du gouvernorat, qui dénombre 955 421 habitants en 2014. En d'autres termes, un peu plus de la moitié de la population du gouvernorat réside dans la ville chef-lieu⁷. Cette part a augmenté progressivement depuis 1984. Quant aux autres communes de l'arrière-pays sfaxien, elles ne représentaient que 6% en 1984 et reste relativement constante depuis 1994 avec 8% de la population totale du gouvernorat. En effet, sur les 100 000 habitants ajoutés à la population du gouvernorat durant la dernière décennie intercensitaire 2004-2014, le Grand Sfax a accaparé à lui seul 40 000 habitants, soit 40% du total ajouté. Entre 1984 et 1994 (tableau 1.3), le Grand Sfax a vu sa population augmenter de presque le 1/3 soit 29.7%, le moment où celle des autres communes marginales augmente de plus des 2/3 soit une évolution d'environ 70%. Cela semble se traduire par la création de nouvelles communes en dehors du Grand Sfax voire aux marges du gouvernorat, comme Agareb, Menzel Chaker et Skhira en 1985.

Tableau 1.3: Croissance de la population par milieux entre 1984 et 2014

Milieux	1984	1994	2004	2014	TAAM*			Taux d'évolution		
					84-94	94-04	04-14	84-94	94-04	04-14
Grand Sfax	304 742	395 277	475 649	515 725	2,64	1,87	0,81	29,7	20,3	8,4
Autres communes du gouvernorat	34 907	59 396	69 231	80 003	5,46	1,54	1,46	70,2	16,6	15,6
Milieu communal	339 649	454 673	544 880	595 728	2,96	1,83	0,90	33,9	19,8	9,3
Milieu non communal	238 343	278 192	310 376	359 693	1,56	1,10	1,49	16,7	11,6	15,9
Gouvernorat de Sfax	577 992	732 885	855 256	955 421	2,40	1,56	1,11	26,8	16,7	11,7
Tunisie	6966000	8785000	9910900	10982754	2,35	1,21	1,03	26,1	12,8	10,8

Source : *Stratégie Sfax (2030) ; Diagnostic stratégique de l'état du développement de la région, 2016.*

D'après le tableau 1.3, il ressort qu'en dépit d'un accroissement continu de la population communale totale et celle du Grand Sfax, les taux de croissance semblent diminuer particulièrement durant les deux décennies 1994-2004 et 2004-2014. Cette augmentation de la

⁷ À son tour, l'agglomération de Sousse abrite environ 61% de la population totale de son gouvernorat.

population communale est liée étroitement à la croissance de la population du Grand Sfax : sur environ 50 000 habitants ajoutés à l'ensemble de la population communale du gouvernorat, la part du Grand Sfax est de 80% avec 40 000 habitants durant la dernière décennie. Ce gain de population est plus remarquable dans les communes périphériques comme Sakiat Eddaier et Sakiat Ezzit qui attirent plus de populations que la commune de Sfax ville. En 2014, le Grand Sfax abrite 86.5% de la population communale du gouvernorat sachant que sa part était d'environ 90% en 1984. Cette perte s'explique par la création de plusieurs communes dans l'arrière-pays comme Bir Ali Ben Khalifa, El Hencha, Jebeniana, etc.

En examinant les taux d'accroissement annuel moyen (TAAM), on observe une croissance générale de la population de tous les milieux. Cependant les taux d'accroissement ont connu une régression d'une décennie à l'autre. Entre 1984 et 1994, le Grand Sfax affiche un TAAM qui n'atteint pas celui de la moitié des autres communes (figure 1.5). Entre 1994 et 2004, la situation est renversée au profit du Grand Sfax mais durant la dernière décennie le TAAM des autres communes devient presque le double de celui enregistré pour le Grand Sfax. La situation du milieu non communal est relativement plus avantageuse par rapport à tous les milieux et surtout par rapport au Grand Sfax puisqu'entre 2004 et 2014, il atteint un TAAM de 15.9% contre 8.4% pour le milieu communal.

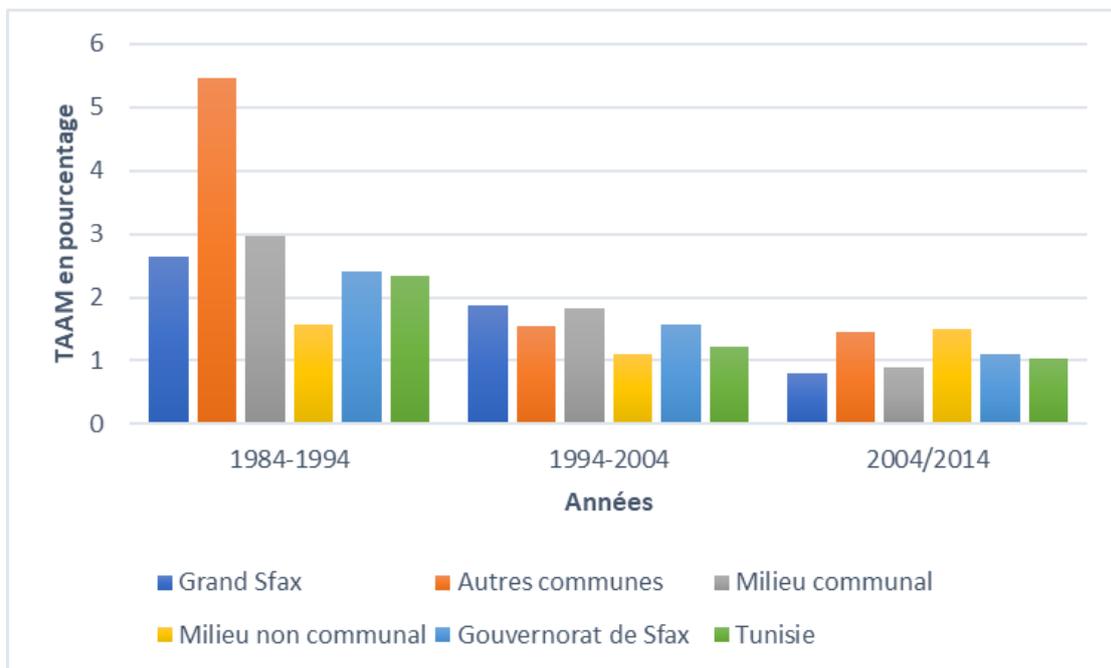


Figure 1.5: Evolution du taux d'accroissement annuel moyen (TAAM) par milieu dans le gouvernorat de Sfax entre 1984 et 2014

Le Grand Sfax, avec un peu plus d'un demi-million d'habitants, se caractérise par un taux de croissance inférieur à celui de la Tunisie et à celui de son gouvernorat. Sa dynamique démographique est faible depuis des décennies. Cette relative faiblesse le caractérise par rapport aux autres villes littorales qui sont plus dynamiques, notamment Sousse. Ridha Lamine (2008) arrive à conclure que malgré un certain pouvoir d'attraction sur les populations des gouvernorats voisins - Kairouan et Sidi Bouzid -, Sfax n'a pas eu un pouvoir d'attraction comparable à celui d'autres villes du littoral oriental (Tunis, Sousse, Nabeul-Hammamet). Il explique aussi la situation de faiblesse démographique et économique de la deuxième ville par l'essoufflement des initiatives privées locales et l'intérêt croissant des promoteurs sfaxiens pour des zones plus dynamiques du littoral oriental (Tunis, Nabeul, Hammamet, *etc.*).

Il ressort de ce qui précède que l'urbanisation du gouvernorat de Sfax se manifeste plus dans sa ville chef-lieu que dans les petites communes de l'arrière-pays. Le Grand Sfax, malgré sa faible dynamique démographique, joue le rôle de commandement de la structure de l'armature urbaine du gouvernorat et se détache des petites villes et des centres urbains qui lui succèdent.

2.2. Sfax et les autres villes du gouvernorat

La structure de l'armature urbaine du gouvernorat est repliée sur la métropole sfaxienne. Le caractère primatial de la seconde ville tunisienne s'affirme avec une population urbaine de l'ordre de 515 725 habitants. Depuis l'indépendance, la ville se distingue par le commandement territorial du gouvernorat malgré la faible croissance de sa population urbaine contrairement au Sahel, dont « l'armature urbaine régionale se caractérise par des villes plutôt concurrentes » (Hayder, 1972).

Le réseau urbain de Sfax est totalement dominé par Sfax et ses bourgs (ce qu'on appelle aujourd'hui le Grand-Sfax) qui concentre la majorité de la population, des emplois urbains et la quasi-totalité des équipements. L'armature urbaine du gouvernorat de Sfax se caractérise par l'absence totale de villes moyennes contrairement à la capitale Tunis et à Sousse. La ville de Sfax n'est entourée que de petites villes (figure 1.6) : à titre d'exemple, la population de Mahrès, deuxième ville dans la hiérarchie urbaine sfaxienne, est de l'ordre de 15 878 habitants. Dans ce cas, l'indice de Jefferson, qui rend compte du rapport de population entre la première et la deuxième ville, est estimé à 32 alors qu'il est de l'ordre de 4,2 pour le système urbain tunisien et, qu'en théorie, il devrait être égal à 2. Il faut noter que dans le cas

de la hiérarchie urbaine de Sousse, la situation est moins intense puisque la valeur de l'indice de Jefferson est de l'ordre de 12 puisque la population de Kalaa Kebira, deuxième ville après l'agglomération de Sousse ne compte que 53 323 habitants.

L'arrière-pays sfaxien se caractérise par la présence d'autres petites villes dont le nombre d'habitants varie entre 2 278 habitants à Menzel Chaker, 4 905 habitants à Bir Ali Ben Khalifa, 7 190 habitants à Jebeniana, 11 912 habitants à Skhira, *etc.* Cette situation semble résulter d'un retard dans l'équipement de ces petites villes ainsi que de leur éloignement de l'axe littoral. Il faut noter que les efforts de désenclavement ont commencé avec la création de certaines zones industrielles aux alentours de l'agglomération sfaxienne (à Agareb à l'ouest, Jebeniana, El Hencha et récemment à El Amra plutôt au Nord⁸). Cependant d'autres centres urbains comme Bir Ali Ben Khalifa, Ghraiba et Menzel Chaker restent encore mal intégrés dans le « fait urbain » du gouvernorat. La primatie de la ville de Sfax découle de la faiblesse voire de l'absence du niveau urbain intermédiaire ce qui donne plus d'importance au niveau supérieur. En effet, autour de l'agglomération sfaxienne, le semi-urbain correspond à de petits centres qui assurent seulement l'encadrement du niveau local et qui fournissent l'essentiel des équipements et des services pour leurs habitants. Cependant, le recours à la ville chef-lieu se fait notamment en cas de besoin de services rares (administratifs, sanitaires, éducatifs, *etc.*).

⁸ La répartition des zones industrielles dans le gouvernorat de Sfax montre que la délégation d'El Amra ne dispose pas d'une zone industrielle à la différence de Jebeniana ou d'El Hencha. D'après le commissariat général au développement régional, la délégation d'El Amra compte 26 entreprises, un nombre qui dépasse par exemple celui de Jebeniana (22) ou encore celui de Skhira (3).

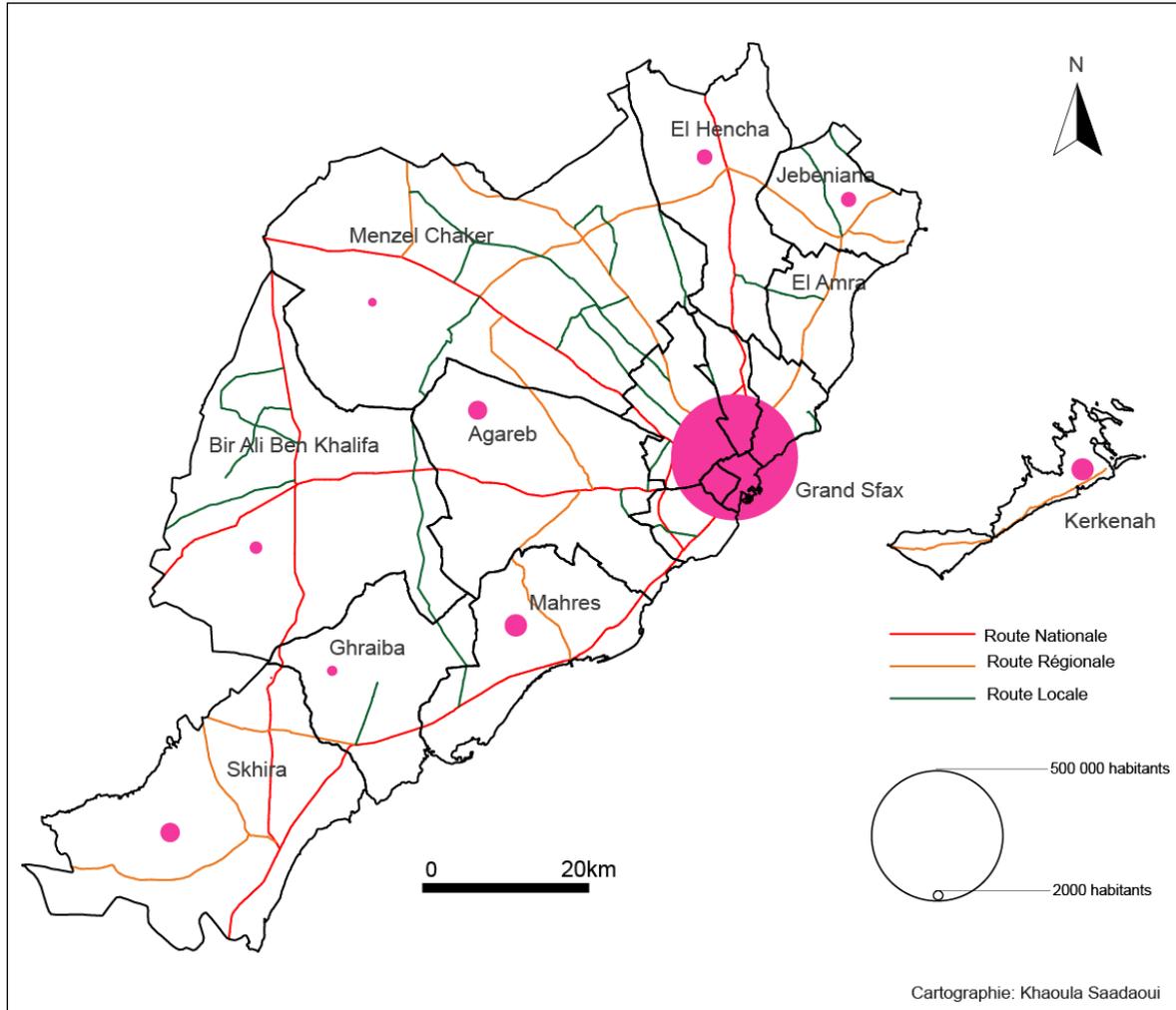


Figure 1.6: Hiérarchie urbaine de la région de Sfax

Source : RGPH, 2014.

De plus, la ville accapare la plupart des activités industrielles et des services, accentuant la dépendance des petites villes de l'arrière-pays, mal équipées et qui se trouvent incapables d'être des centres de commandement à côté de l'agglomération. Ali Bennisar (2006) parle « d'un isolement urbain de la ville de Sfax qui souffre de la faiblesse des petites villes de son arrière-pays, ce qui contribue à bloquer le développement urbain multipolaire ». La ville de Sfax, appartenant à la région du Centre-Est, rayonne plus vers le Sud à cause de la concurrence de la troisième ville du pays qu'est Sousse et d'autres villes comme Monastir, toutes situées au Nord.

Le Grand Sfax représente ainsi le principal foyer d'immigration pour les régions du Centre-Ouest et du Sud du pays. Il attire à lui-seul 86 % de l'excédent migratoire du gouvernorat. Cette dynamique migratoire confirme enfin, le poids économique et universitaire important du

gouvernorat voire de sa ville chef-lieu dont le rayonnement dépasse les limites administratives du gouvernorat.

L'armature urbaine du gouvernorat de Sfax montre une hiérarchisation de niveaux allant de la métropole régionale jusqu'au niveau des centres élémentaires. Une combinaison des données issues de l'Atlas du gouvernorat de Sfax publié en 2013, du schéma directeur de la région économique du Centre-Est publié en 2011 et de la stratégie de développement et de promotion des villes petites et moyennes élaborée en 2012 montre quatre niveaux :

- Le Grand Sfax jouant le rôle de métropole régionale soulageant « la région capitale » et constituant le centre de gravité de l'armature urbaine du gouvernorat.
- Les centres sous-régionaux de niveau 1, les villes chefs-lieux des délégations de Jebeniana, El Hench, Mahrès, Agareb et Skhira qui assurent un rôle décisif et efficace dans la stratégie de desserrement et de déconcentration, en partageant avec les métropoles des fonctions économiques structurantes (zones industrielles, zones touristiques, *etc.*).
- Les centres sous-régionaux de niveau 2, les villes chef-lieu de délégations d'El Amra, Bir Ali Ben Khalifa, Menzel Chaker, Ghraiba et Kerkennah qui servent de relais entre les exploitations agricoles d'un côté et les centres urbains de consommation et les plateformes industrielles de transformation de l'autre.
- Les centres locaux et élémentaires à rayonnement local qui sont disséminés à travers le territoire du gouvernorat.

L'armature urbaine du gouvernorat de Sfax montre que le gouvernorat est marqué par de nombreux déséquilibres entre territoires : une omniprésence de la ville chef-lieu face à un enclavement des petites villes de l'arrière-pays, qui demeurent sous-équipées voire dépourvues de projets de développement. Ces déséquilibres résultent d'un ensemble de facteurs parmi lesquels figurent les dynamiques de redécoupages administratifs du gouvernorat, qui ont contribué à accentuer ce qui est mis en évidence par le niveau urbain.

3. Dynamiques de redécoupage du gouvernorat

Pour mieux comprendre l'organisation actuelle du découpage administratif, il semble important de rappeler les grandes étapes de l'évolution de l'organisation et du contrôle du territoire du pays, qui ont varié selon les périodes. Depuis l'époque précoloniale, le territoire

du pays était occupé par plusieurs tribus⁹. On parle alors d'un découpage à base tribale, où chaque portion de l'espace est désignée par le nom de la tribu qui l'occupe, dont les plus célèbres sont les Frechich, les Mejer, les Jlass, les Hmamma, les Ouerghemma et les Methalith. Chaque tribu est formée de Caïdats, dont le nombre varie selon l'importance et l'étalement de cette tribu. Ainsi, « les grandes tribus étaient donc fragmentées en plusieurs Caïdats : à titre d'exemple la tribu Hmamma s'étendait sur six Caïdats. Par contre celles des Jlass et des Mejer, moins peuplées, occupaient chacune deux Caïdats, alors que les Frechich occupaient quatre Caïdats » (Achouri, 2012).

Le gouvernorat de Sfax, dans ses limites actuelles, était occupé par des tribus, dont la plus importante était celle des Methalith¹⁰ qui « se divise en six branches : les Ouled Zid et les Ouled Nacer qui vivent de part et d'autre de Melloulèche, les Mrahs et les Betatha qu'on retrouve autour d'El Hencha, les Ouled Nadjem autour de Sfax et enfin les Mraia dans la région de Jebeniana » (Jedidi, 1975). On trouvait également les Mhedhba et les Naffet à Skhira et dans ses environs. Pour les territoires des gouvernorats voisins, les Beni Zid se sont installés dans la région de Gabès, les Jlass se sont installés dans la région de Kairouan alors que les Hmamma occupaient surtout l'actuel gouvernorat de Sidi Bouzid.

Sous l'autorité coloniale, le nombre de Caïdats¹¹ a été réduit à 36. Le Caïd, le Khlifa et le Cheikh étaient soumis à la surveillance du contrôle civil. Ainsi, « l'appareil administratif du pays était affaibli par le protectorat qui a pour but de contrôler tout le territoire et d'étendre son autorité grâce aux contrôleurs civils » (Belhedi, 1989).

⁹ On désigne par tribu un groupement de population qui partage les mêmes idées, le même héritage historique et le même espace. La tribu implique la forme traditionnelle du pouvoir, qui obéissait aux données naturelles et historiques d'une telle région.

¹⁰ Les Methalith sont les descendants des nomades Arabes Béni Soulaym qui ont envahi la Tunisie au début du 11ème siècle. C'est une tribu qui a occupé la région de Jebeniana à cette époque. On désigne par tribu un groupement de population qui partage les mêmes idées, le même héritage historique et le même espace

¹¹ Le territoire du pays était divisé en 70 Caïdats, chacune correspond à un territoire tribal, et dirigée par le Caïd qui est le représentant du Bey dans le territoire du royaume, dont la fonction essentielle est fiscale ; il est responsable de la collecte de l'impôt. Il a aussi d'autres fonctions administratives et politiques.

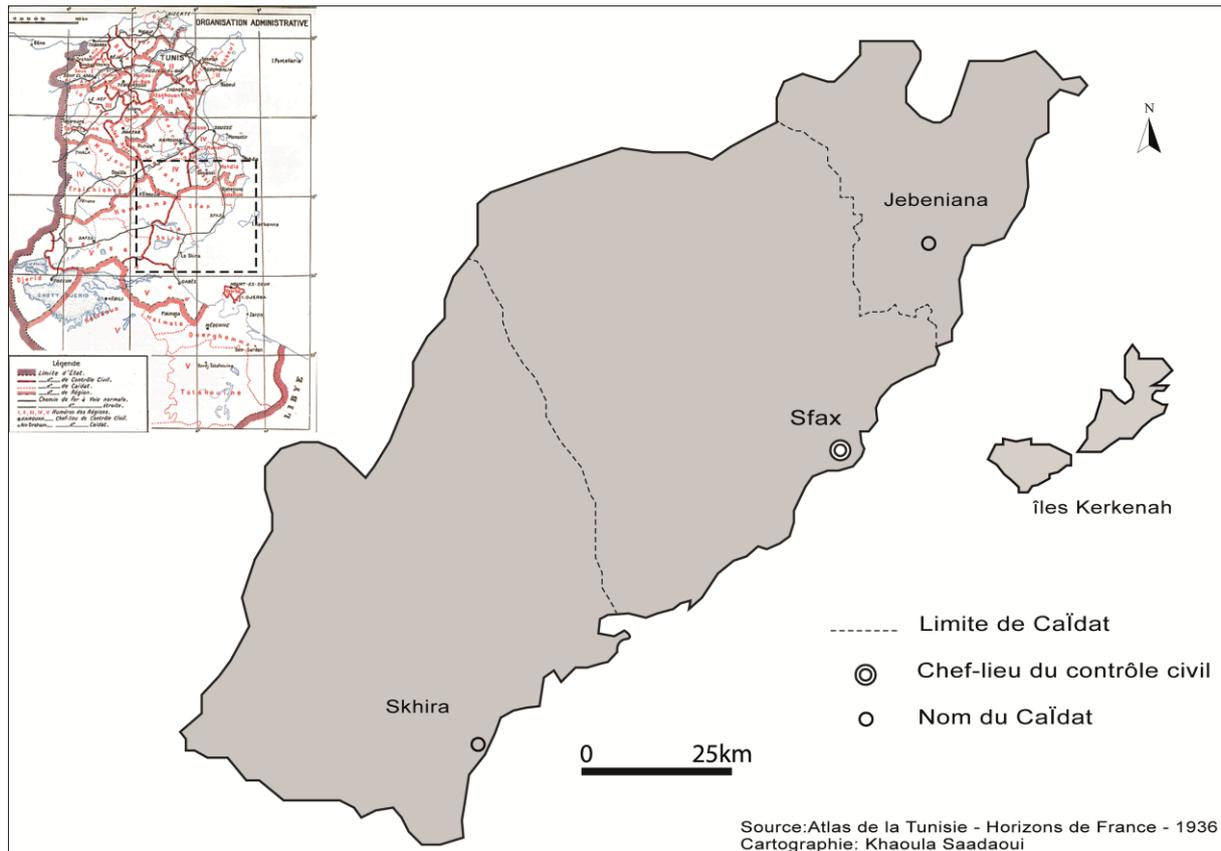


Figure 1.7: Le territoire du contrôle civil de Sfax avant 1956

Source : <http://www.sfax1881-1956.com/Cartes/Tunadm.htm> (Atlas de la Tunisie - Horizons de France - 1936).

Le contrôle civil de Sfax était formé par les Caïdats de Sfax, Jebeniana et Skhira (figure 1.7). D'après Pierre Signoles (1985), les contrôles civils de Sfax et de Sousse sont créés en 1885, celui de Kairouan est créé en 1886, ceux de Gafsa et Gabès ne furent créés qu'en 1922, alors que celui de Mahdia n'a été créé que tardivement en 1948. Au total, vingt territoires de contrôle civil constituent le territoire national. À la suite de l'indépendance du pays en 1956, un nouveau découpage administratif à base de gouvernorats, délégations et secteurs vient remplacer l'ancienne hiérarchie administrative avec ses trois niveaux les contrôles civils, les caïdats et les macheikhats.

3.1. Le découpage administratif du gouvernorat

À la veille de l'indépendance, l'Etat a décidé de rompre avec l'assise tribale et d'affiner le découpage colonial en adoptant une subdivision administrative du territoire. Ainsi, les contrôles civils sont devenus des gouvernorats, alors que les caïdats et les macheikhats ont été remplacés respectivement par les délégations et les secteurs. D'après Pierre Signoles (1978),

« la structure administrative dichotomique de la période coloniale est remplacée par un système hiérarchisé, centralisé qui fait du gouvernorat, divisé en délégations et macheikhats, l'élément essentiel de la nouvelle organisation spatiale ».

En 1956, les 20 contrôles civils du pays ont donné naissance à 14 gouvernorats¹². Dix ans plus tard, le nombre a été réduit à 13 après la suppression du gouvernorat de Tozeur en 1956. En 1974, le nombre a augmenté jusqu'à 18 gouvernorats¹³, puis 23 en 1984 et enfin 24 depuis l'année 2000, à la suite de la création du gouvernorat de Manouba, dans le Grand Tunis.

Le gouvernorat de Sfax, dont la ville chef-lieu porte le même nom, a été parmi les 14 premiers gouvernorats constitutifs du territoire administratif de la Tunisie à l'indépendance. Dès lors, son organisation et sa structure ont connu plusieurs changements. En effet, les nombres des délégations et des secteurs du gouvernorat de Sfax ont évolué à plusieurs reprises, à la suite des actions de redécoupage du territoire depuis l'indépendance.

¹² D'après le JORT, il s'agit de 14 gouvernorats régionaux à savoir Tunis et sa Banlieue, Bizerte, Beja, Souk El Arba (actuellement Jendouba), El Kef, Sbeitla (Kasserine actuellement), Gafsa, Tozeur, Gabès, Medenine, Sfax, Kairouan, Sousse et Nabeul.

¹³ 1974 : La création des gouvernorats de Zaghouan, Mahdia et Monastir dans la partie plutôt Nord-Est et Centre-Est littoral ; de Sidi Bouzid au Centre-Ouest et de Siliana dans la partie Nord-Ouest du territoire.

1983 : La création des gouvernorats de Tozeur, Kebili, Tataouine dans la partie Sud de la Tunisie ; d'Ariana et de Ben Arous dans le Grand Tunis.

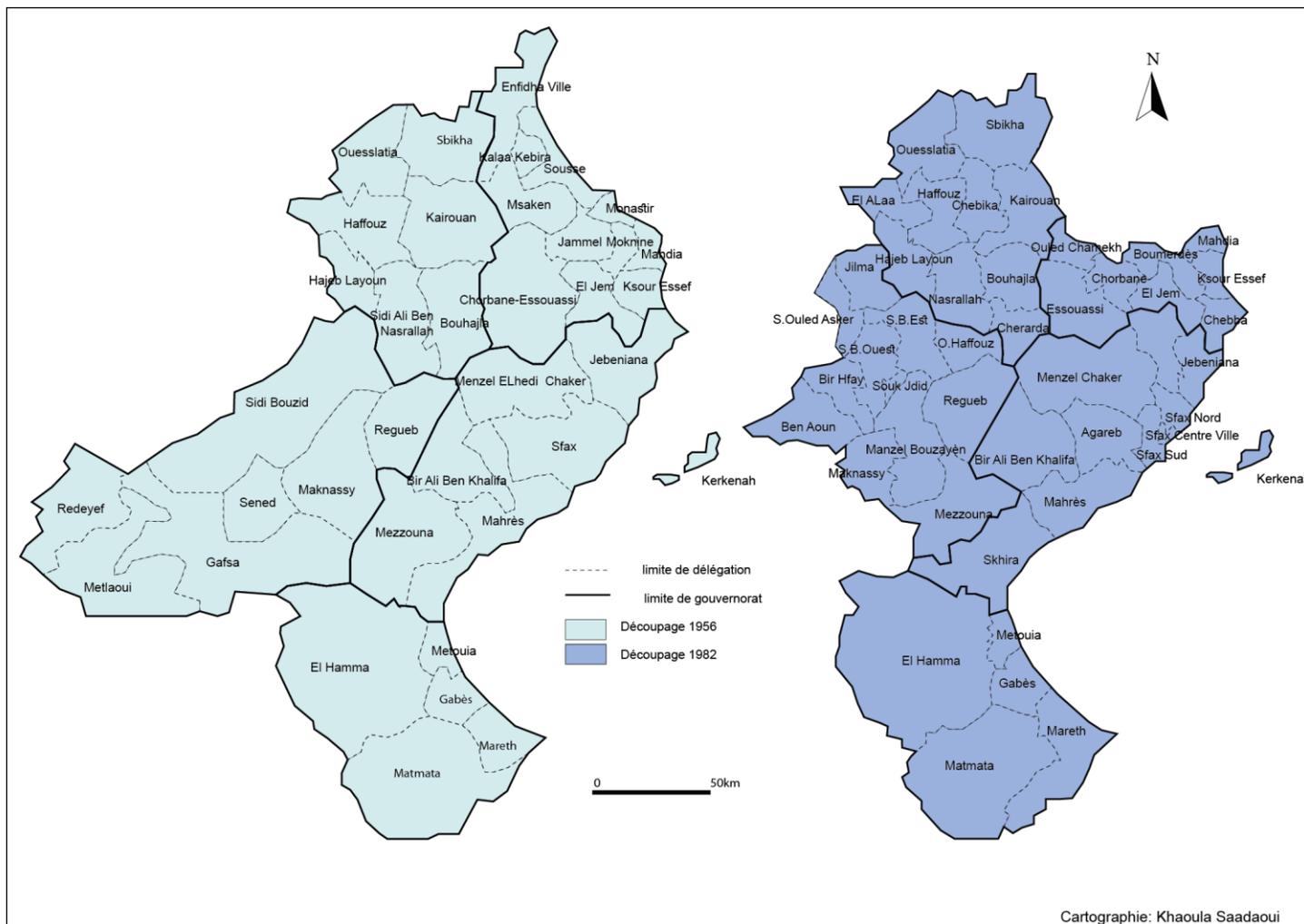


Figure 1.8: Evolution du découpage administratif du gouvernorat de Sfax et des gouvernorats voisins entre 1956 et 1982

Source : Signoles, 1985 ; Journal Officiel de la République Tunisienne.

À l'instar de plusieurs gouvernorats, celui de Sfax a subi d'importants changements dans ses limites administratives internes et externes. En 1956, le gouvernorat était composé de sept délégations¹⁴ à savoir Sfax, Jebeniana, Menzel El-Hedi-Chaker, Kerkenah, Mahrès, Mezzouna et Bir Ali Ben Khalifa (figure 1.8). Ces délégations étaient divisées à leur tour en 65 macheikhats. Les délégations qui comptaient un grand nombre de secteurs étaient celles de Jebeniana (18 secteurs) et Sfax (16 secteurs).

Pour les gouvernorats voisins, seuls Kairouan et Gabès existaient au moment de l'indépendance. A cette époque, Sfax était limité par le gouvernorat de Sousse au Nord et par le gouvernorat de Gafsa à l'Ouest. Les limites externes du gouvernorat ont changé en 1974 avec la création des gouvernorats¹⁵ de Mahdia et de Sidi Bouzid.

Le gouvernorat de Sfax était en contact, dans sa partie septentrionale, avec les délégations de Chorbane-Essouassi (les délégations actuelles de Chorbane, Essouassi et Hebira), El Jem et Mahdia appartenant toutes à l'époque au gouvernorat de Sousse. Du côté Ouest, le gouvernorat de Sfax jouxtait le gouvernorat de Kairouan, précisément par la délégation de Bouhajla qui sera ensuite divisée pour donner naissance à la délégation de Cherarda. Du côté du gouvernorat de Gafsa, le gouvernorat de Sfax avoisinait les délégations de Regueb, de Maknassy et de Gafsa. Du côté gouvernorat de Gabès, les délégations limitrophes sont Metouia et El Hamma (figure 1.8).

En 1982, la carte administrative (figure 1.8) a changé à la suite de plusieurs actions de redécoupage aboutissant à la création de nombreuses délégations (création par rattachement, promotion, scission) et donc au changement des limites des gouvernorats. De ce fait, à la suite de la création du gouvernorat de Mahdia, dont la ville chef-lieu porte le même nom, les limites Nord en contact avec le gouvernorat de Sfax ont changé avec la création des délégations d'Essouassi et de la Chebba. Du côté gouvernorat de Kairouan, la seule délégation limitrophe du gouvernorat de Sfax est devenue Cherarda à la suite de la division de la délégation de Bouhajla.

¹⁴ Le seul arrêté le plus proche de la date de 1956 et qui détermine le nombre de délégations et de macheikhats du gouvernorat de Sfax est celui du Secrétaire d'Etat à l'Intérieur du 2 janvier 1959.

¹⁵ Ainsi, les quatre gouvernorats limitrophes du gouvernorat de Sfax sont devenus Mahdia, Kairouan, Sidi Bouzid et Gabès.



Figure 1.9: Découpage administratif du gouvernorat de Sfax et des gouvernorats voisins en 2014

Source : RGPH, 2014.

La limite Ouest du gouvernorat de Sfax a évolué depuis 1974 avec la création du gouvernorat de Sidi Bouzid après scission du gouvernorat de Gafsa. Les délégations limitrophes du côté du gouvernorat de Sidi Bouzid sont devenues Regueb et Mezzouna¹⁶. Au Sud, le gouvernorat de Sfax est jusqu'à cette date limité par les délégations de Metouia et d'El Hamma du gouvernorat de Gabès.

À l'image de Sfax, la plupart des gouvernorats du pays ont changé de limites depuis l'indépendance. La carte du découpage administratif actuel (2014) (figure 1.9) montre encore la création de nouvelles délégations dans les gouvernorats limitrophes du gouvernorat de Sfax notamment avec la création de la délégation de Manzel Habib dans le gouvernorat de Gabès, des délégations de Sidi Alouane, de Hebira et de Melloulèche dans la partie Sud du gouvernorat de Mahdia. La création de ces délégations s'est accompagnée de celle de nouveaux secteurs, et surtout de nouvelles limites avec le gouvernorat de Sfax qui a ainsi subi plusieurs actions de redécoupages internes et externes.

3.2. Les traits marquants du découpage du gouvernorat

Le gouvernorat de Sfax a subi au cours des dernières décennies plusieurs changements au niveau de son découpage interne et externe qui ont façonné les limites actuelles d'un gouvernorat classé aujourd'hui deuxième plus grand gouvernorat du littoral en termes de superficie après celui de Medenine situé à l'Est et au Sud du pays. Le gouvernorat de Sfax occupe le deuxième rang avec celui de Sousse, par le nombre de délégations (16 délégations) et compte le plus grand nombre de secteurs (127) qui traduit les actions de redécoupage de ce gouvernorat.

Les changements internes concernent la création de nouvelles délégations, de nouvelles communes ou de nouveaux secteurs. Les changements externes vont aboutir à la modification des limites administratives du gouvernorat de Sfax par rapport aux gouvernorats voisins. Ainsi, ces changements ont eu lieu au niveau des délégations limitrophes. Le premier changement correspond au rattachement de la délégation de la Chebba¹⁷ au gouvernorat de

¹⁶ Cette délégation n'appartient plus au gouvernorat de Sfax, elle est rattachée au gouvernorat de Sidi Bouzid depuis cette date.

¹⁷ Depuis 1969, la Chebba est détachée de la délégation de Jebeniana et est promue au rang de délégation. Au début des années 70, elle a été rattachée au gouvernorat de Mahdia.

Mahdia au début des années 1970. Dans la même période, la délégation de Mezzouna est rattachée au gouvernorat de Sidi Bouzid. Ces deux actions ont eu lieu avant la scission du gouvernorat de Sousse qui a donné naissance aux gouvernorats de Mahdia et Monastir, et celle du gouvernorat de Gafsa qui a contribué à la création du gouvernorat de Sidi Bouzid. Actuellement, les deux délégations appartiennent respectivement aux gouvernorats de Mahdia et Sidi Bouzid.

A l'intérieur du gouvernorat lui-même, il y a eu création de nouvelles délégations, secteurs depuis l'indépendance à différentes dates comme indiqué dans le journal officiel de la Tunisie. Le gouvernorat de Sfax compte seulement sept délégations en 1966¹⁸ à savoir Sfax, Jebeniana, Menzel El-Hedi-Chaker, Kerkenah, Mahrès, Mezzouna et Bir Ali Ben Khalifa divisées à leur tour en 62 secteurs. Depuis cette date, le nombre de délégations a augmenté avec la création de six nouvelles délégations (Sfax Nord, Sfax Sud, El Hencha, la Chebba, Agareb, et Skhira), pour atteindre 13 unités. En 1975, le rattachement des délégations de la Chebba et de Mezzouna aux gouvernorats de Mahdia et Sidi Bouzid a réduit au nombre de 11 les délégations du gouvernorat de Sfax avec 85 secteurs. Le nombre de délégations reste constant jusqu'à 1984, tandis que dans le même temps on a assisté à la création de 40 nouveaux secteurs. Entre 1984 et 1994, il y a eu création de cinq autres délégations à savoir Ghraiba, Sfax Ouest, Sakiet Eddaier, Sakiet Ezzit (qui remplace la délégation de Sfax Nord) et El Amra. En 1994, on compte 15 délégations et 125 secteurs. Depuis cette date et jusqu'à 2014, une seule délégation (Thyna) a été créée avec deux nouveaux secteurs (Ayoun El Mayel) appartenant à la délégation Sfax Sud en 1996 et le secteur d'El Ons appartenant à la délégation de Sakiet Ezzit en 2010.

Le nombre de communes a été multiplié par quatre entre 1966 et 2004 passant de 4 à 16 (tableau 1.4). Les premières communes¹⁹ créées, en plus de la commune de Sfax, ont été Sakiet Ezzit et Jebeniana en 1957. En 1966 on compte quatre communes : Sfax, Sakiet Ezzit, Jebeniana et Mahrès. Depuis cette date, il y a eu la création d'autres communes comme celles qui forment le Grand Sfax (Chihia, Gremda et El Ain en 1969), ou d'autres communes dans

¹⁸ Premier recensement officiel de la population tunisienne.

¹⁹ En 1957, l'Etat a adopté un maillage communal : presque toutes les agglomérations de plus de 2 000 habitants sont érigées en communes. Le milieu communal doit comprendre les équipements de base. La commune en Tunisie comme plusieurs pays du monde procède d'un acte politique, elle est créée et délimitée par décret.

l'arrière-pays telle que Bir Ali Ben Khalifa et El Hencha en 1975, Agareb, Menzel Chaker et Skhira en 1985, *etc.* Les communes les plus récentes sont Thyna créée en 1994 et Ghraïba en 2001. De plus, il y avait un projet de création d'une 17^{ème} commune à la délégation d'El Amra mais aucun arrêté ministériel dans le journal officiel ne l'a confirmée.

Au niveau des secteurs, le plus grand nombre a été créé durant la décennie 1984-1994. La majorité de ces nouveaux secteurs a été ajoutée dans les délégations du Grand Sfax. A titre d'exemple entre 1990 et 1991, on a assisté à la création de 9 secteurs dont 7 appartiennent au Grand Sfax, et deux autres dans les délégations de Skhira et Mahrès. Il faut noter que la création de nouveaux secteurs ne résulte pas obligatoirement de la création de nouvelles délégations, tel est le cas lors de la création de la délégation de Thyna en 2001, le nombre de secteurs de l'ensemble du gouvernorat reste constant pour la simple raison du partage des secteurs de la délégation de Sfax Sud²⁰ avec la nouvelle délégation de Thyna.

Tableau 1.4: Evolution du nombre de délégations, secteurs et communes dans le gouvernorat de Sfax entre 1966 et 2014

Nombre de	1966	1975	1984	1994	2004	2014
Délégations	6	11	11	15	16	16
Secteurs	62	85	100	125	126	127
Communes	4	8	9	15	16	17

Source : Atlas du gouvernorat de Sfax, Journal officiel de la Tunisie.

Les changements internes du découpage ont pris plusieurs formes. **La première**, qui concerne la création de nouvelles délégations, est généralement le résultat d'une action principale « promotion-scission », où une grande délégation sera découpée pour donner naissance à une ou plusieurs autres délégations par promotion, avec lesquelles elle partage ses secteurs souvent très nombreux. Nous évoquerons à cet égard deux exemples : le premier est celui de la délégation de Mahrès, qui a donné naissance en premier lieu à la délégation de Skhira en 1968, et en deuxième lieu à la délégation de Ghraïba en 1984. Le deuxième exemple est celui

²⁰ Les secteurs de Thyna, El Hajeb et Sidi Abid, relevant de la délégation de Sfax Sud, sont rattachés à la délégation de Thyna. Ainsi, on compte 7 secteurs seulement pour la délégation Sfax Sud, à savoir El Ain, Gremda, Bouzayène, Lafrane Nord, Khazzanet, Aouabéd et Ayoun El Mayel.

de la délégation de Jebeniana, entre Sfax et Mahdia, qui met en avant la situation particulière de certaines délégations soumises à des redécoupages multiples. Dès la fin des années 1960, la délégation de Jebeniana a fait l'objet de divisions successives donnant naissance à de nouvelles délégations. Outre l'organisation administrative et le contrôle du territoire, ces différents redécoupages ont cherché à trancher avec l'assise tribale qui caractérisait Jebeniana. En effet, l'Etat de l'indépendance a essayé de restreindre le territoire de Jebeniana à travers ces actions de redécoupages afin de libérer l'individu des liens de l'appartenance à une tribu ou à un groupe d'individu, et de lui donner une nouvelle « identité » administrative. Cette région représentait la terre de la tribu des Methalith qui a occupé la partie Nord de la région de Sfax. Le souci de maîtriser Jebeniana, territoire des Methalith, remonte à la colonisation. Afin de contrôler ce territoire, Jebeniana, qui représentait un centre de khilafa jusqu'au 1924, a été hissée au rang du Caïdat en 1925, c'est-à-dire au même rang que Sfax et Mahdia (Jedidi 1975). L'ancrage territorial des Methalith, qui occupaient principalement les campagnes, a été aussi menacé de part et d'autre par la colonisation Franco-Sfaxienne (ce terme est fréquemment utilisé dans les références bibliographiques). Cette dernière est arrivée à leur soustraire environ le quart des terres cultivables » (Kassab et Setthom, p216-217).

Créée en 1956, la délégation de Jebeniana, qui s'étendait sur une superficie totale d'environ 1 245 km², a été redécoupée à trois reprises après l'indépendance. Ces redécoupages révèlent des choix et des orientations différentes. Un premier redécoupage qui différencie la partie orientale de la partie occidentale et qui a permis la création de la délégation d'El Hencha en 1968. Après ce découpage, Jebeniana a perdu environ 42 % de sa superficie totale et le tiers du nombre de ses secteurs. Une année plus tard, et toujours dans le cadre de créations de nouvelles délégations dans le gouvernorat de Sfax, un deuxième redécoupage a eu lieu dans la seule partie orientale de Jebeniana et qui a donné naissance à la délégation de la Chebba. Suite à ce découpage, la superficie de Jebeniana s'est rétrécie pour couvrir seulement 440 km². Un dernier redécoupage, qui vient après une période assez longue d'environ vingt-cinq ans par rapport au deuxième, a permis d'autonomiser la partie Sud de Jebeniana qui devient la délégation d'El Amra en 1993. Ainsi Jebeniana ne s'étend plus que sur une superficie de 257 km² après cette dernière création (figure 1.10).

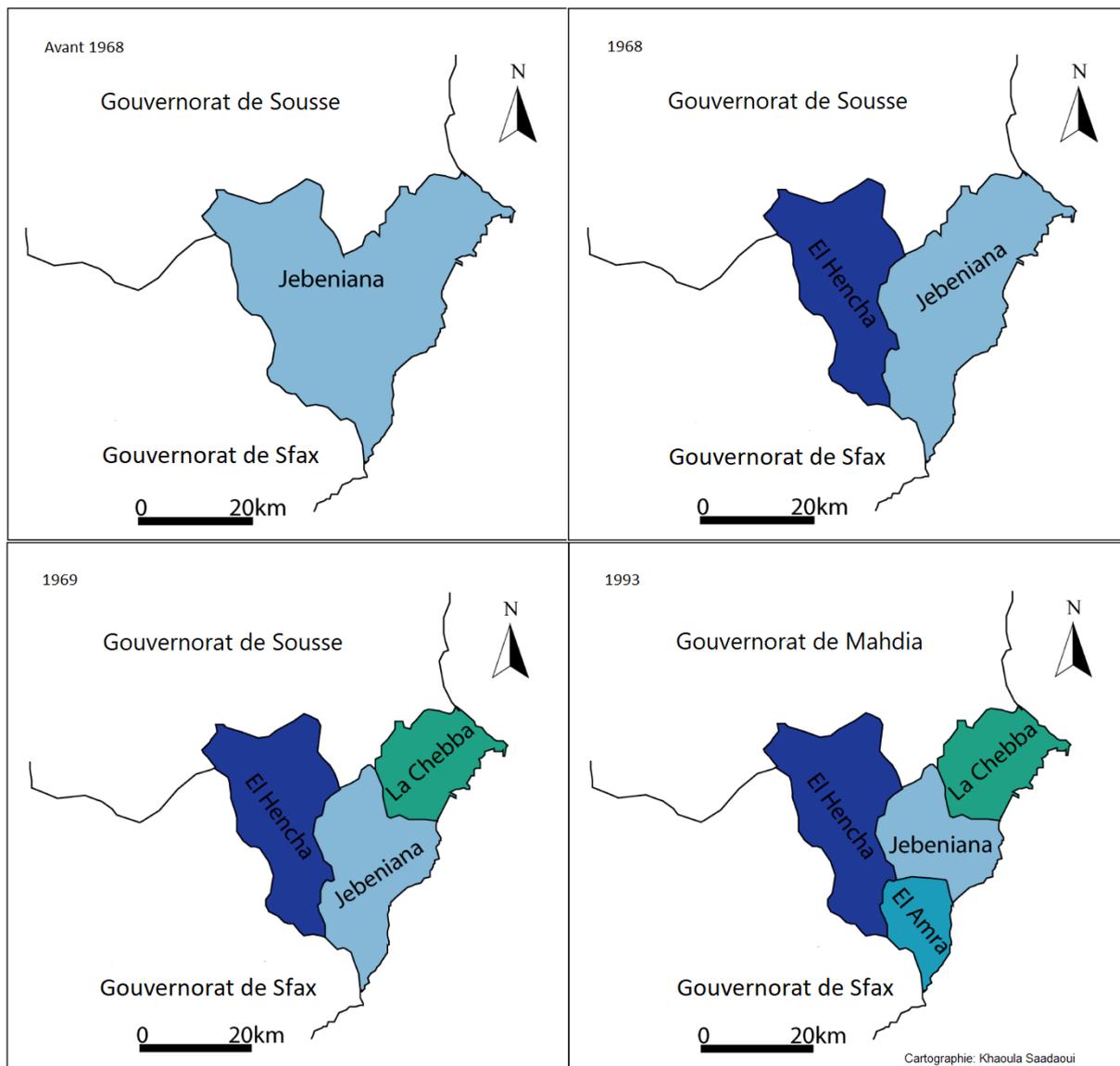


Figure 1.10: La délégation de Jebeniana : des redécoupages successifs à des rythmes différents

Source : Journal officiel de la Tunisie.

La deuxième concerne le rattachement d'un secteur d'une délégation à sa voisine. Les exemples sont nombreux, comme celui du rattachement du secteur d'El Boqaa El Bidha de la délégation de Sfax à la délégation de Menzel El Hedi Chaker en 1968.

L'analyse des mutations au niveau du découpage administratif du gouvernorat de Sfax révèle que les délégations frontalières du gouvernorat ont été soumises à plusieurs changements. A titre d'exemple, les deux délégations limitrophes de Jebeniana et Skhira, principaux Caïdats avec Sfax durant la période coloniale, ont été marginalisées après l'indépendance. Elles ont connu plusieurs redécoupages qui ont conduit à minimiser leurs territoires voire leurs poids dans le gouvernorat de Sfax. A l'époque coloniale, Jebeniana s'étendait sur le tiers du

territoire du gouvernorat de Sfax et se trouvait, sous prétexte d'un encadrement administratif, face à plusieurs redécoupages successifs comme nous venons de l'indiquer ci-dessus.

Quant à la délégation de Skhira, sa situation était plus délicate. Le découpage du gouvernorat de Sfax en 1956 a divisé son territoire, qui correspondait avant l'indépendance à celui du Caïdat de Skhira, en trois délégations : Mahrès, Mezzouna et en partie Bir Ali Ben Khalifa. Skhira a été associée à la délégation de Mahrès. En 1968, Skhira se détache de la délégation de Mahrès et a été promue au rang de délégation. Son territoire a accaparé celui de Mezzouna (formé par les quatre secteurs de Bouhedma, El Founi, Rouibta et Mezzouna). Cette dernière n'est plus qu'un secteur parmi d'autres appartenant à la nouvelle délégation de Skhira. Le nouveau territoire de la délégation de Skhira est composé de six secteurs à savoir Bouhedma, El Founi, Rouibta et Mezzouna, Skhira et le nouveau secteur de Sebih). Ce n'est qu'en 1971 que Mezzouna est promue au rang de délégation et qu'en 1973 qu'elle va être rattachée au territoire du gouvernorat de Sidi Bouzid.

Dans ses limites administratives actuelles, le gouvernorat de Sfax est composé de 16 délégations (tableau 1.5). Le gouvernorat est borné par quatre gouvernorats appartenant à des régions économiques différentes : celui de Mahdia appartenant à la région Centre-Est (SNAT, 1985)²¹, ceux de Kairouan et de Sidi Bouzid appartenant à la région Centre-Ouest et celui de Gabès à la région Sud-Est. Selon le dernier recensement de 2014, la délégation la plus peuplée du gouvernorat est Sfax-Sud avec 119 139 habitants alors que la moins peuplée est la délégation de Kerkennah, qui compte 15 501 habitants.

A l'intérieur de l'arrière-pays, les disparités inter-délégations existent encore : la délégation de Bir Ali Ben Khalifa est la plus peuplée avec ses 52 678 habitants tandis que celle de Ghraïba est la moins peuplée avec 15 776 habitants.

²¹ Le SNAT de 1985 a proposé de retrancher la délégation de Skhira du gouvernorat de Sfax et celle de Bouficha du gouvernorat de Sousse.

Tableau 1.5 : Evolution de la population du gouvernorat de Sfax entre 2004 et 2014

Délégations	Population 2004	Population 2014	Taux	TAAM
Sfax Ville	105 958	101 176	-4.51%	-0.46%
Sfax Ouest	104 998	110 125	4.88%	0.48%
Sakiet Ezzit	72 481	87 512	20.74%	1.90%
Sakiet Eddaier	98 988	113 776	14.94%	1.40%
Sfax Sud	101 904	119 139	16.91%	1.57%
Thyna	45 647	62 997	38.01%	3.27%
Total Grand Sfax	529 976	594 725	12.22%	1.16%
Agareb	35 841	40 943	14.24%	1.34%
Jebeniana	44 029	49 678	12.83%	1.21%
El Amra	28 723	30 599	6.53%	0.63%
El Hencha	43 170	49 223	14.02%	1.32%
Menzel Chaker	34 119	37 368	9.52%	0.91%
Ghraiba	14 647	15 776	7.71%	0.75%
Bir Ali Ben Khlifa	50 059	52 678	5.23%	0.51%
Skhira	29 619	34 673	17.06%	1.59%
Mahrès	30 676	34 257	11.67%	1.11%
Kerkenah	14 400	15 501	7.65%	0.74%
Total gouvernorat	855 256	955 421	11.71%	1.11%

Source : RGPH, 2014.

Quant à la croissance démographique des délégations du gouvernorat de Sfax, les données du tableau 1.5 ci-dessus révèlent trois niveaux de comparaison. Un premier niveau qui distingue les délégations centrales (les six délégations du Grand-Sfax) de celles de l'arrière-pays. Ces dernières présentent des taux d'accroissement annuel moyen inférieurs à ceux enregistrés dans les délégations du Grand Sfax. Par exemple, cet accroissement est de 0.63% à El Amra, alors qu'il dépasse 3.27% dans la délégation de Thyna. La situation très particulière de la délégation de Thyna s'explique par le fait qu'elle concentre la majorité des quartiers programmés en pleine dynamique. En outre, elle connaît la prolifération de l'habitat spontané dans les secteurs périurbains El Hajeb et Sidi Abid qui accueillent un nombre important des quartiers irréguliers de la ville.

Un deuxième niveau caractérise les délégations du Grand Sfax. En effet, hormis la délégation centrale de Sfax ville présentant un bilan démographique négatif, les autres délégations enregistrent des taux de croissance importants (1.5% à Sfax Sud). Cette situation témoigne de l'attractivité de ces espaces au niveau régional mais aussi d'une dynamique résidentielle de la population cherchant à quitter le centre et rejoindre la périphérie.

Un troisième niveau révèle une inégalité dans les délégations de l'arrière-pays au niveau de leur développement démographique : quelques-unes enregistrent des taux de croissance élevés (par exemple la délégation de Skhira avec 1.59%) alors que d'autres témoignent d'une stagnation avec des taux d'accroissement annuel moyen ne dépassant pas 0,5% comme Bir Ali Ben Khalifa. La croissance démographique des délégations d'Agareb, de Skhira et d'El Hencha témoigne de leur attractivité sur l'espace rural environnant. Favorisées par rapport aux autres délégations par la présence de zones industrielles, ces délégations captent encore les habitants de ses campagnes cherchant un emploi urbain.

Il faut signaler enfin que les changements de découpage²² du gouvernorat de Sfax étaient limités à la création de nouvelles délégations et secteurs ou au rattachement de délégations à des gouvernorats voisins, mais qui n'ont jamais donné naissance à un nouveau gouvernorat malgré la grande superficie et le poids démographique important qui avoisine un million habitants.

Conclusion

L'analyse de la situation du gouvernorat de Sfax dans l'armature urbaine tunisienne en général et dans son contexte régional fait apparaître des traits spécifiques à cette région depuis

²² Depuis l'indépendance, plusieurs gouvernorats ont été redécoupés pour donner naissance à d'autres nouveaux gouvernorats. Nous pouvons citer plusieurs exemples comme le gouvernorat de Gafsa qui était découpé pour donner le gouvernorat de Sidi Bouzid, le gouvernorat de Tunis qui a donné naissance aux trois gouvernorats de Ben Arous, Ariana et la Manouba ou encore le gouvernorat de Sousse, ancien voisin du gouvernorat de Sfax, qui a été divisé pour donner les gouvernorats de Mahdia et Monastir. Par rapport à ces exemples, le gouvernorat de Sfax a suivi une trajectoire de redécoupage un peu différente puisqu'il n'a jamais été redécoupé pour donner de nouveaux gouvernorats, alors que c'était le cas pour le gouvernorat de Sousse. En 1966, le temps où le gouvernorat de Sfax compte six délégations, le gouvernorat de Sousse compte vingt délégations. En 1974, Sousse a été redécoupé pour donner naissance à deux nouveaux gouvernorats, Mahdia et Monastir (anciennes délégations promues au rang de gouvernorats) et par conséquent le gouvernorat de Sousse a abandonné 13 délégations au profit des deux nouveaux gouvernorats. A partir de 1975, chacun des gouvernorats va être redécoupé pour donner de nouvelles délégations, sauf que Sfax a pris environ 10 ans de stabilité à partir de 1975 pour donner naissance à cinq nouvelles délégations à partir de 1984.

l'indépendance. En effet, le gouvernorat de Sfax se distingue par son poids démographique avec une population qui avoisine un million d'habitants (pas trop loin du gouvernorat de Tunis) selon le dernier recensement de 2014. Cependant, cette population se répartit d'une façon très inégale sur le territoire du gouvernorat.

Le gouvernorat de Sfax, à la différence des autres gouvernorats du pays, se caractérise par son armature urbaine dominée par la ville chef-lieu qui bloque depuis des décennies le développement dans son arrière-pays. Ce dernier concentre un ensemble de petites villes « mal développées », constituant encore un défi devant toute tentative de redécoupage du gouvernorat. Le problème des rééquilibres, qui passent en partie par des redécoupages à l'intérieur du gouvernorat de Sfax, est toujours d'actualité. En dépit de son poids démographique important, le vide urbain de l'arrière-pays du gouvernorat de Sfax empêche toute création d'un deuxième gouvernorat à cause de l'absence d'un pôle urbain suffisamment important qui pourra jouer le rôle d'un chef-lieu d'un nouveau gouvernorat autonome.

Enfin, les actions de redécoupage du gouvernorat, menées à plusieurs reprises, ont donné naissance à un gouvernorat très hétérogène où se distinguent des délégations centrales (les délégations composant le Grand Sfax), souvent en situation avantageuse de délégations de l'arrière-pays encore défavorisées en marge du gouvernorat.

Cependant, cette situation « marginale », caractérisant les délégations de l'arrière-pays sfaxien, ne doit pas faire oublier une certaine inégalité et des contrastes au niveau de leurs caractéristiques socio-démographiques et économiques. On s'intéressera ainsi dans le deuxième chapitre dans un premier temps à étudier ces caractéristiques au niveau régional et les comparer avec celles des villes du gouvernorat de Sousse troisième agglomération du pays. Notre objectif, au-delà d'une simple comparaison, est de savoir s'il s'agit d'une catégorisation commune des espaces autour des grandes agglomérations du pays (Sousse dans notre cas de comparaison) ou bien d'un cas typique distinguant Sfax et son arrière-pays.

Chapitre 2

Des marges de l'agglomération de Sfax aux marges de l'agglomération de Sousse

On n'explique qu'en comparant (Durkheim, 1897).

Introduction

La question des rapports qu'entretient l'agglomération sfaxienne avec son arrière-pays a suscité l'intérêt des premières études géographiques sur la région. Ces travaux ont mis en évidence une certaine dépendance de l'hinterland de la ville centrale. En dépit des efforts consentis pour faire de Sfax une métropole régionale permettant le développement économique et social de son arrière-pays, le retard et l'écart de développement persiste entre le centre et la périphérie. On assiste progressivement à une certaine déconnexion entre Sfax et son arrière-pays, qui s'explique souvent par l'éloignement qui résulte en partie des découpages du gouvernorat et à l'intérieur du gouvernorat à plusieurs reprises. Ce constat nous a amené à étudier les délégations de l'arrière-pays sous l'angle de vue des espaces en marge.

En effet, lorsqu'on évoque la notion de marge, on parle généralement d'un territoire situé dans une position géographique périphérique par rapport à un centre, ce dernier pouvant correspondre à des métropoles, à des grandes villes, *etc.* Ainsi, les marges peuvent être des banlieues, des espaces périurbains, mais elles peuvent prendre aussi la forme de marges rurales, d'espaces montagnards ou de forêts. Dans l'esprit des géographes, les marges sont les bords extrêmes d'un espace : d'une ville, d'un gouvernorat voire d'une région dans les territoires sur lesquels nous travaillons.

Dans le cas du gouvernorat de Sfax, on considère comme marges, les délégations frontalières, de part et d'autre de la limite du gouvernorat de Sfax avec ceux de Mahdia au Nord-Est, de Kairouan au Nord, de Sidi-Bouزيد à l'Ouest et de Gabès au Sud. On peut se demander dans quelle(s) mesure(s) cette « bande » de délégations frontalières correspond à la rencontre de

marges aux caractéristiques distinctes. Car ces dernières ont été « mises au premier plan » dans les opérations de découpage administratif, qui ont contribué à déterminer en grande partie la structure actuelle des gouvernorats et leurs limites. En effet, l'intérêt pour l'étude de ces espaces marginaux part d'une hypothèse générale sur leur faiblesse par rapport à des lieux centraux, particulièrement par rapport à la ville de Sfax mais aussi par rapport aux villes chefs-lieux des gouvernorats voisins. En fait, le concept de marge fait appel à la question du gradient de marginalité voire des inégalités socio-spatiales. Le gradient de marginalité, fonction de la distance du centre, diffère de Sfax à Sousse.

Il s'agit alors, dans ce présent chapitre, de faire ressortir les similitudes mais aussi les particularités des espaces en marge des gouvernorats de Sfax et Sousse. L'idée principale est de mener une comparaison entre les marges du gouvernorat de Sfax et les marges du gouvernorat de Sousse en se basant sur un ensemble d'indicateurs statistiques. Ces derniers ont été mobilisés pour rendre compte de la situation socio-économique des délégations concernées. Pour saisir le profil de développement dans ces délégations, on a eu recours à l'indice de développement régional (IDR), indicateur composite synthétique associant un ensemble de variables socio-économiques.

1. Pourquoi une telle comparaison ?

Le choix d'adopter une comparaison semble être l'approche la plus appropriée pour saisir la spécificité de notre territoire d'étude à des niveaux plus fins : Sfax et son arrière-pays. Cette comparaison est effectuée entre les zones rattachées à la deuxième ville de la Tunisie d'une part, et celles rattachées à la troisième ville du pays, dans le but de mettre en lumière leurs points de ressemblance et de différence, particulièrement sur le plan démographique et socio-économique. Toutefois, le recours à cette approche comparative entre les deux villes devra être justifié.

1.1. Deux métropoles régionales incomplètes

Nous avons choisi de mener une comparaison entre les marges de Sfax et de Sousse, parce que l'écart entre la deuxième et la troisième ville du pays, est bien moins important que celui entre Sfax et la capitale Tunis (*cf.* chapitre 1). En effet, le déséquilibre du système urbain tunisien se caractérise par la macrocéphalie de Tunis, dont le poids empêche le développement des deuxième et troisième villes, respectivement Sfax et Sousse, qui sont

considérées comme deux métropoles régionales « incomplètes » loin derrière la capitale. Cette dernière se distingue par une continuité de couronnes composites associant « des zones périurbaines et rurales et des villes satellites moyennes et petites situées à 30-40 et 60-70 kilomètres [autour de la capitale] » (Dlala, 2007). À la différence de la continuité urbaine caractérisant la région tunisoise, Sfax et Sousse sont marquées par une certaine discontinuité dans leurs armatures urbaines respectives à des degrés différents. En effet, « La ville de Sousse se trouve relayée dans la région du Sahel par des centres proches comme (Monastir, Mahdia, Msaken, Ksar Helal ou Sahline), tandis que la ville de Sfax s'appuie sur les centres proches de Hencha, Mahrès ou plus lointains et plus importantes, à la fois comme Gabès, Gafsa et Sidi Bouzid » (Belhedi, 2007). Les études effectuées sur la région du Centre-Est révèlent les caractéristiques distinguant l'armature urbaine de chacune des deux métropoles régionales, à savoir Sfax et Sousse. L'armature urbaine de la région Centre-Est présentée dans le cadre du SNAT 1985 montre bien la complémentarité entre Sousse et les villes voisines du Sahel contrairement à la situation du gouvernorat de Sfax, marquée par un vide urbain et l'absence de villes moyennes proches jouant le rôle de relais entre le chef-lieu et l'arrière-pays étendu (Figure 2.1).

Plusieurs facteurs empêchent Sousse et Sfax d'accomplir leur rôle de métropoles régionales et de mener à bien la polarisation au-delà de leurs régions. D'après Belhedi (1995), « De nombreux services manquent à ces deux villes et le recours se fait à la capitale, cette situation se trouve aggravée par les processus de court-circuitage qui privilégient le sommet ». De plus, l'appartenance de ces métropoles à la même région du Centre-Est a engendré une concurrence au dépend d'une complémentarité souhaitée.

À la différence des études comparatives géographiques classiques s'appuyant sur l'examen des deux terrains concernés, nous nous limitons ici à une analyse statistique à travers quelques indicateurs socio-économiques, démographiques ainsi qu'une revue des travaux traitant de ces deux villes et de leurs régions respectives. Car les villes de Sfax et Sousse ont fait l'objet de plusieurs travaux en géographie distinctement. Mais la comparaison entre les deux métropoles n'a été effectuée que dans le cadre d'études ministérielles portant sur la région du Centre-Est (SNAT, 1985 ; SDARECE, 2011 ; SDVPM, 2012 ; *etc.*). À titre d'exemple, le Schéma Directeur d'Aménagement de la Région Economique du Centre Est (SDARCE, 2011) s'attèle à l'étude de l'ensemble du territoire du Centre Est en se focalisant sur des problématiques communes à toute la région : « la quasi-rupture ou déconnexion entre le Sahel et Sfax, la

macrocéphalie qui caractérise les grands centres urbains par rapport à leur arrière-pays, le déséquilibre entre les zones côtières et leur arrière-pays, *etc.* » (SDARCE, 2011). Toutefois, les comparaisons entre les villes ou les gouvernorats ne suscitent aucun intérêt dans ce type d'études.

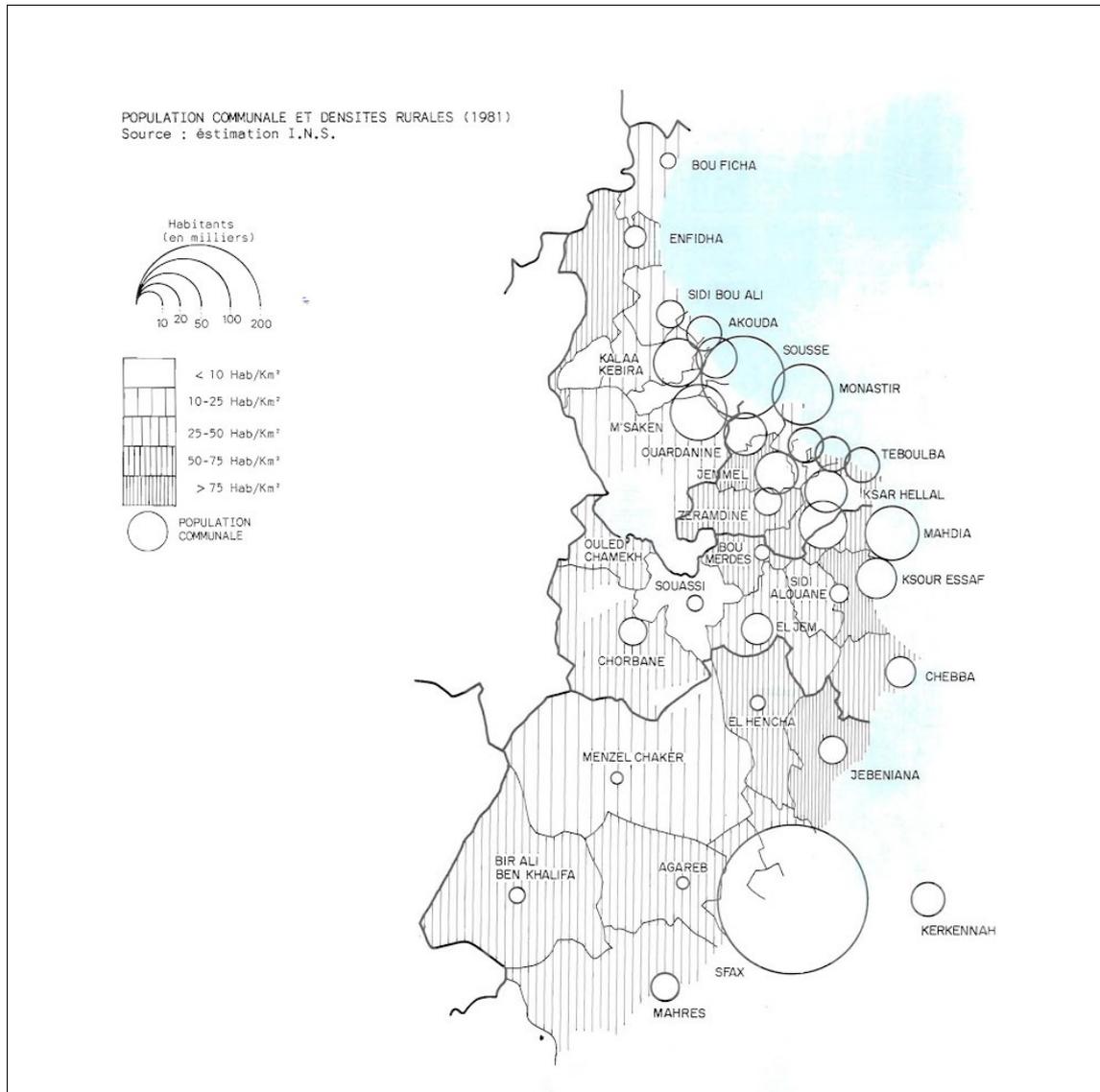


Figure 2.1: L'armature urbaine de la région du Centre Est d'après le SNAT 1985

Source : Schéma National d'Aménagement du Territoire, 1985

1.2. Sfax et Sousse : deux trajectoires de redécoupages différentes

Comme nous avons eu l'occasion de l'indiquer, depuis l'indépendance, plusieurs gouvernorats ont été découpés pour donner naissance à de nouveaux gouvernorats (*cf.* chapitre 1 ; Ben Rebah, 2008). Le nombre de gouvernorats est ainsi passé de 14 en 1956 à 24

en 2001. Ainsi, le gouvernorat de Gafsa a subi un redécoupage important en 1974 pour créer à partir de sa partie orientale le gouvernorat de Sidi Bouzid. En 1983, le redécoupage du gouvernorat de Tunis a donné naissance aux deux gouvernorats de Ben Arous et Ariana, puis en 2001, au gouvernorat de la Manouba. Le gouvernorat de Sousse n'a pas échappé à ce processus. Sousse a subi un redécoupage en 1974 pour que les gouvernorats de Mahdia et Monastir soient créés. À la différence des gouvernorats cités (Gafsa, Tunis, Sousse), celui de Sfax a suivi une trajectoire de redécoupage différente puisqu'il n'a jamais pu être redécoupé pour créer au moins un nouveau gouvernorat. En effet, le gouvernorat de Sfax présente encore un problème en termes de redécoupage. Cette situation peut être expliquée par les caractéristiques du réseau urbain du gouvernorat (*cf.* chapitre 1 ; Ben Rebah, 2008). Malgré le poids démographique important du gouvernorat, le vide urbain de l'arrière-pays de l'agglomération sfaxienne empêche toute création d'un deuxième gouvernorat à cause de l'absence d'une deuxième ville suffisamment importante pour devenir le chef-lieu d'un gouvernorat autonome.

Au-delà des redécoupages qui ont donné naissance à de nouveaux gouvernorats, Sfax et Sousse ont subi des changements au niveau de leurs structures internes. Ainsi, on a assisté à l'évolution du nombre de délégations et de secteurs. En 1966, le gouvernorat de Sfax compte seulement 6 délégations. Depuis 2004, le nombre de délégations a presque triplé (16 contre 6 délégations). Contrairement à Sfax, le gouvernorat de Sousse compte un nombre important de délégations dès 1966 (20 délégations). En 1975, suite à l'opération de redécoupage qui a donné naissance aux deux nouveaux gouvernorats de Mahdia et de Monastir (anciennes délégations promues au rang de gouvernorats), Sousse a abandonné 13 délégations au profit de ces voisins (tableau 2.1).

Tableau 2.1: Evolution du nombre de délégations des gouvernorats de Sfax et de Sousse entre 1966 et 2014

	1966	1975	1984	1994	2004	2014
Sousse	20	7	13	15	16	17
Sfax	6	11	11	15	16	16

Source : RGPL/RGPH, série 1966-2014.

Il est à signaler que les changements internes concernant la promotion de délégations dans les deux gouvernorats de Sousse et de Sfax n'ont pas connu le même rythme. En effet, le scindement du gouvernorat de Sousse a favorisé l'évolution rapide du nombre de ses délégations. Tandis que le nombre de délégations de Sfax a évolué lentement voire stagner durant la décennie 1975-1984. Le gouvernorat de Sfax a connu environ 10 ans de stabilité à partir de 1975 pour donner naissance à cinq nouvelles délégations à partir de 1984. Depuis 1994 et jusqu'à aujourd'hui, une seule délégation a été créée au niveau du gouvernorat de Sfax : à savoir la délégation de Thyna créée en 2001 et située à environ 10 kilomètres sur la route de Gabès.

En somme, les actions de redécoupage des deux gouvernorats de Sfax et de Sousse ont donné deux structures différentes. En dépit de l'importance de sa superficie (couvrant 7 545 km² soit 4.6% de la superficie totale du pays), le redécoupage intérieur du gouvernorat de Sfax à plusieurs reprises a façonné un gouvernorat très hétérogène où nous distinguons des délégations au centre, souvent en situation avantageuse par rapport à des délégations défavorisées en marges du gouvernorat. En contrepartie, le redécoupage de Sousse (couvrant 5 967 km² soit 3.6% de la superficie totale du pays) et la naissance des gouvernorats de Mahdia et Monastir ont fait émerger une conurbation faites de villes petites et moyennes dans la continuité de Sousse.

2. Caractéristiques démographiques des espaces autour de Sfax et Sousse

Les gouvernorats de Sfax et Sousse concentrent le plus grand regroupement humain de la région du Centre-Est. Toutefois, la répartition de la population montre des disparités entre les centres de gouvernorats et les délégations frontalières.

2.1. Répartition de la population

D'après les résultats du dernier recensement général de la population et de l'habitat effectué en 2014, la hiérarchie démographique montre que le gouvernorat de Sfax maintient sa prééminence en tant que second pôle démographique dans le pays après la capitale Tunis avec 955 421 habitants. Il abrite à lui-seul 37% de la population de la région du Centre-Est.

Au niveau du gouvernorat de Sfax, la répartition de la population (figure 2.2) montre que les six délégations constituant le Grand Sfax (Sfax Medina, Sakiet Eddaier, Sakiet Ezzit, Sfax

Sud, Sfax Ouest et Thyna) sont les plus peuplées, alors que les délégations périphériques sont beaucoup moins peuplées. A titre d'exemple, la délégation de Sfax ville concentre 101 176 habitants alors que celle de Menzel Chaker n'abrite que 37 368 habitants soit le 1/3 de la population de Sfax ville. A l'intérieur des délégations frontalières, des disparités existent. A titre d'exemple, celle de Bir Ali Ben Khalifa est la plus peuplée avec 52 678 habitants, alors que la délégation de Ghraiba, la moins peuplée, n'abrite que 15 000 habitants, soit un rapport de 1 à presque 3 (2,8). Au-delà des limites administratives de Sfax, nous sommes dans un arc formé de délégations limitrophes appartenant aux différents gouvernorats voisins. Sur l'ensemble de ces délégations limitrophes, Regueb est la plus peuplée avec environ 65 000 habitants et Hebira reste la moins peuplée avec seulement 10 000 habitants.

Quant au gouvernorat de Sousse, il est classé en quatrième position (après Tunis 1 056 247 habitants, Sfax 955 421 habitants et Nabeul 787 928 habitants) à l'échelle nationale depuis 1994 dans la mesure où il compte 674 971 habitants en 2014. Ce gouvernorat concentre 26% du total de la population de la région du Centre-Est. La répartition de la population du gouvernorat de Sousse présente des caractères différents de celle de Sfax : les délégations centrales sont parfois moins peuplées que celles situées aux limites du gouvernorat. Par exemple, la délégation de Sousse médina abrite 35 288 habitants, alors que celle de Msaken, qui se situe à une douzaine de kilomètres au Sud de Sousse, compte 97 225 habitants. La répartition de la population dans le gouvernorat montre aussi des écarts importants entre les délégations : Sidi El Heni compte 13 505 habitants et voisine la délégation de Msaken - la délégation la plus peuplée du gouvernorat de Sousse (pour rappel 97 225 habitants).

Quant à la croissance démographique, les données tirées des deux derniers recensements (2004 et 2014) montrent des différences entre les gouvernorats de Sousse et de Sfax. En général, les délégations centrales ou limitrophes du gouvernorat de Sousse enregistrent des taux de croissance positifs, alors qu'au niveau de Sfax, on repère des taux de croissance négatifs dans le centre ainsi que dans les marges du gouvernorat (figure 2.2).

Dans le gouvernorat de Sfax, la population totale a connu une croissance d'environ 12% durant la décennie 2004-2014 avec un taux d'accroissement annuel moyen de l'ordre de 1.11%. On est ainsi passé d'une population de 855 256 habitants en 2004 à 955 421 habitants en 2014. Cette évolution moyenne cache des contrastes entre les délégations du gouvernorat. En effet, les inégalités de croissance entre les délégations du Grand Sfax et le

reste du gouvernorat demeurent toujours importantes. Hormis le cas de Sfax Médina où on enregistre un taux d'accroissement annuel moyen négatif (-0.46%), on observe une forte croissance à l'échelle du reste des délégations du Grand Sfax particulièrement à Sakiet Eddaier et Thyna (+1.6% et +3.27%). L'examen de la croissance démographique des délégations de l'arrière-pays sfaxien met en évidence des inégalités entre des taux d'accroissement annuel modérés voire faibles ne dépassant pas +1% caractérisant la plupart des délégations (Bir Ali, Ghraïba, El Amra, Menzel Chaker et Kerkenah) et des taux relativement importants qui oscillent entre +1.11% dans la délégation de Mahrès et +1.34% à Agareb (figure 2.2). Ces inégalités au niveau de la croissance démographique des délégations aux limites du gouvernorat de Sfax peuvent traduire des disparités au niveau de l'attractivité et de la dynamique économique de ces territoires.

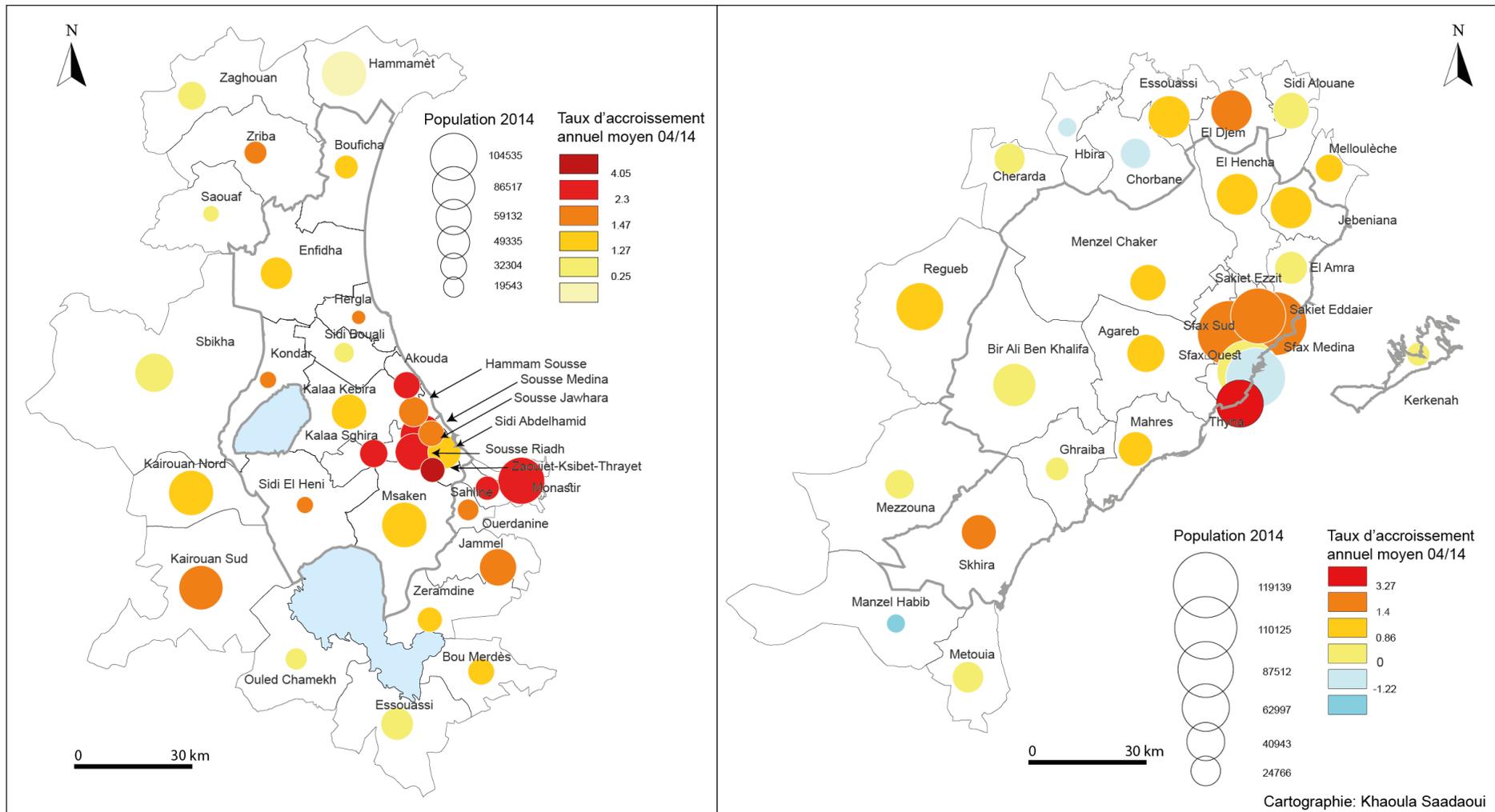


Figure 2.2: Taux d'accroissement annuel moyen entre 2004 et 2014 dans les gouvernorats de Sousse (à gauche) et de Sfax (à droite)

Source : RGPH, 2014.

Quant aux délégations en marge appartenant aux gouvernorats voisins de Sfax, elles se répartissent selon deux profils différents. On distingue des délégations avec une croissance positive à l'instar d'El Jem appartenant au gouvernorat de Mahdia, qui enregistre un taux d'accroissement annuel moyen de l'ordre de +1.7%. Tandis que l'on enregistre des taux négatifs dans un ensemble de délégations appartenant aux gouvernorats de Mahdia (Hebira et Chorbane) et de Gabès (Manzel Habib). Ces taux d'accroissement annuel moyen varient entre -0.37% dans la délégation de Hebira et -1.22% à Manzel Habib. Ces délégations à dominante rurale sont structurées autour des activités agricoles et semblent être des territoires de départ importants des populations.

Les mêmes données fournies par les deux derniers recensements (2004 et 2014) indiquent une croissance générale au niveau du gouvernorat de Sousse et des délégations limitrophes. L'ensemble des délégations du gouvernorat de Sousse connaît une forte croissance démographique. Les taux d'accroissement annuel moyen dépassent +1% dans toutes les délégations et varient entre +1.05% dans la délégation de Sidi Bou Ali et +4.05% dans la délégation de Zaouit-Ksibet-Thrayet (figure 2.2). Ces chiffres reflètent la dynamique résidentielle des habitants du gouvernorat de Sousse, son attractivité en lien avec une concentration d'activités génératrices d'emplois notamment dans le secteur touristique et une plus grande proximité de l'agglomération tunisoise.

Quant aux délégations en marge appartenant aux gouvernorats voisins de Sousse, elles présentent des taux d'accroissement positifs mais avec des écarts importants. La délégation de Sbikha du gouvernorat de Kairouan connaît le plus faible taux de croissance avec +0.41%, alors que la délégation de Monastir enregistre le taux le plus élevé avec +2.55% par an durant la période 2004-2014. Sur l'ensemble des gouvernorats voisins, Monastir se distingue par la dynamique de ses délégations limitrophes, dont la croissance dépasse généralement +2%. Ce dernier gouvernorat, à l'image de Sousse, a profité des retombées d'une activité touristique mais aussi industrielle développée dès les premières années de l'indépendance.

2.2. Caractéristiques de la densité de population

Les densités moyennes constituent un autre indicateur mobilisé pour appréhender les caractéristiques des espaces en marge autour de Sfax. Une première remarque ressort de la

lecture de la carte de la densité de la population au niveau des délégations des gouvernorats de Sousse et Sfax : à la densité élevée des délégations du centre répond une densité faible dans les délégations périphériques avec des nuances nettes en termes de répartition entre les deux territoires (figure 2.3). Pour le cas de Sfax, la différenciation entre les délégations du centre et celles du reste de l'arrière-pays est plus flagrante. La répartition de la densité de la population dans le gouvernorat de Sfax obéit à un schéma relativement classique de type centre périphérie. Les différences de densité de population semblent constituer un gradient centre-périphérie d'environ 23 hab./km² à Menzel Chaker à 6 883 hab. /km² à Sfax ouest. Plus généralement, les délégations du Grand Sfax sont caractérisées par une densité élevée dépassant généralement 1 000 hab. /km² tandis que la densité moyenne du reste du gouvernorat est égale à 88.5 hab. /km². Les densités de la population dans les délégations de l'arrière-pays oscillent entre 23 hab. /km² à Menzel Chaker et 195 hab. /km² dans la délégation de Jebeniana. La répartition spatiale de la densité de la population présente des disparités entre les délégations de Sfax Médina et Sfax Ouest et le reste du territoire du Grand Sfax. En effet, la délégation de Sfax Ouest enregistre la plus forte densité avec 6 883 hab. /km², alors que Thyna - la délégation la plus récente - présente la densité la plus faible au niveau du Grand Sfax avec seulement 656 hab. /km².

Quant aux densités de population dans les délégations en marge appartenant aux gouvernorats voisins de Sfax, elles révèlent de fortes différenciations entre ces espaces. La densité la plus faible correspond à la délégation de Manzel Habib du gouvernorat de Gabès (9 hab. /km²) alors que la délégation caractérisée par la densité la plus élevée est celle d'El Jem dans le gouvernorat de Mahdia (145 hab. /km²).

À la différence du gouvernorat de Sfax où la densité est très variable entre les délégations centrales et limitrophes, la répartition de la population à Sousse est plus homogène. Ainsi, des délégations limitrophes enregistrent parfois des densités moyennes à fortes comme c'est le cas de Msaken avec 289 hab. /km². Au niveau du gouvernorat de Sousse, on peut distinguer trois sous-ensembles de délégations selon leur densité. Un premier qui comprend les délégations dont les densités de population sont inférieures à 100 hab./km² (Bouficha, Hergla, Kondar et Sidi El Heni). Le second sous-ensemble réunit les délégations ayant des densités de populations variant de 100 à 1 000 hab. /km² (Akouda, Kalaa Kbira, Kalaa Sghira, Msaken et Sidi Bou Ali) (figure 2.3).

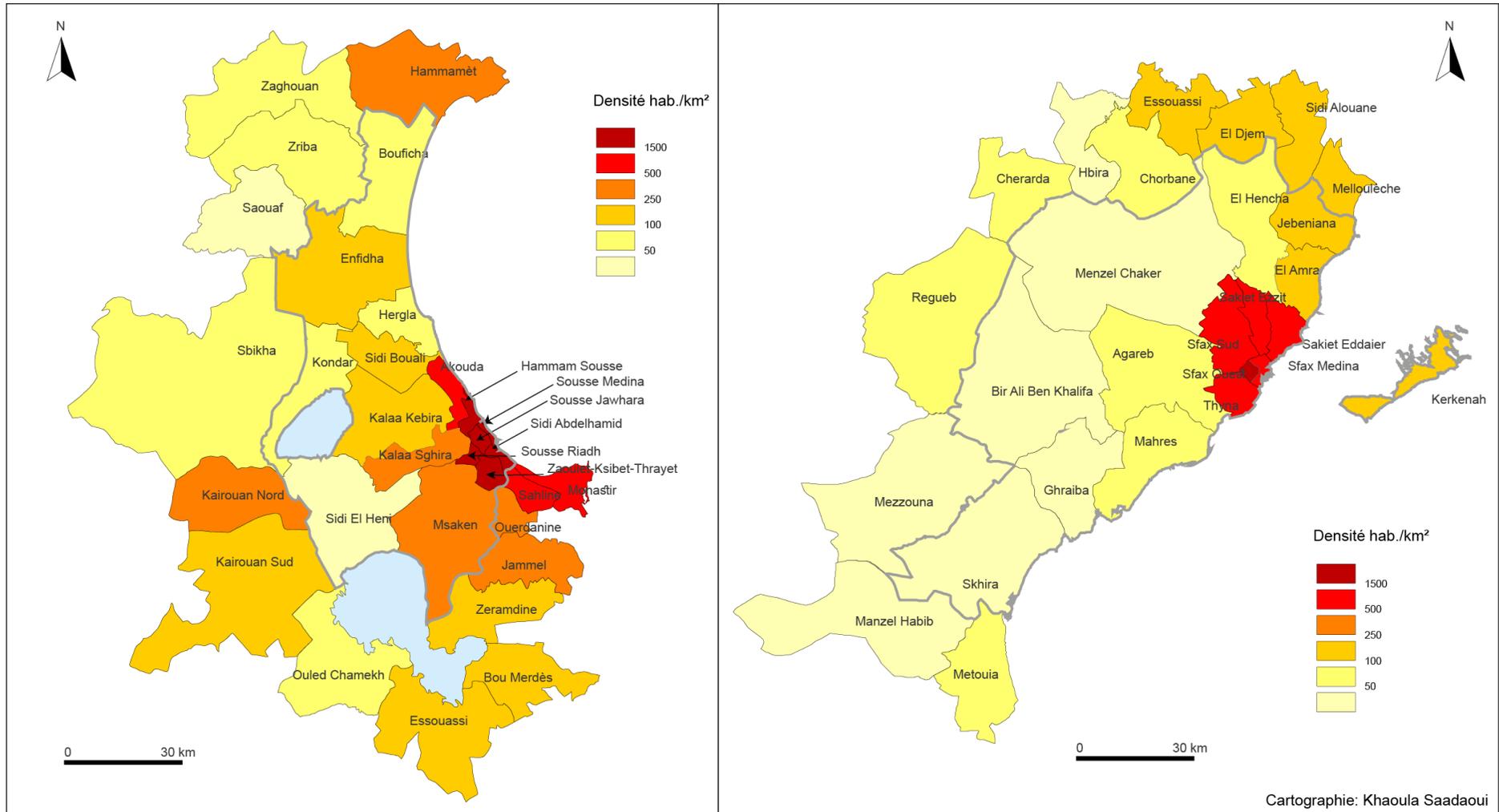


Figure 2.3: Densités de la population dans les gouvernorats de Sousse (à gauche) et Sfax (à droite)

Source : RGPH, 2014.

Le développement de ces délégations, qualifiées de périphériques, est favorisé par leurs proximités relatives au centre de la métropole Sousse. Elles sont à une distance moyenne de 20 kilomètres du centre de Sousse. Le dernier sous-ensemble regroupe les délégations du Grand Sousse avec des densités qui dépassent 1 000 habitants/km². La densité des délégations centrales est forte voire très forte oscillant entre 3 830 habitants/km² dans la délégation de Sousse Jawhara et 4 625 hab. /km² dans la délégation de Sousse Médina.

L'examen des densités de population au niveau des délégations limitrophes des gouvernorats voisins indique des disparités importantes. Les densités les plus faibles ont été enregistrées particulièrement au niveau des délégations de Zaghouan : Saouaf, Zriba et Zaghouan avec respectivement 47 hab. / km², 62 hab. / km² et 84 hab. / km².

La faible densité caractérise deux autres délégations de la marge extérieure du gouvernorat de Sousse : Ouled Chamekh du gouvernorat de Mahdia et Sbikha de celui de Kairouan. Les densités ne dépassent pas 100 habitants/km² dans l'ensemble de ces délégations. Le reste des délégations se caractérise par des densités moyennes à fortes, surtout au niveau des délégations du gouvernorat de Monastir. Les seuils de densité de population varient de 138 hab. / km² à Essouassi du gouvernorat de Mahdia à 1 421 hab. /km² dans la délégation de Monastir (figure 2.3). Les disparités entre les délégations de ce groupe sont déterminées par les inégalités dans le développement socio-économique. Les délégations de Monastir, privilégiées par leur situation côtière et leur tissu économique diversifié structuré autour des activités industrielles et touristiques, apparaissent plus favorisées que le reste.

Les disparités au niveau des densités entre les différentes délégations autour les deux agglomérations découlent de plusieurs facteurs socio-économiques mais aussi historiques. En effet, les densités relativement élevées dans le Sahel peuvent s'expliquer par l'ancienneté de l'urbanisation dans cette région du pays. Cette urbanisation remonte à l'époque romaine : le sahel était un territoire peuplé avec un chapelet de comptoirs commerciaux et de grands bourgs ruraux avec des populations sédentaires (les finages des villages remontent à l'époque romaine comme à Jammel, Lamta, *etc.*). Cette situation s'est consolidée avec la colonisation. En fait, « l'omniprésence de l'olivieraie a concouru au changement du genre de vie du nomadisme vers la sédentarisation et l'habitation fixée au sol. En outre, l'abondance des problèmes d'insécurité a poussé les habitants des campagnes à déménager et se regrouper en villages et en bourgs » (Thyssen, 1983).

En contrepartie, le vide qui entoure Sfax doit être expliqué par l'histoire de la ville : Sfax était une ville tournée vers la mer et n'a pas de rapport avec la campagne au-delà d'une dizaine de kilomètres autour du centre. La mise en valeur de la campagne au moment de la colonisation (plantation d'oliviers sur un rayon de 60 km) n'a pas pour autant permis son peuplement (il s'agit de propriétés absentéistes de sfaxiens mais aussi de tunisois et de sociétés coloniales transformés en domaine public après l'indépendance). Cette situation a joué en faveur de l'attractivité de la ville de Sfax, « dont la population a presque triplé durant la période 1936-1966. Ceci suppose que durant une trentaine d'années, Sfax n'a cessé de jouer le rôle de pompe aspirante de l'excédent démographique de son arrière-pays » (Fakhfakh,1986).

Tout cela n'a pas permis de faire émerger de véritables centres urbains et les densités générales sont restées très faibles, comme l'illustrent les exemples des délégations de Menzel Chaker et de Bir Ali Ben Khalifa où la densité dans certains secteurs ne dépasse pas 5 hab./km².

2.3. Répartition de la population urbaine

L'accélération de l'urbanisation, phénomène amorcé depuis le protectorat, a marqué la frange littorale du pays notamment la capitale ainsi que les deux sous-régions du Sahel et de Sfax. Cette accélération résulte d'une forte croissance démographique caractérisant ces zones et de l'importance des flux migratoires s'orientant vers ces régions. Cette transition urbaine découle du développement économique connu par les zones littorales au détriment des régions intérieures du pays. Notre objectif ici est d'analyser le processus et les spécificités de l'urbanisation autour des deux métropoles, Sfax et Sousse, à travers la comparaison des données sur la population urbaine entre délégations d'une part centrales et d'autre part limitrophes intérieures et extérieures des gouvernorats.

L'examen des données concernant la répartition du taux d'urbanisation dans les espaces limitrophes de Sfax et de Sousse donne deux cartes différentes. L'étude permet aussi de comparer le poids de la population urbaine des villes chefs-lieux à celle des villes limitrophes, de manière à mettre en évidence les spécificités du réseau urbain de chaque région.

Dans le cas du système urbain autour de Sfax, la figure 2.4 montre que les taux d'urbanisation les plus élevés sont enregistrés dans les délégations qui forment le Grand Sfax. Les taux

oscillent entre 90 et 100%. Hormis le Grand Sfax, les taux d'urbanisation sont faibles à très faibles dans l'arrière-pays sfaxien mais aussi au-delà des limites administratives du gouvernorat. Les taux ne dépassent pas en majorité 30% de la population qui peut être qualifiée d'urbaine. On cite par exemple 6% à Menzel Chaker, 15% à El Hencha, *etc.* Les délégations de Mahrès et Skhira constituent une exception avec des taux de l'ordre de 46 et 36%. Comme dans le cas du gradient de densités de population, plus on s'éloigne de la ville chef-lieu plus l'urbanisation est faible. De plus, au-delà des limites administratives du gouvernorat de Sfax, seule El Metouia affiche un taux d'urbanisation de l'ordre de 74%.

À la différence de la situation du gouvernorat de Sfax et de ses marges, l'urbanisation est plus importante aux alentours de Sousse (figure 2.4). À quelques dizaines de kilomètres autour de la ville chef-lieu du gouvernorat de Sousse, on peut distinguer les taux d'urbanisation les plus forts, particulièrement dans les délégations centrales du gouvernorat de Sousse. On enregistre 100% d'urbains en allant de Hammam Sousse jusqu'à Zaouiet Ksibet Thrayet. En revanche, seules les délégations de Kondar, Sidi El Heni et Enfidha enregistrent des taux d'urbanisation inférieurs à 30%. Le reste des délégations présentent des taux d'urbanisation entre 50 à 100% comme Akouda (79%), Msaken (75%), *etc.*

Au-delà des limites administratives, on remarque une hétérogénéité des profils des délégations allant d'une absence d'urbanisation à Saouaf du gouvernorat de Zaghouan à des délégations où on enregistre 100% d'urbains dans toutes les délégations limitrophes appartenant au gouvernorat de Monastir (de Monastir à Zeramdine). Pour le reste des délégations, les taux d'urbanisation les plus forts sont enregistrés à Kairouan Nord et Kairouan Sud (84 et 61%) et à Hammamet (75%) et Zaghouan (54%). En s'éloignant du chef-lieu de la ville de Sousse d'une distance de 60 à 80 kilomètres vers le Sud, on repère les taux d'urbanisation les plus faibles surtout dans quelques délégations du gouvernorat de Mahdia comme Essouassi (10%), Ouled Chamakh (22%). On enregistre également une quasi-absence d'urbanisation dans la délégation de Sbikha du gouvernorat de Kairouan (11%).

L'accélération de l'urbanisation autour de la ville de Sousse repose, en grande partie sur une mobilité interne (intra-gouvernorats du Sahel) et intra-régionale. L'attractivité de cette région a favorisé l'émergence d'une conurbation liant les villes de Sousse et de Monastir. La conurbation du Sahel est l'une des plus dynamiques, contribuant à l'urbanisation croissante du pays depuis l'indépendance.

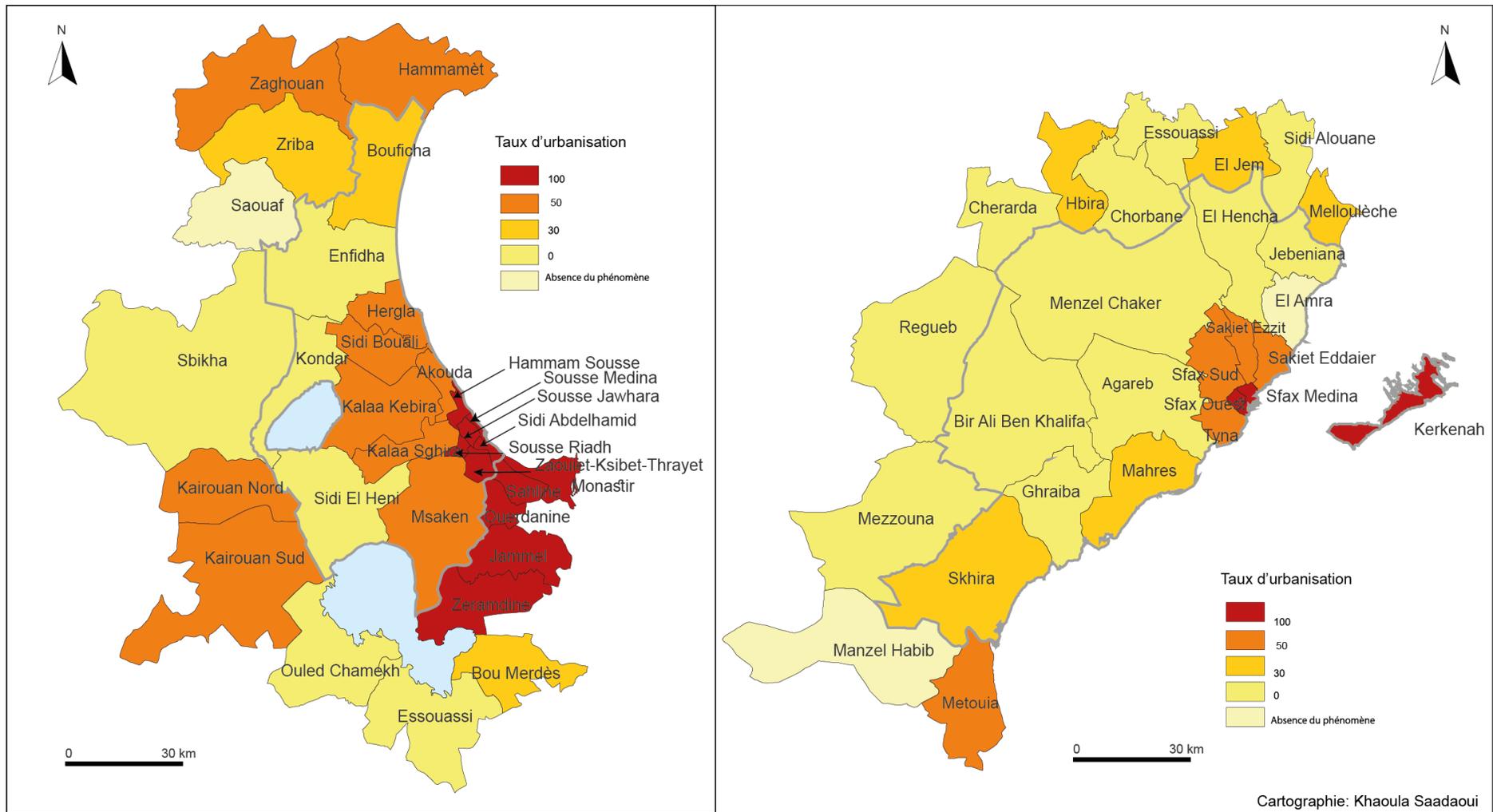


Figure 2.4: Taux d'urbanisation dans les gouvernorats de Sousse (à gauche) et Sfax (à droite)

Source : RGPH, 2014.

En somme, l'étude de la répartition du taux d'urbanisation dans la région sfaxienne et dans celle de Sousse explique la présence de deux systèmes urbains différents. La répartition des villes autour l'agglomération de Sfax est caractérisée par une concentration urbaine au niveau du Grand-Sfax et par un vide dans son arrière-pays qui « est parsemé de petites villes, qui dépendent encore de Sfax et illustrent ainsi le blocage du développement urbain multipolaire » (Bennasr, 2006 ; 2010). Tandis qu'autour de la ville de Sousse, on trouve un semis de petites, moyennes et grandes villes interconnectées contribuant à caractériser la région du Sahel plus cohérente et homogène au niveau de sa structure urbaine.

3. Caractéristiques de la mobilité et de la migration

Le choix de la mobilité comme indicateur de comparaison entre les deux gouvernorats n'a pas pour finalité de mener une analyse détaillée sur la relation entre mobilité et marginalité. Cette dernière question a bénéficié d'une abondante littérature. Il s'agit plutôt de tenter, à travers des variables statistiques, d'élaborer un certain classement des délégations de la zone étudiée à partir du taux de mobilité. Pour notre cas, la mobilité est une entrée à travers laquelle nous avons choisi de faire ressortir les caractéristiques des marges à partir d'un comportement de leurs habitants. L'examen de la mobilité semble être un premier indicateur pour mesurer le degré d'ouverture et/ou d'enclavement de ces espaces. Ainsi, les faibles taux de mobilité sont susceptibles de traduire d'une part d'un repli voire d'un ancrage de la population locale, et d'autre part du caractère répulsif de ces zones en marge.

3.1. Caractéristiques de la mobilité

La mobilité est considérée aujourd'hui parmi les préoccupations de la recherche notamment en géographie. Elle est souvent associée aux questions de transport, de changement d'état, d'évolution, de richesse, d'exode, de périurbanisation, de travail, de migration, d'éducation, *etc.* Dans *le Dictionnaire de la Géographie et de l'Espace des Sociétés* (2003) dirigé par Jacques Lévy et Michel Lussault, la mobilité est définie comme « un concept englobant dont il importe de décliner toutes les notions qui en découlent (déplacement, transport, migration, *etc.*), et que trop souvent on confond avec lui ». La mobilité se matérialise dans l'espace sous forme de mouvements, et par suite ça signifie l'existence de distances mais aussi des formes et des outils de transport.

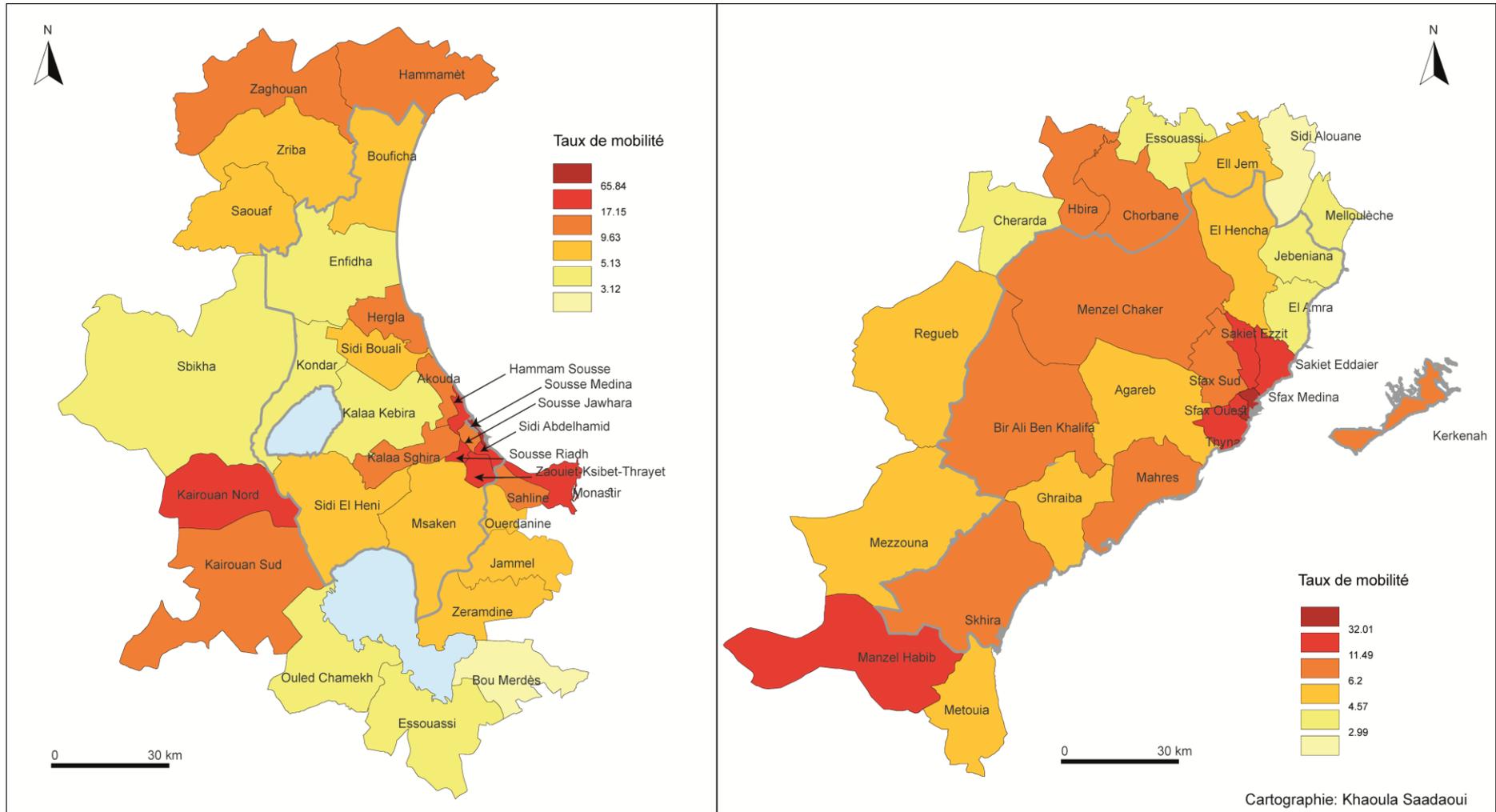


Figure 2.5: Taux de mobilité dans les régions de Sousse (à gauche) et Sfax (à droite)

Source : RGPH, 2014.

Les géographes réservent l'usage du terme de mobilité à celui des personnes, c'est pour cette raison que le calcul du taux de mobilité s'effectue en fonction de l'effectif des personnes sortants et entrants pour un espace délimité. Il est le résultat de la somme des émigrants et des immigrants, rapportée à la population totale à une échelle spatiale donnée (la délégation dans notre étude).

Les cartes du taux de mobilité par délégations montrent des profils différents. La mobilité est généralement faible à très faible dans l'ensemble des délégations du gouvernorat de Sfax, notamment dans les délégations en marge (figure 2.5). Le taux de mobilité le plus élevé est égal à 32% et est enregistré dans la délégation Sfax Medina. Le reste des délégations se caractérise par des taux très faibles ne dépassant pas 16%. On peut citer 8.22% à Menzel Chaker, 4.68% à El Hench, 4.35% à Jebeniana, *etc.*

Pour le cas du gouvernorat de Sousse et de ses espaces limitrophes, la tendance générale montre des délégations centrales caractérisées par des taux de mobilité très forts contre le reste du gouvernorat et les délégations au-delà des limites administratives qui présentent une très forte sédentarité. La valeur maximale est enregistrée dans la délégation de Sousse Medina (65.84%) alors que le taux de mobilité le plus faible est enregistré à Bou Merdes dépendant du gouvernorat de Mahdia (3.12%) (figure 2.5). Au-delà des limites du gouvernorat de Sousse, le taux de mobilité le plus fort est enregistré dans la délégation Kairouan Nord (22.8%), puis à Monastir (18.1%).

L'examen du taux de mobilité au niveau des gouvernorats de Sousse et de Sfax révèle une similitude entre les marges des deux gouvernorats qui se caractérisent par des taux de mobilité faibles voire très faibles, reflétant la sédentarité de leurs populations respectives. Au niveau des délégations centrales, on a enregistré un grand écart entre le taux de mobilité le plus élevé caractérisant Sousse Médina (65.84%) et celui enregistré au niveau de Sfax Médina (32%), soit la moitié du premier (figure 2.5). Outre une forte mobilité interne de ses citoyens, la ville de Sousse a profité le plus des flux entrants de populations des espaces voisins, à savoir ses délégations périphériques et les gouvernorats de Monastir, Mahdia et Kairouan. De plus, la proximité à la capitale a favorisé cet important taux de mobilité de Sousse qui a accueilli depuis les années 1970 des catégories sociales moyennes et aisées de Tunis (Lamine, 1987).

3.2. Caractéristiques de la migration

D'après Thérèse Saint-Julien (2004), « la migration est l'une des dimensions de la « mobilité » des populations. Elle se définit par un changement de lieu de résidence assorti d'un déplacement de portée variable dans l'espace ». La migration est donc une forme de mobilité, dans la mesure où elle correspond généralement à un ensemble de flux, entre un espace de départ et un autre d'arrivée dessinés par des flèches dans plusieurs sens. Les flux migratoires partant des zones de départ vers les deux gouvernorats de Sfax et de Sousse reflètent des différences au niveau de l'attractivité migratoire. De plus, l'analyse des soldes migratoires au niveau des délégations permettra d'appréhender leurs caractéristiques en termes d'attractivité et de récursivité.

Sfax et Sousse : deux gouvernorats aux attractivités différentes

L'étude de l'attractivité des deux gouvernorats de Sfax et Sousse mobilise les données concernant l'effectif des migrants ainsi que celles traitant des origines et des destinations de ces migrants. L'analyse des mouvements migratoires est d'une grande importance vu leur impact sur l'évolution de la population et de sa répartition spatiale dans les gouvernorats de départ et d'arrivée.

Les données du recensement de 2014 mettent en exergue l'importance des échanges de populations entre les deux gouvernorats de Sfax et Sousse et le reste des gouvernorats du pays. La figure 2.6 révèle que ces deux gouvernorats se partagent les flux migratoires partant de la plupart des gouvernorats et des régions du pays. Les entrées migratoires vers le gouvernorat de Sfax proviennent principalement de onze gouvernorats, particulièrement de ceux de la région de Sud-Est (Gabès, Medenine, Tataouine), du Sud-Ouest (Kebili, Gafsa), du Centre-Ouest (Sidi Bouzid, Kasserine) ainsi que des gouvernorats du Grand Tunis (Manouba, Ben Arous et Ariana). En contrepartie, l'attractivité de Sousse s'étend majoritairement sur les gouvernorats du Nord-Est (Tunis, Bizerte, Nabeul, Zaghouan) et du Nord-Ouest (Béja, Jendouba, Kef, Siliana) avec les gouvernorats de Kairouan pour le Centre-Ouest et les gouvernorats de Mahdia et Monastir pour la région du Centre-Est.

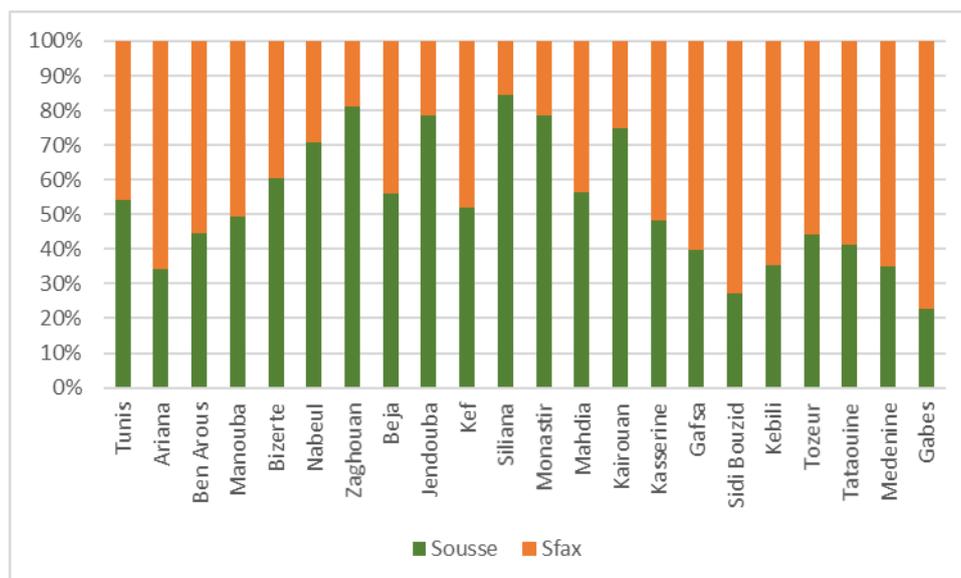


Figure 2.6 : Part de chaque gouvernorat dans le total des entrants à Sousse et à Sfax

Source : RGPH, 2014.

Le gouvernorat de Sidi Bouzid est le premier émetteur de migrants vers le gouvernorat de Sfax avec 5 282 migrants alors que Kairouan est le premier émetteur de flux vers le gouvernorat de Sousse avec 9 191 migrants. D’après Bounouh et Gsir (2017), l’importance des flux en provenance de ces deux gouvernorats du Centre-Ouest est due au « blocage du processus de développement (basé essentiellement sur l’agriculture irriguée) dans cette région ».

Certains gouvernorats lointains comme Zaghouan et Siliana mais aussi proches comme Monastir ne présentent presque pas de liens avec le gouvernorat de Sfax. Au niveau des entrants, le gouvernorat de Sfax reçoit 152 migrants venant du gouvernorat de Zaghouan contre 657 pour Sousse, 255 migrants venant de Siliana contre 1 399 pour Sousse et 901 migrants venant de Monastir contre 3 281 pour le gouvernorat de Sousse. Le facteur distance semble expliquer en grande partie cette inégalité de flux vers les deux gouvernorats.

En s'appuyant sur les données relatives aux mouvements migratoires inter-gouvernorats, nous avons essayé de mettre en exergue l’attractivité des deux gouvernorats de Sfax et Sousse. Nous envisageons ensuite de décrypter les caractéristiques migratoires des délégations des deux gouvernorats à travers l’étude des soldes migratoires.

Caractéristiques des soldes migratoires

A l'échelle nationale, Sfax et Sousse appartiennent à l'ensemble des huit gouvernorats dont le solde migratoire est positif, respectivement +9 607 et +19 156 habitants. Les gouvernorats d'Ariana et de Ben Arous enregistrent les soldes migratoires les plus élevés à l'échelle du pays - respectivement +40 087 et +26 625 habitants - affichant le plus grand nombre d'entrées - respectivement 59 958 et 48 404 habitants. Dans cet ensemble, figure le gouvernorat de Medenine comme étant le seul appartenant au Sud et ayant un solde positif, il occupe le dernier rang avec un chiffre de l'ordre de +2 694. Pour le reste des gouvernorats, elles représentent toutes des régions de départs massifs vers très peu de gouvernorats. A titre d'exemple, le gouvernorat de Sfax est entouré par quatre gouvernorats qui enregistrent des soldes migratoires négatifs (-3 127 à Mahdia, -22 418 à Kairouan, -9 138 à Sidi Bouzid et - 2 173 à Gabès).

Au niveau des délégations, les résultats permettent généralement de différencier entre des centres attractifs et des espaces plus éloignés répulsifs. Pour l'ensemble du gouvernorat de Sfax, les délégations attractives sont celles qui forment le Grand-Sfax, à l'exception de celles de Sfax Medina et de Sax Sud, dont les soldes sont négatifs, respectivement -12 936 et -71 personnes. La figure 2.7 montre que toutes les délégations de l'arrière-pays perdent des habitants au jeu des départs et des arrivées entre deux recensements, à l'exception des délégations d'El Amra, de Mahrès et d'Agareb dont les soldes sont positifs (+413 à El Amra, +360 à Mahrès et +108 à Agareb). La situation de Mahrès peut être expliquée par le fait qu'elle est traversée par les chemins de fer qui relient Tunis à Gabès au Sud. De plus, par rapport aux autres délégations du gouvernorat, la ville de Mahrès jouit d'un emplacement stratégique et d'un potentiel économique (la culture de l'olivier, l'extraction de l'huile d'olive, la pêche, la production laitière, l'industrie agroalimentaire et celle du meuble). Elle est aussi connue comme étant la seule zone touristique du gouvernorat de Sfax. Dotée de tous ces atouts, la ville a réussi à attirer des populations de différentes régions du pays. Il s'agit notamment des immigrés des délégations du gouvernorat de Sfax comme Skhira, Ghraiba, Agareb, Bir Ali Ben Khalifa, ... ou de gouvernorats voisins comme Sidi Bouzid, Gabès, Kasserine, *etc.* (Commune de Mahrès, 2019). Pour les délégations d'El Amra et d'Agareb, grâce à leur proximité de Sfax, elles sont plus accessibles et plus attractives. En plus, l'implantation des industries à El Amra et l'existence de zones industrielles à Agareb ont contribué à leurs rayonnements par rapport à leurs voisins.

Au-delà des limites administratives de Sfax, l'hétérogénéité est plus remarquable. Les écarts entre les délégations sont plus importants. La figure 2.7 nous permet de distinguer un groupe qui rassemble les délégations qui sont attractives c'est-à-dire ayant un solde migratoire positif, comme les délégations de Metouia (+109) du gouvernorat de Gabès, Regueb (+99) du gouvernorat de Sidi Bouzid et Hebira (+97) du gouvernorat de Mahdia, et un autre qui rassemble les délégations restantes et qui sont toutes répulsives telle que Cherarda (-263), Essouassi (-567), El Jem (-494), etc.

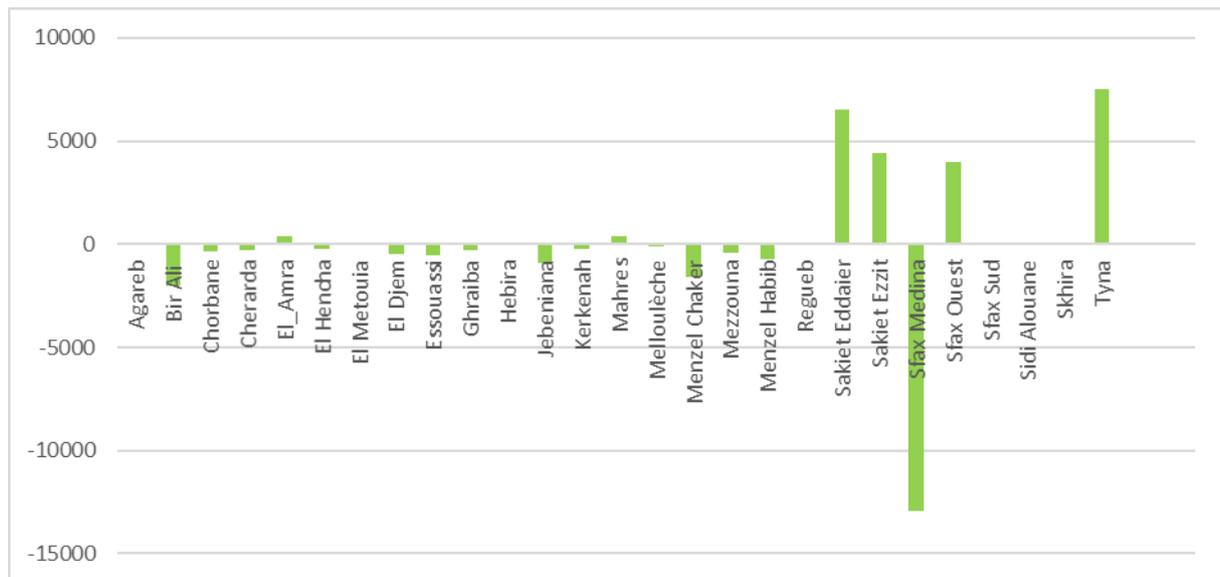


Figure 2.7: Soldes migratoires dans la région de Sfax

Source : RGPH 2014.

Le territoire du gouvernorat de Sousse est généralement attractif. Il polarise les migrants venant du reste des délégations et des gouvernorats cités plus haut. « Ces délégations sont bien équipées et concentrent l'essentiel de l'activité économique de la région en particulier des zones industrielles, des unités touristiques et des commerces et services très diversifiés » (Bounouh et Gsir, 2017). Elles accueillent ainsi la population de l'intérieur du pays notamment de Kairouan, et de la région du Nord-Ouest « zone de départs massifs » comme décrite par Ridha Lamine (2009). D'autre part, la figure 2.8 montre que seulement cinq délégations sont caractérisées par des soldes migratoires négatifs : Enfidha (-598), Kondar (-187), Sidi Bouali (-172), Kalaa Kebira (-38) et Sousse Medina (-12 936).

Les situations de Sfax Medina (-12 936) et de Sousse Medina (-15 471), anciens noyaux urbains subissant les mêmes érosions de populations, s'expliquent par « un phénomène de

« paupérisation » pour plusieurs raisons dont les plus importantes ont trait à la dégradation de la qualité urbaine de ces centres » (SDARCE, 2011).

Les soldes migratoires négatifs enregistrés dans les délégations de l'arrière-pays sfaxien et quelques délégations du gouvernorat de Sousse s'expliquent par le fait qu'« Il s'agit, dans les deux cas, de délégations relativement éloignées de la côte et qui sont restées peu intégrées à l'armature économique de la région ce qui explique leur déficit migratoire. D'autre part les projets de développement dans ces secteurs ont eu un impact faible sur les populations » (Bounouh et Gsir, 2017).

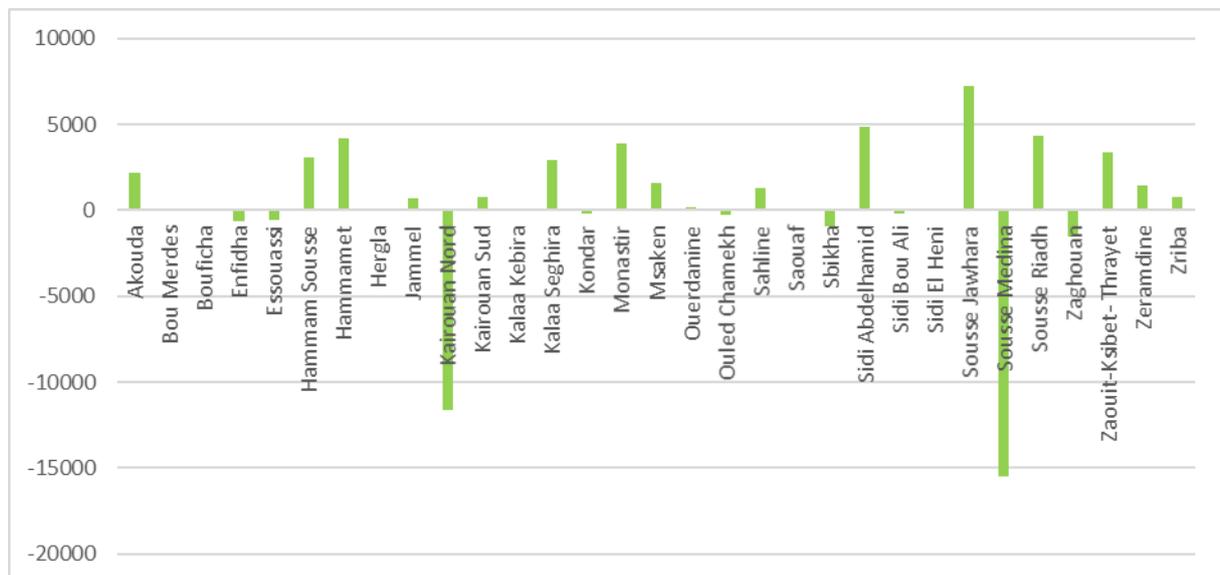


Figure 2.8: Solde migratoire à l'échelle de délégations

Source : RGPH, 2014.

Au-delà des limites administratives du gouvernorat de Sousse, les délégations de Kairouan Sud (+750), Zriba (+801), Hammamèt (+4 190) et l'ensemble des délégations appartenant au gouvernorat de Monastir présentent toutes des soldes migratoires positifs comme Ouerdanine (+190), Jammel (+695), etc. Les délégations qui perdent des habitants au jeu des départs et des arrivées sont Sbikha (-956) et Kairouan Nord (-11 462) du gouvernorat de Kairouan, Ouled Chamekh (-231) et Essouassi (-567) du gouvernorat de Mahdia, Zaghouan (-1504) et Saouaf (-65) du gouvernorat de Zaghouan.

Les soldes migratoires déficitaires de Sbikha et de Kairouan Nord s'expliquent d'une part par la crise structurelle du secteur agricole qui sévit dans les régions intérieures générant un sous-emploi ainsi que la faiblesse du secteur tertiaire dans les villes incapables de retenir un grand

nombre de demandeurs d'emploi. Progressivement, « des régions de l'intérieur de la Tunisie centrale, qui sont longtemps restées sans grands départs migratoires, sont donc passés à une plus grande mobilité des populations originaires des campagnes et des villes en vue de la recherche d'emplois et de ressources de plus en plus rares dans leurs lieux d'origine » (Lamine, 2008). Quant aux délégations d'Essouassi et Ouled Chamekh, « elles sont des délégations intérieures qui n'ont pas bénéficié de la dynamique industrielle dans la région et de leur proximité d'anciens centres industriels (Moknine, Ksar Helal, *etc.*) » (Bounouh et Gsir, 2017).

Parmi les causes principales de migration vers les gouvernorats côtiers, à savoir Sfax et Sousse, ou vers des délégations particulières, on peut mentionner les fortes valeurs du taux de chômage enregistrées dans certaines délégations d'une part et le déclin de l'emploi agricole d'une manière générale.

4. Caractéristiques économiques des espaces autour de Sfax et Sousse

Dans cette partie, nous envisageons l'étude de la situation des espaces autour de Sfax et Sousse à partir du taux du chômage, de la part du secteur agricole dans le total d'emploi dans chaque délégation de l'espace étudié. Le choix de ces deux indicateurs n'était pas anodin. En effet, l'étude de la géographie du chômage semble être un indicateur primordial pour rendre compte de la marginalité économique de ces espaces engendrant encore un rapport de "dépendance" en partie par rapport à leurs villes chefs-lieux en matière d'emploi. Quant à l'examen des chiffres de l'emploi dans le secteur agricole, il met en évidence le poids de cette activité économique qui reflète le niveau de développement de ces espaces.

4.1. Caractéristiques du taux de chômage

Dans les délégations du Grand Sfax, le taux de chômage ne dépasse pas 10% à l'exception de celle de Thyna (11.8%). Les délégations de l'arrière-pays présentent une disparité au niveau des valeurs du taux de chômage. Les taux les plus élevés sont enregistrés dans les délégations de Ghraiba et Skhira (respectivement 25.4% et 26.4%) (figure 2.9). Le taux le plus faible est enregistré dans la délégation de Menzel Chaker 11.84%. Les valeurs des taux de chômage enregistrées dans les délégations limitrophes sont plus élevées que la moyenne du gouvernorat (11.9%) et dépassent en grande partie la moyenne nationale (14.9%). Cette répartition inégale des taux de chômage témoigne d'une disparité de l'offre d'emploi et du potentiel économique dans ces délégations. À titre d'exemple, la délégation d'El Hencha, qui enregistre un taux de

chômage de l'ordre de 12%, dispose d'une zone industrielle qui a contribué à satisfaire une partie de la demande de l'emploi de ses habitants. En contrepartie, la délégation de Ghraïba, qui affiche un taux de chômage élevé (25.4%), se distingue par la dominance de l'activité agricole et la faiblesse du tissu industriel.

Au-delà des limites administratives du gouvernorat, la carte montre une certaine hétérogénéité des valeurs du taux de chômage. D'une part, les délégations du gouvernorat de Mahdia, à l'exception de la délégation de Chorbane (19%), enregistrent de faibles valeurs du taux de chômage qui ne dépassent pas la moyenne du gouvernorat (12%) et la moyenne nationale (14.82%). La faiblesse relative des taux de chômage dans le gouvernorat de Mahdia s'explique par le potentiel économique du gouvernorat et la variété des activités qui diffère d'une délégation à l'autre. À titre d'exemple, l'activité du commerce représente le premier secteur d'emploi dans la délégation d'El Jem (26%), tandis qu'à Melloulèche, un tiers des actifs exercent dans le secteur agricole. De même, les délégations de Cherarda du gouvernorat de Kairouan, Mezzouna du gouvernorat de Sidi-Bouزيد et Metouïa du gouvernorat de Gabès enregistrent des valeurs comprises entre 15% et 20%. À l'exception de Regueb, la seule délégation qui enregistre un taux de chômage inférieur à 10% (9.2%), les chiffres sont au-delà de la moyenne nationale (14.82%). Le faible taux de chômage enregistré dans la délégation de Regueb peut être expliqué par l'essor de l'activité agricole, profitant de l'attractivité de la zone en raison de plusieurs caractéristiques géographiques spécifiques : son micro-climat, les disponibilités de ressources en sol et en eau, qui a contribué à la création d'une dynamique d'emploi de la main-d'œuvre dans la délégation.

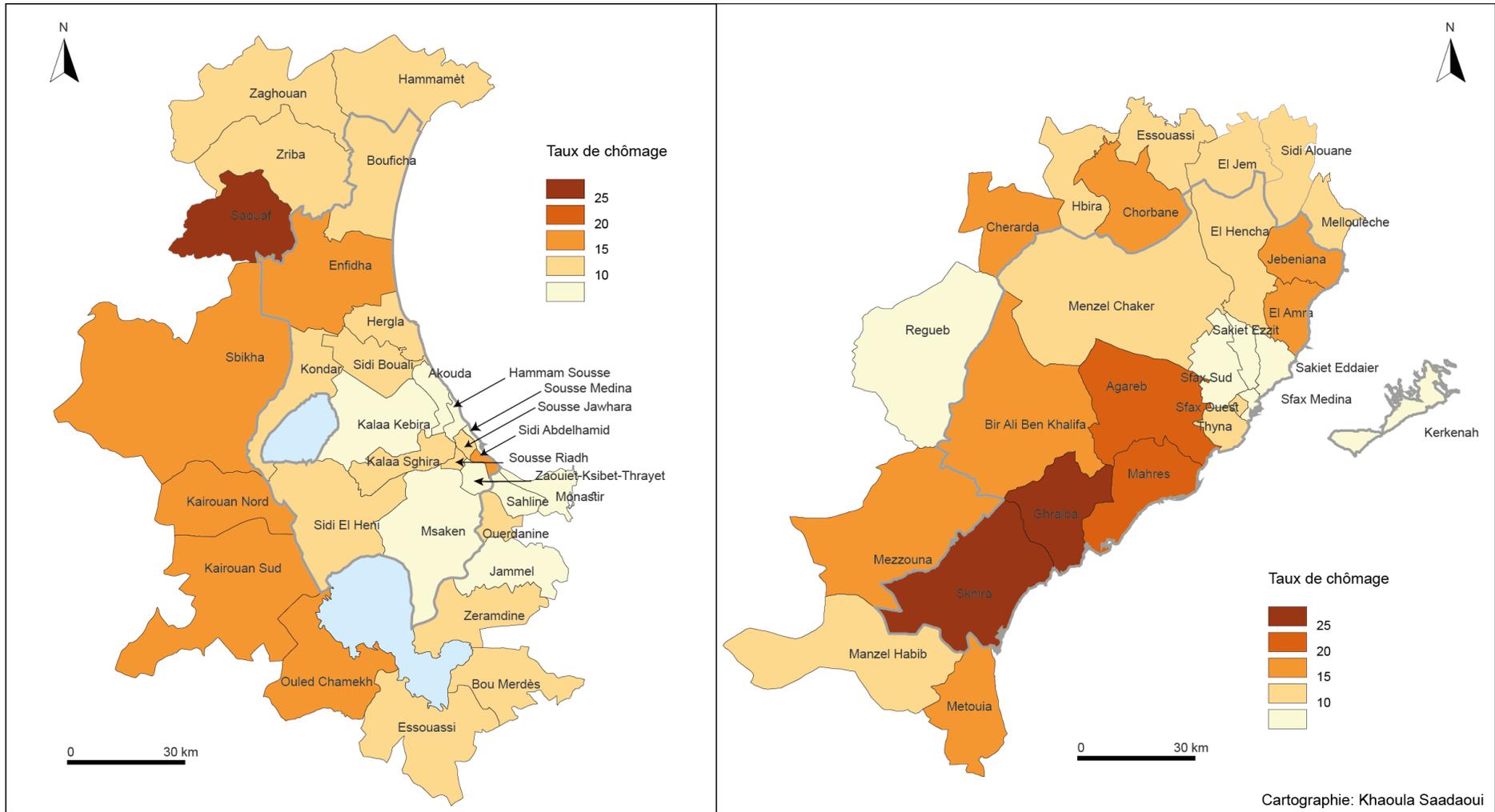


Figure 2.9: Taux de chômage dans les délégations du Grand Sfax (à droite) et du Grand Sousse (à gauche)

Source : RGPH, 2014.

Dans la région de Sousse, la carte montre une certaine homogénéité dans la répartition des taux de chômage. A part les délégations d'Enfidha (18.28%) et de Sidi Abdelhamid (15.04%), l'ensemble des délégations du gouvernorat de Sousse enregistre des taux de chômage qui ne dépassent pas 15%.

Au-delà des limites administratives, il y a des délégations caractérisées par des taux de chômage très élevés comme celle de Saouaf dans le gouvernorat de Zaghouan qui possède la valeur la plus forte (25.2%). Les taux de chômage les plus faibles caractérisent certaines délégations du gouvernorat de Monastir, notamment les plus proches de la ligne de la côte où le taux ne dépasse pas 10%.

En dépit d'un taux de chômage relativement bas par rapport à la moyenne nationale, les deux gouvernorats de Sfax et de Sousse présentent deux profils distincts. Sousse se distingue par une certaine homogénéité au niveau de la répartition du taux de chômage tandis que le gouvernorat de Sfax présente des écarts remarquables entre ses délégations.

4.2. Population occupée et secteur agricole

Les secteurs industriel et tertiaire offrent la majorité des emplois dans le pays. Malgré son recul par rapport aux autres secteurs, l'agriculture présente l'une des plus importantes activités économiques. La contribution de ce secteur dans l'emploi montre des disparités au niveau des gouvernorats, mais plus clairement à des niveaux plus fins comme les délégations. La lecture approfondie des deux cartes permet de remarquer que l'emploi dans le secteur agricole est plus important dans la région sfaxienne que dans celle de Sousse.

Au niveau du gouvernorat de Sfax, la contribution du secteur agricole dans l'emploi ne dépasse pas 6% dans les délégations qui forment le Grand Sfax. Par contre, les pourcentages dépassent 25% et atteignent presque 50% dans sept délégations. A titre d'exemple, 25.7% à Jebeniana et 27% à Menzel Chaker du gouvernorat de Sfax, 31.9% à Hebira et 33.6% à Melloulèche du gouvernorat de Mahdia, 40% à Regueb du gouvernorat de Sidi Bouzid et 48.2% à Manzel Habib du gouvernorat de Gabès (figure 2.10). Pour le gouvernorat de Sousse et ses espaces limitrophes, exceptée la délégation de Sbikha du gouvernorat de Kairouan qui enregistre 44.6% de population active travaillant dans le secteur agricole, aucune délégation ne dépasse le seuil de 18% d'emplois dans le secteur agricole.

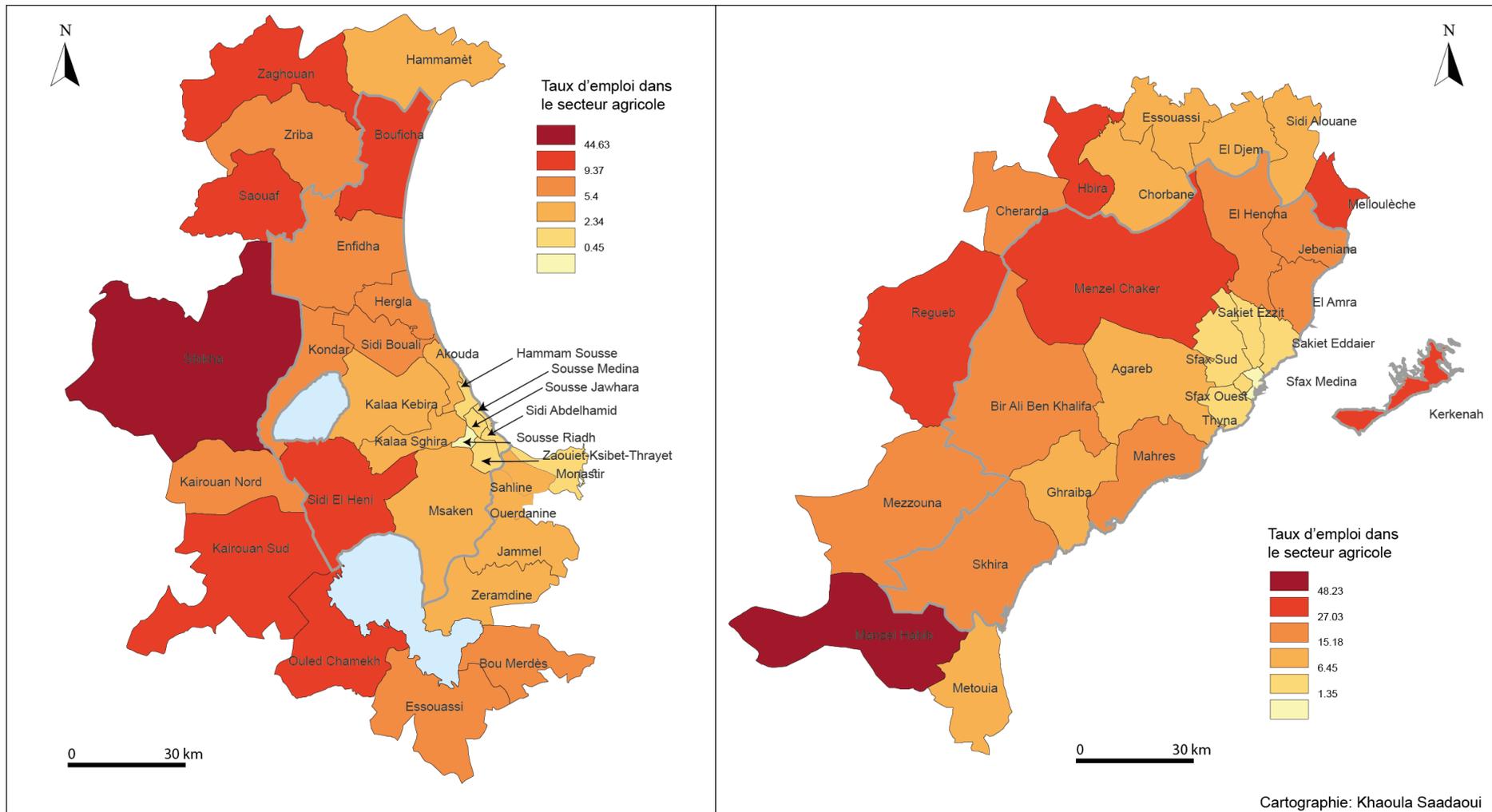


Figure 2.10: L'emploi dans le secteur de l'agriculture pour les occupés de 15 ans et plus

Source : RGPH, 2014.

4.3. L'IDR : indicateur synthétique illustrant les disparités au niveau de développement

Afin de pousser la réflexion plus avant, nous avons recours à un indicateur composite, l'IDR. Cet indicateur est utilisé souvent dans les études relatives au développement comme le principal indicateur mobilisé pour mesurer les niveaux du développement économique et relever les degrés d'inégalités. Il est à noter que cet indicateur a été mobilisé à la place du PIB. Ainsi, a émergé l'idée de concevoir un indicateur qui tient compte d'un grand nombre de variables disponibles à l'échelle de gouvernorats et de délégations : l'Indice de Développement Régional (IDR). C'est un indice synthétique élaboré par l'Institut Tunisien de la Compétitivité et des Etudes Quantitatives (ITCEQ) pour suivre et évaluer l'état de développement régional. L'indice de développement régional est un indicateur composite de développement prenant en compte plusieurs dimensions (la commodité de la vie, l'environnement social, l'économie et l'environnement) relatives au même thème à travers un seul chiffre.

Dans le classement des gouvernorats selon les valeurs de leur IDR, Sousse figure en cinquième place avec une valeur d'IDR égale à 0.62 alors que celui de Sfax occupe le 7^{ème} rang après celui de Nabeul avec une valeur de 0.56. Le gouvernorat de Tunis (0.76) se place en tête du classement, suivie par celui de l'Ariana (0.69), de Ben Arous (0.66) et de Monastir (0.64). Le score des deux gouvernorats de Sfax et de Sousse est au-dessus de la moyenne nationale, qui est égale à 0.47. Cependant, quand on considère les délégations, des disparités existent. En effet, on peut distinguer une homogénéité dans les délégations centres de gouvernorats *versus* une hétérogénéité de profils de développement dans leurs délégations limitrophes.

A Sfax (figure 2.11), les valeurs d'IDR les plus fortes sont enregistrées dans les délégations centrales de Sfax Ouest (0.57), Sfax Medina (0.55) et Sfax Sud (0.45). Les valeurs sont encore importantes pour le reste des délégations du Grand Sfax (0.47 à Sakiét Ezzit et 0.46 à Sakiét Eddaier). A la différence, les délégations de l'arrière-pays sfaxien, ou limitrophes des gouvernorats voisins, présentent toutes des valeurs plus faibles que la moyenne du gouvernorat de Sfax (0,56) et ne dépassent pas 0,38. La délégation de Bir Ali Ben Khalifa présente le cas le plus problématique avec une valeur d'IDR égale à 0,18. Généralement, on remarque que la décroissance de l'IDR va de pair avec l'éloignement de Sfax. Toutefois, cette décroissance montre une certaine hétérogénéité. Par exemple, à environ 30 km à Sfax, on

trouve des valeurs d'IDR de 0,30 (pour El Amra) alors qu'entre 40 et 50 km à Sfax, les valeurs d'IDR sont supérieures à 0,30 (pour Mahrès 0.34 ou encore Menzel Chaker 0.33) (figure 2.11).

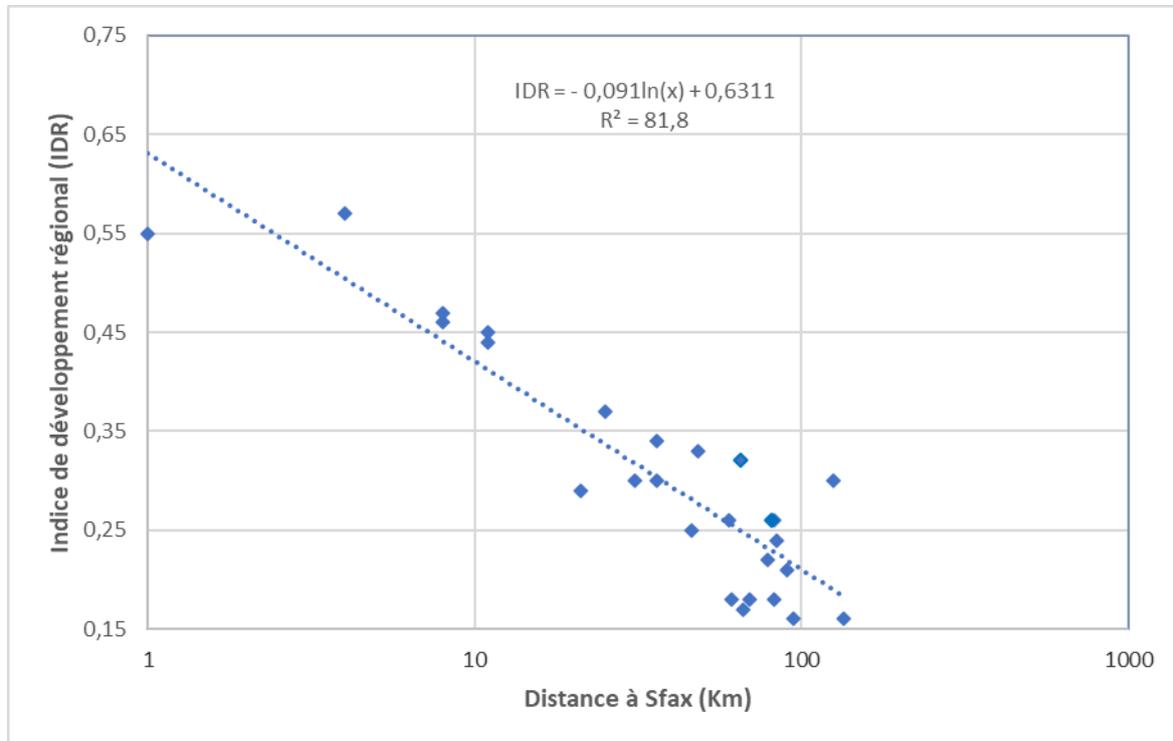


Figure 2.11: Variations de l'IDR en fonction de la distance à Sfax
 Source : Ministère du développement régional et de la planification 2012.

De leur côté, certaines délégations limitrophes appartenant aux gouvernorats voisins (Mahdia, Kairouan, Sidi Bouzid) présentent un niveau de développement plus bas que d'autres, notamment celles de Sidi-Bouzid et Kairouan dont les valeurs d'IDR ne dépassent généralement pas 0,20. A titre d'exemple, on note 0,16 pour Mezzouna du gouvernorat de Sidi-Bouzid ; 0,18 pour Cherarda du gouvernorat de Kairouan. Le niveau de développement de la délégation de Melloulèche mesuré par l'IDR semble ainsi parfaitement cerné par la distance au centre de l'agglomération sfaxienne (0.26 à environ 60 kilomètres de Sfax). Toutefois, les valeurs d'IDR caractérisant ce type de délégations renvoient également à celles de leurs gouvernorats d'appartenance : ce qui est illustré par le fait que le groupe des délégations situées à plus de 70 km de Sfax est caractérisé par des valeurs d'IDR oscillant entre 0,17 (Ghraiba) et 0,3 (Metouia).

L'examen de ces données révèle que la distance à l'agglomération sfaxienne semble expliquer en partie les variations du niveau de développement de ces délégations. Les valeurs d'IDR

caractérisant ces délégations renvoient également au niveau de développement de leurs gouvernorats d'appartenance. La situation des délégations limitrophes du gouvernorat de Mahdia reste ainsi avantageuse par rapport à celles des délégations du gouvernorat de Kairouan ou de Sidi-Bouzid.

A Sousse (figure 2.12), les valeurs les plus fortes sont enregistrées dans les délégations de Sousse Medina, Sousse Jawhara et Sidi Abdelhamid (l'IDR atteint 0.68).

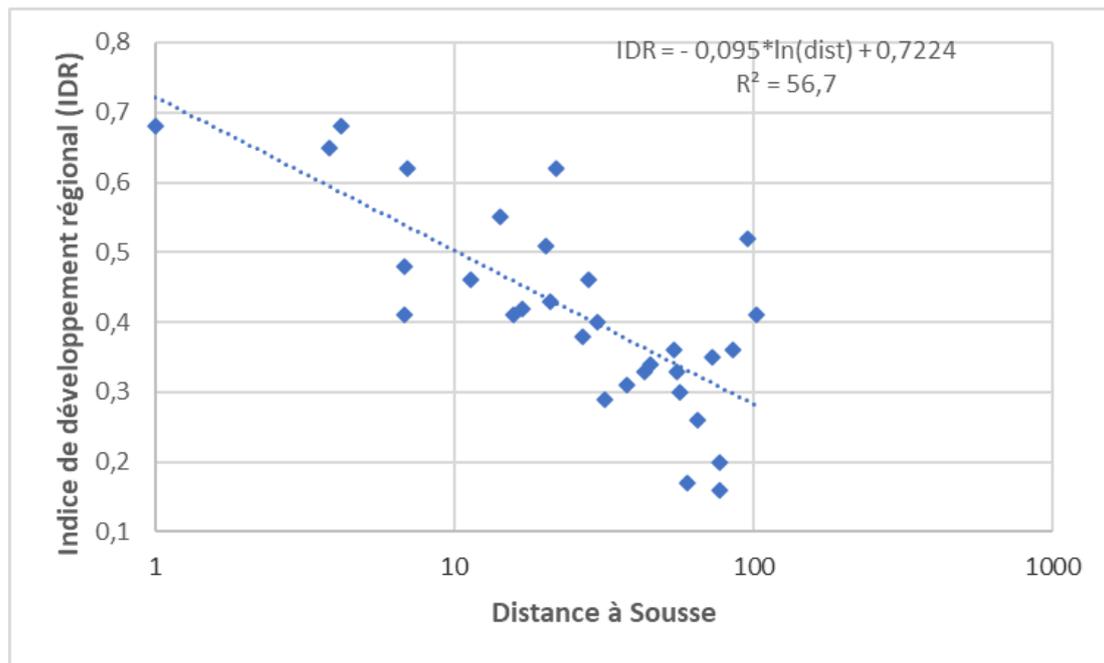


Figure 2.12: Variations de l'IDR en fonction de la distance à Sousse

Source : Ministère du développement régional et de la planification 2012.

Le reste des délégations du gouvernorat de Sousse se caractérise par des valeurs d'IDR encore importantes. Seules six délégations enregistrent des valeurs d'IDR inférieures à 0,40 parmi lesquelles Sidi El Heni 0.29 et Kondar 0.31. Dans les délégations limitrophes des gouvernorats voisins, la délégation de Monastir fait exception avec la valeur d'IDR la plus forte (0.62) alors que celles de Saouaf du gouvernorat de Zaghouan et d'Ouled Chamekh du gouvernorat de Mahdia enregistrent les valeurs les plus faibles (respectivement 0.16 et 0.17). À la différence de la région de Sfax, la distance à Sousse n'explique pas la variation du niveau de développement dans ces délégations. Les profils de développement présentent une forte hétérogénéité. Par exemple, à 60 km de Sousse, on trouve différentes valeurs d'IDR dans trois délégations différentes : 0,35 à Kairouan Sud, 0,3 à Boumerdès du gouvernorat de Mahdia et 0,17 à Ouled Chamekh du même gouvernorat. Encore, à 28 kilomètres, on enregistre une valeur d'IDR égale à 0.46 à Jammel du gouvernorat de Monastir mais plus loin, on enregistre

à Hammamèt (96 kilomètres) une valeur d'IDR égale à 0.52. Ainsi l'appartenance à un gouvernorat peut expliquer parfois la situation de développement, comme l'illustre le cas des délégations du gouvernorat de Monastir qui enregistrent des valeurs d'IDR entre 0.41 à 0.62.

Cette comparaison par l'IDR ne constitue pas une évaluation définitive mais plutôt un essai de caractérisation du niveau de développement et des inégalités entre délégations. Les résultats montrent qu'il semble que la situation des marges du gouvernorats de Sousse est plus avantageuse que celle des marges du gouvernorat de Sfax. On enregistre seulement cinq délégations dont l'IDR est inférieur à 0.3 alors qu'autour Sfax, on enregistre quatorze délégations qui possèdent des valeurs d'IDR inférieures à 0.3 (figure 212). Même si on s'éloigne plus vers l'intérieur ou vers le Sud, on ne se retrouve pas dans des profils de développement semblables à ceux des délégations en marge du gouvernorat de Sfax. En fait, vers l'intérieur, on trouve le reste des délégations du gouvernorat de Kairouan et le gouvernorat de Kasserine qui possèdent les valeurs d'IDR les plus faibles à l'échelle nationale (les valeurs atteignent 0.04). Alors que vers le Nord, on se retrouve complètement dans une situation contraire, puisque les délégations de Nabeul et plus loin Tunis occupent les premiers rangs au niveau de développement régional. Ainsi, la situation du gouvernorat de Sfax avec ses marges et ses gouvernorats voisins reste exceptionnelle mais jamais idéale.

Conclusion

L'exercice d'une comparaison entre les deux métropoles régionales de Sfax et Sousse n'était pas une tâche facile. Nombre de raisons peuvent justifier le choix d'effectuer une telle comparaison. En effet, les deux métropoles appartiennent à la même région économique du Centre Est. De plus, Sfax et Sousse sont considérées comme les seules métropoles régionales du pays capables de polariser les gouvernorats voisins ainsi que d'autres parties du territoire national. Afin de dégager les points de ressemblance et de différence entre les deux métropoles, on a opté pour la sélection d'indicateurs démographiques et socio-économique, comme la densité, la migration, l'IDR.

La comparaison des indicateurs démographiques entre la deuxième et la troisième ville du pays a fait ressortir plusieurs éléments à retenir. Au niveau du gouvernorat de Sfax, on a observé une tendance à la diminution des taux d'accroissement annuel moyen de population, de la densité et de la population urbaine dès qu'on s'éloigne des délégations du Grand-Sfax. Cette situation a engendré une dichotomie entre un espace central dense, et un vide urbain

dans les espaces aux limites du gouvernorat. Ce schéma centre / périphérie semble s'appliquer aux profils économiques des délégations. L'examen de la répartition de l'IDR montre une diminution plutôt linéaire du centre vers la périphérie du gouvernorat de Sfax. Les valeurs les plus importantes sont enregistrées dans les délégations du Grand Sfax. Quant à l'ensemble des délégations limitrophes aux limites du gouvernorat, il se caractérise par l'inégalité et l'hétérogénéité des profils de développement. Les valeurs les plus faibles de l'IDR ont été enregistrées au niveau des délégations de Bir Ali Ben Khalifa (0.18) et Mezouna du gouvernorat de Sidi Bouzid (0.16).

Pour sa part, le gouvernorat de Sousse présente des différences avec Sfax. En effet, la répartition du taux d'accroissement annuel moyen ainsi que la densité et la population urbaine dans le gouvernorat de Sousse n'obéit pas au schéma classique de la décroissance démographique du centre vers la périphérie. La structure urbaine du gouvernorat est fondée sur de grandes villes dans l'espace central épaulées par un ensemble de petites et moyennes villes parsemées aux alentours et aux limites de Sousse. Sur le plan économique, la plupart des délégations du gouvernorat de Sousse se caractérise par des valeurs moyennes voire élevées d'IDR. Seules les délégations appartenant aux gouvernorats de Zaghouan (Saouaf 0.16) et de Mahdia (Oueld Chamekh 0.17) enregistrent les valeurs les plus faibles.

Sfax semble donc se distinguer des autres gouvernorats du pays par sa structure urbaine caractérisée par la prédominance de la ville chef-lieu et ses banlieues et par l'absence d'autres villes petites et moyennes autour d'elle capables d'encadrer et d'organiser le reste du territoire du gouvernorat. L'écart entre le centre et le reste du territoire du gouvernorat, sur tous les plans (économiques, démographique, *etc.*) semble renvoyer à l'image du centre *versus* les marges. La notion de marge renvoie aux problèmes de ces espaces, au développement, aux inégalités, *etc.* Elle permet d'aborder le territoire à partir de ses espaces excentrés, limitrophes. La marge est désormais présente dans la réflexion géographique. Cette notion floue fait appel à plusieurs concepts proches à savoir l'entre deux, l'espace intermédiaire, l'arrière-pays, *etc.* Ces notions qui renvoient à l'éloignement, à l'écart, au retard sont susceptibles de caractériser nos territoires limitrophes, frontaliers du gouvernorat de Sfax.

Chapitre 3 : Marges d'agglomération, marges de gouvernorat, entre interface, espace intermédiaire et entre-deux

Introduction

Notre espace d'étude se caractérise par la dominance de la population rurale. Sur une population totale de 589 765 habitants on dénombre 461 632 de ruraux soit 78%. Cette bande enregistre un faible taux d'accroissement annuel de l'ordre de 0.8% entre 2004 et 2014. Durant cette période, la population totale de notre zone d'étude est passée de 527 561 habitants à 589 765 habitants. Le ralentissement de la croissance démographique dans cette zone semble dépendre de l'importance de l'exode rural. Comme on l'a indiqué dans les chapitres précédents, étudier cette catégorie d'espaces devrait permettre de combler une certaine carence dans les études des territoires tunisiens. Les études réalisées particulièrement par les géographes et les différents acteurs de l'aménagement du territoire en Tunisie se sont concentrées, en majorité, sur la question des disparités de développement entre les grandes régions naturelles et ou économiques du pays, particulièrement entre le littoral et l'intérieur. La question de la littoralisation a été souvent traitée en relation avec la problématique de marginalisation des régions intérieures de la Tunisie. En dépit de ce processus de marginalisation, les régions intérieures de la Tunisie ne sont pas qualifiées d'espaces en marge dans la plupart des études menées depuis les années 1960 jusqu'aux années 2000. La notion de marge expose une nouvelle approche qui permet de surmonter les études géographiques qui reposent sur la dualité ville-campagne et notamment centre-périphérie. Notre espace d'étude qui correspond à un arc de cercle autour de la ville de Sfax, semble répondre aux caractéristiques d'un espace en marge. Floue et polysémique, cette notion de marge ressemble à d'autres notions proches qu'on a envisagé de tester pour caractériser notre espace d'étude.

Dans ce chapitre, nous présenterons en premier lieu les enjeux liés à l'étude des espaces en marges en Tunisie. En deuxième lieu, nous proposerons une réflexion sur l'enjeu théorique du

concept de « marge », à travers la mise en regard avec d'autres notions, concepts qui rendent compte de sa complexité et de sa polysémie. Puis, nous discuterons la traduction des concepts dans l'espace d'étude, avant de montrer les logiques aboutissant à la délimitation de notre espace d'étude – que ces logiques soient plutôt administratives, ou plutôt spatiales, ou plutôt de voisinage.

1. Enjeux liés à l'étude des marges

Sans que ce soit toujours mentionné clairement, une partie des études géographiques a traité les espaces tunisiens « en marge » à des échelles différentes. Les premières études, focalisées sur les disparités régionales, ont fait émerger une Tunisie intérieure qualifiée de « périphérie » et un littoral qualifié de « centre ». D'après Belhedi (2021), « Le modèle centre-périphéries permet d'expliquer la configuration spatiale de la Tunisie depuis la fin des années 1970, centrée et littoralisée avec une gradation Nord-Sud où les centres s'appuient sur des espaces d'épaulement et des périphérie ». L'espace tunisien, inégalement organisé et exploité, oppose un littoral favorisé et « développé » à un intérieur « mal développé ». Les efforts déployés par l'Etat en direction des régions de l'intérieur (Nord-Ouest, Centre-Ouest) n'ont pas permis de remédier aux disparités socio-spatiales résistant entre littoral et intérieur.

Au-delà des grandes villes littorales et quelques centres d'épaulement (Béja, Kairouan, Sidi Bouzid, les gouvernorats de Sud-Est) transparait une grande marge « bloquée qui englobe les zones intérieures et frontalières du Nord-Ouest, le Centre-Ouest, le Sud-Ouest en s'avancant en direction de Tataouine au Sud-Est et Bizerte au Nord-Est avec des poches littorales » (*idem*).

Ce phénomène de « littoralisation » a marqué l'organisation du territoire tunisien depuis la fin du XX^e siècle. Certains auteurs signalent que ce phénomène remonte à la période coloniale. Ainsi, il semble que « Ces variations dans la répartition spatiale de la population s'expliquent à la lumière d'un héritage territorial colonial : fonctionnement extraverti du système urbain, macrocéphalie de la capitale, prépondérance des villes ports, sous-équipement de certaines zones demeurées en marge, *etc.* » (Signoles, 1985). La disparité littoral/intérieur suit une première héritée de l'époque coloniale opposant le Nord du pays au Sud. Les travaux, s'intéressant à l'analyse des disparités socio-spatiales à l'échelle de la Tunisie, révèlent que ce clivage Nord/Sud a été progressivement remplacé par un clivage Est/Ouest plus marqué, opposant littoral et intérieur essentiellement dans la partie septentrionale du pays. A ce

propos, Amor Belhedi (1999) rappelle que « Si au lendemain de l'indépendance l'opposition était surtout Nord-Sud, l'évolution de la Tunisie a placé le clivage littoral-intérieur au-devant et le recul relatif de Tunis, en dépit d'une centralisation excessive, a profité au littoral et plus particulièrement au Sahel et au Nord-Est, beaucoup plus qu'à la Tunisie profonde ».

La primauté du littoral se résume en quelques chiffres : il concentre les 2/3 de la population du pays sur moins du 1/3 de la superficie. Le poids démographique important du littoral revient au fait qu'il compte la part la plus importante des gouvernorats les plus peuplés du pays comme Tunis, Sfax, Nabeul, Sousse, *etc.* De plus, le littoral représente une zone de concentration des délégations les plus peuplées et les plus attractives du pays. D'après les données de l'INS (2014), les délégations de plus de 50 000 habitants appartiennent en grande partie à ces gouvernorats littoraux (66 des 80 délégations).

Les chiffres de la croissance démographique révèlent une disparité entre littoral attractif affichant des TAAM positifs et un intérieur répulsif avec des TAAM faibles à négatifs. Selon Belhedi (2021), « Les régions intérieures représentent 30,5% de la population en 2015 contre 41% en 1984. Entre 2004 et 2014, le taux de croissance démographique a été partout en deçà de la moyenne nationale (1,03%), tout le Nord-Ouest présente des taux négatifs, le Centre-Ouest a des taux faibles (0,4 à Kasserine et 0,8% à Sidi Bouzid), le Sud-Ouest (0,4 à Gafsa à 1,02% à Tozeur). Ce basculement démographique est porteur de déséquilibres à travers les effets pervers du vide et du plein ». Les taux les plus faibles sont enregistrés dans la région du Nord-Ouest. Cette région se distingue par des taux de croissance négatifs dans 3/4 des délégations. Sur un ensemble de 40 délégations, on compte seulement 9 délégations dont la valeur de TAAM est située entre 0 et 0.74%.

Ces variations de croissance entre littoral et intérieur dépendent en partie des flux de migration interne. Les régions intérieures, qui se caractérisent par des taux d'accroissement faibles voire négatifs, forment des zones de départ massif de population vers le littoral. Les flux les plus importants partent du Centre-Ouest et du Sud-Ouest vers le Centre-Est, du Nord-Ouest vers le Nord-Est. Les facteurs de cette répulsion sont particulièrement d'ordre économique : une grande partie des « émigrés » quittent les régions intérieures vers le littoral pour chercher du travail. L'économie des régions intérieures demeure encore structurée autour de l'activité agricole qui se caractérise par une faible capacité à créer des emplois.

La migration vers le littoral et l'implantation de la part la plus importante de la population dans les grandes villes et leurs périphéries vont « favoriser » l'essor des activités économiques à savoir le secteur de l'industrie, le tourisme mais aussi l'agriculture. Il résulte que la zone littorale concentre 80 % des activités industrielles partagées entre les cinq pôles, que sont Bizerte, Tunis, Sousse-Monastir, Sfax, Gabès. D'après Tizaoui (2015), « L'industrie a été un des moteurs de la croissance de l'emploi en Tunisie et a permis de créer, entre 1994 et 2011, environ 331 000 emplois qui se concentrent à 83 % sur la frange du littoral-Est ». Le littoral concentre aussi 93% des activités touristiques du pays avec la multiplication des infrastructures hôtelières, qui ont profité du potentiel naturel de la zone (trinôme soleil-sable-mer) mais aussi de la bonne desserte et de l'état du réseau routier sur cet axe.

Cette disparité se manifeste aussi dans l'écart au niveau de l'IDR entre gouvernorats comme l'illustre l'exemple de Tunis (0.76) d'un côté et le gouvernorat de Kasserine qui occupe le dernier rang (0.16). En dépit des ambitions affichées pour promouvoir des métropoles d'équilibre, capables d'établir un certain équilibre territorial, l'Etat tunisien continue à privilégier les métropoles régionales et les grandes villes du littoral. En effet, « il ne fait qu'aggraver le clivage littoral/intérieur et même créer un nouveau déséquilibre notamment à l'intérieur du littoral » (Bennasr, 2012).

Néanmoins, des différenciations existe au sein du littoral lui-même (*cf. supra* chapitres 1 et 2). Ainsi, des différences existent entre certains gouvernorats qui enregistrent des valeurs moyennes d'IDR, comme celui de Mahdia (0.42), et d'autres dont les valeurs dépassent largement la moyenne nationale, comme celui de l'Ariana ou encore de Monastir avec des valeurs de l'IDR de l'ordre de 0.69 et 0.64. Cette dernière catégorie de gouvernorats a profité du développement socio-économique à toutes les échelles (accès à l'éducation, à la santé, emploi, *etc.*). Quant à l'intérieur du pays, il montre des profils fortement inégaux : on établit facilement des différences entre Kasserine, le gouvernorat le plus pauvre (0.16), et celui de Tataouine, qui occupe le 7^{ème} rang à l'échelle nationale en termes de développement régional (0.55).

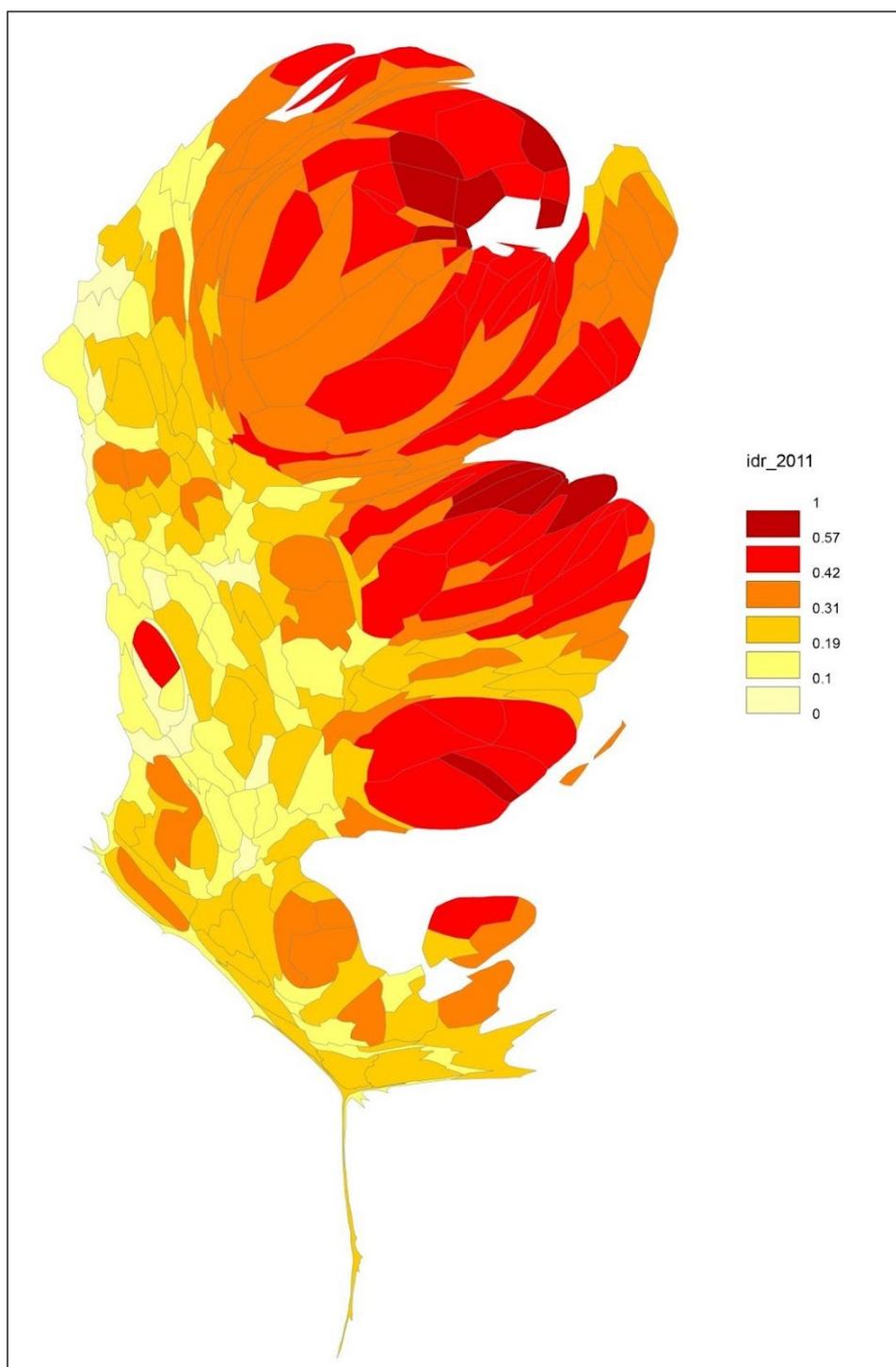


Figure 3.1: Variations de l'indice de développement régional au niveau de délégations

Source : ITCEQ-MDRP 2012.

Les inégalités sont repérables au niveau plus fin, celui des délégations. Généralement, les délégations appartenant aux gouvernorats littoraux sont en situation avantageuse par rapport aux délégations des gouvernorats intérieurs (figure 3.1). Outre les inégalités entre les grandes

régions (littoral et intérieur), une autre catégorie de disparités surgit entre les grandes villes et leurs périphéries. Le traitement de cette disparité exige de faire un zoom sur la situation de certains espaces souvent « invisibles » qui se trouvent dans une situation relativement excentrée et en marge du discours de développement. Ayant un profil socio-économique différent des chefs-lieux, les marges des grandes villes et les délégations à la limite des grands gouvernorats semblent présenter une échelle pertinente pour l'étude des disparités notamment les marges de l'agglomération sfaxienne et de son gouvernorat. La migration représente une autre facette de cette disparité littoral/intérieur. L'inégale répartition de richesses, d'emploi, de services en faveur des villes littorales a déclenché un mouvement migratoire important provenant des régions intérieures. L'exode et la migration « ont privé la marge de ses meilleurs éléments humains et le peu de capitaux qui existent sont attirés vers le Centre » (Belhedi, 2021).

En somme, les études traitant des disparités en Tunisie ont souvent recours à deux principales dualités de l'espace géographique : centre périphérie ou littoral intérieur. Toutefois, ces études se rabattent essentiellement sur l'échelle nationale ou régionale, sans tenir en compte les spécificités des autres échelles. Dès lors, l'introduction de la notion de marge permettra de s'affranchir des dualités classiques et de faire varier les échelles spatiales.

2. La complexité de la marge : entre polysémie et diversité des approches

La notion de marge retient, depuis les années 1990, de plus en plus l'intérêt des sciences sociales et particulièrement la géographie. En effet, la richesse et la pertinence de cette notion procède de sa capacité à mettre en lumière la question centrale des inégalités socio-spatiales. Elle vient d'un côté renouveler l'analyse spatiale, qui repose souvent sur le binôme centre-périphérie, et, de l'autre côté, insister sur l'importance de la dimension sociale dans sa théorisation, qui la renvoie souvent à la notion de marginalité. En dépit des travaux et réflexions engagés en géographie, la notion de marge n'est pas toujours mobilisée de manière précise. Ainsi, plusieurs auteurs l'abordent partant d'espaces et d'approches différents. Certains travaux ont pu apporter de nouveaux éléments à la réflexion sur l'usage de ce concept en géographie. D'après Samuel Depraz (2017), on peut distinguer deux conceptions. La première définit la marge comme « un complément de l'analyse centre-périphérie ou qui naît à partir de ce binôme ». Cette conception a été adoptée particulièrement dans les travaux de Brigitte Prost ou encore ceux de Sophie de Ruffray. La seconde conception, qui

inscrit la marge plutôt dans une réflexion sociologique associée à la marginalité, figure surtout dans les travaux d'Antoine Bailly.

2.1. Du binôme centre-périphérie à la problématique de marge

Les premières réflexions sur le modèle centre/périphérie ont été projetées à l'échelle mondiale distinguant un centre (les pays du Nord) et une périphérie (les pays du Sud). A l'échelle nationale, le modèle centre/périphérie permet d'identifier de grands pôles urbains structurant l'espace et qui dominent une périphérie interne et externe. En Tunisie, les grandes métropoles (centres) ont attiré la population des régions intérieures reléguées en périphéries émettrices de main d'œuvre.

Partant des travaux sur le modèle centre-périphérie, plusieurs conceptions et réflexions ont été proposées autour de la notion de marge. Il est à rappeler que le modèle centre-périphérie a été présent dans les travaux des historiens et des économistes. Fernand Braudel considérait que l'usage du modèle centre/périphérie était essentiel pour comprendre la notion d'économie-monde. L'ancienneté du concept centre-périphérie et son intérêt justifient l'abondante littérature y faisant référence. Ce concept a fait l'objet de travaux plus récents en géographie comme ceux de Saunier (2000), Grataloup (2004), Cattani (2006), *etc.* D'après Grataloup (2004), qui a retracé l'évolution de la notion, l'apparition de la notion centre-périphérie remonte à l'année 1902. La dimension économique de cette notion a été enrichie particulièrement par les travaux de Samir Amin, qui lui a attribué sa forme contemporaine qui exprime l'inégalité de développement (1973). Cette notion a été reprise et développée en géographie notamment par Alain Reynaud (1981). Ainsi, la notion centre/périphérie est souvent utilisée pour décrire l'opposition entre deux types de lieux dans un système spatial où le centre est le lieu de concentration et de commandement et la périphérie prend la forme de l'espace dépendant dominé par ce centre. Le couple centre-périphérie peut être utilisé à différentes échelles : centre et périphérie d'un finage de village, d'une ville, d'une « région », *etc.*

Les travaux d'Alain Reynaud (1982) révèlent toute l'ambiguïté et la richesse du binôme centre-périphérie. Pour lui « le centre est un lieu de concentration de population, de richesses, d'informations, de capacités d'innovation, de moyens d'action et de pouvoirs de décision, c'est là « où les choses se passent ». En contrepartie, la périphérie se définit « comme le négatif du centre, marquée en particulier par une absence d'autonomie en matière décisionnelle ». Il a

ainsi établi une typologie qui différencie la périphérie « dominée », « délaissée », « intégrée » et « exploitée » ou « annexée », « valorisée ». La problématique des marges a émergé de cette conception de centre-périphérie, qui identifie deux sous-ensembles territoriaux qualifiés d'isolats et d'angles morts au-delà de ce binôme.

Pour sa part, Samuel Depraz (2017) insiste sur la manière dont la notion de marge vient compléter celle de « périphérie », considérée comme un terme fort enraciné dans la réflexion des géographes et toujours associé au centre depuis des décennies. Il insiste sur le caractère flou du terme qui oscille entre le social et le spatial. Ainsi, il rappelle qu'il s'agit « d'un terme qui emprunte aux deux champs lexicaux à la fois sans que l'on ne sache toujours vraiment si l'on se réfère à une catégorie d'espace spécifique, avec la variété des populations qui l'habitent, ou à un groupe social particulier, dont on étudierait ensuite les modalités d'inscription dans l'espace ».

Pour Alain Viaut (2009), la focalisation sur la notion de marge invite à se pencher sur la relation centre-périphérie, la marge pouvant être considérée comme une forme de périphérie. Les acceptions de la notion de marge [...] se distinguent cependant de celles qui pourraient être menées notamment autour des notions de confins et de marche (ces dernières impliquent précarité, moindre stabilité et contrôle partiel depuis le centre par rapport à celle de marge). Ainsi, ce qui distingue la marge c'est la relation de dépendance qu'elle maintient avec le centre. A ce propos, il ajoute que « la marge [...] possède parmi ses virtualités celle de l'autonomie mais une de ses caractéristiques basiques demeurant néanmoins la dépendance comme une donnée de départ ».

En évoquant la notion de marge, Sophie de Ruffray (2000) rappelle cette idée de recours au modèle centre périphérie. Ce modèle, trop schématique, a été adopté par certains auteurs pour proposer des définitions et des localisations de systèmes régionaux ou locaux tout en insistant sur le rôle des flux dans la définition des marges. Elle explique à cet effet qu'« un espace de marge possède à la fois des propriétés du centre (capacité d'organisation et d'innovation) et de la périphérie (degré de dépendance notamment en ce qui concerne les activités économiques, qui se traduit par des flux domicile-travail, *etc.*) », puis elle rappelle que « C'est le concept de flux qui sous-tend la notion de marge [...] les flux présentent souvent une dissymétrie, que l'on résume souvent par l'opposition centre-périphérie ». Elle définit par la

suite un territoire de marges comme une périphérie particulière, à une distance réelle ou perçue des centres régionaux.

Partant d'une autre approche, Olivier Milhaud (2017) a insisté pour partir des espaces « excentrés et excentriques ». Il invite ainsi à dépasser l'opposition centre/périphérie, largement caractéristique de la géographie du XX^e siècle et dont les origines remontent au XIX^e. À cette époque, les auteurs n'accordent que très peu d'importance à la périphérie, qui se trouve dans une position de dépendance entretenue avec le centre. Selon son point de vue, les périphéries commencent à être au centre des champs d'étude à cause notamment de leurs dynamiques endogènes qui leurs ont permis de gagner en centralité aux dépens des centres au cours du temps.

Contrairement à la périphérie, dont la conception est plutôt géographique, la notion de marge se distingue par son usage multidisciplinaire. En effet, la marge semble être utilisée dans d'autres champs disciplinaires comme l'histoire et la sociologie souvent en lien avec la question de la marginalité. Elaborée sous la base d'aspect sociologique, la notion a été reprise et enrichie par la mobilisation de la dimension spatiale dans les travaux géographiques.

2.2. Marge, marginalité en sciences sociales

En géographie, la notion de marge a d'abord été mobilisée dans le champ de la géographie physique (marge continentale, glaciaire, *etc.*), alors que celle de marginalité semble plus ancrée dans la géographie sociale (Morelle, 2016). Bruno Lautier (2006), à son tour, rappelle l'antériorité d'autres disciplines dans l'usage du terme « marge » et souligne les ambiguïtés nées de cet héritage implicite, « quand les faits spatiaux en appellent aux concepts ». La notion a fait l'objet de plusieurs travaux dans plusieurs champs disciplinaires. Avant les géographes, ce sont les historiens, sociologues et économistes qui ont utilisé la notion de « marge ».

Dans les années 1970, en Amérique Latine, la notion de marginalité a été associée au phénomène d'exode rural dans la mesure où certaines catégories sociales se sont installées en périphérie des villes sur des terrains sous équipés. On voit ainsi les liens entre les notions de marginalité (en sciences sociales) et de périphérie (en géographie), soulignant l'importance d'un rapport à un centre, que celui-ci soit politique, social ou encore spatial. La marginalité, renvoyant à ce qui est en marge, concerne une population et/ou un territoire, puisqu'on parle

souvent d'une marginalité de position (une position excentrique ou un éloignement par rapport au centre) ou d'une marginalité de relation (une distance morale par rapport aux normes définies par un centre).

Le concept de marge est associé à d'autres, dont certains renvoient à des processus, comme la marginalisation, la domination, l'inégalité, *etc.* Les notions de marges et marginalité n'étaient pas absentes dans la géographie française à cette époque, mais « employées que comme référents de localisation dans une acception proche de « limite de », comme préposition de lieu en quelque sorte » (Morelle et Laumonier, 2006).

Didier Fassin (1996) a évoqué la marginalité socio spatiale à travers l'étude de trois sociétés différentes. Il montre que, pour chacune, on utilisait un concept pour révéler la situation : « l'exclusion » en France, la « marginalidad » en Amérique Latine, et « L'underclass » aux Etats-Unis. Pour chaque cas, on a une population et un territoire associé : en Amérique latine, on distingue les marginaux, ceux qui sont à la périphérie, à la marge du système de ceux qui sont au centre. La « marginalidad » désigne ainsi une population sous-qualifiée dans une société industrialisée et des modes de vie en marge, déviants par rapport à une norme socialement définie. En France, on parle de ceux qui sont exclus du système (de l'emploi, du logement, de la société en général), ceux qui habitent la banlieue. Tandis que l'underclass, employé aux Etats-Unis, désigne la classe la plus inférieure de la société : la population noire résidant dans les ghettos des grandes villes.

Michel Wieviorka (2016) pense que « la marginalité est pour les uns imposée, c'est-à-dire subie, qui résulte de certaines politiques d'exclusion, de domination, mais parfois choisie pour des raisons religieuses, économiques ou encore politiques afin de vivre hors les normes de la société classique ». Dans ce cas, la marge met en lumière ce qui est différent de ce qui est majoritaire, et les marges correspondent à des lieux d'un vivre autrement. Cet éloignement est culturel, social et par conséquent économique voire spatial.

En dépit de la variété et de la différence d'approche selon les disciplines, on retient que, dans la plupart des cas, les chercheurs tentent d'articuler le social et le spatial. Autrement dit, la notion de marge semble associer le retard, la pauvreté, la dépendance à une position par rapport à un centre donné.

2.3. La marge : complexité de la définition

Le terme de marge est porteur de complexité. Son originalité réside dans sa conception pluridisciplinaire, qui le met au carrefour des réflexions de la géographie sociale, physique, économique, politique et même culturelle. Il met en évidence, d'une manière générale, la question de l'inégalité socio-spatiale. La notion de marge se distingue des autres notions proches, par le fait qu'elle permet de caractériser un territoire à la fois à partir du social et du spatial.

Dans la deuxième décennie du XXI^e siècle, plusieurs études en France ont porté sur la marge. Cette thématique a fait par exemple l'objet des concours de Capes et d'agrégation à plusieurs reprises ces dernières années.

De nombreux auteurs ont contribué à clarifier ce concept. Brigitte Prost (2004), dans son article « marge et dynamique territoriale », présente la marge comme objet d'étude géographique assez paradoxal. Elle explique ainsi : « souvent présente dans l'analyse d'un territoire, la marge est considérée soit comme donnée secondaire à cette organisation et à ce titre, largement laissée de côté, tels les bords extrêmes d'une région, soit, au contraire, elle est retenue comme la caractéristique dominante de ce territoire, la base de son organisation [...] ». L'hypothèse avancée par l'auteur admet l'existence d'une géographie de la marge. Cette dernière est conçue comme une portion de territoire qui a sa propre vie dans le système territorial. Elle naît, se développe, meurt mais peut aussi vivre jusqu'à créer son propre système. « Les territoires en marges des systèmes régionaux, déjà sensibles aux dynamiques interrégionales, méritent l'attention particulière du chercheur et du décideur, tant ils constituent des situations complexes et des enjeux pour l'aménagement » (De Ruffray, 2000).

Ces espaces en marge sont des lieux de vie marqués par certaines dynamiques, mais considérés parfois comme dévalorisés et exclus par rapport aux dynamiques des villes. Par la faiblesse démographique, l'absence quasi-totale du phénomène urbain et le manque d'équipements, ces espaces se positionnent en situation de marge aux seins de leurs territoires d'appartenance. « La marge s'inscrit ainsi dans une trajectoire spatio-temporelle. Elle est le fruit de dynamiques territoriales qui s'enracinent dans l'histoire d'un territoire » (Prost, 2004). La genèse des espaces en marge résulte d'un ensemble de facteurs : les choix au niveau des découpages administratifs, les flux migratoires, les mutations socioéconomiques. L'étude des

marges devrait permettre de mettre en lumière l'hétérogénéité des territoires et l'existence des inégalités qui sont à l'origine de leur apparition.

Les marges se caractérisent par plusieurs qualificatifs et critères. Le caractère multidimensionnel et pluridisciplinaire a donné naissance à un concept flou et polysémique qui permet de nombreuses interprétations.

2.4. Les marges, du concept aux réalités tunisiennes

Les délégations limitrophes sélectionnées comme espace d'étude dans notre recherche semblent obéir aux caractéristiques des espaces en marge. Ces délégations limitrophes de part et d'autre du gouvernorat de Sfax sont souvent polarisées voire dominées par des lieux centraux particulièrement les chefs-lieux de leurs gouvernorats d'appartenance. L'identification de ces délégations obéit aux critères généraux de sélection des espaces en marge. Selon Grésillon et *al.* (2016), « Sur un territoire, la marge prend des formes multiples, elle renvoie tantôt à une frontière, à des confins, à une frange, une lisière, une périphérie, un arrière-pays, une marche, tantôt à un tiers espace, un entre-deux, ou encore un antimonde. Chacun de ces termes désigne une facette de la marge, mais aucun ne décrit toute sa complexité »

En amont de la théorisation de ce concept de marge, un ensemble de notions connexes a été proposé pour qualifier et identifier cette catégorie d'espaces. Depuis la fin des années 1960, les chercheurs ont adopté un arsenal théorique pour caractériser ces espaces avec l'analyse des discontinuités (Brunet, 1968), des espaces flous (Rolland May, 1984), de l'entre deux (Rey, 1980-90 ; Le Gall et Rouge, 2014), des marges (Prost, 1993, 2004), des interfaces (Lampin-Maillet et *al.*, 2010), des espaces intermédiaires (Bonerandi et Roth, 2007 ; Boulineau et Coudroy De Lille, 2015). Cependant, les auteurs ont insisté sur la difficulté de saisir l'objet de ces concepts flous.

Concept compliqué, la marge peut incarner différentes réalités socio-spatiales se référant à une variété d'espaces. Ainsi, les marges peuvent être des interfaces, des arrière-pays, des espaces intermédiaires, des espaces d'entre deux, *etc.* Ces concepts sont aujourd'hui plus que jamais d'actualité. Ainsi, la marge peut prendre plusieurs facettes. De ce fait, nous envisageons dans ce qui suit de confronter ces concepts afin de déduire le plus approprié à notre espace d'étude.

L'espace d'entre deux, une marge complexe et hybride

On doit à Violette Rey l'utilisation pionnière du concept d'entre deux. Selon elle, ce concept renvoie à tout espace situé entre deux autres espaces. Partant de ses travaux sur l'Europe de l'Est (1980-1990), Violette Rey définit « l'espace d'entre deux » comme « un espace où les effets des espaces externes l'emportent sur les effets internes pour sa structuration ». Les travaux de terrain qu'elle a réalisés l'ont incitée à utiliser le concept « d'entre deux ». Ce nouveau concept, qui est largement inspiré du *Zwischenraum* allemand vient remplacer celui d'Europe médiane relancé par Michel Foucher, après avoir constaté le refus de la notion d'Europe de l'Est par les habitants et les intellectuels.

Les espaces d'entre deux sont réputés être des espaces hétérogènes, hybrides. Selon Violette Rey (2013), « leur hétérogénéité est nécessaire pour accéder à la complexité des rapports espace/temps et des rapports identité/altérité ». Ce sont également des espaces « dont la situation d'entre-deux est caractérisée dans le temps (transition, intermédialité) et dans l'espace (délimitation difficile, recompositions internes) » (Rouge et Le Gall, 2014).

Travailler sur un espace d'entre deux revient à donner une grande importance à la dimension temporelle dans l'analyse. Cette question d'espace d'entre deux peut être abordée ainsi sur une longue durée. Autrement dit, l'espace d'entre deux peut rester un entre deux sur une longue période, son évolution dans le temps est lente. Cette notion d'entre deux vient changer la manière de penser l'espace comme centre-périphérie. Il s'agit d'identifier ces espaces intermédiaires, ces espaces d'entre deux, qui semblent rompre avec le rapport dominant-dominé qui caractérise la conception du modèle centre-périphérie.

Le concept d'entre deux, se distingue par son apparition relativement tardive. Dans la même décennie et vers la fin des années 1980, un nouveau concept est introduit dans les travaux de recherche, celui d'interface qui caractérise tout espace de contact, d'échange mais aussi de passage.

L'interface : une marge de passage et d'échange

L'usage du concept de l'interface en géographie s'est développé dans les années 1980. Selon *le dictionnaire Larousse*, une interface désigne une limite commune à deux systèmes, permettant des échanges entre ceux-ci. La géographie définit l'interface en fonction du contexte dans lequel elle est évoquée.

Selon le dictionnaire *les mots de la géographie* (1992), l'interface correspond à « un plan ou une ligne de contact entre deux systèmes ou deux ensembles distincts[...] les principales interfaces auxquelles la géographie a affaire sont l'interface entre air et terre, qui est le lieu de vie de l'humanité ; entre terre et mer, ou littoral ; entre montagne et plaine ; entre ville et campagne ; les sahels sont aussi des espaces d'interface ; les frontières et les fronts peuvent être à certains égards considérés comme interfaces ».

Dans *le dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* (2003), la notion d'interface est définie comme « L'une des interspatialités*, caractérisée par la mise en contact* de deux espaces*. Comme l'emboîtement et la cospatialité, l'interface est une famille de relations entre espaces, d'interspatialités. C'est sans doute la plus simple car elle se réalise horizontalement et « de face » sous forme d'un contact par juxtaposition ». Lévy et Lussault (2003) soulignent que l'interface demeure la plus communément identifiée, au point que beaucoup d'auteurs limitent les interactions entre espaces aux interfaces. L'expression de l'interaction est la limite, qui peut revêtir des métriques variées, pas seulement celle de la frontière, mais aussi celle des confins.

La notion de l'interface retient de l'intérêt puisqu'elle permet d'examiner et d'étudier les espaces flous et moins immédiatement lisibles. C'est le cas par exemple des limites et échanges entre quartiers, entre aires de civilisation perméables l'une à l'autre et en général, chaque fois que la limite en vient à constituer un espace propre. « En Afrique de l'Ouest, l'interface entre Islam et sociétés Christiano-animistes offre une multitude d'expressions spatiales différentes : contact entre territoires bornés des Etats ou interpénétration des réseaux d'échange, frontières géopolitiques, limites régionales parfois, comme au Nigeria, sanctionnées par des systèmes juridiques différents, ou encore, comme en Côte d'Ivoire, situation spatiale instable « hésitant » entre un traitement géopolitique (un conflit avec le Burkina-Faso), politique (la démocratisation ou guerre civile) ou simplement « culturel ». Sur le site *Géoconfluences*²³ (2017), l'interface est définie comme étant « une zone de contact entre deux espaces différenciés engendrant des dynamiques d'échange entre ces deux espaces. L'interface est une bande plus ou moins large (de quelques dizaines à quelques centaines de kilomètres), de discontinuité mais aussi de contact et/ou de confrontation entre deux espaces, deux systèmes territoriaux distincts. L'interface suppose le passage : une frontière totalement

²³ <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/interface-1> (consulté en 2017).

fermée n'est pas une interface ». En dépit des travaux développés autour, la notion d'interface présente encore des lacunes et demeure difficile à saisir. À ce fait, Corinne Lampin Maillet et al. (2010) soulignent que les interfaces, au-delà de leurs fonctions habituelles d'échange et de régulation, produisent quelque chose de supplémentaire, de l'ordre de la valeur ajoutée. Ils insistent sur le fait de considérer l'interface comme un système socio-spatial en soi qui assure une fonction de mise en relation de différents systèmes socio-spatiaux (acteurs, habitants) et de gestion des flux. Ainsi, l'interface n'est plus la simple addition des éléments en interaction (principe d'émergence), mais il s'apparente plus à un appareillage nouveau, un opérateur nouveau. Les auteurs appellent à « considérer les interfaces comme des espaces spécifiques, stratégiques, qui concentrent en leur sein des effets, des particularités qui passeraient inaperçues avec une approche territoriale classique ». Ayant exploré la notion dans ses travaux de recherche, Sophie De Ruffray (2004) définit l'interface comme « un lieu d'interaction entre deux systèmes, deux organisations ; des phénomènes originaux s'y produisent, qui concernent à la fois des échanges ou des modifications entre l'un et l'autre système ».

L'arrière-pays : une marge particulière

Parmi les concepts qui se rapportent à la question de marge, on repère celui de l'arrière-pays. Le concept figure dans les différents dictionnaires de géographie. Dans *les mots de la géographie* (1992), l'arrière-pays est défini comme « une localisation idéologico-géographique qui désigne une sorte de complément spatial en forme de faire-valoir pour qui n'est pas arrière par rapport à l'avant, se doublant généralement d'un haut par rapport à un bas, d'une périphérie (ruralisante) par rapport à un centre généralement urbain ». Importé en géographie urbaine et en économie régionale, « Hinterland » désigne l'espace polarisé par un lieu central, son aire d'approvisionnement et son espace de desserte. Il correspond aussi à l'aire d'influence d'un établissement particulier localisé dans un lieu central (telle que l'aire de chalandise, le bassin d'emploi). Ainsi, il suffit d'avoir un centre urbain structurant et une périphérie dominée par ce centre pour parler d'arrière-pays. Selon le dictionnaire de *la géographie et de l'espace des sociétés* (Lévy et Lussault, 2003), l'hinterland correspond au départ « à l'arrière-pays d'un port. Ce dernier correspond à une interface géographique, favorisant le contact et la continuité entre deux domaines de circulation : l'un terrestre, l'autre maritime. Par extension, tout territoire fournissant des ressources à un nœud de réseau qui fonctionne comme commutateur avec ce territoire. L'arrière-pays correspond à l'aire

fonctionnelle continentale d'un port : il fournit les exportations du port et accueille les importations. L'avant-pays est l'aire fonctionnelle que structure l'organisation maritime, en particulier les routes océaniques : il assure les importations du port et impulse ses exportations ».

Hervé Gumuchian (1997) insiste sur la difficulté de définir les arrière-pays qui les considèrent comme des espaces en marges, des espaces à limites floues et en cours de différenciation. Il insiste sur la nécessité d'introduire le temps dans l'analyse de ces espaces mal déterminés, comme l'a mentionné Violette Rey dans son étude des espaces d'entre deux. L'importance du temps pour les territoires à l'écart, tels les arrière-pays, est évoquée aussi dans plusieurs communications présentées lors du colloque organisé par le centre d'études et de recherches sur les montagnes sèches et méditerranéennes de l'Université de Grenoble I, voyant dans leur marginalité le résultat d'un certain retard, d'une dépendance ou d'une dévitalisation, mais aussi les prémisses d'innovations ou de reconquêtes. C'est le géographe français André Vigarié, qui a donné une épaisseur théorique à la notion, en l'associant depuis les années 1960, au triptyque arrière-pays, avant-pays et port en position d'interface physique et organisationnelle. Cette notion d'hinterland est associée à un développement de type « descendant ». Les usages du terme renvoient d'abord à des approches qui diffèrent en matière de développement régional, recouvrent des réponses variées sur les sources d'inégalité régionale, mais ont en commun une vision descendante et hiérarchique du développement : version spatialisée de l'analyse économique générale, théorie de la base fondée sur le rôle des débouchés extérieurs ; théorie des pôles de croissance liés aux mécanismes de propagation, théories du développement inégal comme le modèle centre/périphérie ou les divisions spatiales du travail. Concept inhérent, au début, aux études de la géographie des transports (géographie maritime), le concept d'arrière-pays s'est introduit progressivement dans les travaux de la géographie rurale. Ce changement de répertoire procédait d'un enrichissement théorique de la notion d'arrière-pays qui correspondait à partir des années 1950, à « une zone continentale rurale ou montagnarde située en arrière d'une côte. On parle d'arrière-pays atlantiques, d'arrière-pays méditerranéens ou encore d'arrière-pays baltiques. Tout un ensemble d'études régionales sur la période des années 1950, puis de géographie rurale autour des années 1980, se situe par défaut dans cette définition » (Suchet, 2017). Cependant, un espace situé en arrière d'une zone littorale ne constitue pas nécessairement un arrière-pays.

Dans l'optique de qualifier les arrière-pays et de cerner leurs étendues, nombre d'auteurs ont mis en place certains critères (niveau d'équipement, densité du peuplement, activités économiques, *etc.*). Il est à signaler que « Cette appellation géographique, devenue péjorative, stigmatise alors un moindre développement, des niveaux d'activité plus faibles et un effet de déprise ou de déclin » (*idem*). Ayant marqué une grande partie des études de géographie rurale entre les années 1970 et 1990, le recours au concept de l'arrière-pays demeure de plus en plus rare ces dernières années. Suchet (2017) explique que « Les auteurs accusent – sans doute à juste titre – un certain effet de saturation du sujet. Loin de se vider de son sens ou de perdre sa rigueur, le concept de l'arrière-pays se renouvelle au regard des situations de terrain qui changent et des nouveaux paradigmes de la pensée aménagiste tel que le développement durable ».

L'espace intermédiaire : une marge émergente

Ce concept est relativement récent en géographie. L'article de Jean Jacques Bavoux (1993) sur la Bourgogne peut être considéré parmi les premiers travaux présentant l'intermédiaire comme un concept clé et comme catégorie d'analyse. Selon le contexte d'étude, selon les échelles et les approches, l'usage de l'intermédialité diffère chez les urbanistes, les aménageurs et les géographes. On note l'intermédiaire entre espace public/espace privé, entre rue et logement, entre rural et urbain, *etc.* Cette catégorie d'espaces est encore mal définie car elle n'était pas beaucoup interrogée faute de la prééminence du modèle centre/périphérie qui marque encore les réflexions en sciences sociales. Cependant, le géographe se voit souvent contraint à « confronter » l'intermédiaire même s'il n'utilise pas forcément le terme. « Lorsque le géographe découpe l'espace selon un processus de catégorisation, il est fréquent qu'une catégorie dite « intermédiaire », « en situation moyenne » ou « médiane » émerge. » (Merle, 2011).

Dans une approche spatiale, les travaux récents sur ces espaces « flous » font référence au concept de l'intermédialité et d'espaces intermédiaires en utilisant des notions voisines (espaces d'entre deux, tiers espaces, marges, *etc.*). Il n'existe pas donc une caractérisation exacte des espaces intermédiaires, mais la notion renvoie généralement à une question de place et de lien. Depuis le début des années 1990, la notion d'« espaces intermédiaires » va constituer le sujet de quelques réflexions en géographie qui cherchent notamment à conceptualiser ce terme et à présenter cette catégorie d'espaces comme espaces

émergents. Jean-Jacques Bavoux (1993) a utilisé la notion d'espace intermédiaire pour la Bourgogne située entre deux centres, Lyon et Paris, comme espace non stricto sensu périphérique, mais plutôt un territoire historique de passage traversé par plusieurs flux. En fait, l'auteur propose la notion d'espace intermédiaire pour remplacer celle de périphérie, qui s'attache souvent à un centre. Il considère que ce couple est trop schématique et qu'il est important d'individualiser ce type d'espaces.

Bonerandi et Roth (2007) insistent sur l'importance de ce concept, parfois décliné sous d'autres formes d'espaces. Il est présent dans les travaux sur l'entre deux, le périurbain, la marge, etc. Elles proposent trois significations pour qualifier l'intermédiaire : soit il est synonyme de mixte, c'est-à-dire à la fois urbanisé et rural ; soit il renvoie à une situation moyenne, c'est-à-dire un espace caractérisé par une proximité au profil moyen (donc une perte d'intérêt et une faible spécification au regard des extrêmes) ; soit enfin l'intermédiaire renvoie à l'incertain pour qualifier des espaces au développement potentiel ou ancien, fragilisé, en quelque sorte des espaces au devenir mal défini, renvoyant à l'idée d'un sas temporel (entre ce qui n'est plus et ce qui n'est pas encore). En essayant de proposer les différentes significations de l'intermédiaire, Merle (2011) explique qu'on peut distinguer entre plusieurs types d'intermédialité : une intermédialité **de situation ou horizontale** et une **intermédialité verticale**, répondant à une position d'échelle politico-administrative. Ainsi, il a pris le cas de la Bourgogne située entre Paris et Lyon dans le premier cas, et les territoires politiques intermédiaires comme les régions, les grandes villes, les intercommunalités, dans le deuxième cas. Il présente également à travers quelques exemples **l'intermédialité de nature** pour les espaces situés entre deux extrêmes catégoriels comme le périurbain qui n'est véritablement urbain ni véritablement rural. Il termine avec **l'intermédialité d'évolution** qui reflète la situation d'un « espace intermédiaire entre crise et mutation ». Ainsi, « plus qu'une simple hiérarchie catégorielle, c'est essentiellement l'évolution qui est prise en compte, c'est-à-dire le glissement d'un état à un autre. Les espaces intermédiaires sont alors « des espaces au devenir mal défini, renvoyant à l'idée d'un sas temporel (entre ce qui n'est plus et ce qui n'est pas encore) » (Bonnerandi et Roth, 2007). Bonnerandi et *al.* (2003) considèrent que cette nouvelle catégorie spatiale émerge entre espaces encadrant et espaces périphériques pour dépasser le modèle centre périphérie, travaillé par Alain Reynaud. Selon ces auteurs, « Entre campagnes agricoles et villes, naissent des espaces difficiles à qualifier, à cerner dans leurs caractéristiques, leurs dynamiques et en particulier dans les dynamiques spécifiques de

l'agriculture. ». Cette nouvelle catégorie spatiale est largement utilisée pour étudier les dynamiques territoriales de l'espace urbain et l'espace rural. Il s'agit d'un « Espace hybride qui traduit la nécessité d'un dépassement de la dichotomie rural-urbain, mais qui demeure difficile à caractériser : il se situe à la croisée de dynamiques urbaines et rurales ». Cité par Bonerandi et *al.* (2003), dans sa différenciation de l'espace rural, Hervé Gumuchian (1998) propose « une partition des espaces ruraux en quatre catégories, parmi lesquelles un espace intermédiaire qui se situe entre un espace périurbain, un espace périphérique et des espaces ruraux naturels. Il s'agit d'un espace, qui a la particularité d'être sous influence urbaine et de posséder des activités qui lui sont propre ». L'espace intermédiaire se situe entre deux espaces typés, il sera donc un espace mixte ou hybride. S'il se trouve dominé seulement par un seul pôle, on parle plutôt d'un espace dominé, périphérique (Merle, 2011). Ainsi l'espace intermédiaire peut être absorbé par une périphérie.

On essaiera dans ce qui suit de débattre la pertinence des notions et leur portée dans l'étude de notre espace d'étude. Comportant chacune des aspects très intéressants et spécifiques, les différents concepts mobilisés, à savoir « marge, périphérie, espace d'entre deux, espace intermédiaire, interface, arrière-pays », révèlent l'altérité et l'indéterminé. Ces notions renvoient tous à des espaces « autres », à limites flous, et mal définis. L'absence de critères bien définis qui permettent leur identification précise pose encore un problème dans les études qui se réfèrent à cette catégorie d'espace. Pour synthétiser, on n'a pas pu réaliser un tour d'horizon bibliographique pour ces notions proches, mais non identiques. Ainsi, on peut signaler que toutes ces notions correspondent à des espaces flous, aux limites mal définies. La plupart de ces espaces sont sensibles à l'échelle ainsi qu'au temps parce que la nature des territoires change. Certains espaces évoluent rapidement et donc changent de caractéristiques et passent d'une catégorie à l'autre (périurbain, espace intermédiaire). D'autres espaces évoluent sur une longue durée comme ceux de l'entre deux.

3. La complexité de la marge : exemples sfaxiens

Nous envisageons dans cette sous-partie de mettre en comparaison la notion de marge avec les notions proches et de tester la concordance de ces différentes notions sur notre espace d'étude.

3.1. La notion de marge et les notions proches : correspondances et contrastes

La notion de marge s'avère la plus englobante et prioritairement la plus adaptée à notre espace d'étude. Dans une position plus excentrique, la marge se caractérise par l'autonomie et une certaine dépendance du centre (moins dépendante que la périphérie). Par rapport aux notions voisines, la marge se démarque par l'importance de la dimension sociale dans sa conception. La marge correspond à une périphérie, plus éloignée (géographiquement) et qui se distingue par la précarité (sur le plan social). Beaucoup plus vaste que les concepts approchés (espace d'entre deux, espace intermédiaire, interface, arrière-pays, périphérie) la notion de marge peut être attribuée à différents espaces et échelles. Le caractère relativement générique de la notion a favorisé son usage dans plusieurs contextes. D'une manière générale, la marge met en lumière ce qui est différent de ce qui est majoritaire. Autrement dit, elle peut se définir surtout par la non-conformité d'un espace avec les caractéristiques de l'espace auquel il appartient. La marge est relative à ce qui est à l'écart par rapport à un centre. Ainsi, tout espace peut être une marge, et dans la plupart des cas, cette marge a un caractère limitrophe, mais ce n'est pas toujours le cas, puisqu'il existe des marges dans les villes et les grandes métropoles.

L'étude de la notion de marge nous a amené à explorer les notions voisines les plus pertinentes. L'examen de ces notions permet de les classer en deux groupes : un premier ensemble regroupe de la marge, la périphérie et l'arrière-pays. Ces notions renvoient à des espaces qui dépendent généralement d'un seul centre. Le deuxième groupe les notions d'interface, l'entre deux et l'espace intermédiaire dont la définition se fait par comparaison à des espaces plus clairement identifiés. Le concept de périphérie, le plus anciennement investi, a servi de plateforme de travail et de débat aux géographes attachés à décrypter le schéma classique de centre périphérie. Contrairement à la marge, la périphérie demeure dépendante d'un pôle central structurant. La marge se définit par rapport à un seul centre principal mais sans qu'il existe obligatoirement des liens de dépendance ou de subordination par rapport à lui, la marge est ainsi plus libre. De plus, la marge est généralement plus éloignée du centre que la périphérie mais cela n'empêche pas l'existence d'une marge dans un centre comme le cas des quartiers populaires dans les villes par exemple.

Introduite par la géographie maritime et développée par les études de géographie rurale et économique, la notion d'arrière-pays repose sur la présence d'un port qui rayonne sur un

arrière-pays. Ainsi, l'arrière-pays correspond à la fois à l'aire d'attraction et d'approvisionnement d'un centre. En dépit de cette position en marge, l'arrière-pays demeure un pilier fondamental dans la croissance économique de l'espace central auquel il se réfère. La notion devenue de plus en plus péjorative désigne un espace en déclin qui souffre d'un sous-développement, une faible activité, une densité faible, *etc.*

D'émergence plus récente, la notion d'interface, importée de la physique, a été introduite dans les travaux des géographes. Inscrite dans la logique de limite et de la discontinuité (née de la discontinuité), l'interface, qui s'associe aussi à celle de contact, suppose le passage. Le contact est souvent entre deux objets ou plus généralement de natures différentes. L'interface assure plusieurs fonctions dont l'échange, la régulation et le transfert. La notion s'applique à des échelles différentes et dans des champs disciplinaires différents. Analysées au prisme des mobilités de passage et des échanges, les interfaces correspondent plus aux zones frontalières mais demeurent toujours difficiles à cerner.

L'espace d'entre deux représente une deuxième notion qui renvoie à la marge. Appliquée à toutes les échelles (internationale, régionale, locale, *etc.*) et à différents types d'espaces, la notion de l'entre deux manifeste une catégorie d'espace qui se caractérise par un statut incertain et qui se démarque par rapport l'étendue dans laquelle il s'inscrit. Les premiers travaux qui ont fait appel à la notion l'ont mobilisé sur une échelle macro. Depuis, les études sur les espaces d'entre deux se sont enrichies et diversifiées en se focalisant sur d'autres types d'espaces à plusieurs échelles « D'autres entre-deux sont considérés à des échelles plus petites, étendues sur des domaines de plusieurs kilomètres ou centaines de kilomètres : la Plaine d'Achères, le périurbain francilien, la frontière franco-alpine, le Massif du Mont-Blanc, la zone de parcours entre l'Afrique et l'Europe, les marges du Delta du Nil » (Le Gall et Rougé, 2014). En dépit de leur richesse, les études qui ont exploré la notion de l'espace d'entre deux ne sont pas parvenus à saisir et étayer les caractéristiques de cette catégorie d'espace. Ainsi, nous jugeons que cette notion mérite plus d'études et de recherches.

La notion d'espace intermédiaire est beaucoup plus récente, mais peu abordée en géographie, malgré la présence de l'intermédiaire dans plusieurs champs disciplinaires. En général, l'intermédiaire est un espace situé entre deux espaces « typés ». Configuration émergente, à l'instar de l'entre deux et de l'interface, l'espace intermédiaire vient enrichir la réflexion sur la différenciation de l'espace fondée depuis longtemps sur l'opposition et la dissymétrie

« centre/périphérie ». Contrairement aux périphéries, les espaces intermédiaires se distinguent par une autonomie relative et une certaine vivacité appuyée par un certain potentiel. L'examen des notions voisines à la marge a fait ressortir des similitudes et des concordances entre elles. Cependant, elles restent incapables de rendre compte des spécificités de notre espace d'étude dans sa totalité qui s'apparente plus à une marge.

3.2. Synthèse des notions mobilisées sur Sfax et son arrière-pays

La notion de marge est plus conforme pour caractériser notre espace d'étude. Nous dressons dans ce qui suit un tableau (3.1) comparatif des notions proches (voisines) de la marge en essayant de les associer à quelques exemples de notre espace d'étude.

Tableau 3.1: Synthèse des notions mobilisées sur Sfax et son arrière-pays

Notion	Définitions	Exemples pris dans la littérature	Exemples pris dans l'espace d'étude
Périphéries	<p>La périphérie est dépendante, subordonnée et se décline toujours en négatif par rapport au centre.</p> <p>La périphérie se caractérise par un niveau de vie moins élevé, des productions moins élaborées et surtout par un affaiblissement et une perte de substance par rapport au centre.</p>	Pays sous-développés par rapport aux pays développés.	<p>Le centre c'est le Grand Sfax.</p> <p>Agareb, El Amra et Jebeniana sont considérés comme la périphérie de Sfax.</p>
Marges	<p>Les marges sont des espaces aux limites floues et en cours de différenciation.</p> <p>Les marges sont des espaces dévalorisés et exclus par rapport aux dynamiques des villes.</p>	Les friches de l'agglomération grenobloise.	Toute la bande allant de Jebeniana à Skhira, et de Melloulèche à Metouia.
Arrière-pays	<p>L'arrière-pays est associé à l'aire d'attraction d'un port ou, si on retient une définition plus large, à une zone située en arrière d'une côte mais étant soumise à elle.</p> <p>Un espace en marge, un espace à limites floues et en cours de différenciation.</p>	<p>L'arrière-pays de la côte d'Azur</p> <p>L'arrière-pays méditerranéen</p>	Les délégations de Menzel Chaker, Ghraiba, Bir Ali Ben Khalifa, Skhira, El Hench.

	C'est un espace polarisé par un lieu central, son aire d'approvisionnement et son espace de desserte.		
Entre deux	Qui est entre deux choses ou deux états. Qui occupe une position moyenne, ce qui sert de lien entre deux choses. Un espace différent par sa nature des espaces encadrants.	L'Europe de l'Est.	La délégation d'El Jem Toute la bande allant de Jebeniana à Skhira, et de Melloulèche à Metouia.
Espace intermédiaire	Tout espace situé entre deux espaces bien typés, par exemple l'espace qui se situe entre le périurbain et la périphérie rurale.	La Bourgogne entre Paris et Lyon.	La délégation de Sidi Alouane.
Interface	Une interface est définie comme une limite commune à deux systèmes, permettant des échanges entre ceux-ci C'est plutôt une fonction que joue un espace situé entre deux milieux distincts.	Frontières internes ou externes à la zone Schengen.	Regueb

NB : dans ce tableau, nous n'avons pas cité toutes les définitions et nous nous sommes appuyés sur quelques références bibliographiques.

Il ressort des définitions présentées dans le tableau que la délégation de Jebeniana correspond plus à une périphérie de Sfax. Éloignée relativement du centre (36 km), Jebeniana n'est pas déconnectée grâce à l'existence d'un ensemble de villages et de hameaux qui la relie à Sfax. Les délégations de Menzel Chaker, Ghraïba, Bir Ali Ben Khalifa, Skhira, El Hencha forment plutôt l'arrière-pays de Sfax. Ces délégations, qui souffrent d'un sous-développement et d'un manque d'équipement (valeurs d'IDR les plus faibles du gouvernorat), sont caractérisées par des situations de dépendance par rapport à la ville de Sfax. En outre, ces délégations sont séparées de la ville centrale par un semi faible de population et par un vide urbain. Tandis que la notion d'interface semble être illustrée par l'exemple de la délégation de Regueb. Cette délégation représente un nœud d'échanges entre Sfax et Sidi Bouzid. La délégation a profité de l'arrivée des investisseurs sfaxiens qui ont contribué au processus de « modernisation » de l'agriculture. En contrepartie, elle demeure la principale source d'approvisionnement de Sfax

en produits agricoles. En ce qui concerne l'espace intermédiaire, il correspond à la délégation de Sidi Alouane quand on est entre les délégations de Ksour Essèf à l'Est et El Jem à l'Ouest. Cette délégation à dominante rurale représente un espace intermédiaire entre deux villes côtières développées et attractives : Ksour Essèf qui a profité de son ouverture sur la mer et El Jem qui a bénéficié de la prospérité de son activité commerciale. Cette dernière semble incarner les caractéristiques d'un espace d'entre deux. Pôle de commerce parallèle, la délégation d'El Jem se distingue à la fois de son gouvernorat d'appartenance Mahdia (dont l'activité économique se fonde essentiellement sur le tourisme et l'agriculture) et du gouvernorat de Sfax dont l'économie est basée sur l'industrie et l'activité tertiaire. Cependant notre espace d'étude dans son intégralité, n'est qu'une marge qui semble à l'écart des dynamiques économiques d'une métropole régionale et nationale.

La définition de la marge a fait l'objet d'un débat intéressant, comme d'autres concepts flous. Elle fait apparaître les deux dimensions spatiale et sociale de la marginalité. Liliane Rioux (1998) explique cette double dimension « En tant que limite ou frontière, en tant que « marche » ou zone, la marge se situe toujours à une certaine distance du centre. Cette distance peut être soit quantitative et mesurable, soit qualitative et décrétale par rapport à un pôle ou un espace structurant ; elle intègre bien souvent les deux aspects ». La majorité des définitions insistent sur l'éloignement. En fait, l'éloignement est mesurable en distance métrique, mais quel seuil de distance doit-on prendre ? La quantification de la marge doit cependant prendre en compte d'autres critères économiques, sociaux et même culturels. En fait, certaines données sont difficiles à calculer pour construire un indice de marginalité, comme la pauvreté. Si on considère que le calcul du taux de pauvreté ne peut se faire que sur la base des revenus, on doit définir un seuil qui n'est pas forcément retenu ou appliqué dans tous les pays. A titre d'exemple, un article²⁴ paru en 2000, a proposé quatre variables pour appréhender la marginalité sociale d'un espace, le taux de chômage (TC) ; le taux de RMIstes²⁵ (TR) ; le taux de bas revenus (TB) ; le revenu net imposable par foyer fiscal (RNI). L'auteur cherche à déterminer un indicateur de marginalité sociale à travers la combinaison de ces variables. A travers une superposition des cartes de l'indicateur de marginalité et du taux

²⁴ Vye. D., 2000, Chômage et marginalité sociale : quelle vérité géographique ?, *Bulletin de l'Association de géographes français*, 77, pp. 224-237.

²⁵ Est calculé à partir du nombre de bénéficiaires recensés par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et par la Mutualité Sociale Agricole.

de chômage à l'échelle de la France, il insiste sur l'importance de la variable chômage comme un facteur déterminant de la marginalité, mais il n'est pas toujours suffisant pour rendre compte des difficultés sociales d'un espace. Cependant, cet indicateur n'est pas applicable dans tous les pays, puisque plusieurs données ne sont pas disponibles.

En somme, la marge se caractérise par son éloignement, sa dépendance, sa relégation, mais il n'existe pas jusqu'à maintenant des critères statistiques qui peuvent bien la différencier. Il faut sans doute attribuer à la marge quelques caractéristiques quantitatives à travers d'autres indicateurs plus pratiques et plus pertinents permettant de concevoir un indicateur synthétique de marginalité. On peut citer par exemple des indicateurs démographiques (densité, migrations, taux d'urbanisation, *etc.*), indicateurs de connectivité (connexion à internet, taux d'équipement en ordinateurs ou en téléphones portables, *etc.*), de qualité de la vie (type de logement, accès à l'éducation, *etc.*), indicateurs socio-économiques (le taux de chômage, le taux de mobilité) mais aussi des indicateurs qui rendent compte de l'accessibilité et de la proximité comme la distance à l'école la plus proche, à l'hôpital, au jardin d'enfant, *etc.*

4. Délimiter un espace d'étude en marge

Nous exposons dans ce qui suit l'idée que notre espace d'étude correspond à une marge à la fois du gouvernorat mais aussi de l'agglomération. Puis nous retraçons l'enchaînement de notre raisonnement pour choisir notre espace. Ce choix s'est reposé sur différentes logiques (administrative, spatiale et de voisinage).

4.1. Marges d'agglomération, marges de gouvernorat ?

Nos espaces en marge coïncident en partie avec les limites du gouvernorat de Sfax. La marge est avant tout une position géographique qui se caractérise par l'éloignement et un certain écart par rapport à un Centre. Dans notre cas, ce centre correspond à l'agglomération sfaxienne en premier lieu, mais aussi les villes chefs-lieux des gouvernorats voisins. Ainsi, on est à la fois aux marges de l'agglomération sfaxienne et de son gouvernorat. Pour les délégations limitrophes des gouvernorats voisins, elles sont aussi en marge par rapport à leurs gouvernorats. Cependant, parler de « marge de ville » ou « marge d'agglomération », peut nous renvoyer vers une autre catégorie d'espace : le périurbain. Ce type d'espaces est considéré comme une marge de la ville qui se caractérise par sa situation au bord de la ville mais aussi par des caractéristiques renvoyant à la précarité, la pauvreté, autrement, à une marginalité sociale et économique. Cependant, la marge n'est définie que par rapport à un

centre, et étant donné que nos espaces correspondent aux limites du gouvernorat de Sfax, on peut considérer qu'elles sont en marge de l'agglomération sfaxienne et de son gouvernorat. De ce fait, il faut prendre en compte le poids important et l'influence de l'agglomération de Sfax comme espace de référence pour ces espaces, qui sont en marge à Sfax mais aussi par rapport à leurs villes chefs-lieux de gouvernorats. L'usage de la notion de marges peut élargir notre réflexion sur des espaces au-delà des limites administratives établies par l'Etat. L'évolution du choix de cet espace nous a permis de structurer notre analyse à partir de trois logiques d'organisation et de structuration des espaces.

4.2. Quelles logiques de structuration des espaces privilégier ?

Au début de ce travail de thèse, le choix était de travailler sur un ensemble de délégations en marge de l'agglomération sfaxienne sans dépasser les limites administratives de son gouvernorat. Au préalable, l'espace d'étude sélectionné était restreint aux délégations limitrophes du gouvernorat de Sfax. Ensuite, ce périmètre d'étude a été déployé pour retenir l'ensemble des délégations situées de part et d'autre du gouvernorat. Autrement dit, les délégations sfaxiennes mais aussi celles appartenant aux quatre gouvernorats voisins. Le choix de notre espace d'étude a évolué selon trois logiques : La première peut être qualifiée d'**administrative** : c'est la logique d'appartenance à une maille territoriale, que nous avons déjà en partie exposée ci-dessous. Ainsi, on a deux niveaux de maille administrative aux compétences très différentes (tableau 3.2, schémas 1 et 2) :

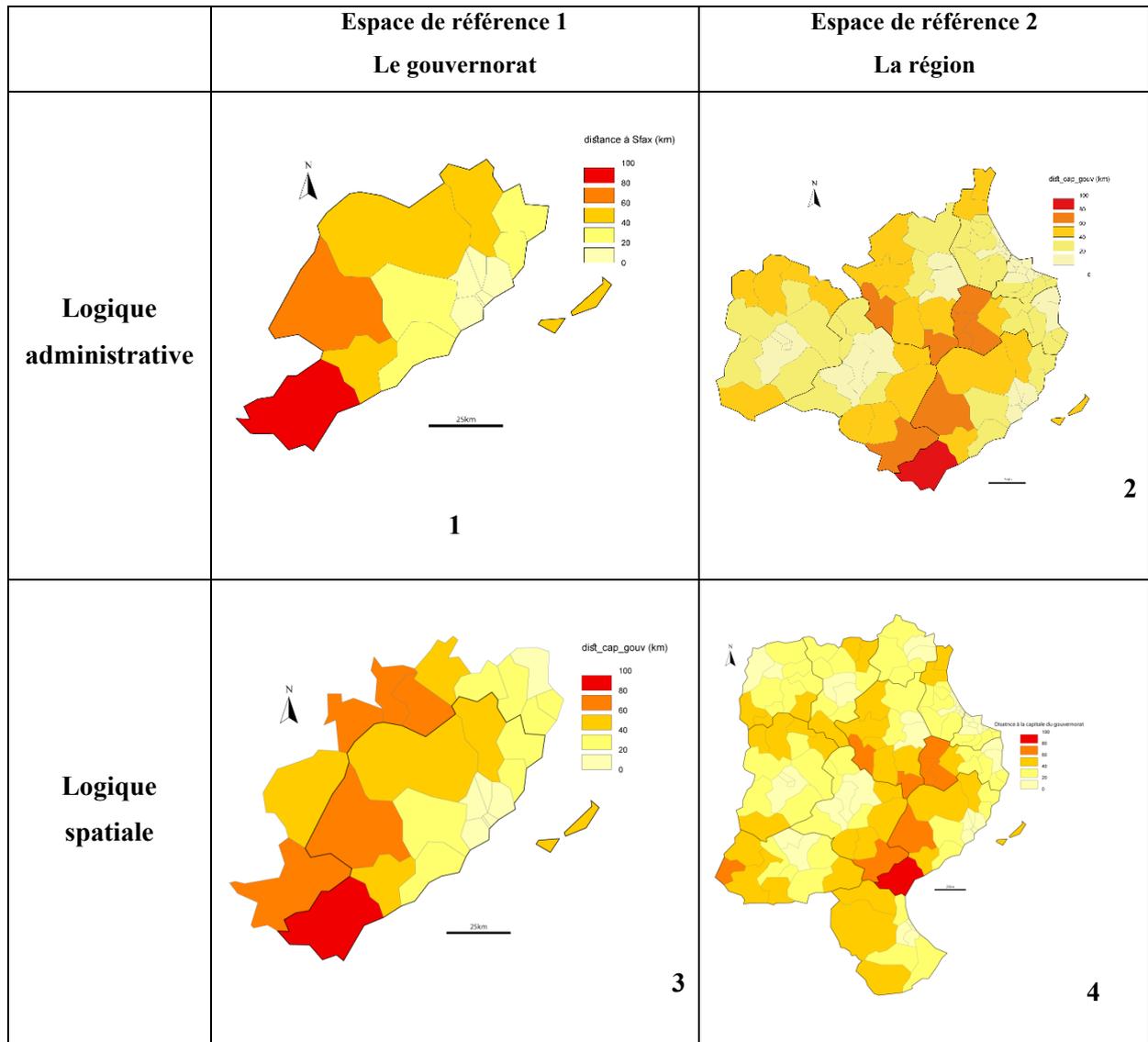
- Le niveau du gouvernorat de Sfax avec ses délégations : les délégations à la limite du gouvernorat sont en marges. Dans ce cas, on s'intéresse aux délégations de Jebeniana, El Hencha, Menzel Chaker, Bir Ali Ben Khalifa, Ghraiba et Skhira.
- Le niveau de la région, ainsi on peut raisonner sur toute la région du Centre où on a une région qui concentre une part importante de la population urbaine, des activités (sanitaires, administratives, touristiques, éducatives, *etc.*) qu'est le Centre-Est et une région intérieure, le Centre-Ouest qui est en marge par rapport à tout ça. En fait, les régions définies par le schéma national d'aménagement du territoire (SNAT) de 1985 ont accentué le clivage littoral/intérieur. On trouve ainsi trois régions organisées autour des métropoles (Nord-Est, Centre-Est, Sud-Est) et trois régions intérieures en situation

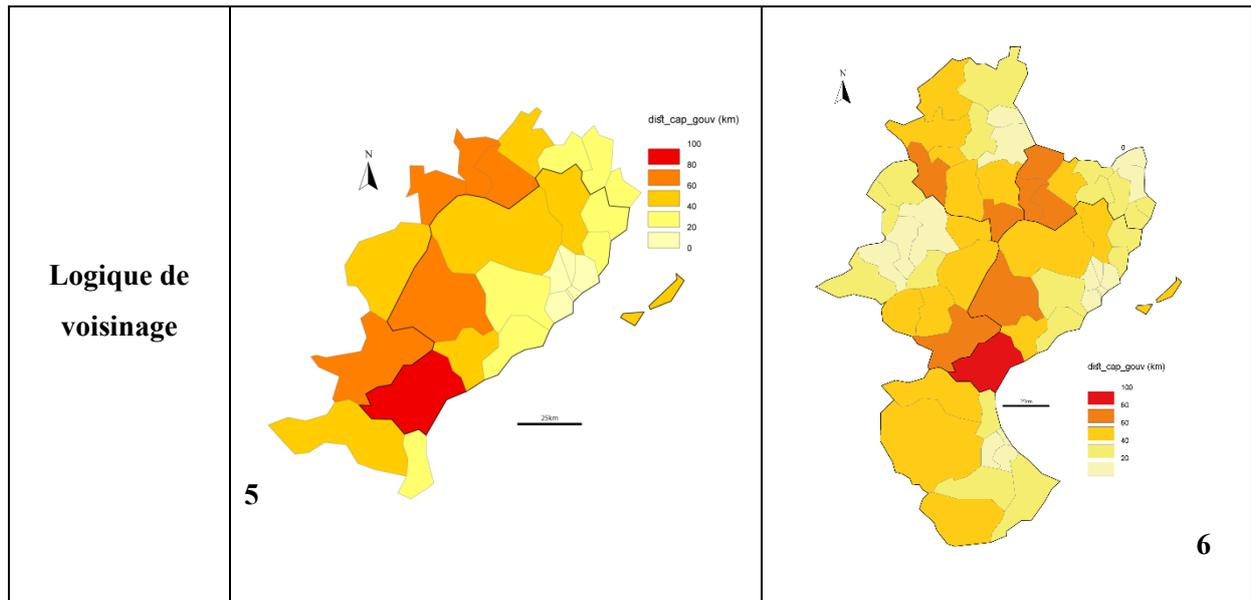
marginale. Dans ce cas, le gouvernorat de Sfax appartenant à la région du Centre-Est. Enfin, la maille régionale est plutôt efficace économiquement, car à l'intérieur de ces régions économiques (homogènes), on trouve une hétérogénéité entre gouvernorats et même entre délégations.

La deuxième logique est dite **spatiale**. Elle consiste à prendre en compte la distance à la ville chef-lieu pour déterminer les espaces en marge. On peut calculer par exemple une distance-temps puis définir des isochrones à 30 minutes, 1 heure, *etc.* avant de choisir un temps limite d'accès à la ville de Sfax. Ainsi, on peut se référer à des espaces différents : d'une part, la ville de Sfax et les délégations à une heure par exemple de cette ville ; pour certaines de ces délégations, on est obligé d'élargir l'espace de référence aux autres métropoles côtières comme Sousse au Nord-Est et Gabès au Sud. En outre, on peut se référer à une distance kilométrique entre ville chef-lieu du gouvernorat et certaines délégations. En fait, il existe une large différence entre les distances kilométriques par rapport à l'agglomération sfaxienne. Si on considère Skhira dans la limite Sud du gouvernorat, la délégation la plus éloignée à environ 90 kilomètres, on se trouve au Nord, dans la délégation de Ksour Essef du gouvernorat de Mahdia. Ainsi, il semble qu'on ne peut pas privilégier la distance à Sfax pour définir la marge. Pour la distance temps, si on suppose que la marge est définie à partir d'une heure à la ville de Sfax, on se trouve par exemple pour ce temps dans la délégation d'El Amra à 31 kilomètres et à Ghraïba à environ 60 kilomètres. Cela doit donc prendre en considération les conditions de circulation, le moyen de transport choisi et la réalité du terrain.

Pour cette logique spatiale, il faut définir un seuil de distance kilométrique ou distance temps, au-delà duquel on peut définir un espace en marge. Pour notre étude, cette logique peut cependant négliger des délégations et favoriser d'autres malgré leurs profils de développement proche. Par exemple, si on raisonne à une distance supérieure à 60 kilomètres de la ville de Sfax, on peut négliger plusieurs délégations comme Menzel Chaker, El Hencha, Jebeniana qui se situent à moins de 60 kilomètres de Sfax mais qui ont des caractéristiques socio-économiques très proches.

Tableau 3.2: Logiques de localisation, administrative, de voisinage et spatiale





La troisième logique est celle du **voisinage**, autrement dit celle de la contiguïté, et c'est la logique qui répond le plus à notre choix d'espace d'étude. Cette logique se rattache en partie à la logique administrative puisqu'au début on va prendre les délégations du gouvernorat de Sfax qui forment ses limites c'est-à-dire Jebeniana, El Hencha, Menzel Chaker, Bir Ali Ben Khalifa, Ghraïba et Skhira. Ensuite, on leur ajoute les délégations voisines appartenant aux gouvernorats voisins. Toutes ces délégations correspondent à des lieux de passage dans les deux sens entre le gouvernorat de Sfax et les gouvernorats voisins. Ainsi, notre réflexion s'articule selon deux niveaux d'analyse de ces territoires : d'une part le gouvernorat de Sfax avec les délégations limitrophes des gouvernorats voisins (schéma 5), d'autre part, celui des gouvernorats, on prend le gouvernorat de Sfax et les gouvernorats voisins c'est-à-dire Sfax, Mahdia, Kairouan, Sidi Bouzid et Gabès. Ceci permettra de mieux comparer les situations de ces délégations limitrophes par rapport à leurs gouvernorats d'appartenance et non pas seulement à celui de Sfax (schéma 6).

Conclusion

Le choix de mobiliser la notion de marge a impliqué d'élargir l'échelle de notre observation pour inclure les délégations de part et d'autre du gouvernorat de Sfax. La genèse de ces espaces en marge procède en amont des processus de redécoupages (*cf. supra* chapitre 1). La position excentrique, à la limite du gouvernorat (entre gouvernorats), a mis ces délégations au cœur du processus de redécoupages effectués à plusieurs reprises. La création ou le

rattachement de certaines délégations en marge a remodelé la configuration spatiale des gouvernorats concernées.

Au niveau du gouvernorat de Sfax, les actions de redécoupage menées dès sa promotion en 1956 ont abouti à la formation d'un gouvernorat très hétérogène. Le découpage a engendré les disparités entre la ville de Sfax et son arrière-pays. Le schéma généré oppose d'une part la ville centrale caractérisée par un tissu économique diversifié et développé et d'une part un arrière-pays souffrant de faible niveau d'infrastructures et d'investissements économiques. L'armature urbaine du gouvernorat, qui découle de ce découpage, se caractérisait par la primatie de la ville chef-lieu qui domine un arrière-pays formé depuis longtemps d'un ensemble de petites villes mal développées et exploitées. Ces petites et moyennes villes semblent encore incapables d'encadrer, de d'organiser leur territoire et de rayonner au-delà de l'espace local. Au-delà des délégations limitrophes du gouvernorat de Sfax, on a identifié les délégations avoisinantes appartenant aux gouvernorats riverains. Ces délégations sont confrontées à un double processus de marginalisation : d'une part elles coïncident avec les limites de leurs gouvernorats d'appartenance, d'autre part elles représentent l'étendue de l'arrière-pays sfaxien.

L'étude des caractéristiques démographiques et socio-économiques ont mis en lumière cette situation de marginalité. Sur le plan démographique, on a constaté un gradient de densité et d'urbanisation dès qu'on s'éloigne des délégations du Grand-Sfax. Cette situation a engendré une dichotomie entre un espace central dense, et un vide urbain dans les espaces en marge. Les profils socio-économiques témoignent d'une situation vulnérable qui caractérise l'ensemble des délégations en marge avec certains écarts. L'analyse des résultats de quelques indicateurs socio-économiques (taux de chômage, activité agricole, attractivité migratoire, IDR) indiquent que cet espace d'étude correspond plutôt à une marge telle qu'elle est définie par Amor Belhedi. Il rappelle que « La marge constitue des espaces pauvres, de départ, en déprise rurale et urbaine parfois [...] pauvreté, départ des ressources humaines, chômage élevé, et semis urbain faible et court-circuité sont autant de blocages qui ne peuvent être dépassés localement au niveau des espaces mêmes » (Belhedi, 2021). La mobilisation de l'IDR au niveau de notre espace d'étude, indicateur composite fondé sur quatre critères à savoir les conditions de vie, le capital humain, les indicateurs sociaux et démographiques et les indicateurs du marché du travail, révèle l'existence de faibles niveaux de développement régional dans les délégations en marge. L'examen de la répartition de l'IDR montre une

diminution linéaire en fonction de la distance à la ville de Sfax. Quant à l'ensemble des délégations limitrophes aux limites du gouvernorat, il se caractérise par l'inégalité et l'hétérogénéité des profils de développement. Les valeurs oscillent entre 0.32 à El Jem et 0.16 à Mezzouna du gouvernorat de Sidi Bouzid. Cette hétérogénéité des profils de développement régional reflète en partie le poids de l'appartenance au gouvernorat.

Au-delà de la caractérisation administrative et socio-économique, l'identification de notre zone nous a imposé de retracer l'univers conceptuel et théorique dans lequel s'inscrit la notion de marge. La définition de territoires en marge demeure une tâche compliquée vu que le concept lui-même renvoie à une notion floue. A l'instar des concepts voisins, la définition de la marge se fait le plus souvent par référence au modèle classique centre/périphérie. La prégnance de ce modèle a fait ralentir l'exploration de cette notion qui reste peu interrogée jusqu'à aujourd'hui. La mobilisation de la notion de marge s'inscrit dans le renouvellement des approches qui rendent compte de l'évolution des termes de l'interprétation. La notion marge rend plus en compte les dynamiques contemporaines de transformation des espaces. On s'est limité à l'étude des travaux et des approches telles qu'elles s'expriment dans la littérature géographique française. La notion de marge, qui a surgi à partir des réflexions sur le binôme centre/périphérie, se distingue des autres concepts voisins (l'interface, l'entre deux, l'espace intermédiaire, la périphérie). En fait, ce concept forgé dans une approche pluridisciplinaire a fait associer la dimension sociale à la dimension spatiale. Ainsi, cette notion renvoie à deux dimensions de marginalité : géographique (éloignement par rapport à un centre) et social (à l'écart de développement économique qui engendre de sa part des taux élevés de pauvreté et de chômage). Cette hésitation entre le social et le spatial fait l'une des caractéristiques et des richesses qui pourra retenir plus d'intérêt dans les années à venir. En dépit d'un intérêt grandissant dans les travaux récents de géographie, la notion reste encore imprécise et mal définie. La marge se trouve partout, en ville, en campagne, en milieu naturel et à des échelles différentes allant du quartier sensible jusqu'à la ville en marge. Les différentes conceptions s'accordent à définir La marge par rapport à sa position à l'écart d'un centre ou d'un pôle structurant. La marge symbolise tout ce qui est excentrique ou à la limite, sous la domination et l'influence d'une grande ville ou une métropole.

Au-delà de la complexité conceptuelle, la détermination statistique de la marge demeure une tâche difficile. Cette tâche est confrontée à l'absence d'indicateurs bien déterminés et unis qui permettent de saisir et qualifier ces espaces. De plus, la conception de ces indicateurs doit

certainement donner plus d'importance à la dimension sociale à côté du volet spatial, à travers l'introduction de nouvelles variables sociales et économiques. Il ressort de ce qui précède que notre zone d'étude ne fait ni un entre deux, ni une interface mais plutôt une marge. La notion de marge semble la plus appropriée pour rendre compte de la spécificité de configuration spatiale de notre espace d'étude. La situation limitrophe conjuguée à la vulnérabilité socio-économique et à la dépendance d'un pôle structurant (Sfax), fait de notre espace d'étude une marge. Les concepts voisins, incapables de couvrir la réalité socio-spatiale de toute la zone, peuvent s'appliquer à des portions de cet espace.

Au-delà de la détermination spatiale, on tente dans les prochains chapitres de caractériser ces espaces à travers les comportements des populations, notamment les comportements électoraux lors de la première élection présidentielle post-révolution. Une entrée par les résultats des élections présidentielles tunisiennes réalisées en 2014, nous permettra d'analyser les comportements électoraux des habitants de nos espaces en marge, considérées comme pratiques exceptionnelles. Plus encore, l'analyse de ces comportements électoraux va nous permettre de qualifier plus avant la marge attribuée à notre espace d'étude. La question devient alors : les caractéristiques du comportement de vote peuvent-elle traduire des disparités et une certaine dichotomie centre *versus* marge ?

Chapitre 4 : Comportements électoraux aux marges du gouvernorat de Sfax

Introduction

Certes, les données statistiques, issues particulièrement des recensements, fournissent des renseignements sur la situation socioéconomique des populations. Mais ces données demeurent insuffisantes pour cerner les caractéristiques des populations puisqu'elles ne peuvent pas saisir leurs comportements et leurs représentations. Pour interroger les pratiques et représentations des habitants des marges du gouvernorat de Sfax, nous avons choisi d'abord de travailler, dans ce chapitre, sur les comportements électoraux qui peuvent être considérés comme des pratiques et des représentations particulières, dans le contexte de la Tunisie post révolutionnaire. La période de transition démocratique, amorcée depuis l'hiver 2011, a été marquée par l'organisation de différents scrutins électoraux (constituante, législative et présidentielle). L'étude des comportements électoraux des populations a pour ambition de dévoiler la spécificité de ces espaces en marges. En fait, s'inscrire volontairement ou automatiquement sur les listes électorales, voter pour un candidat ou pour un autre, participer ou s'abstenir sont tous des comportements face aux élections qui « sont d'abord un acte politique, commandé par la perception qu'ont les électeurs des principaux objets politiques » (Mayer et Boy, 1997).

Dans un premier temps, il convient de rappeler les circonstances qui ont déclenché la révolution tunisienne. En effet, des protestations ayant une dimension locale ont proliféré pour couvrir toutes les régions du pays. La propagation de ces mouvements de l'intérieur vers les grandes villes du littoral a intensifié les revendications du peuple aboutissant à la chute du régime de Ben Ali et l'avènement de la révolution de 2010-2011. En amont, le déclenchement de la révolution résulte en partie des inégalités et des déséquilibres régionaux que connaît la Tunisie depuis l'indépendance. En fait, « les orientations de développement menées par l'Etat ont accentué les inégalités entre régions littorales et intérieures voire entre milieux urbains et milieux ruraux » (Gana, 2012). Les régions intérieures défavorisées, ayant souffert de la marginalisation, sous les régimes de Bourguiba et de Ben Ali, étaient le foyer de la révolution.

La révolution a été précédée par les événements du bassin minier de Gafsa à plusieurs reprises. En décembre 2010, la révolution s'est déclenchée à Sidi Bouzid, puis la zone de révolte commence à s'élargir pour atteindre le gouvernorat de Kasserine, c'est-à-dire dans des gouvernorats qui occupent les derniers rangs en termes de développement régional en Tunisie (*cf. supra* chapitres 1 et 2). Les villes marginalisées ont été à l'origine des revendications qui se sont déclenchées à la fin de l'année 2010. Certains auteurs ont parlé des « revendications des ruraux », puisque ces derniers représentent la majorité de la population des régions de l'intérieur, mises souvent en deuxième plan par l'Etat (Elloumi, 2013). Outre les disparités classiques entre littoral et intérieur du pays, ayant donné naissance d'une part à de grandes villes et métropoles côtières et d'autre part à des petites et moyennes villes intérieures, émergent de nouvelles disparités à une échelle plus locale. Une nouvelle différenciation s'établit entre les petites villes chefs-lieux des délégations limitrophes par rapport à la grande agglomération dans les gouvernorats côtiers notamment Sfax, Sousse et Tunis. Toutes ces disparités ont alimenté les protestations qui ont abouti à la chute du régime autoritaire de Ben Ali et le début d'une nouvelle phase qui va marquer l'histoire de la Tunisie.

Les Tunisiens se sont rendus aux urnes pour la première élection démocratique dans le pays, à savoir celle de l'Assemblée nationale constituante du 23 octobre 2011. Puis ce furent les élections législatives du 26 octobre 2014 afin d'élire l'Assemblée des représentants du peuple pour un mandat de cinq ans avant les élections présidentielles pour élire le président de la République pour un mandat de cinq ans. Cette première élection post-révolution de Jasmin s'est déroulée les 23 novembre et 21 décembre 2014. Le processus électoral tunisien a été accompli par le scrutin présidentiel de 2019, précédé par celui des municipales du 6 mai 2018 pour élire les membres des conseils municipaux.

Ainsi, depuis la révolution, plusieurs recherches ont été menées par des sociologues, des politologues et des géographes notamment sur les résultats des élections pour l'Assemblée Nationale Constituante et en deuxième lieu sur les élections législatives de 2014 (Gobe, 2009 ; Daoud, 2011 ; Gana, 2012 ; Verdeil, 2012 ; Catusse, 2012 ; *etc.*) avec plusieurs articles de presse. Ces travaux ont mis l'accent sur l'importance de croiser les données socio-économiques avec les résultats électoraux surtout à des échelons locaux. Ils ont également mis en lumière la territorialité du vote et les nouvelles différenciations des résultats pour l'ensemble des partis et des candidats. Cependant, peu de travaux ont porté sur les élections

présidentielles de 2014, considérées comme les premières élections présidentielles démocratiques depuis l'indépendance.

Il s'agit, dans ce chapitre, de cerner la particularité des comportements électoraux des habitants résidant aux marges du gouvernorat de Sfax et de comparer ces caractéristiques de vote à celle de leurs gouvernorats d'appartenance. Autrement dit, nous tenterons à comprendre les comportements de vote des habitants, considérés comme pratiques particulières dans la vie de ces espaces en marges. Avant de présenter les résultats de cette analyse, il convient d'abord de présenter l'organisation du système électoral tunisien et les enjeux de l'élection présidentielle de 2014. Ensuite, il s'agit de rappeler les principales caractéristiques du premier tour des élections présidentielles en caractérisant l'implantation du vote en faveur des deux candidats principaux²⁶, Mohamed Moncef Marzouki²⁷ président du Parti Congrès Pour la République et Béji Caïd Essebsi²⁸, président du Parti Nidaa Tounès, de 2 candidats qui peuvent être qualifiés de « régionaux²⁹ » à savoir Kamel Morjane³⁰ et Hechmi Hamdi³¹ et un candidat qui peut être considéré comme « petit³² » qui est Mohamed Frikha³³.

²⁶ Ce sont des candidats à rayonnement national.

²⁷ Mohamed Moncef Marzouki est un homme politique, écrivain, médecin et militant des droits de l'homme. Il a fondé le parti Congrès Pour la République en 2001 (un Parti de centre gauche nationaliste) et le préside jusqu'à son élection le 12 décembre 2011 au poste de président de la République tunisienne par les membres de l'Assemblée Nationale Constituante. Sa campagne électorale lors des présidentielles de 2014 a eu pour slogan « on gagne ou on gagne ».

²⁸ Béji Caïd Essebsi est un avocat et un homme d'Etat tunisien. Il était ministre sous Bourguiba et Ben Ali. Il a fondé son propre Parti Nidaa Tounès en 2012. Le slogan officiel de sa campagne présidentielle est « vive la Tunisie ».

²⁹ Ce sont des candidats qui ont enregistré une forte présence dans une région qui correspond au vrai fief électoral.

³⁰ Kamel Morjane est un homme politique tunisien, né à Hammam Sousse. Il était ministre des affaires étrangères sous le régime de Ben Ali puis désigné ministre de la fonction publique dans le gouvernement de Youssef Chahed. Il est président du Parti Al Moubadara depuis sa création en 2013, Parti modéré à référentiel destourien.

³¹ Mohamed Hechmi Hamdi (son vrai nom complet) est né à Sidi Bouzid, un homme d'affaires et homme politique tuniso-britannique installé à Londres. De tendance islamiste à l'origine, Hamdi est le président de la chaîne de télévision par satellite Al Mustaquilla. Il est aussi le dirigeant de la Pétition populaire pour la liberté, la justice et le développement (Al Aridha Chaabia), devenue le Courant de l'amour

³² Ce sont les candidats à profil local, qui enregistrent une forte présence dans une ou quelques délégations.

Ce chapitre sera couronné par la présentation des spécificités des marges du gouvernorat de Sfax en termes de comportements électoraux pour le même Tour des présidentielles.

1. Organisation du système électoral tunisien depuis 2011 et enjeux de l'élection présidentielle

Toute période électorale commence par la mise en place du système électoral et se termine par la proclamation des résultats. Durant cette période, la procédure commence par l'inscription des électeurs, puis la désignation du centre et du bureau de vote pour chaque électeur, et se termine par le dépouillement des bulletins de votes, le calcul et la proclamation des résultats.

L'inscription représente le premier moment de participation qui peut être ou pas suivi du vote. En Tunisie, c'est l'Instance Supérieure Indépendante pour les Elections (ISIE) qui s'occupe de la gestion des élections depuis l'inscription jusqu'à la proclamation des résultats.

1.1. L'ISIE, premier organisme électoral et principale source des résultats

L'Instance Supérieure Indépendante pour les Elections (ISIE) est l'organisme électoral chargé de la gestion et de la supervision des élections dans toutes ses phases. Créée depuis 2011, l'ISIE commence à organiser les élections pour l'Assemblée Nationale Constituante et depuis cette date, elle constitue également la seule source de données et de résultats pour toutes les élections. Grâce aux informations mises en ligne, les géographes comme les sociologues et tous ceux qui ont mené des études sur les élections en Tunisie l'ont considérée comme la principale source d'informations pour des niveaux fins que sont les bureaux de vote (figure 4.1).

³³ Mohamed Frikha, est un homme d'affaire sfaxien, fondateur de la compagnie aérienne Syphax Airlines et directeur général de l'entreprise Telnet. Il était tête d'une liste du Parti Ennahdha dans la circonscription de Sfax 2 pour les élections législatives de 2014.

groupe de jeunes chercheurs, dont nous avons fait partie, dans le cadre d'un programme PICS CNRS puis d'un projet d'atlas électoral, et nous a permis de réaliser un ensemble de cartes rendant compte des pratiques électorales des citoyens de notre territoire d'étude. Le tableau 4.1 présente un échantillon de la base de données élaborée, en montrant le nombre d'inscrits et de votants ainsi que les résultats pour les différents types de vote dans les quatre bureaux de vote de l'école primaire 2 mars 1934 à Bir Ali Ben Khalifa.

Tableau 4.1: Extrait du travail de saisie des résultats des élections présidentielles pour les 4 bureaux de vote de l'école primaire 2 mars 1934 à Bir Ali Ben Khalifa

Code d'unité	Type d'objet	Version	Inscrits	Votants	Vote exprimé	Vote blanc	Vote nul
23030104701	Bureau de vote	2014	461	338	326	8	4
23030104702	Bureau de vote	2014	461	329	325	4	0
23030104703	Bureau de vote	2014	461	275	273	1	1
23030104704	Bureau de vote	2014	460	252	251	0	1

Source : ISIE, 2014.

Les données collectées auprès de l'ISIE concernant les résultats du scrutin présidentiel des circonscriptions sujet d'étude (Sfax 1, Sfax 2, de Mahdia, Sidi Bouzid et Gabès) ont fait l'objet d'un traitement statistique illustré par une cartographie qui semble retracer les principales caractéristiques du vote dans notre espace d'étude. Ce travail de saisie et de vérification peut être aussi réalisé pour d'autres scrutins puisque l'ISIE annonce régulièrement les résultats des élections depuis celles de l'Assemblée Nationale Constituante jusqu'à celles des présidentielles de 2019. Parmi les autres responsabilités de l'ISIE, il y a également l'annonce des débuts et fins des campagnes d'inscription des électeurs à leurs bureaux de vote. Cette procédure permet d'avoir des listes d'électeurs par bureau de vote le jour de scrutin.

1.2. L'inscription électorale

Toute personne en âge de voter, 18 ans en Tunisie, doit s'inscrire obligatoirement sur une liste électorale pour pouvoir voter le jour de scrutin. L'ISIE commence depuis 2011 à faire plusieurs campagnes de sensibilisation à l'inscription volontaire. À cet effet, l'ISIE a mis en place des affiches de sensibilisation, comme celle intitulée « c'est le temps de s'inscrire » (figure 4.2) ou encore « j'aime la Tunisie, je m'inscrits », ainsi que l'installation des unités fixes ou mobiles d'inscription, *etc.*



Figure 4.2: L'inscription des électeurs pour les élections de l'Assemblée Nationale Constituante 2011, avec une affiche de sensibilisation « c'est le temps de s'inscrire »

Source : <https://www.ouest-france.fr/tunisie-les-futures-elections-ne-font-guere-recette>.

Lors des premières élections démocratiques tunisiennes, celles de l'Assemblée Nationale Constituante en octobre 2011, parmi environ 8 millions d'électeurs en âge de voter, seulement 4.1 millions se sont inscrits volontairement, soit la moitié du nombre des électeurs (Verdeil, 2012). Le nombre des inscrits varie selon les circonscriptions. A titre d'exemple, dans les circonscriptions de Sfax 1 et Nabeul 2, ce taux d'inscription volontaire par rapport à la population en âge de voter atteint presque 64%, alors qu'il n'a pas dépassé 55% à Sfax 2, Tunis 1 et Nabeul 1, comparable aux valeurs enregistrées dans la circonscription de Sidi Bouzid ou encore celle de Sousse. Dans d'autres circonscriptions, le taux d'inscription volontaire est encore plus faible et ne dépasse pas 47% comme à Mahdia et à Kairouan.

Les différenciations traditionnelles littoral/intérieur ou encore urbain/rural ainsi que le niveau d'instruction ne peuvent pas expliquer ces variations d'inscription selon les circonscriptions. Face à cette réticence de la part des tunisiens, L'ISIE a eu recours à l'inscription automatique à l'aide des données fournies par le ministère de l'intérieur. Ce recours à l'inscription automatique vient après une phase d'inscription volontaire courte durant l'été 2011, du 11 jusqu'à 31 juillet. A la suite, l'ISIE a déclaré le recours à l'inscription passive (qui ne demande pas l'action du citoyen) jusqu'au 14 août 2011. Ainsi, l'association d'un électeur à une circonscription s'est faite selon les données des cartes d'identités, ce qui a permis à chaque électeur de connaître son centre et son bureau de vote.

La participation effective aux élections de l'Assemblée Nationale Constituante était plus importante pour les inscrits volontaires, soit environ 93%, alors que la part des votants inscrits de manière automatique n'a pas dépassé 15%. Il est à signaler que cette action d'inscription automatique a pris en considération l'adresse indiquée sur la carte d'identité alors que, dans plusieurs cas, la personne concernée a changé d'adresse, ce qui l'a empêché de voter. Il semble que le fait de s'inscrire volontairement ou pas peut être considéré comme un premier comportement électoral. Les premiers résultats révèlent un désintérêt d'une part importante de la population en âge de voter de la question politique quelques mois seulement après la révolution.

1.3. De la circonscription électorale au bureau de vote

Les données des premières élections présidentielles post-révolution en Tunisie ont également été renseignées à l'échelle de circonscriptions électorales. Ces circonscriptions correspondent aux gouvernorats tunisiens hormis les trois plus peuplés à savoir Tunis, Nabeul et Sfax (tableau 4.2) divisés en deux circonscriptions chacun pour donner finalement 27 circonscriptions.

Tableau 4.2: Les circonscriptions électorales les plus peuplées

Circonscription	Population totale	Nombre d'électeurs	Pourcentage d'électeurs dans la population totale
<i>Tunis 1</i>	550 807	244 297	44.30
<i>Tunis 2</i>	505 440	273 426	54.09
<i>Nabeul 1</i>	440 180	203 416	46.21
<i>Nabeul 2</i>	347 738	163 990	47.15
<i>Sfax1</i>	436 335	191 654	43.92
<i>Sfax2</i>	519 086	247 348	47.65
<i>Total des 6 circonscriptions</i>	2 799 586	1 324 131	47.29
<i>Total Tunisie</i>	10 982 754	5 308 354	48.30

Source : ISIE, 2014

L'examen des données relatives pour les six circonscriptions les plus peuplées révèle un rapport de proportionnalité entre la population totale et le nombre d'électeurs. Hormis la circonscription de Tunis 2 dans laquelle les électeurs représentent 54% de la population totale, aucune circonscription n'a dépassé le taux de 50%. Ainsi, les 6 circonscriptions tunisiennes qui correspondent à des redécoupages de gouvernorats représentent environ 25% de la population totale et 25% des électeurs tunisiens. En moyenne, la part des électeurs par rapport à la population totale est égale à 47,29% dans ces 6 circonscriptions, ce qui est inférieur d'1% par rapport à l'ensemble de la Tunisie.

Pour faciliter l'opération du vote, chaque circonscription électorale, qui couvre un ensemble de délégations, est composée de plusieurs centres de vote. Par exemple, le gouvernorat de Sfax a été divisé en deux circonscriptions (figure 4.3), à savoir Sfax 1 composée des délégations de Jebeniana, El Hencha, Menzel Chaker, Bir Ali Ben Khalifa, Sakiet Eddaier,

Sakiet Ezzit, El Amra et Kerkenah. Ces dernières contiennent 206 centres de vote soit 191 654 électeurs inscrits par rapport à une population qui compte 436 335 habitants. Le reste des délégations Skhira, Mahrès, Ghraiba, Agareb, Thyna, Sfax Ville, Sfax Ouest et Sfax Sud forment la circonscription de Sfax 2 qui compte 247 348 électeurs inscrits parmi 519 086 habitants répartis sur 157 centres de vote.

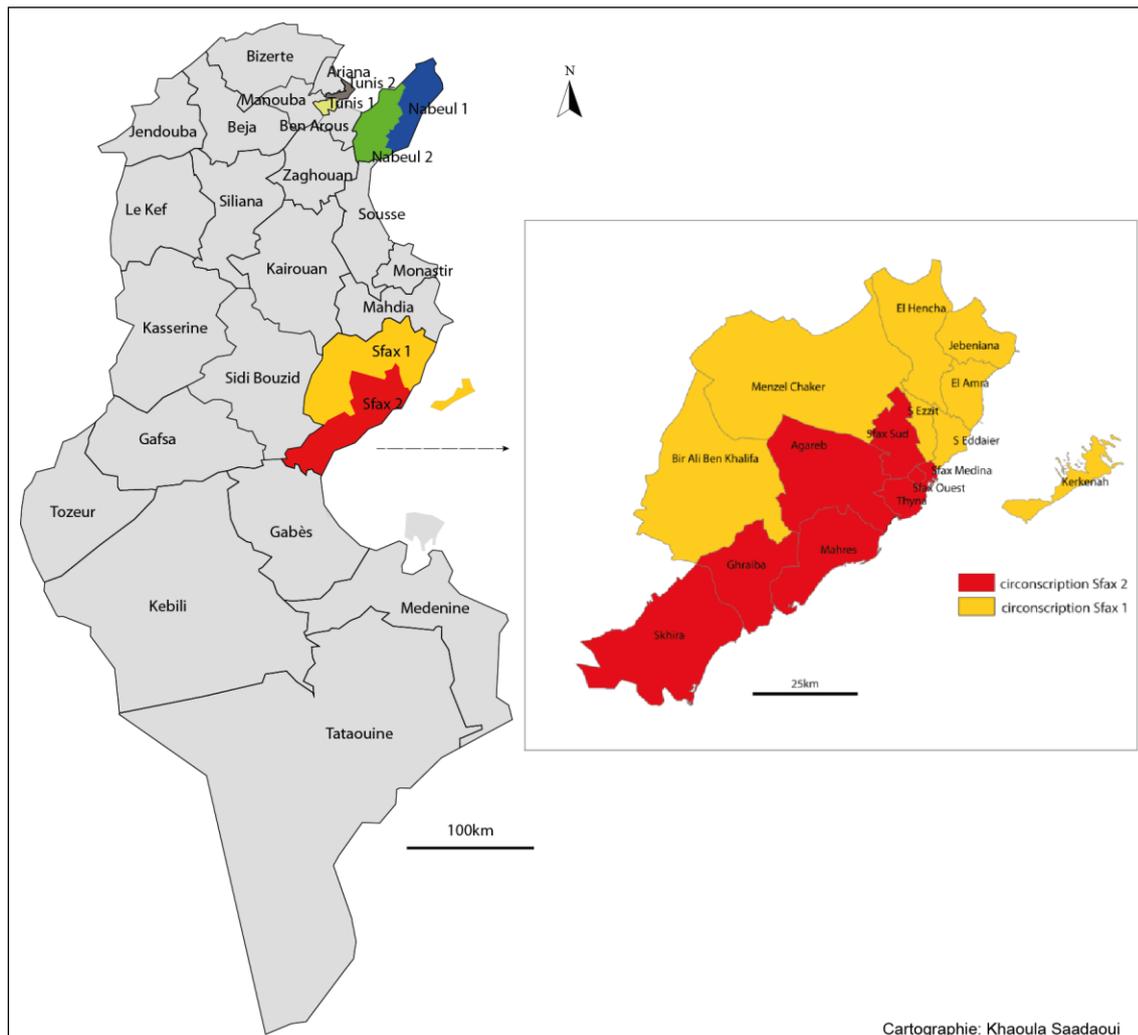


Figure 4.3: Découpage électoral du gouvernorat de Sfax en deux circonscriptions

Source : ISIE, 2014.

Dans chaque centre on trouve un ou plusieurs bureaux de vote. Pour les circonscriptions Sfax1 et Sfax 2, on compte 930 bureaux de vote. Le nombre de bureaux de vote diffère d'une délégation à l'autre. En fait, la disponibilité des bureaux est fonction du nombre d'électeurs inscrits et bien sûr du nombre d'écoles.

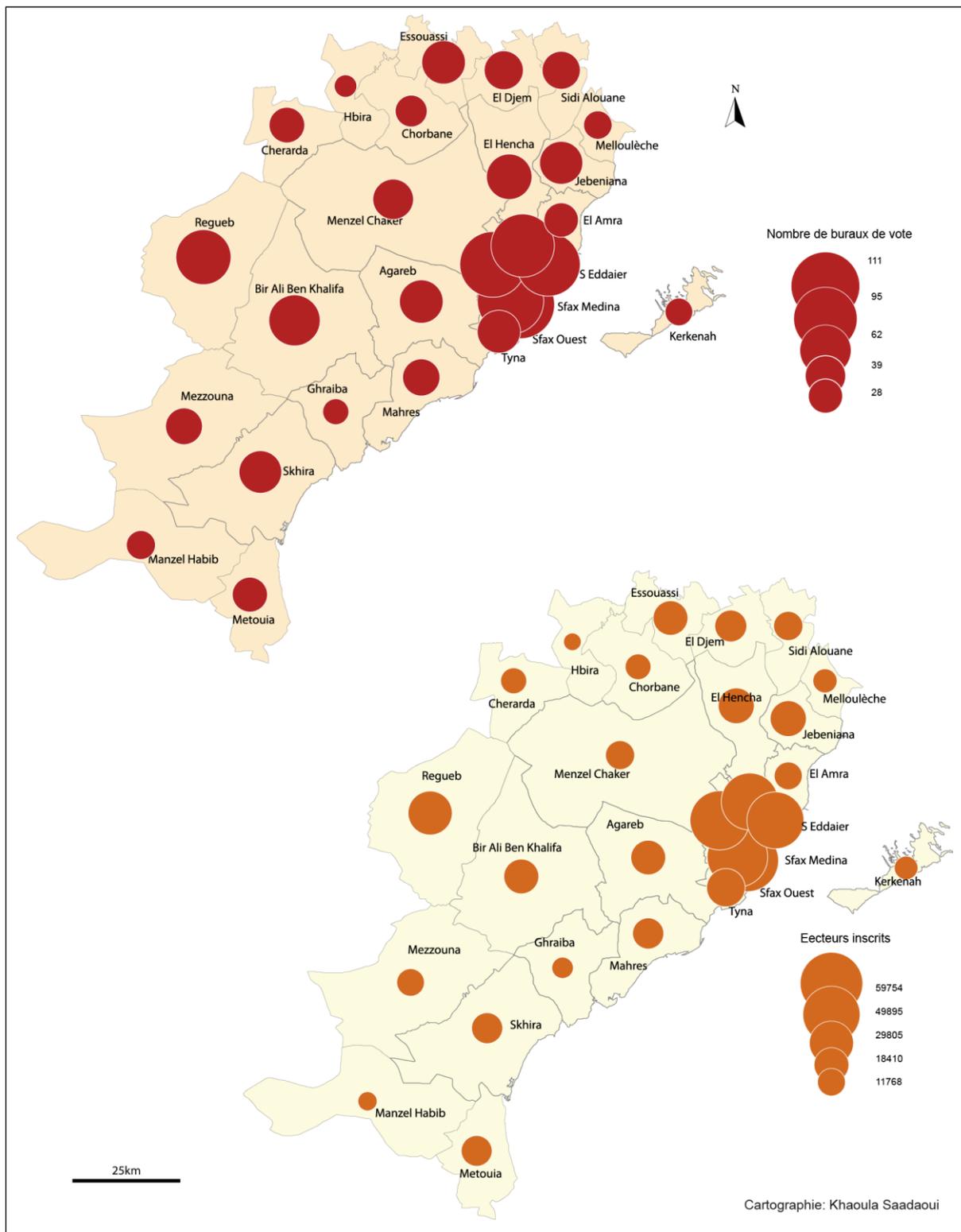


Figure 4.4: Nombre de bureaux de vote et nombre d'électeurs inscrits par délégation

Source : ISIE, 2014.

Au niveau du gouvernorat de Sfax, le nombre d'électeurs inscrits varie entre 7 037 à Ghraiba et 59 754 à Sfax Medina (figure 4.4). Pour les délégations marginales des circonscriptions sfaxiennes, Jebeniana occupe le premier rang avec 19 964 électeurs inscrits distribués sur 44 bureaux de vote (figure 4.5). Cependant, le nombre d'électeurs de Jebeniana ne représente que le tiers de celui de Sfax Medina qui enregistre le plus grand nombre d'électeurs dans les deux circonscriptions à savoir 59 754 électeurs inscrits répartis sur 111 bureaux de vote. Les délégations marginales n'obéissent pas à la règle de la proportionnalité entre l'effectif d'électeurs et le De plus, le nombre de bureaux de vote n'est pas en relation avec le nombre d'électeurs et le nombre de bureaux de vote. A titre d'exemple, la délégation de Jebeniana enregistrant l'effectif le plus important du nombre d'électeurs ne compte que 44 bureaux de vote, alors que la délégation de Bir Ali Ben Khalifa qui dénombre 18 654 électeurs compte le plus grand nombre de bureaux de vote (62). De ce fait, le rapport entre nombre d'électeurs et nombre de bureaux de vote donne un ratio de l'ordre de 453 électeurs par bureau de vote à Jebeniana contre 300 électeurs par bureau de vote à Bir Ali.

Au-delà des limites du gouvernorat de Sfax, la délégation de Regueb du gouvernorat de Sidi Bouzid compte le plus grand nombre d'électeurs (figure 4.4), environ 30 000, par rapport au reste des délégations marginales alors que la délégation de Hebira du gouvernorat de Mahdia occupe le dernier rang avec seulement 4 748 électeurs inscrits.

L'inadéquation entre l'effectif de la population et le nombre d'électeurs inscrits caractérise les deux circonscriptions du gouvernorat de Sfax. À titre d'exemple, à Sfax 1, la délégation la plus peuplée est Sakiet Eddaier (113 776 habitants), alors que celle qui compte l'effectif le plus élevé d'électeurs est Sakiet Ezzit (50 131). À Sfax 2, la délégation de Sfax Sud est la plus peuplée (119 139 habitants) alors que l'effectif le plus élevé d'électeurs et de bureaux de vote est enregistré dans la délégation de Sfax Medina (59 764 ; 111) (tableau 4.3).

Tableau 4.3: Répartition des électeurs et des bureaux de vote dans les circonscriptions Sfax 1 et Sfax 2

Circonscription	Population totale	Nombre d'électeurs inscrits	Nombre de bureaux de vote	Délégation la moins peuplée*		Délégation la plus peuplée**	
				Nombre d'électeurs inscrits	Nombre bureaux de vote	Nombre d'électeurs inscrits	Nombre bureaux de vote
Sfax 1	436 335	191 654	431	8530	18	49 895	95
Sfax 2	519 086	247 348	499	7037	16	54 169	111
Total	955 421	683 683	930				

Source : ISIE, 2014.

*La délégation la moins peuplée à Sfax 1 est Kerkenah, à Sfax 2 est Ghraiba.

*La délégation la plus peuplée à Sfax 1 est Sakiet Eddaier, à Sfax 2 est Sfax Sud.

L'analyse des données relatives à la répartition du nombre d'électeurs et de bureaux de vote révèle des hétérogénéités dans l'ensemble de délégations. Le nombre d'électeurs n'est pas fonction du nombre d'habitants, et de même, le nombre de bureaux de vote n'est pas toujours proportionnel au nombre d'électeurs inscrits comme l'illustrent les exemples de Jebeniana et de Bir Ali Ben Khalifa ou encore de Sakiet Eddaier et de Sakiet Ezzit.

1.4. Les élections antérieures au scrutin présidentiel de 2014

Avant 2011, Ben Ali a été élu lors des élections présidentielles du 25 octobre 2009 pour le cinquième mandat de cinq ans après celles de 1989, 1994, 1999, et 2004. Dans les quatre premières élections, il avait été élu ou réélu président avec des scores qui atteignaient 94% des suffrages exprimés. C'est en 2009, que le score du président Ben Ali est passé pour la première fois sous la barre de 90% des suffrages exprimés³⁵. Ainsi les trois autres candidats aux élections présidentielles de 2009 (Mohamed Bouchiha³⁶, Ahmed Inoubli³⁷ et Ahmed

³⁵<http://www.lefigaro.fr/international/2009/10/26/01003-20091026ARTFIG00315-ben-ali-reelu-sans-surprise-a-la-tete-de-la-tunisie-.php>.

³⁶ Mohamed Bouchiha est le chef du Parti de l'Unité Populaire (PUP) fondé le 4 juin 1981. Le PUP se réclame du socialisme et du nationalisme arabe. Il est arrivé en 2^{ème} position lors des présidentielles de 2009 avec 5.01% des suffrages exprimés.

Ibrahim³⁸) ont enregistré de faibles scores variants entre 1.5% et 5% des suffrages exprimés. Ces faibles scores enregistrés par les opposants de Ben Ali s'inscrivent dans le cadres d'« une tradition instituée depuis 1999 : elle consiste à se porter candidat tout en affirmant son soutien au « président-candidat » Ben Ali » (Chouikha et Geisser, 2010).

La préparation pour les élections présidentielles de 2009 a coïncidé avec les protestations du bassin minier de Gafsa. Ces émeutes ont éclaté au cours du premier semestre de l'année 2008, « suite à l'annonce des résultats du concours de recrutement de la compagnie des phosphates de Gafsa, dans un contexte socio-économique marqué par l'aggravation du chômage » (Allal, 2010). Ces protestations, qui ont duré six mois, ont été réprimées par les forces de police aboutissant à des centaines d'emprisonnements, des dizaines de blessés et trois morts. Une année après le scrutin présidentiel de 2009, et en décembre 2010, des protestations sont éclatées dans un gouvernorat voisin de Gafsa qu'est Sidi Bouzid. Les évènements se déclenchèrent « dans des villes moyennes ou des petites localités³⁹ de ce gouvernorat de l'intérieur, restées marginalisées et à dominante rurale depuis plusieurs décennies » (Daoud, 2011). À partir des petites villes des régions intérieures, la propagation de la révolution s'est acheminée vers les grandes villes côtières Sfax, Tunis et Sousse et vers le reste du pays (figure 4.5).

³⁷ Ahmed Inoubli, un ancien avocat et chef du Parti de l'Union Démocratique Unioniste. Ce Parti défend le nationalisme arabe. Au terme du scrutin présidentiel de 2009, Inoubli est arrivé en troisième position avec 3,80 % des suffrages exprimés.

³⁸ Ahmed Ibrahim, militant de gauche, est un homme politique, universitaire et syndicaliste tunisien. Il est premier secrétaire du mouvement Ettajdid. En avril 2012, il a pris la tête d'un nouveau parti, la Voie démocratique et sociale, dans lequel le mouvement Ettajdid est intégré.

³⁹ Les trois délégations du gouvernorat de Sidi Bouzid (Maknassy, Menzel Bouzayène et Souk Jdid), qui étaient les foyers de premières protestations, se caractérisent par des indices de développement régional trop loin de la moyenne nationale (0.16 ; 0.11 et 0.04 respectivement).

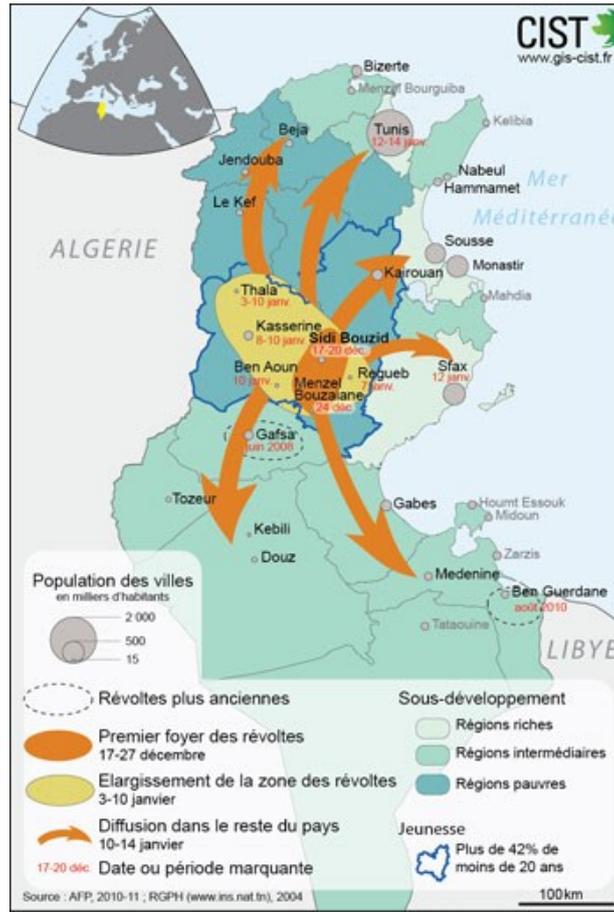


Figure 4.5: Elargissement de la zone de révolte depuis Sidi Bouzid vers le reste du pays
 Source : Grasland C, Bennisr A, Giraud T, 2011, « Pourquoi Sidi Bouzid ». Publication du Collège international des sciences du territoire, www.gis-cist.f.

Ces protestations ont abouti à la fuite du Ben Ali après environ 23 ans au pouvoir. Ainsi, une nouvelle phase commence en Tunisie, caractérisée surtout par l'avènement du premier scrutin présidentiel démocratique depuis l'indépendance.

Le scrutin présidentiel a été précédé par les élections de 2011, pour l'Assemblée Nationale Constituante et des législatives de 2014. Les élections pour l'Assemblée Nationale Constituante de 2011, considérées comme première expérience de démocratie en Tunisie, ont remis en surface la problématique des disparités sociales et territoriales dans le pays. Outre les disparités socio-économiques, les résultats des élections de 2011 illustrent des inégalités de participation électorale. En effet, l'examen des taux de participation montre une opposition entre d'une part quelques délégations des gouvernorats côtiers avec d'autres du Sud-Ouest (ayant enregistré des taux de participation élevés) et d'autre part les délégations du centre, du Nord-ouest et celles du reste du Sud tunisien présentant le chiffre le plus faible de participation. Quant au scrutin pour les législatives, qui a eu lieu en octobre 2014, les résultats

ont accordé cette fois 86 sièges à Nida Tounès, 69 sièges à Ennahdha et 16 sièges à l'union patriotique libre. Il est à rappeler que dans les élections de l'Assemblée nationale constituante en 2011 Ennahdha a obtenu la majorité des voix (89 sièges sur 217) succédée du CPR avec 29 sièges.

Le 25 novembre 2014, la Tunisie vote pour élire le président du pays. Les présidentielles ont été faites en deux tours. L'ISIE a annoncé le dépôt de 27 candidatures pour le premier Tour, ce sont en majorité des hommes d'affaires, des anciens ministres, des présidents de partis, des avocats, des magistrats, *etc.*

Les résultats ont donné que plus d'un million de voix a été collecté par Beji Caïd Essebsi et Mohamed Moncef Marzouki chacun avec une différence d'environ 200 000 voix au profit de Caïd Essebsi. Le troisième rang a été pour Hama Hammami⁴⁰, alors que Hechmi Hamdi a été quatrième avant Slim Riahi⁴¹ le fondateur de l'union patriotique libre.

2. Les principales caractéristiques du premier tour des élections présidentielles

Pour cerner les principales caractéristiques du premier tour des élections présidentielles de 2014, nous nous focalisons sur la répartition du vote en faveur des candidats à l'échelle des délégations du pays. Pour une meilleure interprétation des résultats, nous optons pour l'utilisation de la méthode de l'analyse territoriale multi-scalaire (*cf. supra* chapitre 3), largement développée sous Hyperatlas. Dans notre travail nous avons privilégié d'employer le logiciel Philcarto qui permet de visualiser presque les mêmes résultats. Cette méthode porte sur l'analyse d'un indicateur à des niveaux de découpage différents, « le principe de l'analyse territoriale multiscale (ATM) consiste en effet à décliner un indicateur mesurant le rapport entre deux quantités relativement à trois niveaux de contextes territoriaux » (Lambert et Beauguitte, 2015). Autrement dit, la carte permet de visualiser pour chaque délégation l'écart entre la valeur caractérisant la délégation et la moyenne nationale, entre la valeur caractérisant la délégation et la moyenne du gouvernorat d'appartenance, enfin entre la valeur caractérisant la délégation et la moyenne des délégations voisines (autrement dit 3 référentiels d'analyse à

⁴⁰ Hama Hammami est un militant des droits de l'homme et homme politique. Il est le porte-parole d'un parti longtemps clandestin, le Parti Communiste des Ouvriers de Tunisie (PCOT) devenu le parti des travailleurs. Il en devient secrétaire général au terme du congrès de 2011. Il dirige le journal de ce parti, Al Badil.

⁴¹ Slim Riahi est un homme d'affaire et homme politique né à Bizerte. C'est le Fondateur et le président de l'Union Patriotique Libre.

savoir le niveau national ou macro, du gouvernorat ou méso et les délégations voisines ou micro).

Nous proposons une analyse sur la base des suffrages exprimés lors du premier tour des élections présidentielles. Nous avons sélectionné dans cette analyse deux candidats qualifiés de « nationaux », qui sont Béji Caïd Essebsi (BCE) et Mohamed Moncef Marzouki, ayant réalisé des scores importants dans la quasi-totalité du pays ; deux candidats qui peuvent être qualifiés de « régionaux », qui sont Hechmi Hamdi pour le Centre-Est et Kamel Morjane qui a fait ses meilleurs scores dans le Sahel, et enfin un « petit candidat », qui est Mohamed Frikha dans l'agglomération sfaxienne et son gouvernorat.

2.1. Le duel Nord/Sud entre Béji Caïd Essebsi et Marzouki

Les résultats du premier tour des élections indiquent qu'aucun candidat n'a remporté la majorité absolue. Les deux premiers candidats ont été Béji Caïd Essebsi, chef de Nidaa Tounès, et Mohamed Moncef Marzouki, le président sortant. Les résultats de ce premier tour montrent une première différenciation entre d'une part le Nord et les grandes villes littorales dans lesquels les électeurs votent majoritairement en faveur de Béji Caïd Essebsi et d'autre part le Sud qui a choisi le président, élu par l'Assemblée nationale constituante, Mohamed Moncef Marzouki. Au niveau des circonscriptions, seules les circonscriptions Sfax1 et Sfax2 ont fait exception par rapport aux circonscriptions côtières et par rapport à la région du Centre-Est, en votant pour Mohamed Moncef Marzouki⁴². Dans le clivage remarquable Nord/Sud, deux circonscriptions marquent leurs différences : Siliana a choisi le leader du front populaire Hamma Hammami avec plus de 30% des voix ; Sidi Bouzid où environ 60% des électeurs ont voté pour Hechmi Hamdi, sachant que ces deux candidats sont originaires des deux gouvernorats où ils ont réalisé leurs meilleurs scores.

⁴²Il faut rappeler que le gouvernorat de Sfax a constitué une exception depuis les législatives, où les délégations limitrophes ont joué un rôle important dans les résultats. Seul le gouvernorat de Sfax a été divisé selon le nombre de voix entre les deux partis. En termes de circonscriptions, Sfax 1 (Sakiet Eddaier, Sakiet Ezzit, Kerkenah, Jebeniana, El Amra, Menzel Chaker, El Hencha et Bir Ali Ben Khalifa) a soutenu Ennahdha tandis que Sfax 2 (Sfax Ouest, Sfax Sud, Sfax Ville, Agareb, Thyna, Mahrès, Skhira et Ghraïba) a soutenu Nida Tounès.

Cartes en pourcentages du vote en faveur de Béji Caïd Essebsi et Marzouki

Les cartes en pourcentages du vote montrent que les électorats des deux candidats principaux ne couvrent pas les mêmes périmètres du territoire national. Béji Caïd Essebsi a fait ses meilleurs scores dans le Nord et le Centre-Est à l'exception du gouvernorat de Sfax. Par contre, Marzouki a obtenu la majorité des voix dans le Sud tunisien avec les gouvernorats de Sfax et Kasserine.

La figure 4.6 montre que le meilleur score obtenu par Caïd Essebsi n'a pas dépassé 60% des suffrages exprimés dans quelques délégations. Le meilleur score a été enregistré dans la délégation d'El Manzah de la circonscription de Tunis 2 (70.16% des suffrages exprimés). Pour le Sud et le Centre-Ouest ainsi que pour le gouvernorat de Sfax, le vote en faveur de ce candidat n'a pas dépassé la barre de 40% des suffrages exprimés. Quatre délégations, dont deux des circonscriptions de Gafsa et Kairouan et deux autres des circonscriptions Sfax 1 et Sfax 2, ont fait exception.

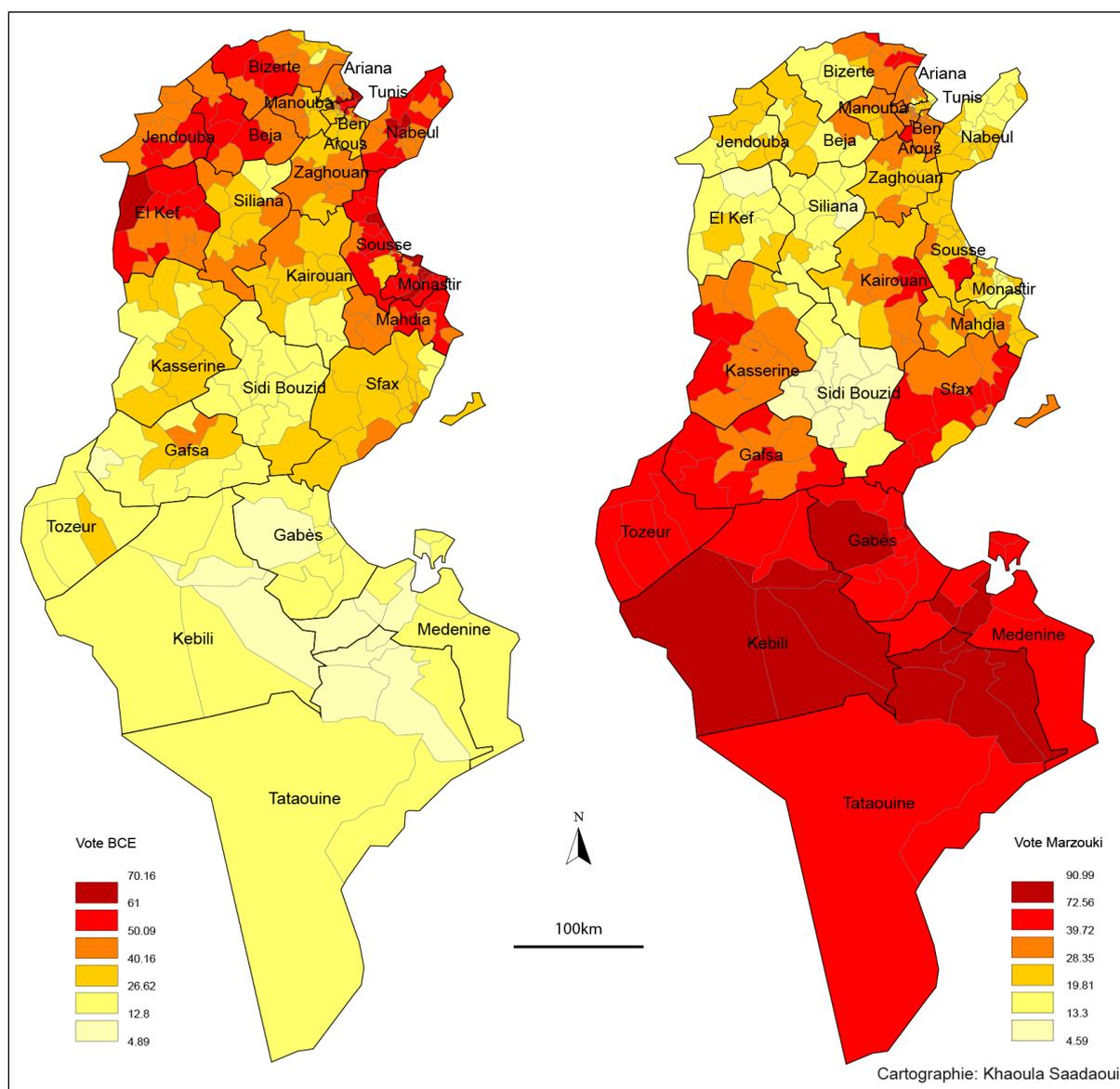


Figure 4.6: Pourcentages du vote en faveur de BCE et Marzouki

Source : ISIE, 2014.

La figure 4.6 montre bien la percée de Marzouki dans le sud du pays (couleur rouge et rouge foncée) et son absence dans les circonscriptions côtières mais surtout dans le Nord-Ouest tunisien. L'examen de la carte fait ressortir le cas particulier de la circonscription de Sidi Bouzid. Cette dernière a fait exception par rapport à ses trois voisines (Kasserine, Gafsa et Sfax) ayant soutenu Marzouki. Le vote en faveur de ce candidat dans cette circonscription n'a pas dépassé 19% des voix dans l'ensemble des délégations.

Le candidat Marzouki a enregistré ses meilleurs scores dans le Sud du pays. Ils ont atteint 91% des suffrages exprimés dans la délégation Douz Nord. Les scores les plus élevés pour ce candidat sont enregistrés dans d'autres délégations du Sud variant entre 70% et 90% des suffrages exprimés. Pour la partie du territoire qui a moins voté pour Marzouki, quelques délégations ont fait exception telles que Msaken de la circonscription de Sousse, Ghar El Melah et El Alia de la circonscription de Bizerte, Elmhamdia de la circonscription de Ben Arous, *etc.*

Un travail⁴³ de comparaison des votes en faveur des différents candidats du premier tour des présidentielles à ceux des partis ayant présenté des listes aux législatives en 2014 (figure 4.7) a montré que la corrélation est forte entre les électeurs de Béji Caïd Essebsi et de Nida Tounès ainsi qu'entre les électeurs de Marzouki et des trois partis Ennahdha, Congrès Pour la République et le Courant Démocrate. Cette coïncidence s'est traduite sur le plan spatial par une concentration d'une part des électeurs de Béji Caïd Essebsi et de Nidaa Tounès dans le Nord du pays, contre les électeurs de Marzouki et les partis présumés alliés dans le Sud. L'Analyse Factorielle des Correspondances, a mis en lumière une certaine relation entre le candidat et les circonscriptions⁴⁴ en fonction des votes exprimés : plus la circonscription est proche du candidat plus elle vote en sa faveur (figure 4.7 de gauche). Dans le deuxième graphique (figure 4.7 de droite), les circonscriptions se rassemblent dans des groupes. Chaque groupe contient des circonscriptions ayant un profil de vote relativement semblables. Ainsi, la classification des circonscriptions selon leur profil de vote a fait émerger trois classes distinctes (figure 4.7).

⁴³Voir (Marrakchi, 2014) <http://www.leaders.com.tn/article/15799-le-premier-tour-de-l-election-presidentielle-une-analyse-statistique-des-resultats-et>.

⁴⁴La non-représentation des circonscriptions de Siliana et Sidi Bouzid est expliquée par leurs profils de vote très particuliers, en soutenant deux candidats minoritaires qui sont Hamma Hammami et Hechmi Hamdi.

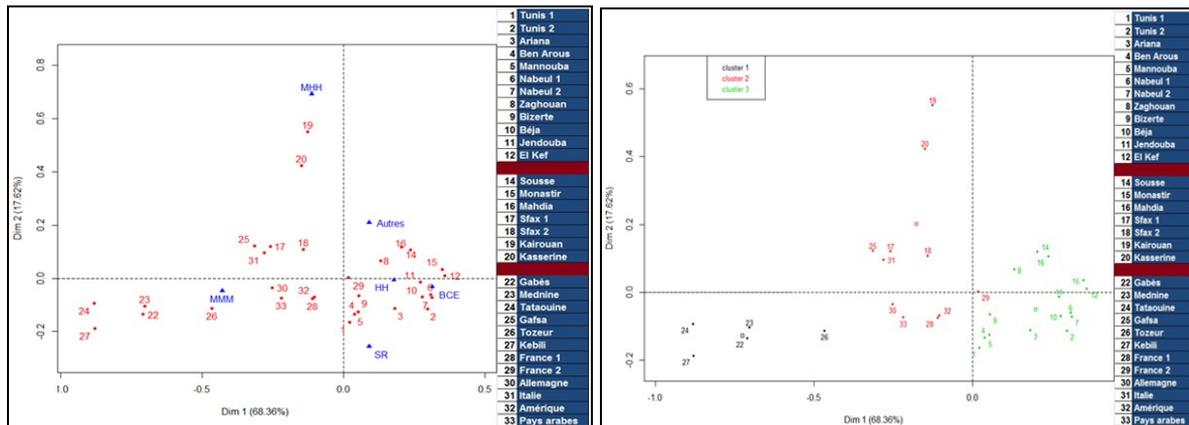


Figure 4.7: Profils de vote des différentes circonscriptions dans le 1er Tour des élections présidentielles

Source : <http://www.leaders.com.tn/article/15799-le-premier-tour-de-l-election-presidentielle-une-analyse-statistique-des-resultats-et..>

Selon (Marrakchi, 2014), la première classe (graphique de droite, couleur noir) correspond aux circonscriptions ayant soutenu Marzouki, la troisième classe (graphique de droite, couleur vert) est constituée des circonscriptions ayant voté en faveur de Caïd Essebsi et la deuxième classe (figure de gauche, couleur rouge) correspond aux circonscriptions où l'écart de vote en faveur des deux candidats est plus réduit et qui risquent le plus de basculer d'un côté ou de l'autre au second tour.

Dans ce contexte du vote pour les candidats nationaux, nous pouvons aussi tester une théorie, nommée « friends et neighbours effect », traduite en français par « l'effet de l'amitié locale », proposée par J.O Key (1966) et reprise par certains géographes et politologues. Cette théorie consiste à chercher le lien entre l'origine géographique d'un candidat et le vote en sa faveur (Bussi et Freire-Diaz, 2002). Il s'agit de voir l'effet de la distance sur le vote en faveur d'un candidat, c'est-à-dire l'évolution du vote en fonction de la distance à la circonscription ou la commune où il a été élu localement ou il a fait son meilleur score, ce qu'on appelle en géographie électorale, le fief. Béji Caïd Essebsi, originaire du gouvernorat de Tunis, a fait des scores de 50 à 71% dans le Grand Tunis et plus loin. Il a fait aussi des scores importants dans les circonscriptions du Nord-Ouest. Sur un rayon d'environ 200 kilomètres autour de Tunis, Caïd Essebsi était élu par l'ensemble des circonscriptions qui appartiennent à cette auréole, Jendouba et Siliana, au Nord-Ouest ou encore Sousse et Monastir au Centre-Est. Seule la circonscription de Kairouan, appartenant à cette auréole a fait exception en soutenant majoritairement Marzouki dans plusieurs délégations.

L'exemple le plus révélateur de l'effet de l'amitié locale est celui de la surreprésentation du vote Marzouki dans son fief, le Sud tunisien, et notamment dans la circonscription de Kebili, où il a fait ses meilleurs scores, entre 75 et 91% des suffrages exprimés. L'analyse des résultats montre que le vote pour ce candidat décroît plus on s'éloigne de la circonscription de Kebili, notamment vers le Nord. Jusqu'à une distance de 270 kilomètres, Marzouki a été fortement plébiscité. Au-delà de la circonscription de Sfax, le vote est de plus en plus en faveur d'autres candidats, notamment Caïd Essebsi, mais aussi, en faveur de petits candidats.

Écarts à la moyenne nationale des suffrages exprimés

La carte de l'écart à la moyenne nationale pour le vote en faveur de Caïd Essebsi (figure 4.8), montre une certaine homogénéité des comportements de vote. En effet, nous pouvons distinguer entre un Sud et un Centre-Ouest totalement en dessous de la moyenne nationale à l'exception de la délégation de Gafsa Nord et Oueslatia du gouvernorat de Kairouan, et un Nord qui a voté généralement un peu plus que la moyenne nationale en faveur de ce candidat. La quasi-totalité de la circonscription de Siliana a voté moins que la moyenne nationale pour la simple raison du vote en faveur de Hamma Hammami.

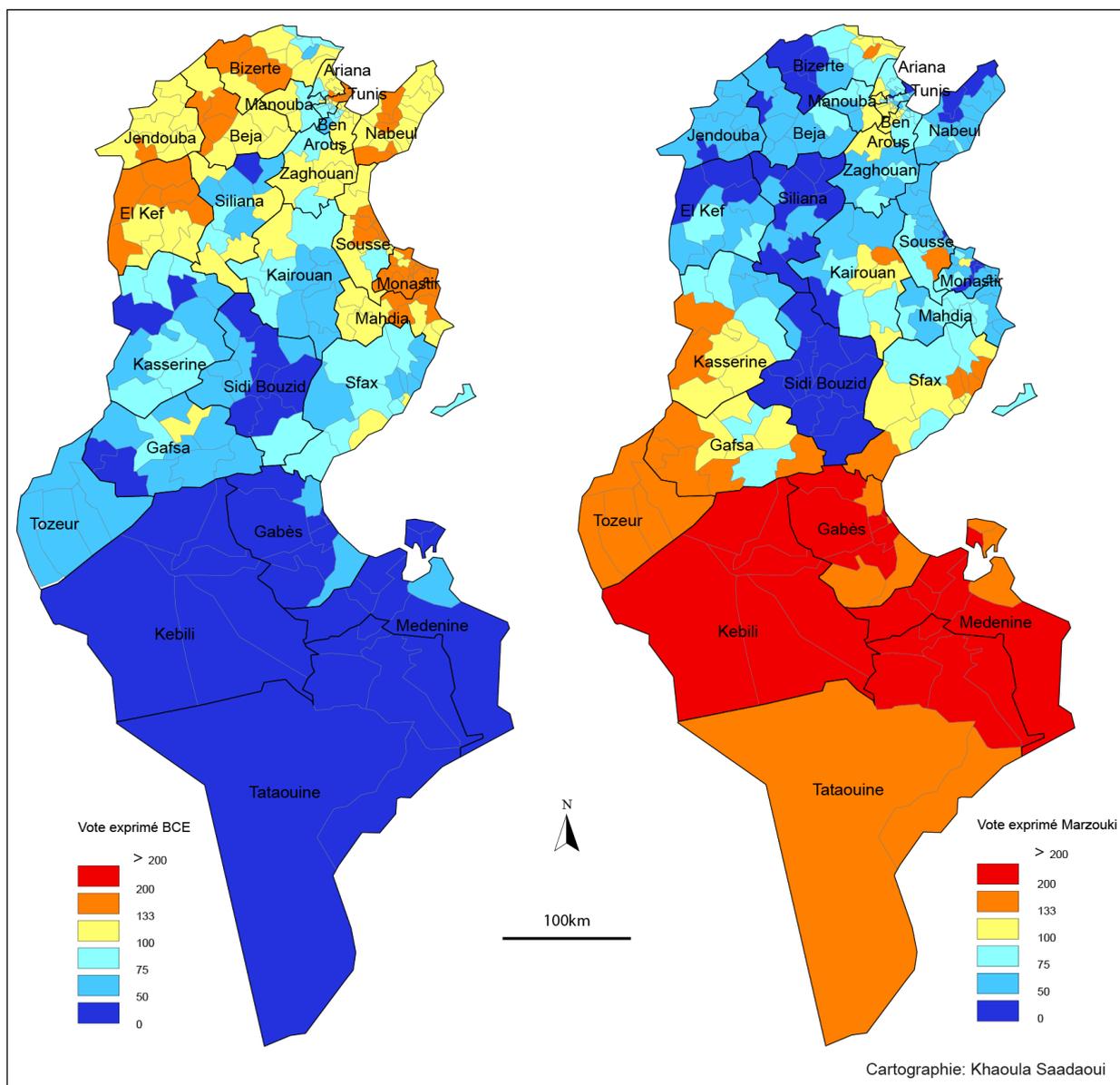


Figure 4.8: Ecarts à la moyenne nationale du vote en faveur de BCE et Marzouki

Source : ISIE, 2014.

La figure 4.11 du vote en faveur de Marzouki, montre un Sud qui a voté plus que le Nord par rapport à la moyenne nationale. La majorité des délégations des circonscriptions de Tozeur, Gabès, Medenine et Kebili votent en faveur de Marzouki plus que deux fois par rapport à la moyenne nationale. Les variations sont observées à l'intérieur des circonscriptions comme Sfax 1, Sfax 2 et Kasserine qui se caractérisent par une division des comportements entre des délégations ayant fortement soutenu Marzouki et d'autres qui ont beaucoup moins voté en sa faveur par rapport à la moyenne nationale.

2.2. Un Centre bastion de Hamdi, un Sahel soutenant Morjane

Dans cette catégorie, nous avons choisi de travailler sur deux candidats. Le premier est Hechmi Hamdi, l'homme d'affaire d'origine de Sidi Bouzid, dirigeant du parti Al Aaridha Al Chaabia, (l'actuel parti le courant de l'amour). Ce candidat s'est présenté aux présidentielles et a terminé au quatrième rang avec 5.75% des voix. Le deuxième candidat est Kamel Morjane, natif de la région du Sahel, homme politique et ancien ministre de la défense puis des affaires étrangères⁴⁵ sous le régime de Ben Ali jusqu'au mois de janvier 2011.

La cartographie des résultats du vote en faveur de Hamdi montre que ce dernier semble le candidat préféré des électeurs du centre du pays (figure 4.9) où il a enregistré ses meilleurs scores, notamment dans son fief électoral, Sidi Bouzid, mais aussi dans le reste des gouvernorats du Centre Kasserine, Kairouan, Sfax, la partie occidentale du gouvernorat de Mahdia ainsi que certaines délégations du gouvernorat de Gafsa.

⁴⁵ Il est désigné depuis novembre 2018 ministre de la fonction publique et de la modernisation de l'administration et des politiques publiques dans le gouvernement de Caïd Essebsi.

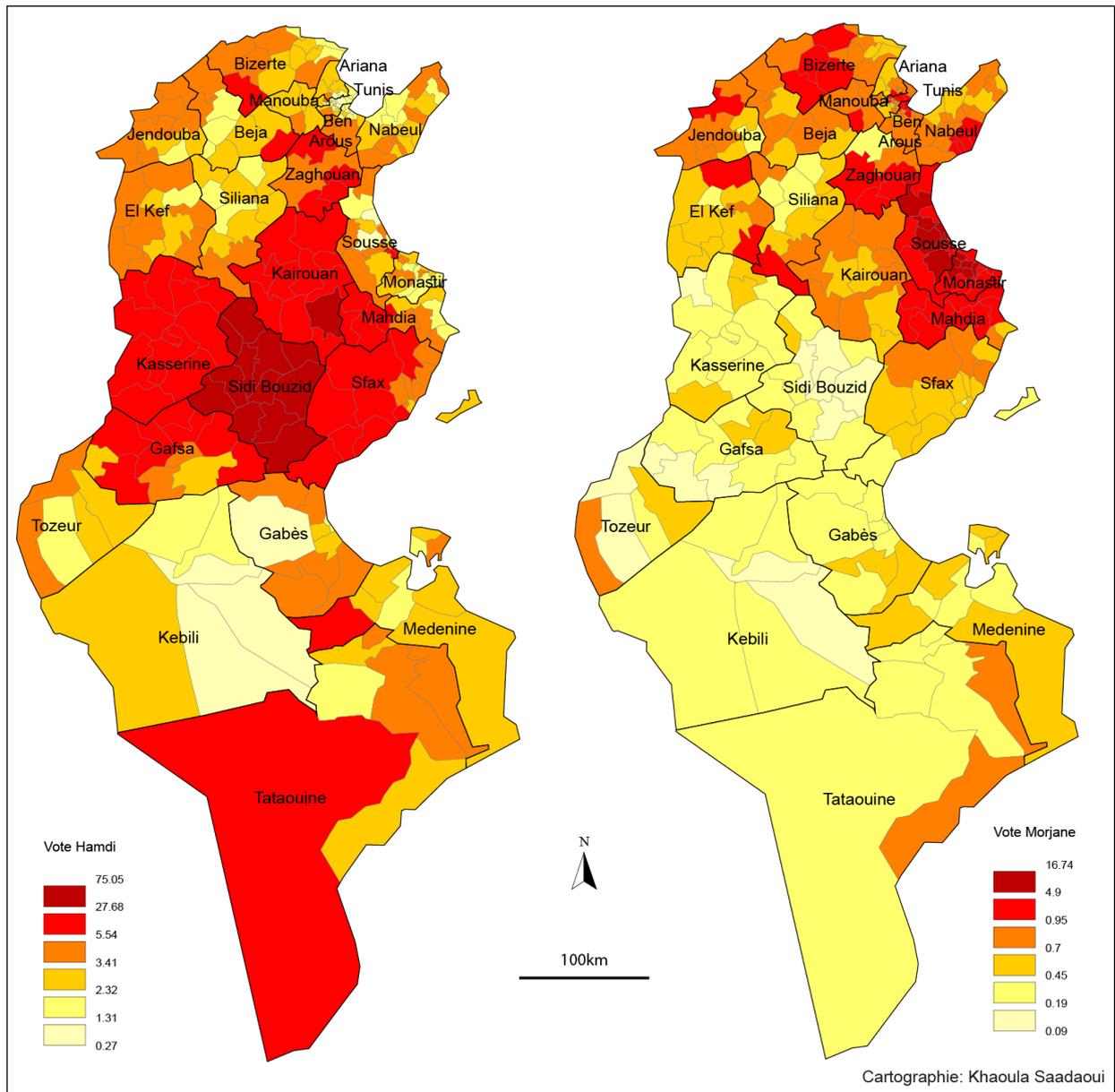


Figure 4.9: Pourcentages du vote en faveur de Hamdi et Morjane

Source : ISIE, 2014.

Hamdi a enregistré aussi quelques voix dans le reste du territoire notamment le Sud et l'intérieur mais qui sont beaucoup moins importants que ce qu'il a enregistré dans le Centre. Quant à Morjane (figure 4.9), le candidat du Sahel, il a enregistré ses meilleurs scores dans sa ville natale, Hammam Sousse, mais aussi dans la quasi-totalité de son gouvernorat d'appartenance. Il a fait également des scores importants dans le gouvernorat de Monastir et un peu moins dans le gouvernorat de Mahdia exceptées les délégations de Melloulèche et de

la Chebba. Dans le reste du territoire, le vote en faveur de ce candidat est pratiquement nul notamment dans le Sud et le Centre-Est. Le profil de Morjane est caractérisé par un vote très réduit à l'échelle nationale et très concentré à l'échelle régionale.

Les cartes en écarts à la moyenne nationale

La figure 4.10 représente les écarts à la moyenne nationale du vote en faveur de Hamdi. La couleur rouge montre des territoires où le vote est trois fois plus fort que la moyenne nationale. Ces territoires recouvrent le gouvernorat de Sidi Bouzid, la majorité du gouvernorat de Kairouan ainsi que quelques délégations des gouvernorats de Kasserine et de Sfax. Pour le reste du pays, les écarts sont plus faibles par rapport à la moyenne nationale dans le Nord et le Sud, où domine la couleur bleue. L'effet de voisinage peut expliquer la concentration du vote en faveur de Hamdi au gouvernorat de Sidi Bouzid et ses voisins. Les gouvernorats de l'intérieur, votant en faveur de Hamdi, se caractérisent par des niveaux de développement les plus faibles. Le candidat a profité de la fragilité socio-économique des habitants de ces gouvernorats pour diffuser des promesses⁴⁶ telles que la gratuité des soins, l'indemnités de chômage pour des milliers sans-emploi, *etc.* Ce discours réconfortant adressé à la classe populaire et moyenne a garanti des scores très élevés au candidat.

⁴⁶<https://www.leconomistemaghrebin.com/2014/10/08/tunisie-elections-hamdi-tayar-al-mahaba/>

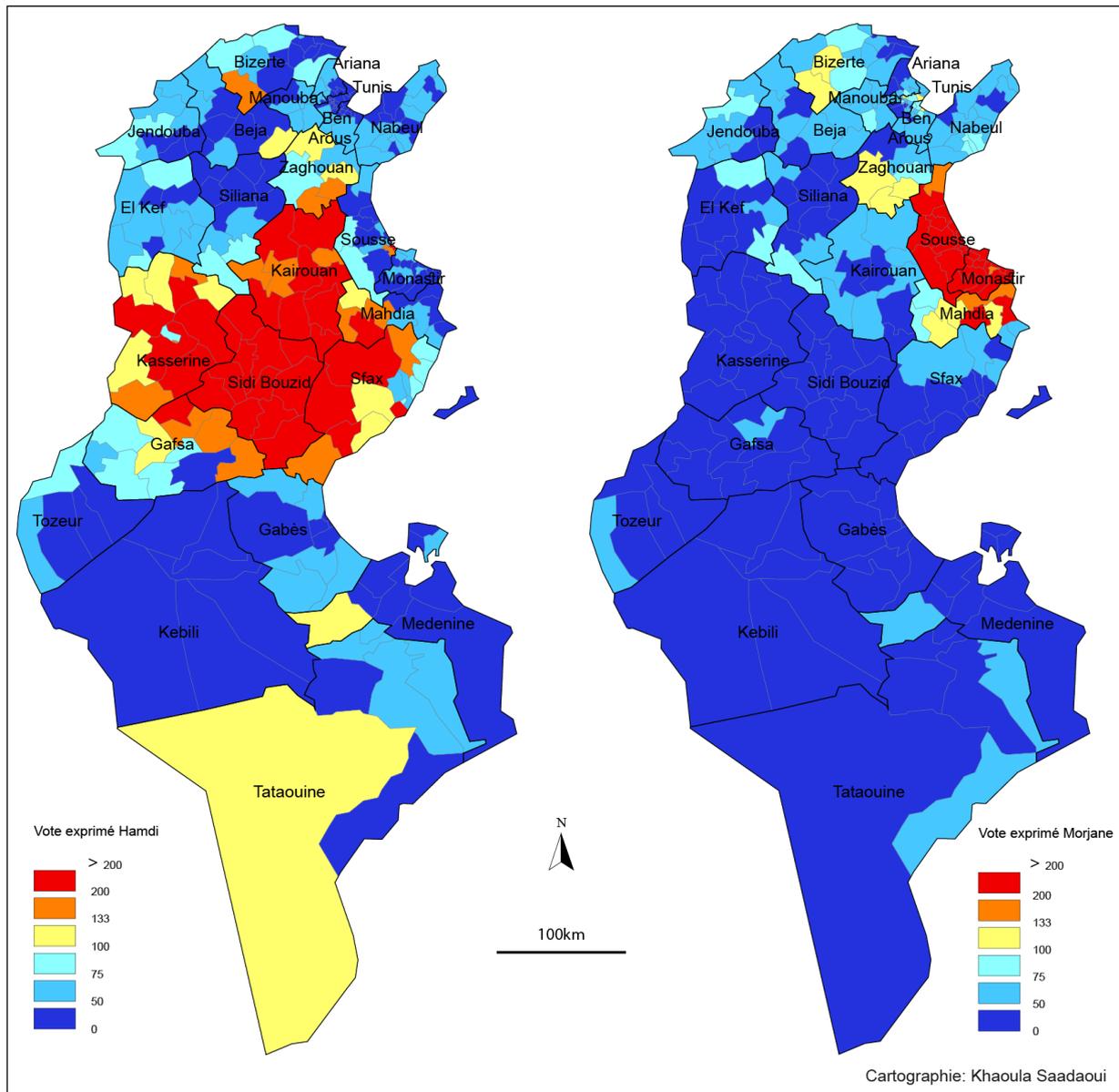


Figure 4.10: Ecart à la moyenne nationale du vote en faveur de Hamdi

Source : ISIE, 2014.

La carte rendant compte du vote en faveur de Morjane (figure 4.10), montre bien qu'il dépasse la moyenne nationale seulement dans les deux circonscriptions de Sousse et Monastir et la majorité des délégations de la circonscription de Mahdia. Dans le reste du territoire, aucune circonscription n'a soutenu le candidat. Cette situation peut être expliquée par l'incidence de son passé et sa fidélité à l'ancien parti présidentiel, le Rassemblement Constitutionnel Démocratique, qu'il a quitté définitivement suite à la révolution, en janvier 2011.

Les cartes en écarts aux moyennes des gouvernorats

Les cartes en écarts aux moyennes de gouvernorats montrent une hétérogénéité des comportements de vote à l'intérieur des circonscriptions. La figure 4.11 illustre bien cette situation. Dans la circonscription de Sidi Bouzid, le vote exprimé en faveur d'Hamdi est très fort partout, ce qui explique la faiblesse des écarts entre délégations. Dans ces dernières, les électeurs ont voté conformément à la moyenne de leur gouvernorat. Dans le reste des circonscriptions du pays, nous trouvons à la fois des délégations ayant voté nettement plus que la moyenne de leurs gouvernorats et d'autres qui ont voté nettement moins en faveur de ce candidat.

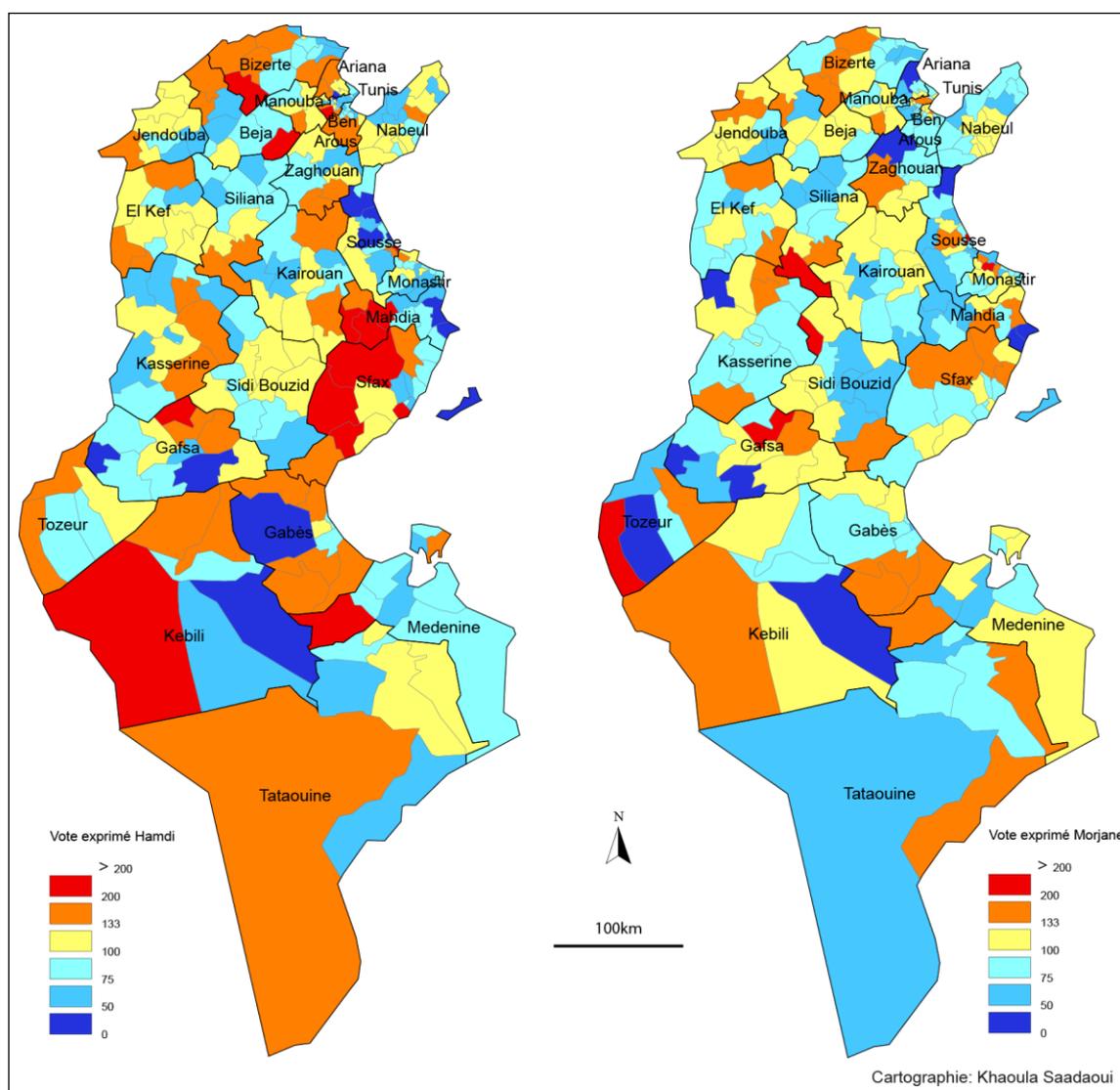


Figure 4.11: Ecarts aux moyennes des gouvernorats pour le vote en faveur de Hamdi et Morjane
Source : ISIE, 2014.

La compréhension des comportements de vote des délégations est délicate pour le vote en faveur de Morjane, notamment dans sa région du Sahel où il a fait ses meilleurs scores. Les différenciations enregistrées à l'intérieur de circonscriptions semblent confirmer l'hétérogénéité des comportements de vote. Par rapport à la moyenne du gouvernorat, nous pouvons identifier quasiment les différents profils de vote dans la circonscription de Sousse (figure 4.11). Pour le reste du territoire tunisien, qui n'a pas soutenu le candidat du Sahel, les résultats enregistrés ne permettent en aucun cas d'identifier ou d'expliquer des variations des votes pour Morjane.

2.3. La répartition des votes en faveur de « petits » candidats

Dans cette catégorie, nous avons choisi le candidat local, Mohamed Frikha, homme d'affaire sfaxien et ex-PDG de la Compagnie aérienne Syphax Airlines, qui a fait ses meilleurs scores notamment dans sa ville natale et son arrière-pays. La figure 4.12 montre que le vote en faveur de Frikha est important partout dans le gouvernorat de Sfax, notamment dans la circonscription Sfax 2. En contrepartie, le candidat, très peu connu à l'échelle nationale, n'a enregistré aucun succès dans le Sud du pays ainsi qu'au Centre-Ouest. Le candidat s'appuie ainsi sur le gouvernorat de Sfax pour récolter le plus grand nombre de voix.

Au niveau du gouvernorat de Sfax, la délégation de Skhira a fait exception par un vote très faible pour ce candidat. Ce comportement est plus proche de celui de Metouia et Manzel Habib qui ont voté beaucoup moins pour le candidat sfaxien. Quant aux délégations limitrophes de Mahdia, elles ont voté modestement en faveur du candidat sfaxien. Le vote était aussi plus faible à Cherarda du gouvernorat de Kairouan d'un côté et à Regueb et Mezzouna du gouvernorat de Sidi Bouzid d'un autre.

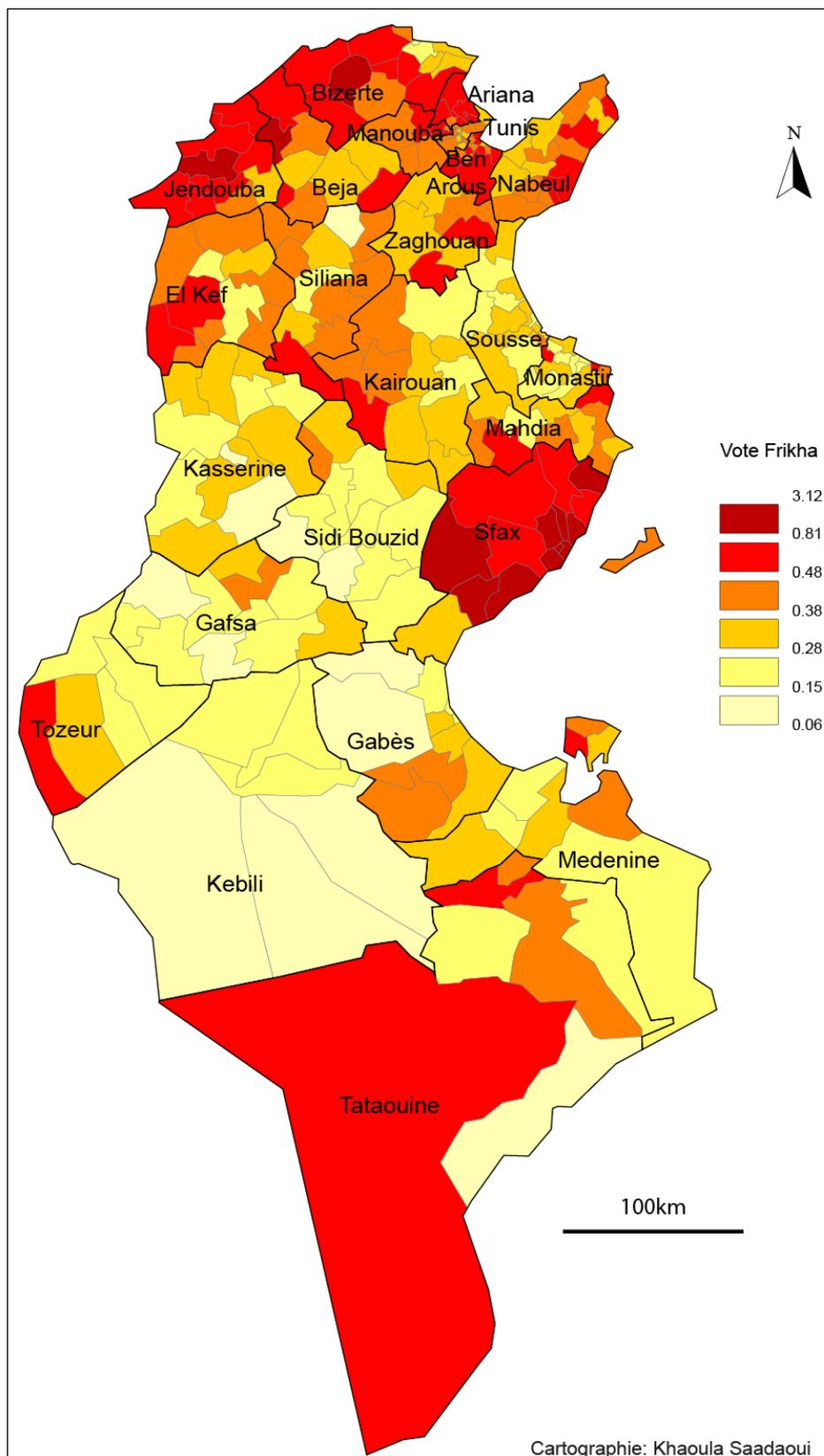


Figure 4.12: Pourcentages du vote en faveur de Frikha

Source : l'ISIE, 2014.

Lors de sa campagne électorale, le candidat a visité quelques villes comme Gabès et Tataouine⁴⁷. En dépit de ses tentatives, il n'a pas réussi à enregistrer des scores importants dans ces circonscriptions et dans le reste du Sud et du Centre-Ouest du pays. Les résultats montrent que ce type de candidatures a peu de chance de s'imposer et récolter un nombre important de voix dans l'ensemble du pays. Il est à signaler que le vote en faveur de ce candidat a caractérisé légèrement quelques délégations dans les circonscriptions du Nord et du Nord-Ouest tunisien, à titre d'exemple Amdoun (0.86%) du gouvernorat de Beja, Ghezala (0.81%) du gouvernorat de Bizerte et Fernana (0.83%) du gouvernorat de Jendouba.

Les cartes en écarts à la moyenne nationale et aux moyennes de gouvernorats

La figure 4.13 (de gauche) qui traduit les écarts à la moyenne nationale (0.54%) montre bien la particularité du vote du gouvernorat de Sfax par rapport à l'ensemble du territoire tunisien. Mohamed Frikha se distingue ainsi par un vote plus ou moins important qui caractérise son fief électoral, avec une quasi-absence dans la quasi-totalité du reste du territoire.

La figure 4.13 (de droite) qui rend compte des écarts aux moyennes des gouvernorats infirme la répartition spatiale du vote bien observée dans la carte précédente. Elle met en exergue, d'une part l'hétérogénéité des comportements à l'intérieur des différentes circonscriptions électorales, et la division des comportements dans le gouvernorat de Sfax entre la ville et son arrière-pays.

⁴⁷<http://www.kapitalis.com/politique/25743-presidentielle-mohamed-frikha-veut-rendre-a-tataouine-ce-qui-lui-appartient.html>.

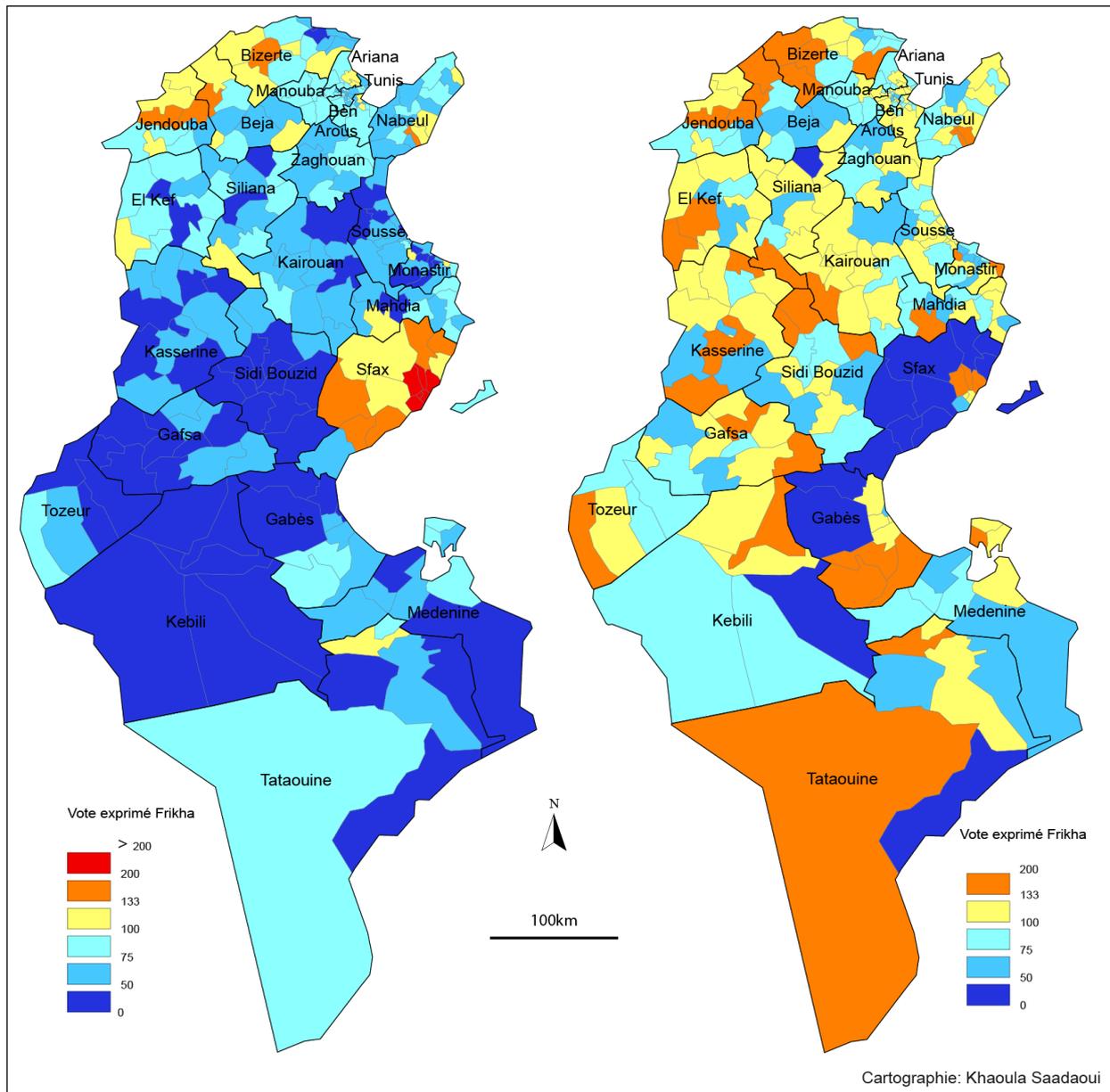


Figure 4.13: Ecart aux moyennes nationale (de gauche) et des gouvernorats (de droite)

Source : ISIE, 2014.

De l'ensemble des observations faites jusqu'à présent, il ressort trois remarques principales :

- La première est que le vote en faveur des deux principaux candidats se voit important pratiquement dans toutes les circonscriptions. Ce vote n'a pas obéi à l'image du clivage classique littoral/intérieur qui caractérise la Tunisie depuis son indépendance. Il a fait resurgir souvent un clivage traditionnel Nord/Sud avec un vote Béji Caïd Essebsi au Nord et un vote Marzouki au Sud.

- La deuxième remarque concerne la répartition du vote en faveur des candidats que nous avons qualifiés de « régionaux ». Leurs répartitions illustrent la concentration du vote au niveau régional autour d'un candidat *versus* sa plus ou moins absence dans le reste du territoire comme le traduit les exemples de Morjane et de Hamdi. La cartographie du vote en faveur des candidats que nous avons qualifiés de « locaux » a mis en avant la spécificité du gouvernorat de Sfax. Les résultats du vote en faveur de Mohamed Frikha a permis de dégager une opposition entre deux circonscriptions (Sfax 1 et Sfax 2) et le reste du territoire.
- La troisième et dernière remarque montre que l'ensemble des analyses « Tunisie entière » ont souligné la spécificité de la partie centrale qui rassemble à la fois des votes qui peuvent être qualifiés « d'utiles », des votes régionaux et aussi des votes locaux. Cette spécificité en termes de comportements de vote caractérise également le gouvernorat de Sfax et les marges faisant partie de cette zone.

3. Les spécificités des marges du gouvernorat de Sfax

Dans cette partie, nous nous intéressons à la manière dont la population des marges telles que définies dans les chapitres précédents s'est exprimée à travers le premier tour du scrutin présidentiel de 2014. Nous essayons d'identifier les principales caractéristiques des comportements électoraux de ces populations. Il s'agit de mettre en évidence les caractéristiques du vote pour les différents candidats et de les comparer par rapport à la moyenne nationale, du gouvernorat d'appartenance et enfin des délégations voisines.

3.1. Les marges entre un vote BCE et un vote Marzouki

Dans cette sous-partie de travail, nous adoptons la même démarche que dans la partie précédente. Nous analysons les comportements de vote en faveur des principaux candidats, des candidats qualifiés de « régionaux » et enfin ceux qualifiés de « locaux ». Le vote dans les espaces en marges sera comparé à la moyenne, régionale mais aussi locale (voisinage). Afin de maintenir une cohérence en termes d'analyse des comportements, notre analyse se limitera à la région du Centre à laquelle sont ajoutés les gouvernorats de Gabès et de Gafsa.

La carte de gauche de la figure 4.14 rendant compte du vote en faveur de Béji Caïd Essebsi fait ressortir des résultats intéressants concernant notre espace d'étude. A l'échelle du gouvernorat de Sfax, hormis Sfax Medina et Mahrès qui ont voté plus à Béji Caïd Essebsi, le

reste de délégations a eu tendance à voter plus pour les autres candidats, particulièrement en faveur de Marzouki. Le taux de vote pour Caïd Essebsi n'a pas dépassé 40% des suffrages exprimés. Pour le reste des délégations limitrophes, on peut dégager deux profils de vote différents. Les délégations limitrophes appartenant aux gouvernorats de Gabès, Sidi Bouzid (à l'exception de Mezzouna) et Kairouan ont voté beaucoup moins en faveur de Caïd Essebsi (moins de 26% des suffrages exprimés). A la différence, les délégations limitrophes du gouvernorat de Mahdia, ont voté principalement pour ce candidat avec des pourcentages variant de 40 à 60% des suffrages exprimés. Les résultats de ces délégations révèlent une certaine continuité du comportement de vote du Sahel, qui a soutenu ce candidat.

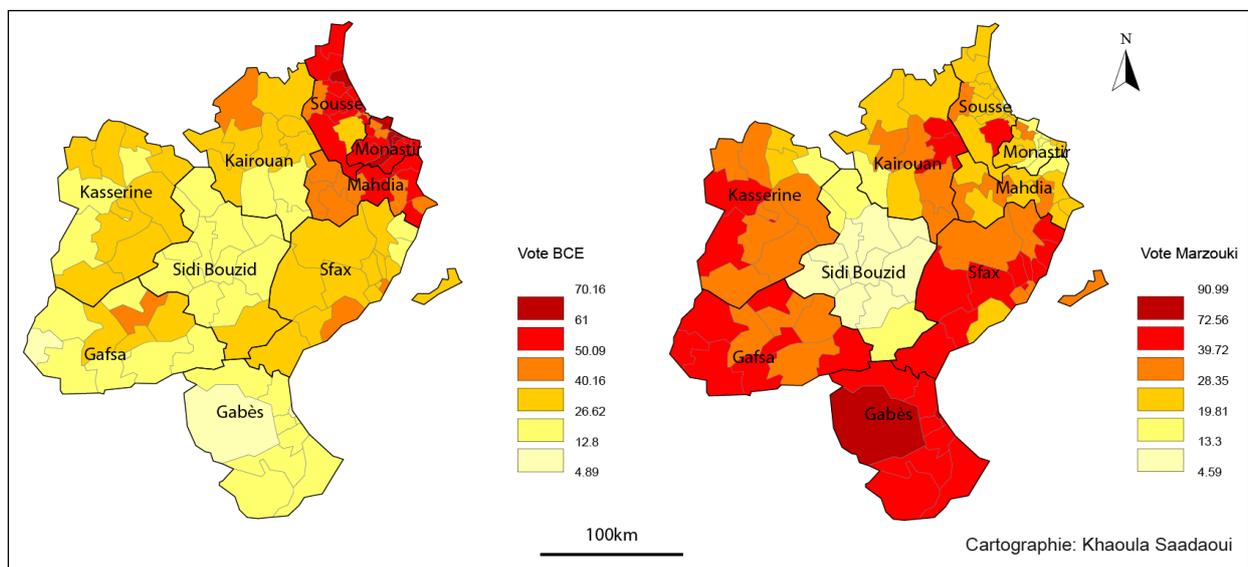


Figure 4.14: Répartition du vote en faveur de Béji Caïd Essebsi (de gauche) et Marzouki (de droite)

Source : ISIE, 2014.

La carte de droite de la figure 4.14 montre que la majorité des délégations de Sfax ont voté plus en faveur de Marzouki avec certaines nuances. Les scores varient entre 26% à Mahrès et 54% à El Amra. Les délégations limitrophes ont présenté deux profils distincts : les délégations de Jebeniana, Bir Ali Ben Khalifa, Ghraïba et Skhira votent le plus à Marzouki avec des taux oscillant de 40 à 47%. Alors que les scores enregistrés à Menzel Chaker et El Hencha ne dépassent pas 32%. Pour le reste des délégations limitrophes des gouvernorats voisins, seules les délégations du gouvernorat de Gabès ont un comportement Sud. Les délégations de Mezzouna et de Regueb ont le moins voté pour Marzouki avec des scores qui n'ont pas dépassé 19% des suffrages exprimés.

Caractéristiques du vote BCE par rapport aux trois contextes

A l'exception de Sfax et Mahrès, le vote Caïd Essebsi dans les circonscriptions de Sfax a été en dessous de la moyenne nationale (figure 4.15, **A**). Toutes les délégations limitrophes des gouvernorats voisins, à l'exception des délégations du gouvernorat de Mahdia, ont enregistré des scores en dessous de la moyenne nationale. Au-delà de ces différences, ces scores au niveau des délégations reflètent un effet d'appartenance, puisque toutes les délégations du gouvernorat ont presque le même comportement de vote. Ainsi Mahdia suit Monastir et Sousse pour donner un Sahel qui a beaucoup plus voté pour Béji Caïd Essebsi que la moyenne nationale.

Par rapport à la moyenne du gouvernorat de Sfax (figure 4.15, **B**), quelques délégations ont fait l'exception par un vote en faveur de Béji Caïd Essebsi plus fort que la moyenne du gouvernorat. Il s'agit des délégations de Mahrès, Sfax Medina, Sfax Ouest, Agareb, Menzel Chaker et El Hench. Il est à signaler que la délégation de Mahrès enregistre un score de plus de double de la moyenne de son gouvernorat (42.8% de voix en faveur de Caïd Essebsi). Quant au reste des délégations en marges, elles sont parfois en dessous et parfois en dessus de la moyenne de leurs gouvernorats. Deux délégations de notre espace d'étude présentent une particularité : celles de Mezzouna du gouvernorat de Sidi Bouzid et de Metouia du gouvernorat de Gabès, qui affichent des scores deux fois supérieurs à la moyenne de leurs gouvernorats.

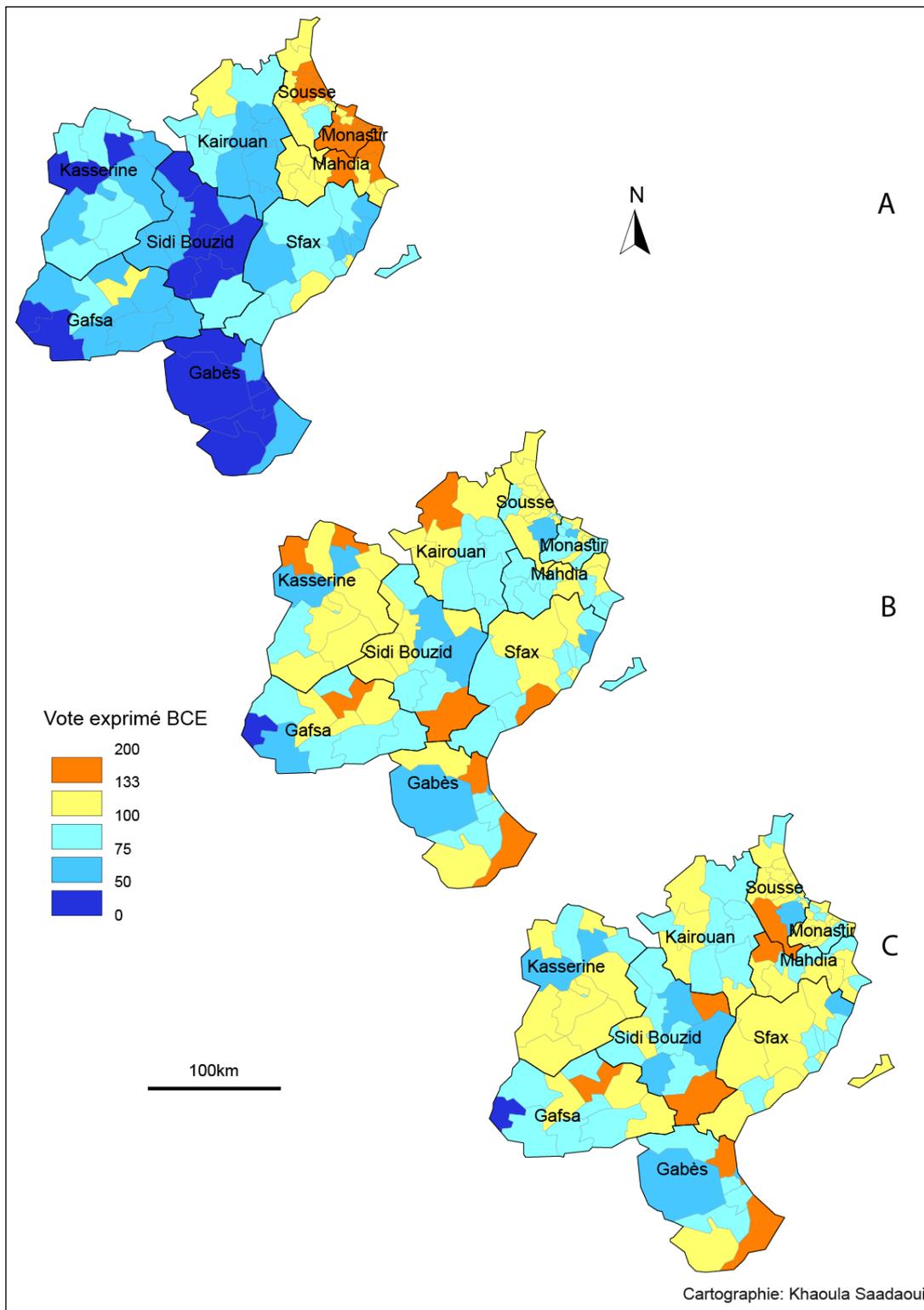


Figure 4.15: Ecarts à la moyenne nationale (A), des gouvernorats (B) et des délégations voisines (C) pour le vote Béji Caïd Essebsi

Source : ISIE, 2014.

Par rapport à la moyenne des délégations voisines (figure 4.16, C), nous pouvons dégager deux profils de vote : des délégations qui se caractérisent par un vote légèrement en dessous et d'autres qui ont voté légèrement au-dessus par rapport à leurs voisins. Les délégations de Mezzouna et de Metouia présentent deux cas particuliers par un vote BCE qui est deux fois plus élevé que la moyenne de leurs voisins.

Caractéristiques du vote Marzouki par rapport aux trois contextes

L'analyse du vote de Marzouki dans le gouvernorat de Sfax par rapport à la moyenne nationale, permet de dégager trois profils de délégations (figure 4.16, A). Le premier groupe comprend les délégations qui ont un vote légèrement inférieur de la moyenne nationale (Mahrès, Kerkenah, El Hencha et Menzel Chaker). Le deuxième groupe rassemble les délégations un vote légèrement supérieur à la moyenne nationale (El Hencha, Menzel Chaker, Mahrès et Kerkenah). Le troisième groupe rassemble les délégations qui semblent être gagnées par le vote en faveur de Marzouki en votant plus que le double de la moyenne nationale (El Amra, Sakiet Eddaier, Sakiet Ezzit, Sfax Sud et Skhira). Dans le reste des délégations limitrophes des gouvernorats voisins, on remarque une certaine hétérogénéité des comportements de vote. Les profils les plus remarquables sont d'une part celui de la délégation de Manzel Habib du gouvernorat de Gabès qui enregistre un score deux fois plus fort que la moyenne nationale, et d'autre part, celui des délégations de Mezzouna et Regueb qui présentent les scores les moins faibles, moins que la moitié de la moyenne nationale.

Les délégations limitrophes du gouvernorat de Sfax votent en dessus de la moyenne de leur gouvernorat, à l'exception de Skhira (figure 4.16, B). Pour les délégations limitrophes des gouvernorats voisins, on enregistre de faibles nuances entre les scores des délégations et la moyenne de leurs gouvernorats. La délégation de Mezzouna du gouvernorat de Sidi Bouzid présente un profil particulier par ce qu'elle a voté plus que le double que la moyenne de son gouvernorat. Les délégations limitrophes du côté de Mahdia se voient partagées entre celles qui ont voté plus que la moyenne de leur gouvernorat et d'autres qui se distinguent par un vote Marzouki au-dessous de la moyenne du gouvernorat.

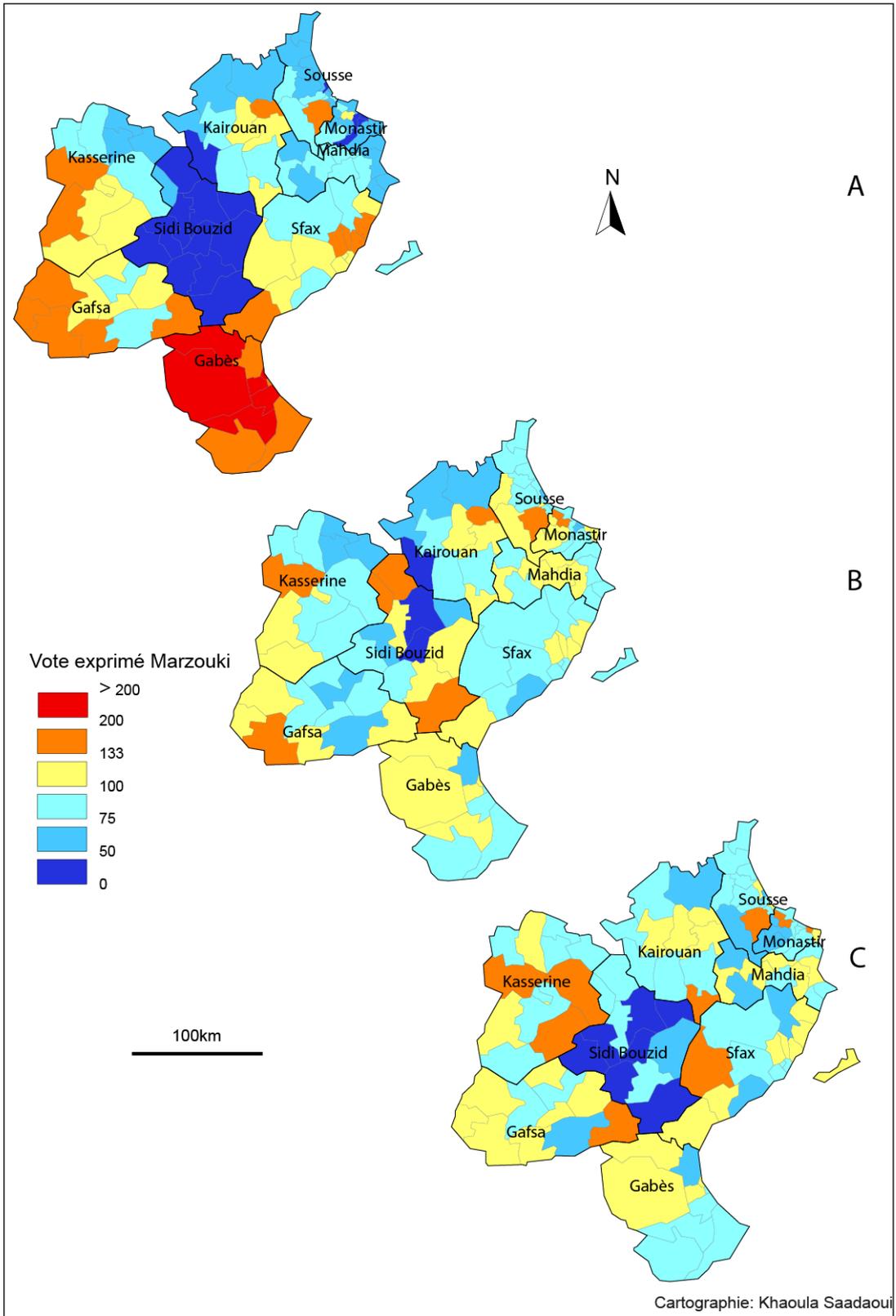


Figure 4.16: Ecarts à la moyenne nationale, des gouvernorats et des délégations voisines pour le vote Marzouki Source : ISIE, 2014.

Pour l'écart aux voisins (figure 4.16, C), le vote est loin d'être homogène, c'est pourquoi il semble intéressant de savoir si certaines délégations font exception et se distinguent des autres par un comportement très particulier. Ainsi, pour les marges du gouvernorat de Sfax, seule la délégation de Bir Ali se distingue par un vote deux fois supérieur à la moyenne de ses voisins alors que les délégations marginales restantes ont des comportements dans la moyenne (légèrement en dessus ou légèrement en dessous de la moyenne de leurs voisins). Le cas le plus remarquable au niveau local concerne la délégation de Bir Ali Ben Khalifa, qui est la seule à voter deux fois plus que la moyenne de ses voisins en faveur de Marzouki, et qui se voit à côté de la délégation de Mezzouna dont le vote Marzouki est le moins important (figure 4.16, C).

3.2. Les marges votent plus Hamdi ou Morjane ?

Le vote en faveur des candidats « régionaux » dans notre espace d'étude montre des comportements hétérogènes dans l'ensemble des délégations par rapport aux trois contextes d'étude. Le vote pour Hamdi (figure 4.17 de gauche) a des incidences dans les gouvernorats voisins de son fief Sidi Bouzid, dont le gouvernorat de Sfax et particulièrement ses marges. La carte de la répartition du vote en faveur de Hamdi montre que la moitié des délégations ont voté en faveur de ce candidat avec des scores qui varient entre 5 et 27%. Il s'agit de de toutes les délégations limitrophes excepté Jebeniana, ainsi que Mahrès, Thyna et Agareb. Au niveau des délégations marginales, des comportements de vote similaires à ceux des délégations sfaxiennes soutenant Hamdi, ont été enregistrées dans la partie occidentale du gouvernorat de Mahdia ainsi que dans la délégation de Cherarda du gouvernorat de Kairouan. Au niveau de notre terrain d'étude, les délégations de Regueb et Mezzouna enregistrent les scores les plus élevés du vote en faveur de Hamdi puisqu'ils font partie de son fief électoral qu'est le gouvernorat de Sidi Bouzid. Le score le plus faible en faveur de Hamdi sont enregistrés dans les délégations de Metouia et Manzel Habib du gouvernorat de Gabès.

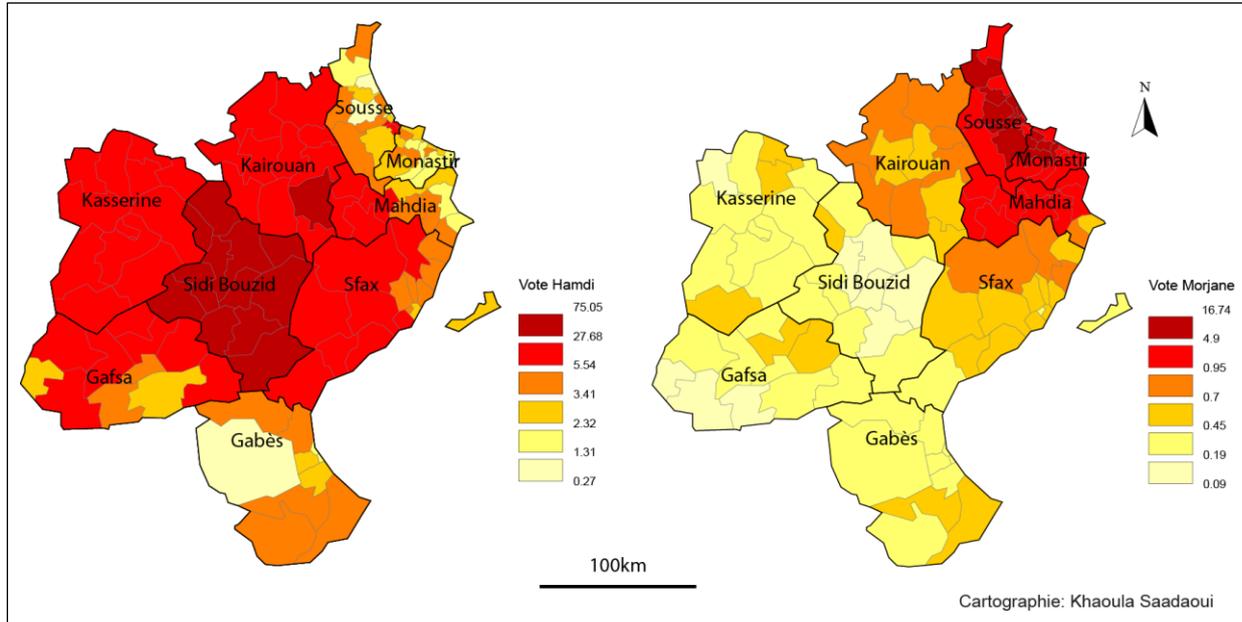


Figure 4.17: Répartition du vote en faveur de Hamdi et Morjane

Source : ISIE, 2014.

Le vote en faveur de Morjane (figure 4.17 de droite) est faible voire nul, particulièrement dans la partie Ouest de notre zone d'étude. Les scores dans la partie Ouest varient entre 0 et 0.9%. Ce comportement de vote caractérise aussi le gouvernorat de Gabès. En dépit de sa faiblesse dans le gouvernorat de Sfax, le vote Morjane montre une différence entre les délégations Nord (El Amra, El Hencha et Menzel Chaker) qui ont voté plus en faveur du candidat du Sahel et le reste du gouvernorat.

Quant au gouvernorat de Mahdia (à l'exception de Melloulèche et la Chebba), le vote Morjane est presque de la même importance dans toutes les délégations et suit l'allure générale du vote du reste du Sahel.

Caractéristiques du vote Hamdi par rapport aux trois contextes

Par rapport à la moyenne nationale (figure 4.18, A), le gouvernorat de Sfax se distingue par une hétérogénéité de comportements pour le vote en faveur d'Hamdi. Le candidat Hamdi a enregistré ses scores les plus importants dans les délégations limitrophes. Ces scores varient entre la moyenne nationale (5.8%) et son double (El Hencha, Menzel Chaker, Bir Ali Ben Khalifa, Ghraiba et Skhira). Jebeniana constitue l'exception avec un score inférieur à la moyenne nationale. En contrepartie la délégation de Thyna enregistre un score élevé similaire aux résultats des délégations limitrophes (16% de voix en faveur de Hamdi).

Les délégations limitrophes du gouvernorat de Mahdia présentent deux profils de vote opposés. On distingue des délégations avec des scores de vote en dessous de la moyenne nationale. Ce sont les délégations les plus proches de la côte (Melloulèche, Sidi Alouane et El Jem). En contrepartie, les délégations intérieures enregistrent des scores qui dépassent parfois le double de la moyenne nationale (Essouassi, Chorbane, Hebira). Les délégations limitrophes du côté gouvernorat de Kairouan et Sidi Bouzid présentent des scores importants de l'ordre de double de la moyenne nationale. Cependant, Metouia et Manzel Habib du gouvernorat de Gabès n'ont jamais soutenu le candidat Hamdi, ils ont voté en dessous de la moyenne nationale.

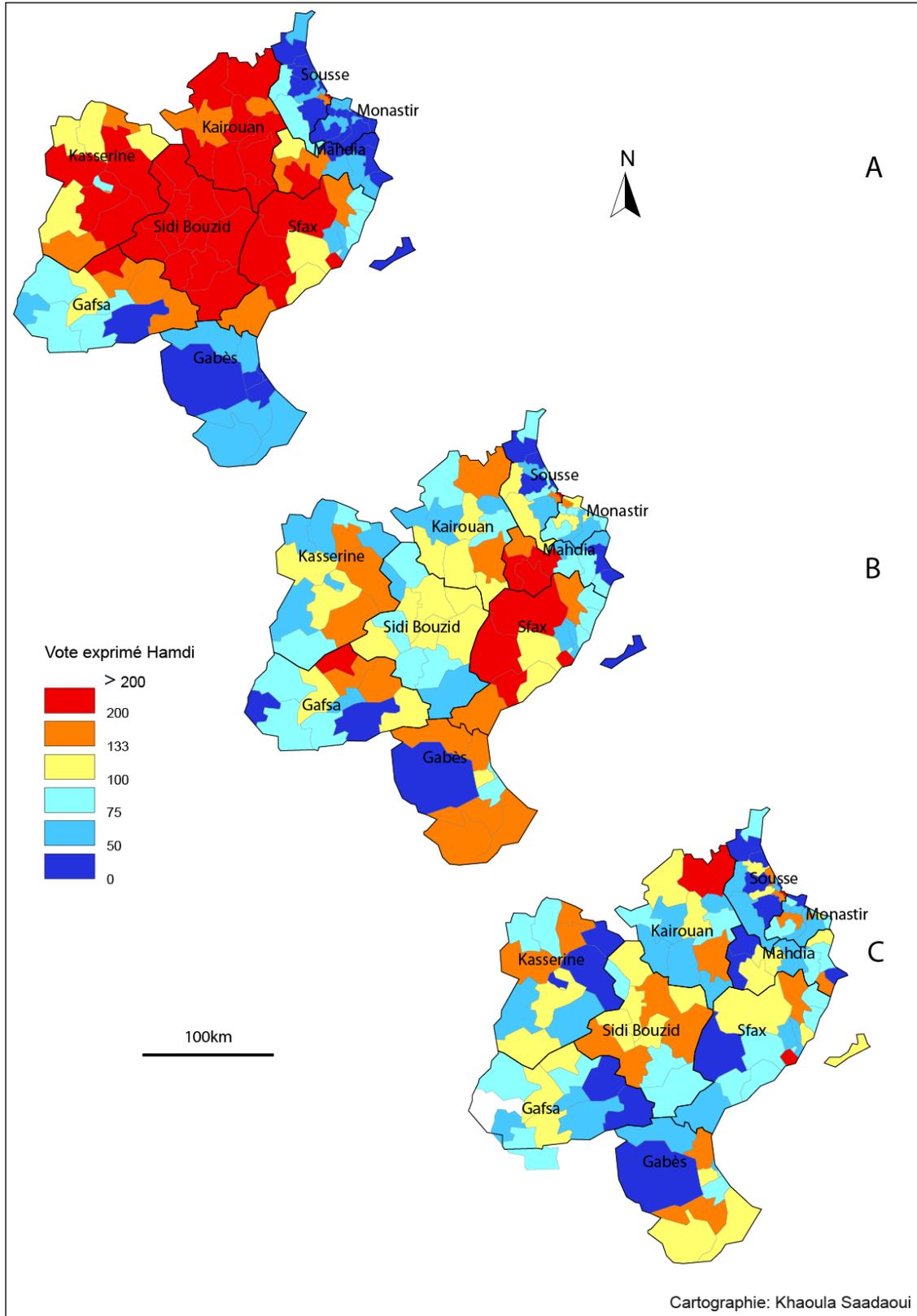


Figure 4.18: Ecarts à la moyenne nationale (A), des gouvernorats (B) et des délégations voisines (C) pour le vote en faveur de Hamdi Source : ISIE, 2014.

Par rapport à la moyenne des gouvernorats (figure 4.18, **B**), notre espace d'étude montre des comportements différents vis-à-vis du vote pour Hamdi. Les délégations périphériques sfaxiennes, à l'exception de Jebeniana, ont voté beaucoup plus que la moyenne de leur gouvernorat, notamment Ghraïba, Bir Ali Ben Khalifa et Menzel Chaker. Les scores en faveur de ce candidat atteignent parfois le double de la moyenne du gouvernorat (7.71%). Quant au reste des délégations, Thyna (16.76%) fait exception aussi par un vote très marquant, supérieur à la moyenne du gouvernorat (7.71%).

La comparaison des résultats du vote par rapport aux moyennes des gouvernorats révèle la particularité de la situation de la circonscription de Mahdia. Cette dernière fait l'exception, avec la moitié occidentale des délégations ayant voté beaucoup plus fort que la moyenne de leur gouvernorat et la partie orientale qui a un comportement inverse. Du côté Sidi Bouzid, Mezzouna et Regueb avaient des comportements contradictoires par rapport à la moyenne de leur gouvernorat. En dépit de leurs faibles votes en faveur de ce candidat, les chiffres des délégations limitrophes du côté de Gabès dépassent la moyenne du gouvernorat.

Au niveau de l'écart aux moyennes des délégations voisines (figure 4.18, **C**), les comportements de vote se distinguent nettement. A la lecture de la carte, deux cas extrêmes émergent : d'une part, la délégation de Bir Ali Ben Khalifa qui a le moins voté en faveur du candidat Hamdi ; d'autre part, le comportement de vote de la délégation de Thyna se démarque par rapport à ses voisins par le vote le plus fort en faveur de Hamdi.

Caractéristiques du vote Morjane par rapport aux trois contextes

En ce qui concerne le vote en faveur du candidat Morjane, la (figure 4.19 **A**) qui rend compte des écarts par rapport à la moyenne nationale montre un comportement homogène pour toutes les délégations appartenant à notre espace d'étude, votant beaucoup moins que la moyenne nationale. Seules quelques délégations limitrophes du côté du gouvernorat de Mahdia ont voté plus que la moyenne nationale en faveur de Morjane, comme celles de Sidi Alouane, d'El Jem, d'Essouassi et de Chorbane (figure 4.19).

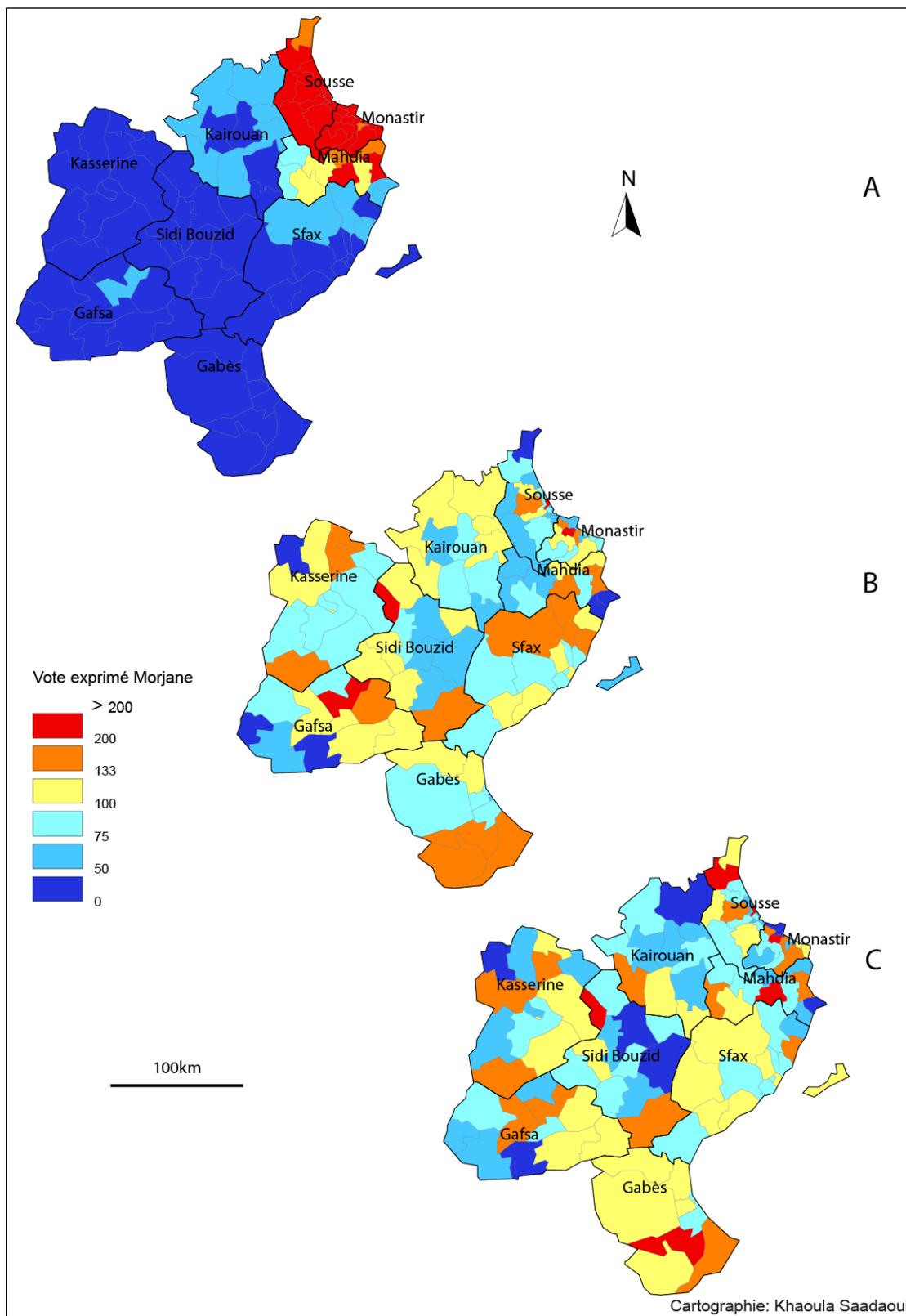


Figure 4.19: Ecarts à la moyenne nationale (A), des gouvernorats (B) et des délégations voisines (C) pour le vote en faveur de Morjane *Source : ISIE, 2014.*

L'analyse des votes mesurés en écarts aux moyennes des gouvernorats (figure 4.19, **B**) permet un premier constat : les délégations limitrophes de la partie Nord de Sfax ont voté Morjane plus que la moyenne de leur gouvernorat. Un deuxième groupe rassemble les délégations dont les votes sont conformes à la moyenne du gouvernorat. Un troisième groupe réunit les délégations qui ont voté en dessous de la moyenne du gouvernorat à savoir Kekenah, Sakiet Edaier, Sakiet Ezzit, Thyna, Agareb, Bir Ali Ben Khalifa et Skhira.

La carte en écarts à la moyenne des délégations voisines (figure 4.19, **C**) montre une hétérogénéité remarquable de vote en faveur de Hamdi. On peut repérer plusieurs contrastes entre les unités voisines avec des degrés différents. A titre d'exemple, la délégation d'El Jem a plus voté que ses voisins en faveur de Morjane. Elle se voit entourée par deux délégations qui ont très peu voté en faveur de ce candidat. De même, la délégation de Mezzouna, qui a voté deux fois plus que la moyenne de ses voisins est en situation de contradiction avec ses riverains notamment Regueb qui se distingue par le vote le plus faible par rapport à ses voisins.

3.3. Le vote Frikha, au-delà de l'agglomération sfaxienne

Frikha, est parmi les candidats qui intéressent beaucoup notre espace d'étude, en tant que candidat originaire du gouvernorat de Sfax et plus précisément de sa ville chef-lieu. Le vote en faveur de Frikha caractérise les délégations du Grand Sfax qui votent de la même manière en sa faveur. Les scores importants sont enregistrés aussi en arrière-pays notamment à Jebeniana, Mahrès, Bir Ali et Ghraiba. Cependant, la délégation de Skhira a un comportement similaire à celui de la partie Sud et Centre-Ouest du pays dans la mesure où le vote en faveur du candidat Frikha est le plus faible de tout le gouvernorat.

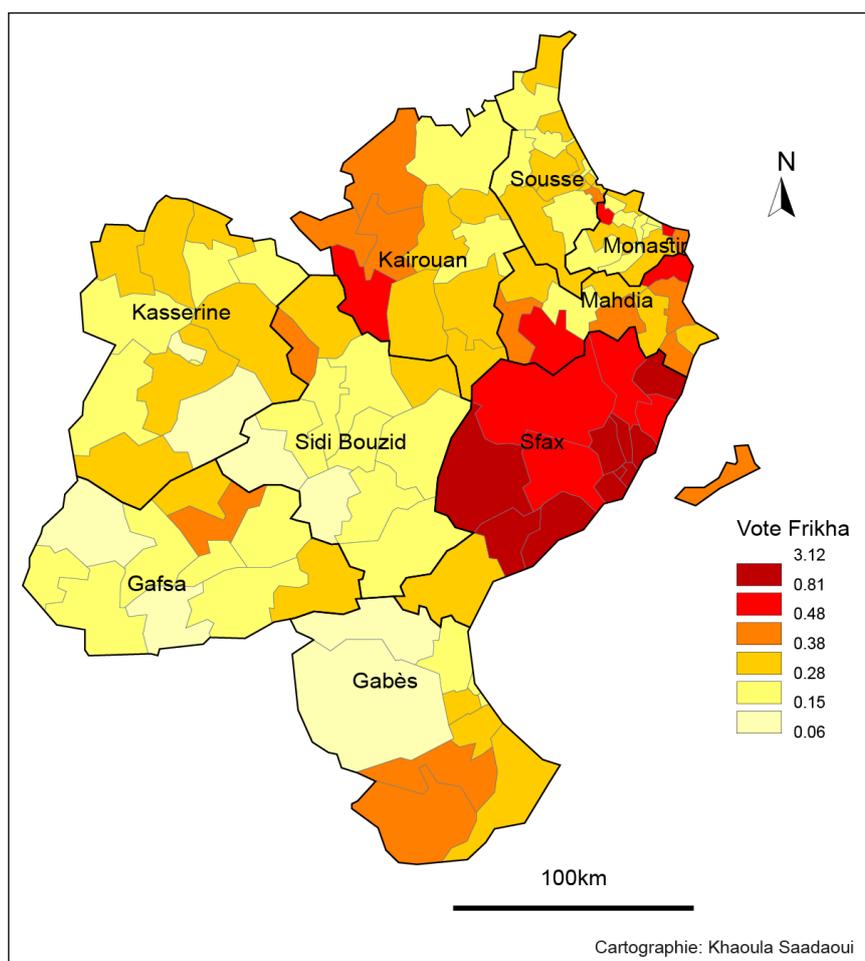


Figure 4.20: Répartition du vote en faveur de Frikha

Source : ISIE, 2014.

L'examen de la figure 4.20 montre une certaine discontinuité entre les délégations périphériques sfxiennes et les délégations marginales appartenant aux gouvernorats voisins, particulièrement celles de Gabès où le candidat a fait des scores insignifiants. La coupure est moins importante avec les délégations limitrophes de Mahdia où le vote est similaire à celui de quelques délégations sfxiennes comme El Hencha et Menzel Chaker.

Caractéristiques du vote Frikha par rapport aux trois contextes

La (figure 4.21, A) montre des effets d'appartenances importants. Les délégations du gouvernorat de Sfax, auquel appartient le candidat, à l'exception de Skhira et de Kerkennah, votent beaucoup plus que la moyenne nationale en faveur du candidat sfxien à la différence des délégations du Sahel, du Centre-Ouest et du Sud qui votent beaucoup moins que la moyenne nationale.

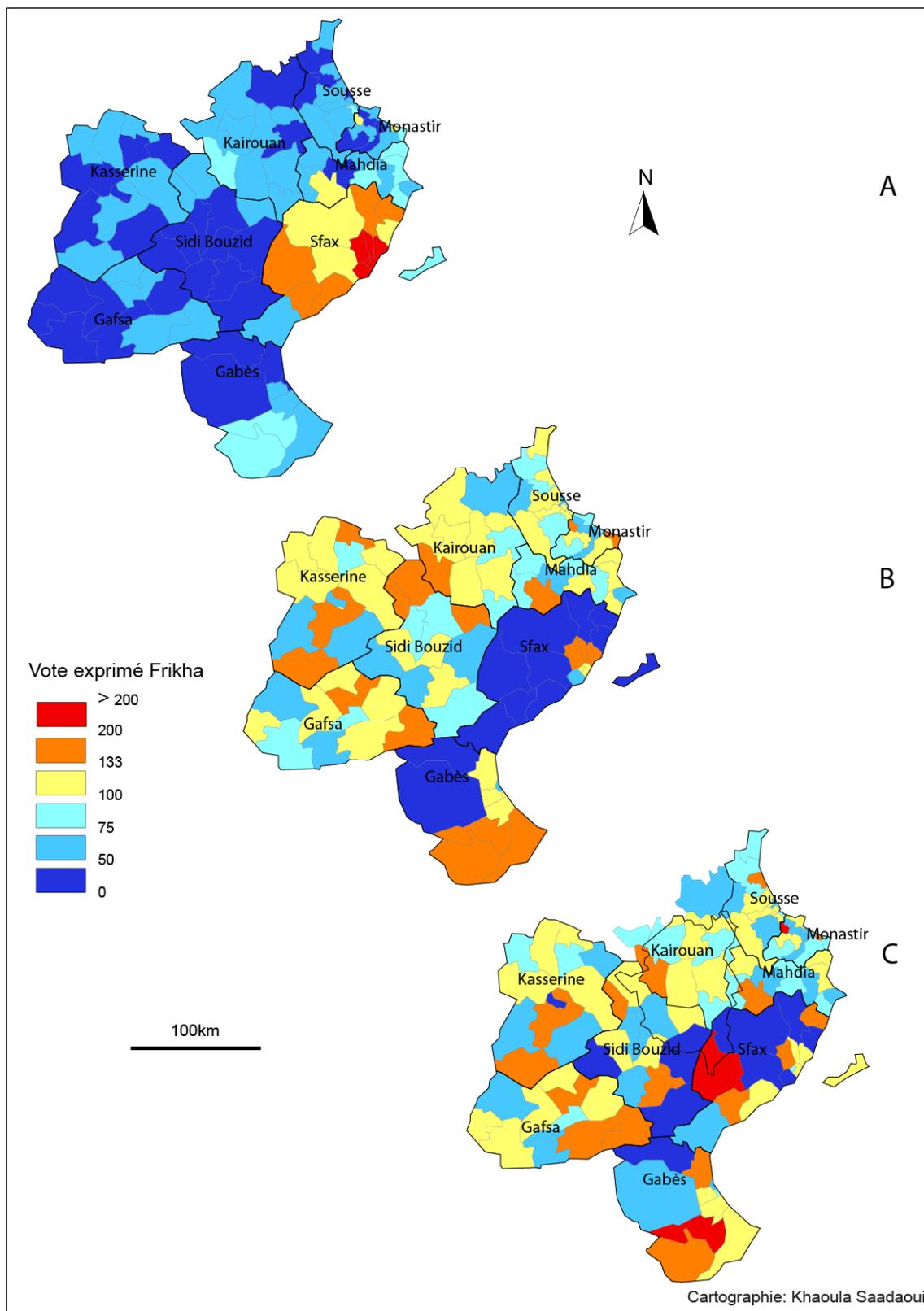


Figure 4.21: Ecarts à la moyenne nationale (A), des gouvernorats (B) et des délégations voisines (C) pour le vote Frikha

Source : ISIE, 2014.

La (figure 4.21, **B**) montre aussi une autre différenciation entre le Grand Sfax, à l'exception de la délégation de Thyna, qui a voté plus que la moyenne du gouvernorat et les délégations de l'arrière-pays qui ont voté bien en dessous de cette moyenne. Pour le reste de délégations limitrophes, on enregistre des écarts faibles au niveau de vote en faveur de Frikha. Les scores enregistrés dans les délégations sont légèrement en dessus ou en dessous des moyennes de leurs gouvernorats.

La (figure 4.21, **C**) montre une hétérogénéité en termes de comportements de vote de certaines délégations par rapport aux autres. Les situations les plus remarquables sont celles de Bir Ali (0.9%), qui se voit entourée par des délégations qui ont moins voté en faveur de ce candidat (0.18% et 0.15% respectivement à Mezzouna et Regueb par exemple). De l'autre côté, on peut évoquer la situation de Metouia et de Manzel Habib du gouvernorat de Gabès qui présentent deux profils de vote contradictoires en faveur de Frikha : on parle d'une délégation qui a voté deux fois plus que la moyenne de ses voisins contre une délégation où le vote est quasiment insignifiant par rapport aux délégations voisines (0.26% à Metouia contre 0.06% à Manzel Habib).

3.4. Les marges votent elles utile ?

Le vote utile est une variable importante qui exprime le vote en faveur des deux candidats principaux (vote Marzouki + vote Béji Caïd Essebsi par rapport au total des suffrages exprimés). La lecture de la carte de la répartition du vote utile (figure 4.22), par rapport à notre espace d'étude, montre que le Grand-Sfax a accordé 70 à 80 % des voix au profit des deux candidats principaux, ce qui peut être expliqué par l'existence du candidat local qu'est Frikha. Ce dernier est plus soutenu par sa ville natale que par le reste du gouvernorat de Sfax. Pour le cas de Thyna, qui a moins voté utile, nous pouvons expliquer son comportement par son vote en faveur de Hamdi qui la distingue du reste des délégations du Grand Sfax. Cette délégation concentre la plupart des quartiers populaires de la ville où résident une population issue généralement de l'immigration. Cette population a été la cible des campagnes électorales de Hamdi et a voté le plus en sa faveur.

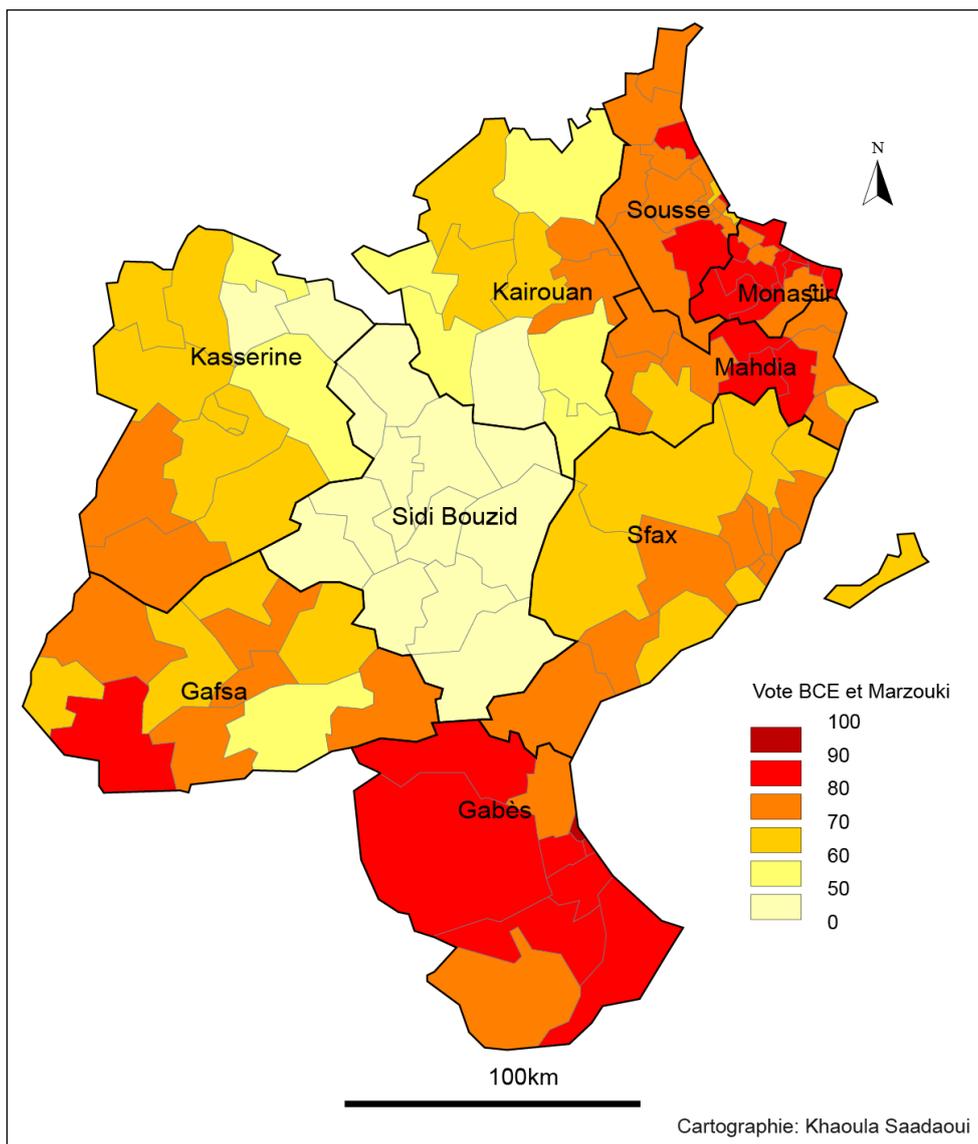


Figure 4.22: Répartition du vote utile en faveur de Béji Caïd Essebsi et Marzouki

Source : ISIE, 2014.

La figure 4.22 indique que les délégations périphériques du gouvernorat de Sfax se caractérisent par un vote faible et moins important en faveur des deux candidats principaux que celui enregistré dans le reste des délégations sfaxiennes. La délégation de Skhira fait exception avec un comportement particulier plutôt proche de celui des délégations du Sud, notamment Metouia et surtout Manzel Habib du gouvernorat de Gabès. Du côté Mahdia, il semble que l'effet de son appartenance au Sahel est déterminant et c'est ce qui explique l'importance du vote utile de ses délégations marginales, le comportement du vote ressemble ainsi à celui des gouvernorats de Monastir et de Sousse.

La situation la plus remarquable et la plus facile à interpréter est celle des délégations de Mezzouna et de Regueb, qui ont le moins voté pour les deux candidats principaux pour la simple raison de leur soutien de Hamdi dans ce premier tour des présidentielles.

3.5. Des combinaisons de votes bien identifiées

L'étude de la carte de synthèse des votes en faveur des candidats (figure 4.23) permet de dégager trois combinaisons. En effet, ce qui caractérise bien notre espace d'étude en premier lieu c'est le vote en faveur de petits candidats, avec un vote important en faveur des trois candidats que sont Marzouki, Béji Caïd Essebsi et Hamdi.

Nous pouvons identifier trois catégories de vote. La première rassemble les délégations qui se distinguent plus par un vote en faveur de Caïd Essebsi et les petits candidats. Ce sont Jebeniana, Sfax Ville, Sfax-Ouest, Kerkenah et Mahrès. Une deuxième catégorie regroupe les délégations ayant plus voté en faveur de Marzouki et les petits candidats. C'est le cas Metouia et de Manzel Habib du gouvernorat de Gabès ainsi qu'El Amra, Sakiet Eddaier, Sakiet Ezzit et Sfax Sud. Pour le reste du gouvernorat de Sfax et ses marges le vote est plutôt en faveur de Hamdi et les petits candidats. Cette dernière catégorie rassemble ainsi le plus grand nombre de délégations.

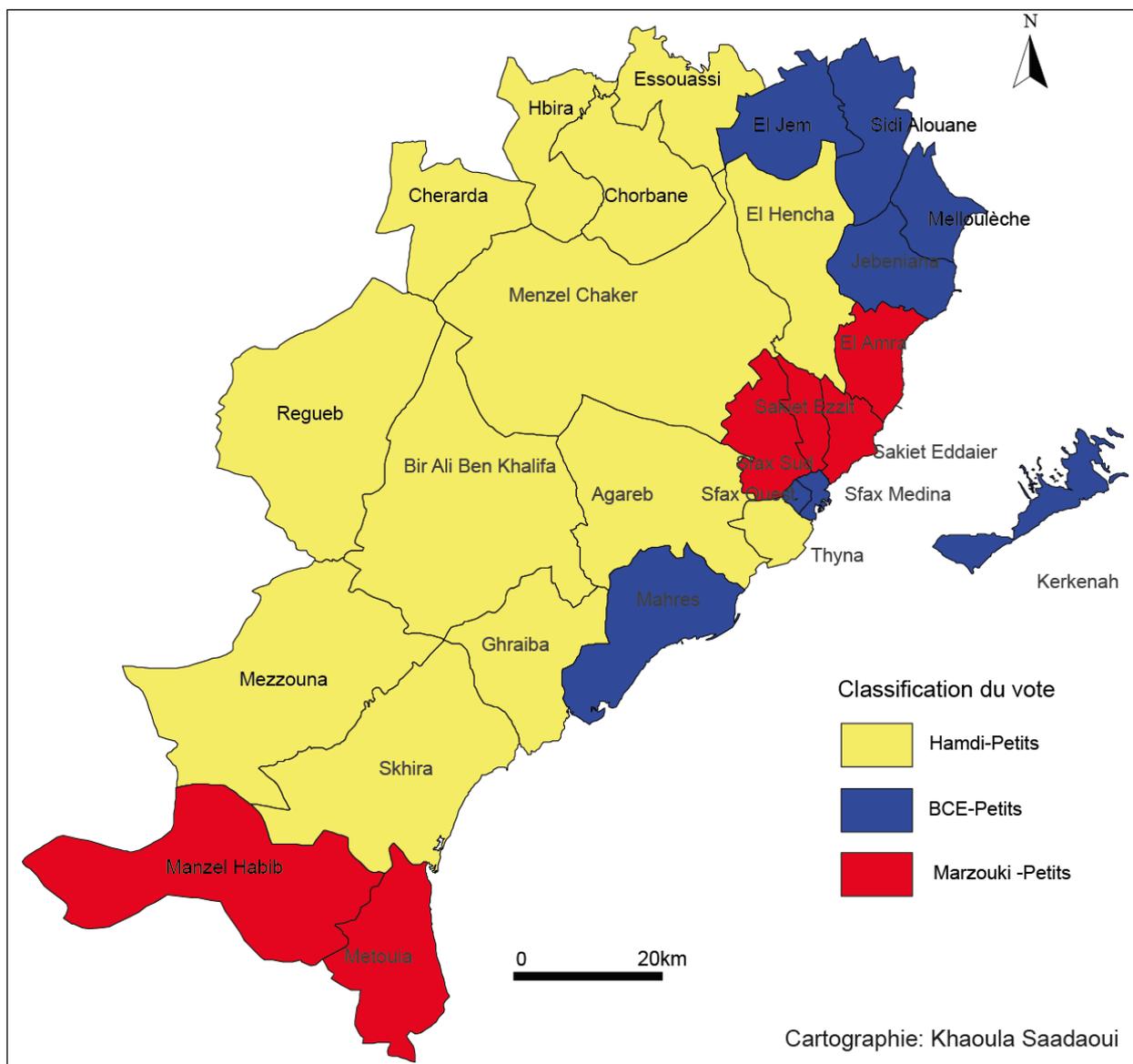


Figure 4.23: Les combinaisons de vote dans les marges du gouvernorat de Sfax

Source : ISIE, 2014.

En somme, notre espace d'étude se caractérise par l'hétérogénéité des comportements de vote mais surtout la primauté forte présence des petits candidats. L'examen des résultats des élections témoigne de l'influence d'un double effet d'appartenance et de voisinage. A titre d'exemple, l'effet d'appartenance se dégage à partir des résultats enregistrés dans les délégations de Metouia et de Manzel Habib. Ces deux délégations obéissent à la position générale du vote de leur gouvernorat ainsi qu'à leur région (Gabès et Sud Est) par un vote très important en faveur de Marzouki. Les délégations limitrophes du gouvernorat de Sfax (excepté Djebeniana) montrent une continuité du comportement du vote des délégations du

gouvernorat de Sidi Bouzid et de Kairouan (vote en faveur de Hamdi). Ce choix de vote peut être expliqué par un effet de voisinage. L'intérêt porté au candidat Hamdi découle de la réputation de ses promesses, quant au développement des régions intérieures et l'aide des couches défavorisées, dans ces milieux à dominante rurale.

Pour le cas des délégations du gouvernorat de Mahdia, elles sont soumises à une double influence : d'une part les délégations les plus proches du littoral du Sahel ont voté pour BCE alors que celles de l'intérieur (les délégations intérieures de Essouassi, Chorbane et Hebira) ont voté plutôt pour Hamdi.

3.6. Variations de participation

L'étude du taux de participation aux élections présidentielles montre une situation particulière du gouvernorat de Sfax avec une hétérogénéité des comportements électoraux de ses délégations. A l'échelle du gouvernorat, nous pouvons distinguer entre les délégations du Grand Sfax où le taux de participation dépasse généralement 70% et atteint 80% à Sakiet Ezzit par exemple et les délégations limitrophes où la participation est plus faible variant de 51 à 60%.

Une lecture plus fine à l'échelle du gouvernorat (figure 4.24) donne deux délégations qui présentent des cas particuliers. Il s'agit de la délégation de Thyna qui ne suit pas le reste des délégations du Grand Sfax, elle échappe de la règle par une participation de l'ordre de 67%. D'un autre côté, Agareb, à environ 20 kilomètres de la ville de Sfax, se distingue du reste de l'arrière-pays par une participation égale à 70%. Ainsi, cette inégalité de participation ne peut pas être expliquée par l'effet de la distance à la ville chef-lieu du gouvernorat. La situation est plus hétérogène pour le reste des délégations de l'arrière-pays sfaxien. Les valeurs du taux de participation révèlent de ce dernier n'obéit pas à la logique de la distance par rapport au centre. A titre d'exemple, la délégation de Skhira se trouve dans la même classe que Thyna, partageant un score de l'ordre de 63%. Pour le reste des délégations, elles ont participé nettement moins au premier tour des présidentielles (les taux de participation se situent entre 50 à 60 %).

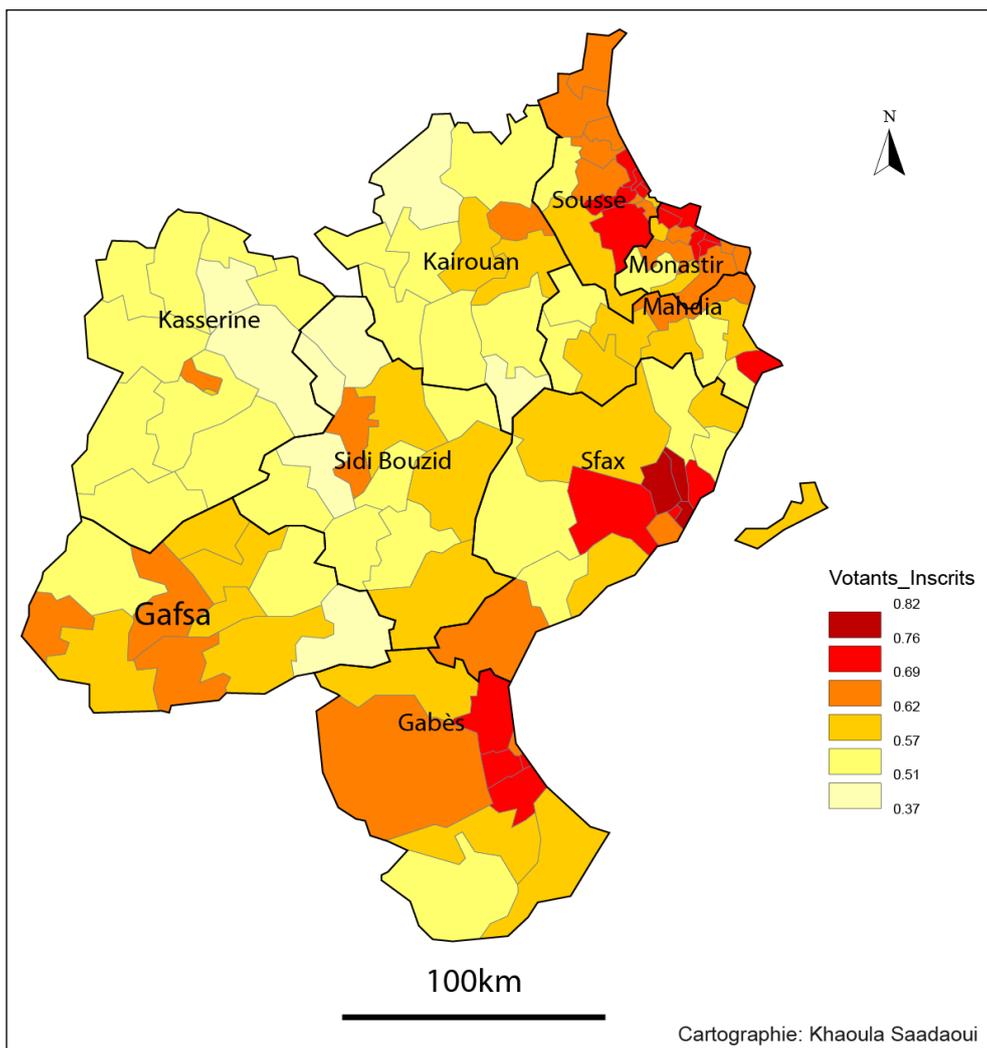


Figure 4.24: Rapport entre votants et inscrits au 1er Tour des élections présidentielles de 2014

Source : ISIE, 2014.

La majorité des délégations limitrophes des gouvernorats voisins ont une participation moyenne voire faible. Deux délégations font l'exception : Cherarda du gouvernorat de Kairouan qui a le moins participé avec un taux de participation de l'ordre de 50% et Metouia du gouvernorat de Gabès, qui présente un taux de participation parmi les plus forts qui correspond à 75% des électeurs inscrits.

L'analyse des résultats révèle que les inégalités socioéconomiques peuvent expliquer en partie la territorialité de la participation, sans oublier d'autres facteurs culturels et politiques. La répartition du taux de participation ne peut pas être totalement expliquée par la distance à la grande ville la plus proche. Au sein de la même agglomération urbaine, les écarts sont encore considérables. La faiblesse du taux de participation au niveau des espaces périphériques à

dominante rurale peut être expliquée par les difficultés pour atteindre les bureaux de vote qui empêchent les habitants des villages ruraux isolés (moins mobilisés) d'aller voter. Ainsi, on parle de l'effet de lieu (milieu favorisé/milieu marginalisé) sur la participation électorale des habitants.

En plus du taux de participation, les études récentes sur les élections ont proposé plusieurs grilles d'analyses à ce qu'ils appellent « le nouveau vote », comme l'abstention ou le vote inutile, ou encore le vote blanc et nul. Ces indicateurs semblent plus importants dans l'étude des élections à l'échelle locale. Parmi ces indicateurs, l'abstention est la plus pertinente. Elle est calculée de manières différentes selon les pays. Quant aux votes blancs et nuls, on peut les mettre dans une seule catégorie dite le vote non exprimé. Selon les résultats des élections législatives de 2014, on dénombre 34.7 % des électeurs qui se sont soit abstenus ou ont voté blanc ou nul, contre 6.2 % seulement en 2011⁴⁸. La participation moins importante aux législatives de 2014 peut être expliquée par la déception du peuple trois ans après la chute d'un régime autoritaire. Le taux d'abstention correspond au rapport entre le nombre d'inscrits qui n'ont pas voté et le nombre total d'inscrits. La forte abstention enregistrée au niveau des délégations résulte de l'importante différence entre le nombre d'inscrits et le nombre de votants. Nous pouvons estimer que les raisons de l'abstention peuvent être un refus de participer, un désintéressement, ou enfin des préoccupations qui empêchent l'électeur de se déplacer. Le taux d'abstention varie selon le type des élections, généralement, les gens sont plus motivés à participer aux élections présidentielles qu'aux législatives.

Plusieurs délégations ont moins participé au scrutin présidentiel : ce sont surtout les délégations de l'arrière-pays sfaxien où le taux d'abstention dépasse parfois 40%. Pour le reste des délégations, Cherarda est la plus démobilisée puisque l'abstention a atteint la barre de 50% des électeurs inscrits. La montée d'abstention peut être expliquée par la situation socioéconomique de la délégation. La pauvreté et le chômage semblent influencer les avis d'une population dont l'âge moyen est de l'ordre de 31 ans qui ont choisi de s'abstenir.

Les taux d'abstention, généralement élevés dans l'ensemble de notre espace d'étude, peuvent être expliqués par la perte de l'enthousiasme qui a poussé les gens à participer aux élections législatives et plus à celles de l'Assemblée Nationale Constituante de 2011. Les trois ans qui ont précédé les présidentielles ont été décevants pour cette population. Les gens ne

⁴⁸ Voir <https://www.espacemanager.com/votes-blancs-et-abstentions-des-indicateurs-prendre-en-compte.html>.

s'intéressent plus donc à la « chose politique ». De plus, un salarié moyen, qui considère que sa situation ne s'améliora pas, qu'il a voté ou pas, choisit de s'abstenir au lieu de se déplacer voter blanc puisque les élections ne changent rien pour lui. Enfin, nombreuses sont les études qui ont montré que les plus jeunes, les moins diplômés, les plus affectés par le chômage et les plus précaires des salariés constituent les catégories d'électeurs les plus abstentionnistes.

Importance du vote blanc et nul

Contrairement à l'abstention, le vote blanc et nul suppose le déplacement de l'électeur à son bureau de vote pour déposer un bulletin dans l'urne. Le vote est dit blanc, lorsque l'électeur n'exprime aucun choix, il dépose ainsi un bulletin vierge ou une enveloppe vide. Ainsi, « Le vote blanc peut être défini comme un acte par lequel l'électeur manifeste, lors d'une consultation électorale, son incapacité ou son refus d'exercer un choix parmi une offre politique donnée » (Zulfikarpasic, 2001). En contrepartie, le vote est considéré nul lorsque le bulletin se trouve déchiré, annoté, *etc.* Le vote blanc et nul appartiennent à la catégorie des suffrages non exprimés.

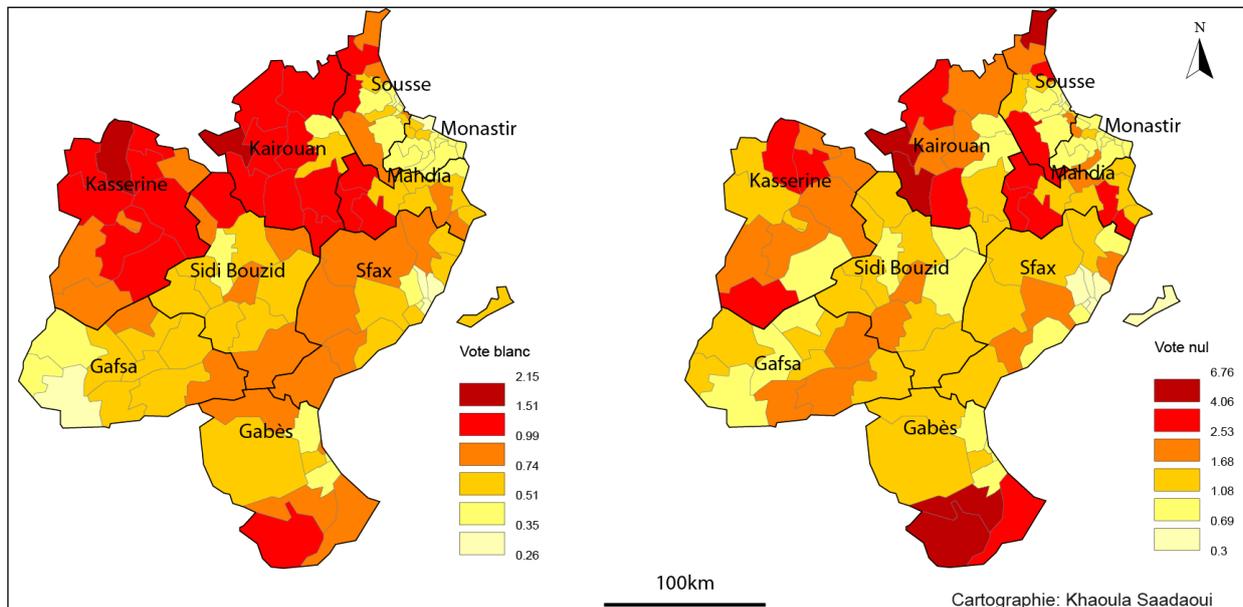


Figure 4.25: Répartition des votes blancs et nul au 1er Tour des élections présidentielles de 2014

Source : ISIE, 2014.

La répartition du vote blanc (figure 4.25) n'obéit pas à une logique telle que la distance par rapport à la ville ou des différenciations urbain/rural ou centre/périphérie. Par exemple, au niveau du gouvernorat de Sfax, le vote blanc ou nul est plus faible dans les délégations

centrales (entre 0.25% et 0.3%), plus important à El Amra, Agareb et Ghraiba mais encore plus faible dans d'autres délégations limitrophes (0.48% à Jebeniana par exemple). Le taux demeure plus fort dans les délégations limitrophes de Mahdia (Melloulèche (1.04%), Sidi Alouane (1.3%), Chorbane (1.19%) et Hebira (1.07%)).

Le vote nul, généralement plus important que le vote blanc, est de plus en plus élevé de la ville de Sfax vers les marges. L'importance du vote nul caractérise surtout les mêmes délégations du gouvernorat de Mahdia ayant beaucoup voté blanc ainsi que la délégation de Cherarda du gouvernorat de Kairouan. A l'encontre du vote blanc, le vote nul semble obéir à une logique centre/périphérie. Les taux les plus élevés ont été enregistrées dans les délégations qui forment notre espace en marge.

Conclusion

L'analyse des comportements de vote des marges lors du premier tour des élections présidentielles de 2014 dévoile deux principaux constats pour notre zone d'étude : le premier concerne l'hétérogénéité des profils de vote notamment en faveur des candidats principaux. On observe des délégations rattachées plutôt à un vote Nord en faveur de Caïd Essebsi et d'autres qui votent plus en faveur de Marzouki, le candidat du Sud. Le deuxième résultat montre que la majorité des délégations en marge se caractérisent par un vote important en faveur de Hamdi et des petits candidats. Ce profil est remarquable surtout au niveau des délégations qui sont en contact avec la Tunisie intérieure. Ainsi, il ressort que l'ensemble des délégations en marges se positionnent plus pour les petits candidats au détriment des grands candidats, ce qui peut davantage les placer en marge de la représentation nationale et des prises de décisions politiques.

En termes de participation, d'abstention, les différenciations Nord/Sud, urbain/rural, centre/périphérie peuvent expliquer en partie les résultats des analyses de vote. Par exemple, l'étude de la variable de participation au premier tour des élections présidentielles de 2014 a montré des similitudes au centre et en périphérie (l'exemple des délégations du Grand Sfax et Agareb). A la différence, le vote nul a été plus important dans les marges, qui sont généralement les délégations qui possèdent les profils de développement régional les plus défavorables du gouvernorat. Cependant, pour affiner nos résultats, il faut prendre en compte d'autres variables lors des analyses électorales telles que la taille de la population, le nombre d'inscrits et votants, les conditions de vie dans certaines délégations, *etc.*

Il est à signaler que les habitants des délégations en marges sont la cible la plus visée souvent par les campagnes électorales des candidats. Ces derniers sont susceptibles de profiter de la situation socioéconomique vulnérable des habitants (population en majorité non instruite, à dominante rurale, taux de chômage élevés, *etc.*) pour les convaincre de voter en leur faveur.

Après l'étude du comportement de vote, qui constitue une pratique des populations particulière et exceptionnelle, il semble pertinent de s'intéresser à d'autres pratiques plus courantes et susceptibles d'être caractéristiques des habitants des délégations en marges. Nous proposons, dans le chapitre suivant, d'étudier une partie des déplacements que ces populations effectuent et leurs rapports aux villes à partir d'une enquête réalisée dans des souks de quelques délégations marginales de notre zone d'étude. Il s'agit d'interroger les pratiques en lien avec les représentations que les populations de ces marges ont de leurs espaces et des territoires plus éloignés.

Chapitre 5 : Les souks hebdomadaires, composants majeurs de l'organisation des espaces en marge

Introduction

Considérées comme des moments exceptionnels, les expressions électorales révèlent une partie des pratiques et des perceptions des habitants des espaces en marge du gouvernorat de Sfax. Cependant, elles sont loin de manifester les caractéristiques intrinsèques de ces espaces qui se distinguent par d'autres pratiques dont la plus remarquable est la fréquentation des souks hebdomadaires répartis sur l'ensemble de ces territoires. En effet, la fréquentation des souks « hebdomadaires » représente une pratique traditionnelle ancrée chez les habitants tant ruraux qu'urbains en Tunisie.

Selon Jean-François Troin (1975), le souk hebdomadaire, en dépit de son caractère éphémère, est le support d'animation de certains espaces et participe à leur organisation. Il garde ainsi une importance particulière dans la vie des populations car il a plusieurs fonctions « [...] Aussi important pour les contacts sociaux que pour son rôle commercial, le souk appartient à un réseau de marchés, il est un point de rassemblement central pour la population rurale périphérique mais il est également jalon sur un circuit que fréquentent les marchands forains » (Beaujeu-Garnier, 1977).

Le souk, une forme du commerce non sédentaire⁴⁹, est encore une source d'approvisionnement des populations dans plusieurs pays malgré l'engouement et le développement des commerces de proximité. Dans les pays européens, on parle surtout des foires dans le système traditionnel de distribution, « des lieux qui mettent en contact des producteurs et acheteurs dans une périodicité moins fréquente que le marché » (Nordin et *al.*, 2016). A travers le temps, « ce type de commerce prend d'autres formes, constituant ainsi un

⁴⁹ Le commerce non sédentaire est un type de commerce de détail désignant des formes de vente sans implantation fixe et continue (Nordin et *al.*, 2016).

riche sujet pour plusieurs géographes spécialistes de la géographie du commerce » (Nordin et *al.*, 2016 ; Pouzenc, 2016). Ces derniers nous proposent une étude sur les principaux travaux de géographes ayant traité la question du commerce ambulant sous toutes ses formes et ses évolutions, son rôle et sa place en milieux urbain et rural, ses problèmes, ses acteurs, *etc.* Ils mettent l'accent sur l'importance de la place du commerce ambulant dans les circuits commerciaux, avec l'apparition de nouvelles formes comme les marchés et le déclin d'autres comme les foires, notamment en France (Nordin et *al.*, 2016). Alors que dans plusieurs autres travaux sur les pays du Sud (Mexique, Afrique sub-saharienne, Maroc, *etc.*), les géographes ont mis l'accent sur le rôle vital des marchés dans l'approvisionnement de la population rurale mais aussi urbaine.

Certains auteurs choisissent une certaine forme de commerce comme catégorie d'étude en l'abordant différemment à travers plusieurs thématiques et angles de vue, mais les travaux sur les marchés forains restent moins nombreux. On peut citer ceux de Jean-François Troin sur les souks marocains, notamment sa thèse soutenue en 1975, dans laquelle il a étudié environ 384 marchés dans toute la partie septentrionale marocaine. En s'intéressant particulièrement aux souks ruraux, Jean-François Troin a exposé une description de l'état des souks, de leurs fonctionnements ainsi que de leurs organisations et les différentes fonctions notamment le rôle social du souk dans la vie des Marocains. Il a insisté aussi sur les liens qu'ils contribuent à construire entre campagnes et villes. Généralement les travaux qui portent sur les souks s'intéressent à leur dimension, leur poids économique, aux manières dont ils sont organisés, à leur rayonnement, à leur structure et à leur rôle dans la dynamique du territoire dans lequel ils se tiennent. Les relations d'offre, de demande voire de concurrences établies dans le souk rendent compte partiellement des rapports sociaux qui structurent les territoires environnants. En Tunisie, il y a eu quelques études sur les souks hebdomadaires, dont celle de Mohsen Trabelsi (1978)⁵⁰, Slaheddine Jemmali (1976) sur les souks du Cap Bon et plus récemment celle de Salem Chriha (2012) sur les souks de l'arrière-pays sfaxien, dans laquelle il a mis l'accent sur le rôle de ces espaces commerciaux éphémères dans le développement et la structuration de l'espace régional sfaxien. Il a abordé différentes questions comme la répartition spatio-temporelle des souks, leur rôle de lien entre ville et campagne, la structure

⁵⁰ Il s'agit d'une communication présentée au colloque de géographie Maghrébine tenu à Rabat en septembre 1973 et puis a fait l'objet d'un article publié en 1978 dans la revue tunisienne de sciences sociales.

fonctionnelle des souks et leur rôle dans le développement local des délégations dans lesquelles ils se tiennent, *etc.*

Dans ce chapitre, nous proposons une lecture des espaces en marges à travers la fréquentation des souks hebdomadaires par les marchands mais aussi par les clients. Dans un premier temps, il s'agit de mettre en évidence la spécificité du souk par rapport aux autres formes du commerce ambulante, en se référant aux travaux de plusieurs géographes. Dans un second temps, nous présenterons le fonctionnement du souk, le protocole d'enquêtes que nous avons réalisées dans quelques souks hebdomadaires dans certaines délégations en précisant notre idée derrière l'utilisation de ces lieux de rencontre, d'achat et de vente des produits pour essayer de cerner les pratiques et les représentations des habitants de ces espaces en marges face aux déplacements, aux distances à parcourir, aux appartenances territoriales, *etc.*

1. Caractéristiques des souks

L'intérêt pour les souks hebdomadaires dans l'analyse des pratiques et des perceptions des populations des espaces en marge procède de l'importance de ce lieu dans la structuration et l'organisation de ces espaces. Caractéristique des villes arabes, le souk est un phénomène avec une périodicité souvent hebdomadaire. Jusqu'à aujourd'hui, le souk tient un rôle économique et social dans la vie des populations des marges puisqu'il répond encore à l'essentiel des besoins de la classe inférieure et moyenne par l'offre des produits abordables.

1.1. Importance dans la vie sociale

Le souk, couvert ou en plein air, est un lieu où l'on va avec plaisir : « l'homme curieux s'y rend pour regarder, pour bavarder » (Claval, 1969). Nos souks hebdomadaires n'échappent pas à la règle. Jusqu'à présent, le jour du souk, les citadins et les paysans de tous les âges (Figure 5.1), les hommes et les femmes accompagnés de leurs enfants, les jeunes et même les plus âgés viennent des villages les plus lointains. Cela se fait une fois par semaine notamment pour se ravitailler et, parfois, pour vendre dans le même temps leurs petites productions agricoles (œufs, céréales, figues, amandes, poulets, *etc.*).



Enfants au souk de Bir Ali Ben Khalifa (Sfax)



Homme âgé au souk de Mezzouna (Sidi-Bouzid)

Figure 5.1: Variété des populations fréquentant les souks

Photos prises par K. Saadaoui, 2017.

Le souk correspond à d'autres formes dans d'autres pays : marché traditionnel, foire, bazar, marché alimentaire en plein air, *etc.* Dans le monde arabe, le terme le plus répandu est souk. Fondé sur les mobilités commerçantes, le souk a ses propres caractéristiques et son ambiance spécifique. Le jour du souk hebdomadaire est une fête pour la vie rurale, attendu par les habitants pour se voir, se réunir, discuter, *etc.* Le jour du souk représente pour les habitants une occasion de s'approvisionner notamment en denrées alimentaires et autres fournitures diverses. Plusieurs témoignages recueillis lors de nos différentes phases d'enquêtes traduisent l'attractivité des souks. C'est le cas d'une femme enquêtée dans le souk hebdomadaire de Menzel Chaker, au Nord-Ouest du gouvernorat de Sfax, qui déclarait qu'« *[elle] ne sort pas dans la semaine sauf le jour du souk, qu'[elle] attend pour faire une promenade et s'approvisionner en légumes et, de temps en temps, de quelques articles de vêtements neufs ou de la fripe* ». En fait, l'activité de la friperie représente de plus en plus un commerce florissant dans tous les marchés, particulièrement dans les souks hebdomadaires. Les produits à prix abordables attirent la clientèle à moyens et bas revenus fréquentant les souks. Nos visites de terrain ont montré l'importance de ce type de commerce dans la dynamique des souks.

Le souk est aussi l'endroit où les commerçants viennent présenter leurs marchandises durant les quatre saisons. Certains vendent les mêmes marchandises toute l'année, alors que d'autres

changent de produits selon la saison, c'est le cas notamment les vendeurs de fruits utilisant des camionnettes et qui franchissent des centaines de kilomètres pour arriver aux souks. En été, ils vendent les pastèques et les melons ; en automne, ils apportent les pommes de Kasserine ; en hiver, ils ramènent les oranges du Cap-Bon, *etc.* Les souks sont la principale source de ravitaillement pour la population rurale, surtout qu'ils se tiennent dans des délégations à dominante rurale de l'arrière-pays sfaxien comme El Hencha, Jebeniana, Menzel Chaker ou encore des délégations limitrophes des gouvernorats voisins. Ces souks sont aussi fréquentés par une partie de la population urbaine de ces délégations, aux revenus bas. Au souk, tout se paie en espèces (poulets, lapins, poussins, poissons, bijoux, vêtements, poterie, *etc.*). Souvent, les prix de la plupart des articles comme les vêtements, les légumes et d'autres marchandises sont moins chers que ceux présentés dans d'autres espaces commerciaux (les supérettes, les épiceries, les magasins ou encore les boutiques de prêt à porter). Ces prix abordables attirent une clientèle qui se méfie de la qualité du produit face aux prix bas. A titre d'exemple, un pyjama vaut 15 dinars au souk, alors que le même article se vend dans les boutiques à 25 dinars ou plus. Ainsi, un client préfère le produit du souk même s'il est de moindre qualité. Avec un salaire de l'ordre de 400 dinars ou moins, les catégories à faible revenu peuvent satisfaire leurs besoins en denrées alimentaires à moindre prix dans le souk. Une différence de 200 millimes entre prix du souk et de magasin, est de grande importance pour cette catégorie de population. De plus, dans les souks hebdomadaires, les prix sont négociables pour la quasi-totalité des produits (les couvertures, les vêtements neufs, les pièces de décors, la poterie) et même les légumes et d'autres produits alimentaires. Plus qu'une habitude, le marchandage est une pratique inévitable utilisée par tout le monde avant d'acheter. Certains articles peuvent être achetés avec facilité de paiement. Un sentiment de confiance se construit entre le commerçant et le client. De ce fait, on parle des clients fidèles, qui cherchent chaque semaine leurs besoins spécialement chez certains commerçants.

Malgré la diffusion de nouvelles formes de commerces comme les supermarchés ou encore les boutiques, traduisant l'évolution des modes d'achat et de consommation des Tunisiens, le caractère vital des souks hebdomadaires reste intact, notamment chez les habitants des petites villes et des villages. En dépit des opportunités offertes aux vendeurs avec l'évolution des importations des produits de l'étranger et les changements des circuits d'échange, ils préfèrent encore commercialiser leurs produits dans le souk. Le souk, loin d'être un simple lieu de vente, représente encore un espace d'interactions ayant aussi ses fonctions non marchandes.

1.2. Définition et dynamiques du souk

Le souk⁵¹ (en arabe Sûq سوق) est une forme de commerce traditionnel, qui garde encore une importance particulière dans les villes arabes. Le souk est souvent un lieu de vente en plein air notamment dans le milieu rural. Cependant, il y a une autre catégorie de souks couverts qui caractérisent surtout les médinas des villes et qui portent généralement le nom du type de commerce dominant comme souk Essayaghine (les bijoutiers), souk El Haddadine (les forgerons) dans la médina de Sfax. A la différence des autres souks qui s'organisent d'une façon hebdomadaire, les souks des médinas sont plutôt des souks qui se tiennent quotidiennement.

La notion de souk correspond peu ou prou à celle du bazar⁵². Ce dernier est un mot d'origine iranienne qui « correspond à l'arabe Sūq [...] le centre commercial et artisanal traditionnel de toute ville ou localité en pays d'islam ; il peut être utilisé pour les foires annuelles et pour les marchés ruraux hebdomadaires ⁵³ ». Certains auteurs utilisent le mot marché plus que souk, notamment dans les francophones. En géographie, Denise Pumain (2006)⁵⁴ a mis en avant la fonction du marché, elle voit « Qu'il soit destiné à commercialiser les surplus de l'agriculture locale ou à négocier des produits issus d'un commerce à longue distance, le marché se matérialise en ville comme un lieu spécifique, périodiquement réactivé, qui prend la forme d'une place, ouverte ou couverte (halle des villes du Moyen-Age, souks ou bazars des villes du Proche-Orient), à laquelle la position, au centre de la ville ou à ses portes sous les remparts, assure une bonne accessibilité ». Dans cette définition, le marché est évoqué surtout en lien avec la ville. Toutefois, il existe des souks urbains et des souks ruraux ou villageois qui sont organisés en réseaux dans le temps et dans l'espace.

Organisation spatio-temporelle

Dans chacune des 264 délégations tunisiennes, il y a pratiquement un souk hebdomadaire principal qui se tient un jour bien défini. A titre d'exemple, dans le gouvernorat de Mahdia, se tiennent plusieurs souks comme le souk de la Chebba et Essouassi chaque dimanche, le souk de Ksour Essef chaque lundi, ou encore le souk de Sidi Alouane chaque mardi, *etc.* Il existe

⁵¹ Selon Larousse : Marché, dans les pays arabes ; lieu où se tient le marché.

⁵² Selon Larousse : En Orient, marché public en plein air ou sous de vastes galeries couvertes ; souk.

⁵³ Marianne Barrucand, « Bazar », Encyclopedia Universalis, URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/bazar/>.

⁵⁴ Denise Pumain. 2006, articles pour le Dictionnaire « La ville et l'urbain ».

aussi, dans plusieurs délégations en plus du souk principal, un souk de bétail qui se tient un jour différent, comme l'illustre l'exemple de Jebeniana, où le souk principal se tient le vendredi et le souk de bétail se tient le jeudi. Parfois le souk principal et le souk de bétail se tiennent le même jour, comme à Melloulèche où le souk de bétail et le souk principal se tiennent dans le même jour, le mercredi. Dans ce deuxième cas, l'espace consacré au souk est divisé entre des étals de différents produits et les différents types de bétail.

Le souk principal d'une délégation est souvent entouré par un ensemble de petits souks « secondaires » qui se tiennent à des jours différents. D'après Chriha (2012), « jusqu'au milieu des années 70, l'arrière-pays de Sfax ne compte que 8 souks hebdomadaires avec une moyenne d'un souk par délégation ». Aujourd'hui on compte au moins 3 souks par délégation et parfois on peut atteindre le nombre de 7 comme dans les délégations d'El Hencha et de Menzel Chaker. Cette organisation temporelle en jours différents est sensée éviter toute forme de concurrences entre les différents souks, même si elle privilégie le souk principal. Prenons l'exemple de la délégation de Jebeniana, dont l'organisation soukiaire obéit à une répartition bien définie dans l'espace et dans le temps. Le souk de vendredi dans la ville, qui existe depuis 1905, est considéré parmi les souks les plus anciens de l'arrière-pays sfaxien. Avec l'implantation des petits souks dans les villages environnants de la délégation, on compte aujourd'hui un souk « urbain » principal et quatre petits souks « ruraux » (figure 5.2). Deux principaux facteurs ont contribué à la création d'un souk à Jebeniana. Cette dernière a été d'abord le village le plus peuplé qui a occupé une position centrale dans le caïdat qui porte le même nom. L'installation du souk a été aussi ainsi soutenue par la sédentarisation de la tribu de Methalith, occupant le territoire de caïdat. Cette population a changé d'activité de pâturage à l'agriculture, ce qui a amené à l'extension de l'arboriculture et l'abondance de produits agricoles. Cette évolution a dicté la nécessité de la création d'un souk pour la vente et la commercialisation de leurs produits. Avec le développement du souk principal du vendredi, le conseil municipal a décidé de créer un souk de bétail en 1960, qui se tient le jeudi de chaque semaine. L'accroissement de la population rurale, qui représente la majorité de la population de Jebeniana explique la multiplication des souks hebdomadaires dans les villages voisins. Plus la population rurale est dispersée, plus les petits souks ruraux sont nombreux. C'est ce qui explique la naissance de petits souks dans quelques villages autour de Jebeniana, comme celui de Hazeg qui se tient le mercredi, ou encore d'Aouled Bousmir le samedi, d'Ajengua le lundi de chaque semaine et d'Ellouza qui se tient au même jour que le souk principal de la

ville, le vendredi. Cette répartition dévoile la présence d'un réseau de souks organisé dans le temps et dans l'espace (figure 5.2).

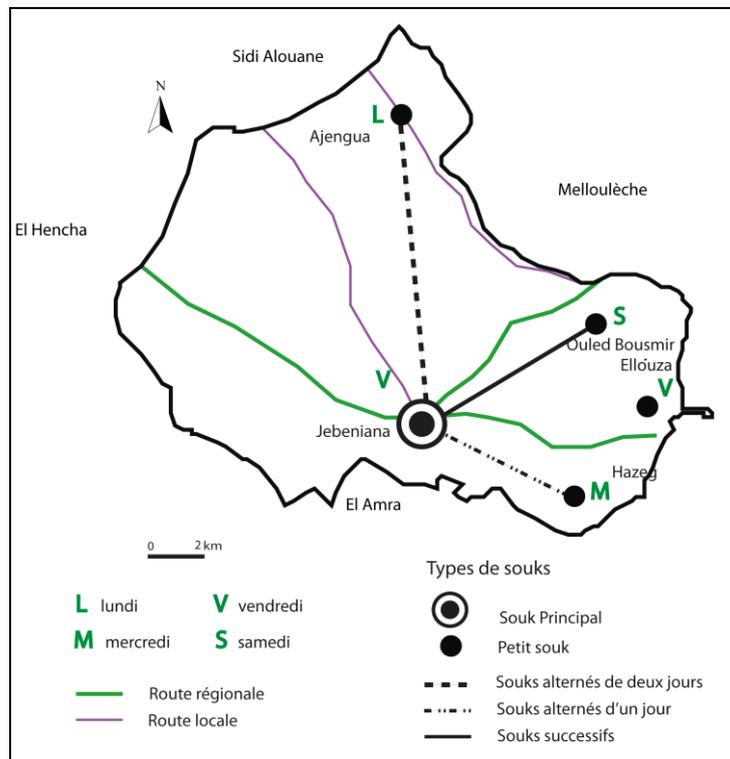


Figure 5.2: Organisation spatio-temporelle des souks dans la délégation de Jebeniana

Source : Enquête K. Saadaoui, 2017.

Pour faciliter son fonctionnement, un jour est attribué à chaque souk, mais cette répartition reste toujours au profit du souk principal. Les souks sont implantés aujourd'hui pratiquement dans toutes les entités administratives du territoire tunisien (délégations et secteurs). Les souks « ont connu une multiplication remarquable passant d'un nombre de 140 en 1973 à 408 actuellement » (Trabelsi, 1978 ; Achouri, 2017). On passe ainsi d'environ dix souks par gouvernorat à 17 souks par gouvernorat. Sans doute à cause de cette croissance, l'aire d'attraction des souks les plus petits ne dépasse pas les villages dans lesquels ils se tiennent. Ainsi, ils n'attirent pas le même nombre de vendeurs extra-locaux que celui que l'on peut trouver dans le souk principal. Ils concentrent surtout les personnes originaires des villages environnants vendeurs de fruits, de légumes et quelques autres produits comme les épices et les vêtements.

Typologies des souks

Au-delà de la différenciation entre petits et grands souks, il existe d'autres classifications élaborées par les chercheurs qui s'intéressent aux souks. Mohsen Trabelsi (1978) a proposé une classification des souks suivant l'intensité du commerce, la mobilité des personnes et la valeur locative des souks.

- Au niveau le plus élémentaire se place le souk **local** dont l'activité dépasse rarement le cadre de cheikhat (secteur). Il s'agit d'un marché hebdomadaire qui mobilise une population en grande partie paysanne vivant à l'intérieur d'un périmètre dont les limites se fixent à environ une quinzaine de kilomètres tout autour.
- A un niveau immédiatement supérieur se place le souk **centre administratif**, chef-lieu de délégation. C'est ce type de souk qui est le plus répandu. Hebdomadaire ou bi-hebdomadaire, ce type de marché mobilise un assez grand nombre de personnes et exerce une attraction pouvant aller au-delà des limites du gouvernorat.
- Au niveau le plus haut, se situe le souk **régional** dont le rayonnement peut aller jusqu'à attirer des commerçants qui viennent de gouvernorats très lointains, tel est l'exemple du souk de Gammouda qui est mis en relation avec l'extrême Sud-Est tunisien, particulièrement pour le commerce des chameaux.

Pour rendre compte de cette multiplication des souks, de leur variété et de leur hiérarchisation en Tunisie, Slaheddine Jemmali a aussi proposé une classification des souks hebdomadaires en trois catégories (1986). Cette classification s'appuie sur plusieurs enquêtes que le chercheur a réalisées dans les différents souks des villes et campagnes du Cap Bon sur trois années consécutives. Elle repose principalement sur l'importance qualitative et quantitative de ces marchés. L'auteur identifie ainsi les **grands souks** qui sont caractérisés par un trafic prospère et des étalages nombreux, variés s'étendant sur de vastes surfaces. Ces souks s'installent sur des grandes surfaces dans les villes et dans les périphéries. Les grands souks se caractérisent par la variété importante des produits. Il définit ensuite **les souks moyens**, relativement moins importants. La qualité et la quantité des produits y sont modestes, le nombre de soukiers y est assez restreint et le secteur alimentaire est le plus important. Enfin, il attribue une catégorie aux **souks ruraux**. Ces derniers se tiennent dans des régions rurales pour subvenir aux besoins élémentaires des populations locales. Ils se trouvent généralement dans des zones éloignées des agglomérations urbaines. Cette classification semble en partie

reprendre celle qui différencie souks municipaux et souks villageois, qu'on peut trouver dans d'autres travaux comme celui de Salem Chriha (2012). Ces deux différenciations - grands souks, souks moyens et souks ruraux ou encore souks municipaux et souks villageois - ne semblent pas prendre en considération la taille du souk et le nombre d'expositions. C'est ce qu'illustre le souk d'El Amra par exemple, qui se tient dans une délégation située à environ 31 kilomètres de la ville de Sfax et voisine de la délégation de Jebeniana. Sa population dépasse 30 000 habitants et son souk principal de caractère « rural » par définition se tient le dimanche dans le centre de la délégation. Il est beaucoup plus grand que les autres petits souks qui se tiennent dans les différents villages qui l'entourent et qui sont au nombre de quatre (Saadaoui, 2014). Dans le cas de cette délégation, il s'agit bien du souk principal, et son importance semble être minoré par le fait qu'il se tient en milieu rural. A ce propos, une classification, peut-être en souks principaux (qui se tiennent dans les centres de délégations) et petits souks (qui se tiennent dans les autres secteurs) paraîtrait plus convenable.

Les souks hebdomadaires fonctionnent presque de la même manière en milieu urbain ou rural, avec quelques différences surtout en ce qui concerne les taxes, souvent plus faibles en milieu rural qu'en milieu urbain.

1.3. Fonctionnement du souk

En Tunisie, comme dans d'autres pays du monde arabe, le souk prend généralement le nom du jour et du lieu où il se tient. On parle par exemple du souk El Arbaà (mercredi) de Menzel Chaker ou souk El Jemaà (vendredi) de Jebeniana, *etc.* Dans certaines délégations, la place du souk est ouverte chaque jour de la semaine où se tient un marché journalier, mais les marchands, quelques vendeurs locaux de légumes et fruits, sont beaucoup moins nombreux que ceux qui viennent le jour du souk hebdomadaire. Le jour du souk principal, des centaines de vendeurs se mettent chacun à la place qu'il respecte toutes les semaines. En fait, chaque souk a un plan approximatif (Figure 5.3), souvent respecté par les commerçants, et modifié selon l'augmentation ou la diminution du nombre de soukiers, mais aussi par l'ouverture de quelques boutiques ou magasins le long des routes consacrées à l'exposition des marchandises.

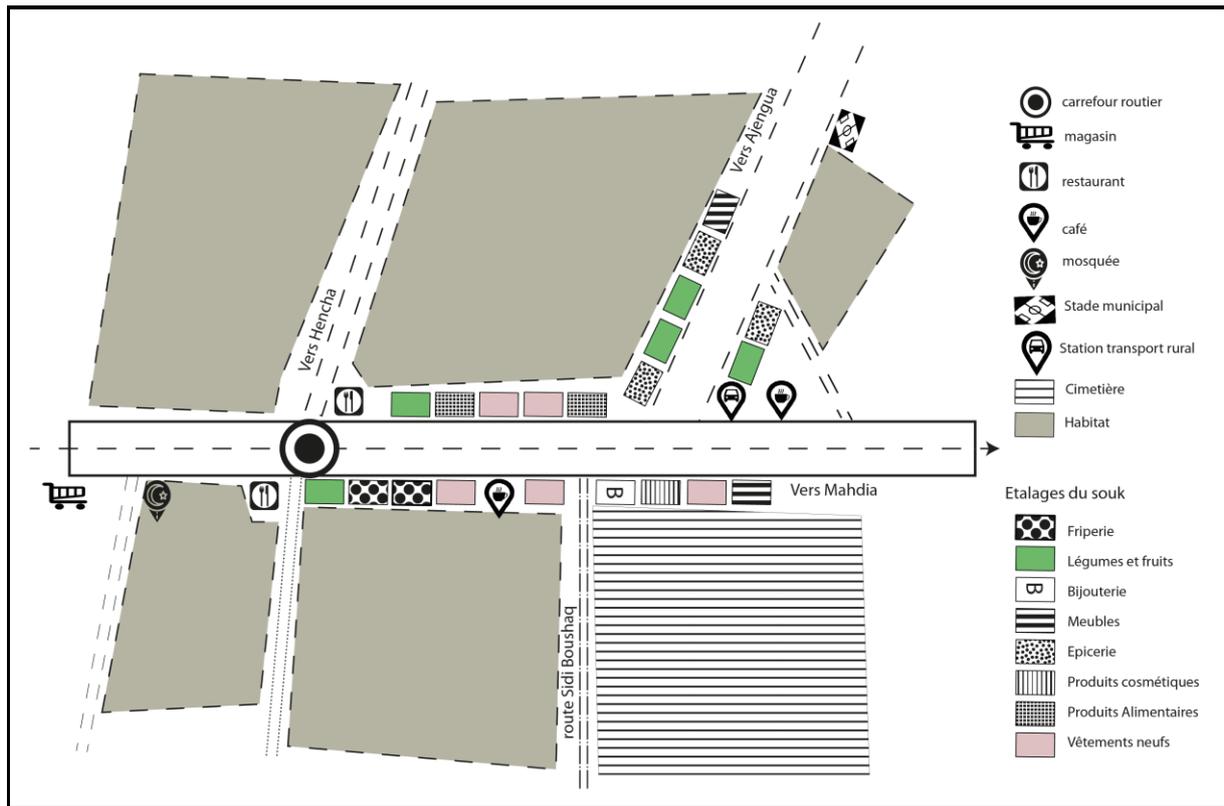


Figure 5.3: Organisation du souk de Jebeniana

Source : Enquête K. Saadaoui, 2017.

Le souk se divise et s'organise en secteurs (légumes, vêtements, électroménagers, produits alimentaires, *etc.*) où les marchandises sont présentées sous formes d'étalages, parfois sous des tentes ou bien par terre (Figure 5.4).



Sous tente à Bir Ali Ben Khalifa (Sfax)



Par terre à Metouia (Gabès)

Figure 5.4: Deux types d'exposition de marchandises, sous tente et par terre

Photos prises par K. Saadaoui, 2017.

Le souk se distingue des autres formes de commerce par la mobilité des vendeurs soukiers organisée selon un circuit de travail de six jours par semaine. S'ils se présentent aujourd'hui dans un souk, demain ils se rendront dans un autre. Parfois, les vendeurs venant de villes lointaines, passent la nuit dans leurs camionnettes et voitures pour pouvoir commencer à préparer leurs étalages le matin de bonne heure avant l'afflux des habitants. Le souk se tient généralement au centre (de la ville, de la délégation ou même de la localité) et longe une route principale, comme celui de Metouia aux limites nord du gouvernorat de Gabès (Figure 5.5). Parfois il se tient dans une place excentrée, le long d'une route locale ou des rues étroites. Certains souks occupent un emplacement à quelques centaines de mètres du centre et loin des routes principales, comme celui de Mezzouna aux limites Est du gouvernorat de Sidi Bouzid (Figure 5.5).



Hors du centre-ville de Mezzouna (Sidi-Bouzid)

Dans le centre-ville de Metouia (Gabès)

Figure 5.5: Petites villes, centralités et localisations des souks

Photos prises par K. Saadaoui, 2017.

Dans certains cas, il n'existe pas un terrain assez vaste pour accueillir des centaines d'étalages, surtout avec l'apparition permanente de boutiques fixes le long des rues. De ce fait, une partie des marchandises occupent les rues, les pistes et même les trottoirs devant les boutiques et les maisons. Dans le souk, on peut ainsi trouver les vendeurs de gâteaux et de sucreries, ou de sandwiches, en plein air sans contrôle qui choisissent souvent le milieu du souk pour profiter des allées et retours des clients. Tandis que l'entrée du souk est marquée dans certains cas par la présence des friperies (comme au souk de Bir Ali Ben Khalifa), des légumes (comme au souk de Metouia), et la sortie du souk généralement par les produits qui nécessitent de grands espaces tels que les meubles en bois, les produits en plastiques, et

parfois le bétail lorsqu'il n'existe pas un jour du souk spécialisé pour leurs vente (figure 5.6). De plus, on peut trouver des dizaines de voitures, de charrettes et de camions occupant la sortie du souk. Ce sont généralement les moyens de transport de certains vendeurs qui ramènent de grandes quantités de produits.



Produits en plastiques à Skhira



Bétail à Cherarda

Figure 5.6: Types de produits différents qui occupent les sorties des souks de Skhira et Cherarda

Photos prises par K. Saadaoui, 2017.

Le jour du souk vient ponctuer la semaine. Le matin, de bonne heure, les flux des acheteurs commencent à occuper les rues étroites, avec les cris des vendeurs et le désordre qui règne, donnant au souk l'image d'un vrai spectacle. Les habitants, venant de partout, le considèrent comme l'évènement de la semaine qu'il ne faut pas rater, surtout pour les femmes au foyer qui viennent habituellement des villages lointains pour ce jour si particulier (figure 5.7).



Figure 5.7: Les femmes ménagères en attente du transport rural après avoir fait leurs achats (souk Skhira)

Généralement le trafic soukier ne dépasse pas la première moitié de la journée. A 13 heures, les commerçants commencent à plier leurs étalages et à quitter le souk. Les rues reprennent leur vie normale.

La gestion du souk fait partie des fonctions des municipalités. Celles-ci interviennent pour garantir son contrôle et son organisation. Depuis leurs créations, les souks hebdomadaires fonctionnent sur la base d'un système d'adjudication. Avec la mise en place de ce système, la municipalité vend aux enchères les droits d'imposer les commerçants du souk. Le locataire, autrement dit la personne qui emporte les enchères, s'occupe de gérer le souk à travers des agents appelés « Makkasah » auxquels les commerçants doivent régler le prix de l'espace occupé par leurs étalages. La taxe est déterminée selon la surface occupée par mètre carré pour les grands étalages, par pourcentage pour les légumes et les poissons et selon le type de véhicule pour le stationnement (tableau 5.1).

Tableau 5.1: Tarifs des taxes exigibles dans les marchés hebdomadaires

Droits exigibles à l'intérieur de marché	Tarif
<p>1-Droit général de stationnement dans les marchés quotidiens, hebdomadaires ou occasionnels.</p> <p>2-droit général de stationnement dans les marchés de gros :</p> <ul style="list-style-type: none"> -pour les légumes, les fruits, les dattes, les produits de bassecour, de chasse et autres produits agricoles. -pour les poissons de tout genre et autres produits de la mer. <p>3-Droit particulier de stationnement.</p> <p>4-Taxe sur le chiffre d'affaires des commissionnaires agréées et autres approvisionneurs du marché de gros.</p> <p>5-Droit de criée :</p> <ul style="list-style-type: none"> -pour les poissons de tout genre et autres produits de la mer. -pour les autres produits. <p>6-Droit de pesage et de mesurage publics :</p> <ul style="list-style-type: none"> -le pesage. -Le mesurage. <p>7-Droit de colportage à l'intérieur du marché.</p> <p>8-Droit d'abri et de gardiennage :</p> <ul style="list-style-type: none"> -les emplacements non aménagés : * biens et marchandises. * véhicules. -les emplacements aménagés : * biens et marchandises. * Véhicules. 	<p>Le tarif est fixé par arrêté de la collectivité locale concernée, entre 0.075D et 0.150D par mètre carré et par jour.</p> <p>2% du produit total de la vente.</p> <p>1% du produit total de la vente.</p> <p>Ce droit est fixé par arrêté de la collectivité locale concernée.</p> <p>1% du produit total de la vente.</p> <p>1% du prix de l'adjudication pour les enchères suivies d'effets même si elles ont été conclues sans le recours de crieur.</p> <p>2% du prix de l'adjudication pour les enchères suivies d'effets même si elles ont été conclues sans le recours de crieur.</p> <p>0.120D par quintal et par pesée.</p> <p>0.120 D par hectolitre et par opération de mesurage.</p> <p>0.200D par hectolitre et par opération de mesurage de l'huile.</p> <p>0.200D par vendeur et par jour.</p> <p>0.100D par m².</p> <p>0.100D par véhicule à bras.</p> <p>0.200D par véhicule à traction animale.</p> <p>0.500D par véhicule à moteur.</p> <p>0.200D par m².</p> <p>10.000D pour les véhicules dont la charge utile dépasse 3.5</p>

9-Taxe de contrôle sanitaire sur les produits de la mer.	tonnes par jour ou sa fraction au maximum. 1.000D pour les autres véhicules par jour ou sa fraction au maximum. 0.5% de la valeur de la marchandise.
--	--

Source : Journal officiel de la Tunisie (2016)

Dans la majorité des souks que nous avons fréquentés, ces agents, les Makkasah, viennent en groupe de deux ou trois personnes pour encaisser les taxes qui sont normalement fixées. Or, d'après les témoignages de soukiers dans certains souks comme à Mezzouna, Skhira et Menzel Chaker, les « Makkasah » ne respectent pas les tarifs des taxes et peuvent demander des prix différents, à leurs choix, pour la même superficie. Ainsi, à superficie équivalente, le vendeur de vêtements neufs ou de tissus paie plus que celui d'épices ou de produits alimentaires, *etc.* C'est pourquoi certains vendeurs privilégient quelques souks aux dépens d'autres proches et plus grands, à cause des taxes qui y sont plus élevées.

2. Les souks pour mieux cerner les pratiques et perceptions des environnements des habitants des marges du gouvernorat de Sfax

Les souks se ressemblent beaucoup dans leurs organisations, leurs fonctionnements et les produits exposés, mais différent en fonction de leurs clientèles voire de l'origine des vendeurs. Le gouvernorat de Sfax ainsi que les gouvernorats voisins, notamment ceux de Mahdia au Nord et de Sidi Bouzid à l'Ouest se caractérisent par un grand nombre de souks dont certains ont permis la réalisation de nos enquêtes.

2.1. Les espaces des enquêtes

En raison de leur importance économique et sociale dans la vie des habitants, notamment quand ils se tiennent dans des espaces peu denses ou dans des espaces plus ou moins éloignés des grandes agglomérations comme l'agglomération sfaxienne, nous avons retenu les souks hebdomadaires de huit délégations situées de part et d'autre de la limite du gouvernorat de Sfax et des quatre gouvernorats qui l'entourent, à savoir Mahdia au Nord-Ouest, Kairouan au Nord, Sidi Bouzid à l'Ouest et Gabès au Sud (figure 5.8 ; tableau 5.2). Nous avons ainsi choisi les souks de Jebeniana à la frontière Nord du gouvernorat de Sfax et de Melloulèche à la frontière Sud du gouvernorat de Mahdia ; ceux de Menzel Chaker plutôt au Nord-Ouest du gouvernorat de Sfax et de Cherarda au Sud du gouvernorat de Kairouan ; ceux de Bir Ali à l'ouest du gouvernorat et Mezzouna à l'Est du gouvernorat de Sidi Bouzid ; et enfin ceux de Skhira à la frontière Sud du gouvernorat de Sfax et de Metouia à la frontière Nord du gouvernorat de Gabès. Afin de saisir la variété, on a sélectionné à la fois un ensemble de

souks principaux qui se tiennent à la fois dans des délégations qui comptent plusieurs petits souks ruraux comme Menzel Chaker et Jebeniana et d'autres qui comptent très peu de souks ruraux comme Skhira et Metouia. Nous avons également diversifié les endroits entre Nord et Ouest et Sud du gouvernorat de Sfax afin de ne pas privilégier la partie Nord qui se caractérise par une remarquable densité de souks. On compte ainsi 12 souks hebdomadaires dans les délégations de Jebeniana et de El Hencha.

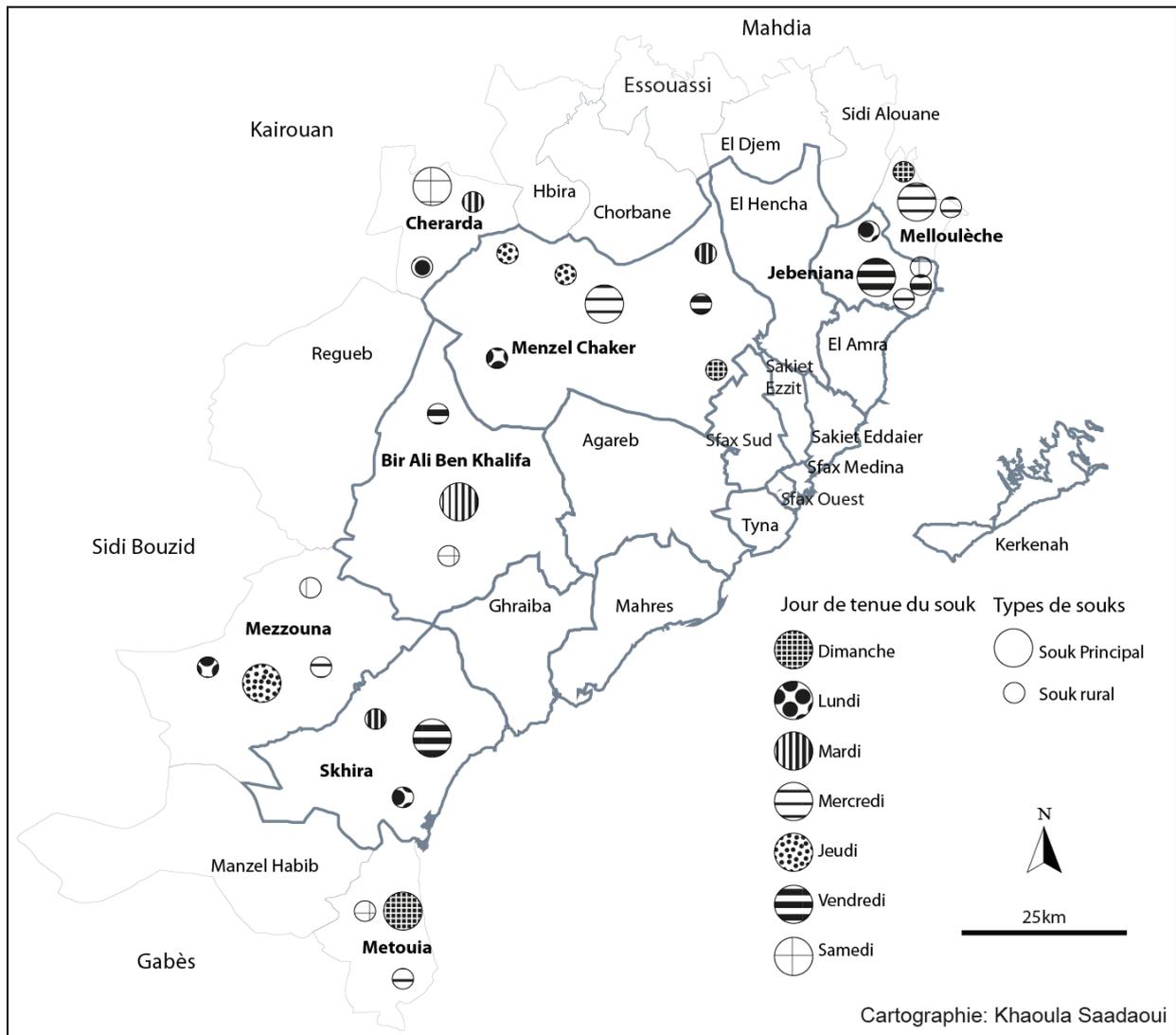


Figure 5.8: La répartition des souks dans les lieux de réalisation des enquêtes

Source : Enquête K. Saadaoui, 2017.

La figure (5.8) permet de mettre en évidence quelques observations concernant les souks ruraux qui s'implantent autour du souk principal de chaque délégation. La délégation de Menzel Chaker compte le plus grand nombre de souks ruraux à savoir ceux de Bouthadi, de l'Achèche, de Chaalèb, de Boujarboua, de Hadj Gassem et de El Awedna. *A priori* nous avons

d'autant plus de souks ruraux que la superficie est importante puisqu'avec ces quelques 1 563 km² Menzel Chaker est la plus grande délégation du gouvernorat de Sfax. Cependant, Bir Ali Ben Khalifa, la délégation voisine qui s'étend sur une superficie plutôt importante de 1 200 km², ne compte que deux souks ruraux, à savoir ceux de Sidi Dhaher et El Gandoul. Ainsi, la répartition inégale de souks entre les délégations ne peut être expliquée uniquement par l'importance de leurs superficies.

A Melloulèche et Jebeniana, nous nous retrouvons dans une situation similaire. Il s'agit de deux délégations dont les superficies varient entre 160 et 255 km². La délégation de Jebeniana compte ainsi le double de souks ruraux de celle de Melloulèche, ce qui peut être expliqué par l'ancienneté de la délégation de Jebeniana et de son souk qui remonte à l'année 1905. En plus, la délégation de Melloulèche, récemment créée par rapport à Jebeniana, n'a été détachée de la délégation de la Chebba et devenue délégation autonome que depuis juin 1992. En fait, la multiplication du nombre de souks hebdomadaires dans cette partie Nord/ Nord-Est du gouvernorat de Sfax s'explique selon Salem Chriha (2012) par l'ancienneté de la présence humaine, par le réseau dense de villages et ses multiples souks hebdomadaires de création récente, ce qui rappelle plus le paysage sahélien que la région sfaxienne. Cependant, ces souks se distinguent l'un de l'autre par leurs emplacements dans leurs environnements locaux et leurs aires d'attraction.

Afin de montrer le poids de la distance dans la détermination de l'origine des clients, on a pris deux situations de souks de part et d'autre du gouvernorat de Sfax : les souks de Bir Ali Ben Khalifa et Mezzouna d'une part et de Jebeniana et Melloulèche de l'autre. En effet, les longues distances qui séparent quelques secteurs du chef-lieu de délégation empêchent plusieurs habitants de fréquenter le souk de Bir Ali Ben Khalifa. Cette situation est due principalement à l'étendue de la délégation qui recouvre une superficie de l'ordre de 1 200 km². En fait, les distances entre les secteurs et le chef-lieu de la délégation oscillent entre 1 à environ 22 kilomètres (tableau 5.2). D'après nos enquêtes de terrain, les clients fréquentant le souk de Bir Ali Ben Khalifa annoncent parcourir une distance maximale de 20 kilomètres pour y accéder. Le souk de Mezzouna présente un profil semblable à celui de Bir Ali avec une accessibilité qui décroît en s'éloignant du chef-lieu de la délégation. Les distances parcourues par les clients enquêtés varient entre de 1 à 43 kilomètres pour une superficie générale de l'ordre de 1 150 kilomètres. Cependant, les deux souks de Jebeniana et de Melloulèche semblent être accessibles pour la majorité des habitants des deux délégations. D'après nos

enquêtes auprès des clients du souk de Jebeniana, la distance maximale parcourue est de l'ordre de 16 kilomètres. La proximité du chef-lieu de délégation par rapport aux secteurs permet à la plupart des habitants de fréquenter le souk. La petite taille et la proximité entre les deux délégations permettent un échange de clients entre les deux souks. A titre d'exemple, un habitant de Jebeniana qui souhaite fréquenter le souk de Melloulèche a plus de chance de le faire car la distance entre les deux délégations ne dépasse pas 20 kilomètres.

Tableau 5.2: Souks, délégations et gouvernorats d'appartenance

Souk principal	Jebeniana	Melloulèche	Menzel Chaker	Cherarda	Bir Ali Ben Khalifa	Mezzouna	Skhira	Metouia
Jour de tenue	Vendredi	Mercredi	Mercredi	Samedi	Mardi	Jeudi	Vendredi	Dimanche
Nombre d'habitants	49 678	22 085	37 368	27 518	52 678	24 766	34 673	27 878
Superficie (km ²)	255	160	1 563.69	276	1 200	1150	904	333.35
Densité (h/km ²)	194	138	24	100	44	24	38	83
Gouvernorat d'appartenance	Sfax	Mahdia	Sfax	Kairouan	Sfax	Sidi Bouzid	Sfax	Gabès
Distance à Sfax (km)	36	59	48	82	64	90	80	126
Durée du trajet (min)	60	100	40	75	60	105	75	120
Distance à la ville chef-lieu du gouvernorat d'appartenance		48		67		71		16
Durée du trajet (min)		50		70		70		20

Sources : Enquête K. Saadaoui, 2017 ; INS 2014.

Il ressort du tableau ci-dessus que les distances entre les délégations en marge et le chef-lieu du gouvernorat de Sfax oscillent entre 36 kilomètres (Jebeniana) et 126 kilomètres (Metouia). Metouia, la délégation la plus éloignée de Sfax, se trouve à moins de 20 kilomètres de la ville chef-lieu de son gouvernorat d'appartenance, Gabès. La distance séparant les chefs-lieux des autres délégations en marges du centre-ville de Sfax varie entre 48 (Menzel Chaker) et 90 (Mezzouna) kilomètres. L'étude des distances qui sépare les chefs-lieux de délégations en marge de Sfax par rapport à la ville chef-lieu de leur gouvernorat d'appartenance, a fait émerger leur éloignement avec une distance moyenne de l'ordre de 64 kilomètres. À l'exception de Metouia, proche du chef-lieu de Gabès (16 kilomètres), les autres délégations des gouvernorats voisins, sont distantes par rapport à leurs gouvernorats d'appartenance. Ces distances se situent entre 48 (Melloulèche) et 71 kilomètres (Mezzouna). Les grandes

distances qui séparent l'ensemble des délégations étudiées par rapport à leurs villes chefs-lieux de gouvernorats ainsi qu'à la ville de Sfax prouve l'idée de la marginalité spatiale de ces espaces.

Sur le plan démographique, les délégations appartenant au gouvernorat de Sfax sont les plus peuplées. La taille de la population varie ainsi entre 34 673 habitants à Skhira et 52 678 à Bir Ali Ben khalifa. Cependant, les délégations des gouvernorats voisins se caractérisent par des effectifs de populations presque égales qui varient en moyenne entre 22 000 à 27 000 habitants. L'importance de la taille de la population dans les délégations du gouvernorat de Sfax est accompagnée par des densités relativement faibles particulièrement dans les parties Est et Sud de l'arrière-pays sfaxien. Hormis la délégation de Jebeniana qui enregistre une densité moyenne de l'ordre de 194 hab. /km², les délégations de l'arrière-pays sfaxien se distinguent par de faibles densités oscillantes entre 24 à Menzel Chaker et 44 à Skhira hab. /km². Le reste des délégations des gouvernorats voisins se caractérisant, à part Mezzouna, par des densités moyennes variant de 83 hab. /km² à Metouia à 138 hab. /km² à Melloulèche.

Ces faibles densités de population renvoient à la dispersion de la population sur le territoire de la délégation, ce qui justifie l'existence de petits souks, qui répondent aux besoins essentiels des habitants et leur dispensent de parcourir de très longues distances ou/et de passer du temps dans les transports pour s'approvisionner sur le souk principal.

2.2. Transports et Accessibilités des souks

Pour nous rendre dans ces délégations à partir de la ville de Sfax, nous avons emprunté différents moyens et types de transport. Le tableau 5.3 rend compte des moyens de transport utilisés lors des trajets effectués pour la réalisation des enquêtes. Les possibilités offertes par la variété des modes de transport constituent un bon indicateur des relations plus ou moins intenses que ces délégations entretiennent avec leurs villes chefs-lieux de gouvernorats d'appartenance. Certes, la plupart de ces délégations sont desservies par des lignes de transport en commun, qui mènent à la ville de Sfax, mais avec l'existence de quelques difficultés (un manque flagrant de bus, problèmes d'organisation des horaires régionaux et locaux, *etc.*). Certaines délégations, comme celle de Mezzouna, ne dispose pas d'une navette autonome. Elles ne représentent que des stations de passage vers d'autres villes et chefs-lieux de gouvernorats voisins. Le nombre de voyages vers ces délégations est ainsi toujours fonction de celui des villes de destination finale. Par exemple pour aller à Mezzouna, il faut

prendre le bus qui mène à Gafsa (transport régional El Kawafel) et qui marque l'arrêt à plusieurs stations dont celle de Mezzouna. Dans ce cas, si le départ a eu lieu vers 6 heures du matin, le retour de Mezzouna se fait nécessairement vers 15 heures conformément à l'horaire de bus de Gafsa. De plus, nous avons eu recours aux « louages » au départ vers quelques délégations comme Metouia et Menzel Chaker, pour diversifier les moyens de transport. Pour le retour de certaines délégations (plus ou moins éloignées), il faut toujours tenir compte des horaires de voyages vers la ville de Sfax par bus, qui sont un peu tardifs et moins fréquents. Par exemple, le retour par bus de Bir Ali Ben Khalifa ne se fait qu'une seule fois vers 16 heures ; depuis Mezzouna aussi il n'y a qu'un seul voyage vers 15h30, ce qui explique le recours aux « louages » par les habitants qui souhaitent rejoindre la ville de Sfax dans la journée. Ce n'est pas le cas pour toutes les délégations, puisque depuis Jebeniana, on compte presque un bus par heure vers la ville de Sfax : ce sont les lignes Chebba-Sfax, Melloulèche-Sfax et Mahdia-Sfax qui empruntent tous la route de Mahdia qui les relie à Sfax en passant par Jebeniana.

D'autres délégations, comme celle de Cherarda du gouvernorat de Kairouan, ne sont pas desservies par des lignes de bus malgré les relations avec la ville de Sfax. Les voyageurs sont contraints d'utiliser les louages ou les voitures privées. À cause de l'absence de louages un peu tôt le matin, nous étions obligés de recourir à un moyen de transport clandestin (des voitures sans autorisation qui font des navettes Sfax-Cherarda et Bouhajla) pour pouvoir commencer nos enquêtes le matin de bonne heure. Dans les deux cas, nous avons payé plus que le prix du ticket dans le bus. Cette variation de prix va de quelques centaines de millimes à quelques dinars par place (Tableau 5.3). D'après les données de la société régionale du transport de Sfax (SORETRAS), la demande de création d'une ligne de bus qui relie la délégation de Cherarda à la ville de Sfax est en cours d'étude depuis 2017 à côté d'autres demande de liaison, de création et de prolongation de lignes depuis ou vers les délégations de l'arrière-pays sfaxien et celles des gouvernorats voisins mais aussi à l'intérieur des délégations notamment entre les secteurs et le chef-lieu de délégations.

Tableau 5.3: Conditions de transport selon les jours de réalisation des enquêtes

Souk – délégation de destination	Type de transport routier utilisé	Ligne	Heure de départ	Durée du trajet (minutes)	Prix du trajet (mil)	Coût par heure	Distance à Sfax (Km)
Bir Ali Ben Khalifa	Bus	Sfax-Gafsa	06 :00	65	3.38	3.12d/h	64
Cherarda	Moyen de transport clandestin (voiture)		06 :00	75	6	4.8d/h	82
Jebeniana	Bus	Sfax-Chebba	06 :30	60	1.92	1.92d/h	36
Melloulèche	Bus	Sfax-Chebba	06 :30	100	2.91	1.74d/h	59
Metouia	Louage	Sfax-Gabès	05 :30	120	6.5	3d/h	126
Menzel Chaker	Louage	Sfax-Menzel Chaker	06 :30	40	2.8	4.2d/h	48
Mezzouna	Bus	Sfax-Gafsa	06 :00	105	4.94	2.82d/h	90
Skhira	Bus	Sfax-Ras Jedir	05 :30	75	4.32	2.72d/h	80

Source : Société régionale du transport de Sfax 2018 ; Enquête K. Saadaoui, 2017.

Au niveau des lignes de bus, on a enregistré des différences fortes des prix à l'heure pour les trajets entre les délégations et la ville de Sfax. Par exemple, vers Bir Ali ben Khalifa, on compte 3.12 dinars par heure de transport alors que vers Jebeniana cela diminue à 1.92 dinars par heure. Le bus est ainsi plus cher pour aller à Bir Ali Ben Khalifa, Mezzouna ou encore Skhira qu'à Jebeniana et à Melloulèche. On peut donc constater que le tarif de bus varie certes en fonction de la distance entre la ville de Sfax et les délégations de destinations mais aussi en fonction du secteur dans lequel sont situées les délégations. Les délégations du Nord (Jebeniana et Melloulèche) bien desservies en transport en commun sont celles qui ont les prix les moins chers à l'heure.

La distance c'est aussi le temps passé dans les transports. Elle n'est donc pas toujours en lien avec la distance kilométrique. Nous avons des chefs-lieux de délégations qui sont beaucoup plus éloignés en temps de trajet que ne le laisse penser le nombre de kilomètres. Prenons le cas de Jebeniana : pour une distance de 36 kilomètres, on a besoin de plus qu'une heure en bus bien que théoriquement ce trajet ne doit pas dépasser 45 minutes. En fait, il faut prendre en compte la spécificité des lignes de bus, qui passent par Jebeniana et dont le nombre d'arrêts secondaires est important. En fait, de Sfax à Jebeniana, le bus doit s'arrêter à environ 13 arrêts. Ainsi, Jebeniana bien que proche de son chef-lieu du gouvernorat en distance kilométrique, est plus éloignée en distance temps. Quant à la situation de Bir Ali Ben Khalifa,

cette délégation est située à environ 64 kilomètres et à environ 65 minutes par rapport à la ville de Sfax. Ainsi, contrairement à la situation de Jebeniana, cette délégation paraît plus éloignée en distance routière qu'en distance temps par rapport à Sfax.

3. Présentation de l'enquête auprès des clients et des soukiers

Notre travail sur les pratiques et représentations des populations aux marges du gouvernorat de Sfax est basé sur deux enquêtes auprès des vendeurs et des clients de souks principaux de huit délégations frontalières. Ce choix a été dicté par deux principaux facteurs : à l'image de tout travail de recherche, on était pressé par le temps qui nous a empêchés de nous rendre dans d'autres souks locaux. D'autre part, l'intérêt pour l'étude du souk principal de la délégation réside dans son importance comme principal lieu de rencontre et de passage de populations venant de différents secteurs.

Nous tenons à préciser que notre enquête n'est pas exhaustive, parce qu'on ne peut pas interroger chaque personne qui fréquente le souk. Pour une population changeante, on ne peut pas passer le temps à compter les entrants et sortants, surtout quand le souk s'implante en plein air, où il y a plusieurs entrées et sorties formées de routes, ruelles, petits chemins, *etc.* Nous souhaitons donc indiquer que notre enquête est une forme d'exploration de la manière dont les habitants de nos espaces en marge se comportent face à des questions de représentations et de perceptions de leur environnement proche et loin, des questions de distance et de mobilité, de leur relation avec les grandes villes les plus proches, *etc.* Ainsi, lors des passations des questionnaires auprès des vendeurs ou soukiers et des clients, nous nous sommes appuyés sur certains d'entre eux, qui nous orientaient vers d'autres soukiers ou/et qui réussissaient à convaincre certains de leurs clients de répondre à notre questionnaire : ce qui s'apparente à la méthode « boule de neige ». Nous considérons ainsi que nous sommes susceptibles d'obtenir une combinaison de deux types d'échantillon pour reprendre les propos de Beaud (2016) : l'échantillonnage accidentel et l'échantillonnage typique. L'échantillon accidentel est celui qui « laisse la plus grande place au hasard [...] l'enquêteur pense d'introduire d'autres critères que le hasard pour le choix des individus qui feront partie de l'échantillon : il les prend, ces passants, comme ils se présentent. » (Beaud, 2016). Ainsi, on ne peut pas généraliser l'information comme résultat final. L'échantillon typique vient compléter le premier parce que « ce qui importe, ce n'est pas la précision des résultats, mais la découverte d'une logique, d'un mécanisme, si la recherche se veut exploratoire, si ce qui

intéresse le chercheur, ce ne sont pas les variations mêmes à l'intérieur de la population, mais plutôt quelques particularités de celle-ci, pourquoi alors rechercher une représentativité qui n'aura qu'un intérêt limité ? » (Beaud, 2016).

3.1. Objectifs des enquêtes

Notre objectif est de dégager, à partir des enquêtes réalisées auprès des gens, les représentations des clients et des vendeurs de leur environnement, les milieux dans lesquels ils vivent et ce qu'ils mettent en avant dans leur rapport aux villes en général et à la grande agglomération de Sfax en particulier. Nous ne prétendons pas que l'ensemble des questionnaires passés fournissent une représentation exacte et détaillée de la manière dont ces populations pratiquent leur environnement et se représentent les villes environnantes et la grande ville Sfax. Dans cette partie de notre travail, nous n'utilisons pas des bases de données exhaustives comme nous l'avons fait pour cerner les caractéristiques socio-économiques des marges ou encore les comportements électoraux à partir des résultats aux élections présidentielles. Le travail s'inscrit dans une logique qui privilégie les représentations des individus à travers des enquêtes menées de manière aléatoire (où nous avons à chaque fois autant de clients que de vendeurs) afin comprendre les environnements, les milieux pratiqués par les vendeurs et par les clients ou encore leurs rapports à la grande ville. De plus, nous essayons de mettre en évidence la différence de taille des environnements des clients et vendeurs, en émettant l'hypothèse que, dans la mesure où les vendeurs se déplacent beaucoup plus pour des raisons différentes, leurs trajectoires sont en moyenne susceptibles d'être plus vastes que ceux des clients. De ce fait, les questionnaires, que nous avons mis au point, étaient construits autour de trois axes. Le premier vise à cerner la relation de la personne enquêtée à son milieu. Il s'agit de mieux saisir comment chaque personne indique son adresse ou le lieu où elle vit et comment elle appelle la région dans laquelle elle habite. Il s'agit ici de comprendre l'échelon géographique préférée par la personne pour définir et présenter son appartenance : est-ce plutôt l'imadat ou la délégation en privilégiant les mailles administratives ? ou plutôt le village, la tribu qui renvoie à des structurations du territoire plus anciennes, « traditionnelles » ? Ce dernier point permet d'en savoir plus sur l'espace des mobilités des habitants de ces espaces en marges, frontaliers que ces habitants soient des clients des souks ou des vendeurs. Ainsi, les thèmes abordés dans cette enquête visent à cerner l'appartenance au territoire et la question de fréquentation. Les résultats recueillis ont pour objectif d'essayer de délimiter les territoires des habitants et la nature des relations que ces

derniers entretiennent avec les autres territoires de l'agglomération de Sfax. Le souk n'est pas ici l'objet d'étude mais plutôt le lieu-prétexte pour rencontrer des habitants.

Le questionnaire réalisé auprès des vendeurs, au-delà d'une partie commune avec celui des clients, se distingue par des questions spécifiques qui concernent notamment les fréquentations (raisons de fréquentation, moyen de transport utilisé, distance parcourue, durée du trajet, fréquentation d'autres souks, types et origines des marchandises.). Il s'agit aussi, de découvrir s'ils empruntent les mêmes circuits hebdomadaires, les outils de travail, de déplacements (camion, voiture, charrette, à pied), ainsi que les raisons de déplacements. En s'intéressant à leurs origines, il s'agit de saisir qui domine dans chaque souk, les vendeurs locaux ou bien extra-locaux, qui s'occupe des étals les propriétaires ou les jeunes vendeurs, *etc.*

3.2. Réactions des enquêtés

Notre travail d'enquête a été précédé par un test auprès de 20 clients et 20 soukiers dans chacun des souks principaux des délégations de Jebeniana et Melloulèche qui se tiennent respectivement le vendredi et le mercredi de chaque semaine. Au-delà d'une première connaissance du terrain d'étude, les enquêtes test ont permis de reformuler et réorganiser la structure des textes pour les clients et les vendeurs. Un premier travail préliminaire a consisté à la traduction du texte de l'enquête du français en arabe littéraire. Cependant, les discussions avec les enquêtes étaient en arabe dialectal afin de garantir une certaine confiance.

Cette enquête-test permet d'avoir une première connaissance des lieux et de garantir la fiabilité et l'importance de l'enquête que nous tenterons de faire dans un deuxième temps. Au final, nous avons réalisé nos enquêtes auprès de de 320 personnes, 160 clients et 160 vendeurs répartis dans 8 souks principaux.

Les réactions des personnes enquêtées diffèrent d'un souk à l'autre. Plus le nombre de refus augmente, plus le temps nécessaire pour remplir les 40 questionnaires par souk augmente. Pour ce faire, nous avons utilisé un petit carnet, dans lequel nous avons marqué à chaque fois, le nom et la date de réalisation de l'enquête, l'heure de début et la personne enquêtée à chaque fois (clients ou vendeurs) en mettant deux signes différents pour le refus et l'accord (figure 5.9).

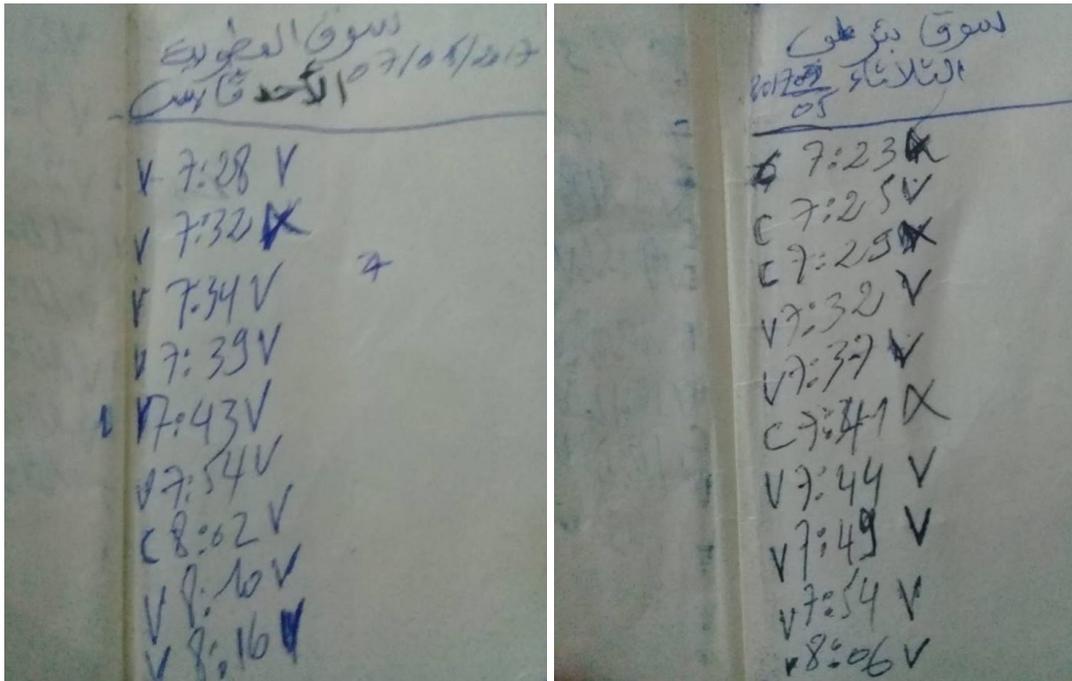


Figure 5.9: Notes prises dans chaque souk

Source : Enquête K. Saadaoui, 2017.

Les deux notes ont été prises dans les deux souks de Bir Ali Ben Khalifa (de droite) et de Metouia (de gauche). Ce travail a été repris dans tous les souks. On note à chaque fois l'heure de début du questionnaire (exemple 1^{er} enquêté à 7 :28), catégorie de la personne enquêtée (V : vendeur, C : client). Si l'enquêté accepte de répondre, on lui met le signe (✓) devant l'heure (exemple 1^{er} enquêté à 7 :28), s'il refuse, on lui met le deuxième signe (✗) (exemple de l'enquêté à 7 :32). On fait la même chose jusqu'à la fin de l'enquête dans le souk.

D'une manière générale, nous avons remarqué dans notre campagne d'enquêtes, que chaque souk a ses caractéristiques en termes de réactions, de réponses et de comportements des clients et de commerçants. Par exemple, dans certains souks, les commerçants sont plus compréhensifs et répondent plus facilement à nos questionnaires que les clients : la durée de passage d'un questionnaire n'excède pas 4 à 5 minutes, dans les souks de Skhira au Sud du gouvernorat de Sfax et de Metouia au Nord du gouvernorat de Gabès. L'extrait du tableau de la figure 5.10 rend ainsi compte du nombre de personnes (clients et vendeurs) qu'il a fallu solliciter avant de pouvoir atteindre les 40 questionnaires remplis. Dans le souk de Skhira par exemple, on a eu 40 personnes qui ont accepté de répondre sur un total de 51 sollicitées. Si l'on se réfère à l'extrait du tableau reproduit dans la figure 5.10, entre 7h55 et 8h50, nous avons approché 10 personnes : 5 clients et 5 commerçants, seul 1 client a refusé de participer à notre enquête. Dans ce souk, le travail d'enquêteur était facile que ce soit avec les commerçants ou avec les clients. Quelques commerçants ont ainsi invité leurs voisins à nous aider, en acceptant de répondre aux questions que nous leur posions.

souk Skhira		Client		Vendeur	
heure	Refus	Acceptation	Refus	Acceptation	
7.55				x	
8.01				x	
8.06		x			
8.12		x			
8.17		x			
8.27				x	
8.36				x	
8.40	x				
8.42		x			
8.50				x	
8.58				x	
9.05	x				
9.08				x	
9.14		x			
9.19		x			
9.23				x	
9.28		x			
9.36		x			
9.41	x				
9.47				x	
9.56		x			
10.03				x	
10.15				x	

Figure 5.10: Clients et vendeurs, sollicitations et acceptations dans le souk principal de Skhira (Sfax)

Réalisation K. Saadaoui, 2017.

Dans le souk principal de Skhira, les commerçants ont en majorité répondu avec plaisir, en nous détaillant leurs conditions de travail, et notamment les difficultés qu'ils trouvent dans leur déplacement entre les souks mais aussi leur mécontentement des taxes qui augmentent chaque année (figure 5.11).



Figure 5.11: Le travail d'enquête avec les commerçants du souk de Skhira

Photos prises par K. Saadaoui, 2017.

” Dans le souk de Skhira, j’étais surprise par l’accueil chaleureux de la plupart des vendeurs qui ont accepté de nous répondre en nous demandant de s’asseoir, moi et mon cousin qui m’a accompagné. Ces vendeurs, qu’ils soient âgés ou jeunes, hommes ou femmes, nous ont parlé de leurs problèmes dans le souk, de leurs expériences et de leurs déplacements entre les différents souks. Le vendeur de légumes (la photo 1) a demandé gentiment au client et même à ses voisins de me répondre en me présentant comme une étudiante venant de Sfax pour un travail demandé par son professeur. Quant à la dame, (photo 2), elle m’a parlé de son expérience comme vendeuse à souk Skhira, surtout qu’elle est couturière, et qu’elle vient chaque semaine vendre ce qu’elle a pu coudre comme des robes pour femmes, housses matelas et coussins ”.

Cependant, il n’en a pas été de même dans les souks principaux de Menzel Chaker et Bir Ali Ben Khalifa (Ouest et Nord-ouest du gouvernorat de Sfax) où on a rencontré des difficultés pour pouvoir interroger les commerçants dans le premier et les clients dans le deuxième. Les gens semblaient avoir peur de répondre à un étranger qui circulait avec des textes et qui leur demandait de répondre à quelques questions dans le cadre d’une recherche. Dans certains cas, nous étions obligées de présenter notre pièce d’identité et d’essayer de convaincre les personnes sollicitées que ce travail d’enquêtes n’a pour objectif que d’essayer de mettre en lumière les difficultés auxquelles sont confrontés et les problèmes dont souffrent ces espaces souvent exclus et en situation de marge. Dans le souk de Menzel Chaker par exemple (figure 5.12), pour remplir 40 questionnaires il nous a fallu solliciter 61 personnes. Enfin, pour arriver à enquêter 20 clients et 20 vendeurs, la tâche a pris quelques heures vu le nombre de refus, mais aussi la durée de chaque questionnaire qui varie entre 4 et 8 minutes. Dans certains souks, on a réussi à terminer à remplir tous nos questionnaires en quatre heures et dans d’autres cas on a dépassé les cinq heures.

		Client		Vendeur	
	heure	Refus	Acceptation	Refus	Acceptation
1					
2					
3	7.31			x	
4	7.33			x	
5	7.35			x	
6	7.45			x	
7	7.55		x		
8	8.03		x		
9	8.06			x	
10	8.11	x			
11	8.19		x		
12	8.25				x
13	8.31			x	
14	8.34	x			
15	8.40		x		
16	8.45	x			
17	8.48		x		
18	8.54				x
19	9.02				x
20	9.07	x			
21	9.07				x
22	9.12		x		
23	9.18				x
24	9.23				x
25	9.30		x		

Figure 5.12: Clients et vendeurs, sollicitations et refus dans le souk principal de Menzel Chaker (Sfax)

Réalisation K. Saadaoui, 2017.

La population qui fréquente les souks est une population rurale, en majorité analphabète, dont le souk principal, pour certains d'entre eux, demeure un événement et la seule occasion pour quitter la maison. Plusieurs clients ne comprennent pas les questions que nous posons. Le comportement des enquêtés s'est caractérisé pendant la discussion et les réponses par une certaine timidité et hésitation. Alors qu'une partie a refusé de nous répondre totalement, d'autres ont du mal à expliciter leurs réponses pour des questions qui leur paraissent souvent banales. C'est le cas par exemple de la question qui porte sur les raisons de fréquentation du souk « pour quelles raisons fréquentez-vous ce souk ? ». Avec l'aide de certains vendeurs dans quelques souks et l'aide de mon frère et de mon cousin qui m'ont accompagnée durant ces enquêtes, nous avons réussi à terminer le travail et obtenir des résultats beaucoup plus importants que ceux du test d'enquêtes. Enfin, durant nos promenades dans plusieurs souks, nous nous sommes senties mal à l'aise sous le regard perçant des vendeurs et des clients partout qui nous poursuit. C'était inhabituel pour les gens qui fréquentent les souks de croiser dans le souk une personne avec un sac à dos et des papiers à la main. Ces regards manifestent une crainte quant à ma présence bizarre et l'objectif de mes enquêtes.

Certaines personnes qui ont peur des textes des enquêtes ont posé plusieurs questions du type « que voulez-vous ? », « à quoi sert ce que vous faites ? », « vous travaillez avec la municipalité ? », « vous êtes d'où ? » ou encore « quels sont les avantages de ce travail ? ». Ils demandent à plusieurs reprises la carte d'identité pour bien savoir à qui ils parlent, avant de répondre. Pour les rassurer, j'ai essayé de présenter ma pièce d'identité et ma carte d'étudiant et de les convaincre de l'objectif scientifique de l'enquête et de leur montrer qu'elle est anonyme. La quiétude des interviewés a été favorisée par l'anonymat de l'enquête. Nous avons aussi pris la plupart des photos sans que les personnes, consommateurs ou vendeurs ne s'en rendent compte, car les gens dans ces délégations sont méfiants vis à vis de l'étranger. Enfin, nous avons dû traduire le texte des enquêtes en arabe, car la majorité des personnes enquêtées n'ont pas accepté de répondre à un texte rédigé en français (figure 5.13 ; Annexes 1 et 2).

Après le test d'enquêtes nous avons modifié l'ordre des trois premières questions et la formulation des trois dernières questions sur la ville la plus fréquentée et la fréquentation d'autres villes (tableau 5.4).

<p>اليوم</p> <p>السوق</p> <p>استبيان لدى الزبائن</p> <p>مكان الولادة</p> <p>البلد <input type="checkbox"/> القر من 25 سنة <input type="checkbox"/> 35-26 سنة <input type="checkbox"/> 45-36 سنة <input type="checkbox"/> 60-46 سنة <input type="checkbox"/> 60 سنة فما فوق</p> <p>الجنس <input type="checkbox"/> ذكر <input type="checkbox"/> انثى</p> <p>الحالة المدنية <input type="checkbox"/> اعزب <input type="checkbox"/> متزوج <input type="checkbox"/> مطلق <input type="checkbox"/> حالة الحرى (حدها)</p> <p>1. أين تسكن؟</p> <p>.....</p> <p>2. هل تعيش دائما في هذه الجهة؟</p> <p>لا</p> <p>نعم</p> <p>إذا كنت الإجابة (لا) ف، أين عشت كذلك؟</p> <p>.....</p> <p>3. كيف تسمى الجهة التي تعيش فيها؟</p> <p>.....</p> <p>4. كم من مرة تردد هذا السوق؟</p> <p><input type="checkbox"/> كل أسبوع <input type="checkbox"/> 2 إلى 3 مرات في الشهر <input type="checkbox"/> مرة في الشهر <input type="checkbox"/> عند الحاجة</p> <p>5. ما هي نوع وسيلة النقل التي تستخدمها للوصول إلى السوق؟</p> <p><input type="checkbox"/> مشرّحاً</p>	<p>Souk :</p> <p>jour :</p> <p>Enquête auprès des clients</p> <p>Lieu de naissance :</p> <p>Age : <input type="checkbox"/> -de 25 ans <input type="checkbox"/> 26-35 ans <input type="checkbox"/> 36-45 ans <input type="checkbox"/> 46-60 ans <input type="checkbox"/> +de 60 ans</p> <p>Sexe : <input type="checkbox"/> Un homme <input type="checkbox"/> Une femme</p> <p>Etat civil : <input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Marié <input type="checkbox"/> Divorcé <input type="checkbox"/> Autres (précisez).....</p> <p>2. Où habitez-vous ?</p> <p>.....</p> <p>3. Avez-vous toujours vécu dans cette région ?</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p><input type="checkbox"/> Si non, dans quels autres endroits ?</p> <p>4. Comment appelleriez-vous la région dans laquelle vous vivez ?</p> <p>.....</p> <p>5. Combien de fois venez-vous dans ce souk ?</p> <p><input type="checkbox"/> Chaque semaine <input type="checkbox"/> 2 à 3 fois / mois <input type="checkbox"/> 1 fois / mois <input type="checkbox"/> occasionnellement</p> <p>6. Comment vous rendez-vous au souk ?</p> <p><input type="checkbox"/> A pieds</p>
--	---

Figure 5.13: Exemples de traduction du texte d'enquêtes auprès des clients

Tableau 5.4: Questions modifiées entre l'enquête test et l'enquête principale

	Question dans le test d'enquêtes	Question dans l'enquête principale
Changement d'ordre des questions	<p>Où habitez-vous ?</p> <p>Comment appelez-vous la région dans laquelle vous habitez ?</p> <p>Avez-vous toujours vécu dans cette région ?</p>	<p>Où habitez-vous ?</p> <p>Avez-vous toujours vécu dans cette région ?</p> <p>Comment appelez-vous la région dans laquelle vous habitez ?</p>
Changement de la formulation des questions	<p>Quelle est la ville que vous fréquentez une fois par semaine ? pourquoi ? et quel moyen de transport utilisez-vous ?</p> <p>Quelle est la ville que vous fréquentez une fois par mois ? pourquoi ? et quel moyen de transport utilisez-vous ?</p> <p>Quelle est la ville que vous fréquentez une fois par an ? pourquoi ? et quel moyen de transport utilisez-vous ?</p>	<p>Fréquentez-vous d'autres villes ?</p> <p>Si oui, lesquelles, combien de fois, et pourquoi ?</p> <p>Si non, pourquoi ?</p>

Pour la question « Comment appelez-vous la région dans laquelle vous habitez » et la question suivante « Avez-vous toujours vécu dans cette région ? », nous avons modifié l'ordre et la complexité de la traduction du mot « région » du français en arabe dialectal afin d'être compris et saisi par la personne enquêtée. L'association de la question « où habitez-vous ? » avec la question « Comment appelez-vous la région dans laquelle vous habitez » a produit des

confusions dans les réponses des enquêtées. Souvent, les gens ont du mal à faire la différence entre l'adresse et nomination de la région.

Pour les dernières questions de l'enquête sur les villes les plus fréquentées, nous avons changé la formulation des questions (tableau 5.4) afin de ne pas trop orienter la personne enquêtée vers des réponses précises. En effet, nous ne pouvons pas décider à la place des personnes s'il y a forcément des villes fréquentées une fois par mois, par semaine et par an. Par contre, nous devons donner la liberté à la personne enquêtée pour qu'elle soit à l'aise en répondant à nos questions. Effectivement, les réponses aux questions après reformulation ont été beaucoup plus explicites dans les enquêtes principales.

3.3. De l'arborescence au questionnaire

La construction d'un questionnaire s'appuie sur des objectifs bien définis. Dans notre enquête, il s'agit d'identifier les comportements et les perceptions des habitants des marges à travers leur fréquentation des souks et des villes environnantes. Pour bien construire notre questionnaire, nous nous sommes appuyés sur une arborescence qui permet d'identifier les grandes parties et d'avoir un enchaînement logique de questions avec les réponses possibles (figure 5.14).

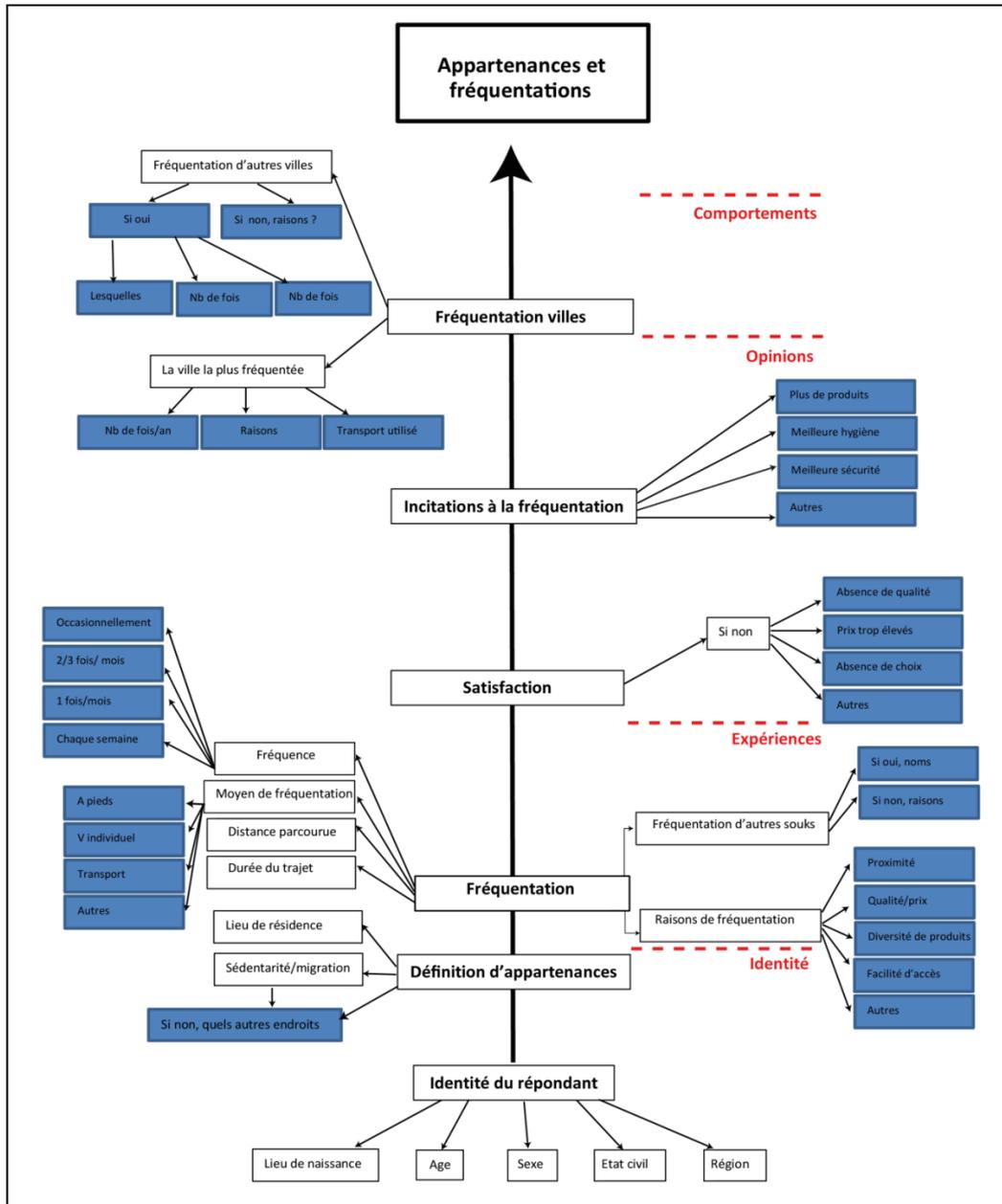


Figure 5.14: Le questionnaire auprès des clients comme arborescence

Réalisation : K. Saadaoui, 2017.

L'arborescence s'organise sur trois niveaux. Elle est formée d'un titre qui reflète le sujet du questionnaire, des branches pour les thèmes à évoquer et des ramifications pour les questions et les réponses possibles. Le questionnaire est généralement formé de quatre grands thèmes qui donnent quatre types de questions : des questions sur l'identité, sur l'expérience, des questions d'opinions et de comportements. Ces questions se présentent souvent dans cet ordre. L'ordre du questionnaire exige souvent de passer des questions superficielles aux

questions plus profondes ou plus personnelles. Ce sont les questions d'opinion et de comportements (ce qu'on en pense et ce que l'on fait).

Le texte du questionnaire est composé d'une partie commune (partie identité et comportements) et d'une partie spécifique au profil de l'enquêté (partie expériences et opinions) qu'il soit un client ou commerçant.

3.4. Caractéristiques des clients et des vendeurs interrogés

Témoin du passé, le souk hebdomadaire s'affirme bien plus qu'une forme traditionnelle de distribution et d'échange. C'est le noyau d'animation dans des territoires considérés habituellement comme des espaces à dominante rurale, à faible densité et surtout situés en marges des grandes agglomérations. Selon Donald Potter (1986), cité par Franck Mermier (2011), « Le souk, est l'échantillon représentatif d'une société ». Partant de ce constat, on a porté un grand intérêt pour le choix des souks comme support pour la réalisation des enquêtes. Le souk représente une entité caractéristique dans la vie des habitants de ces délégations : c'est un lieu social de rencontre qui rassemble la population dispersée, ce qui permet d'y trouver une diversité de profils de clients et aussi de commerçants locaux et extra-locaux, d'hommes et de femmes de différents âges.

La manière dont nous avons mené nos enquêtes auprès des clients et des commerçants de chacun des 8 souks sélectionnés s'inscrit dans une démarche exploratoire. Nous ne cherchons pas à approcher la représentativité de la population de ces territoires (271 000 habitants) dans les délégations où nous avons réalisé notre travail de terrain. Il s'agit d'interroger 40 personnes dans chaque souk, partagées également entre clients et commerçants, soit 320 personnes dans les huit souks. Les réponses fournies par ces personnes sont susceptibles de nous donner de précieuses indications sur la manière dont ils définissent leurs environnements plus ou moins lointains et les façons qu'ils ont de se déplacer.

Répartition par genre

D'une façon générale, notre échantillon de clients des 8 souks est composé de 54% d'hommes. Nous sommes ainsi devant un échantillon à dominante masculine. La comparaison (figure 5.15), entre souks hebdomadaires, en termes de genre, fait émerger deux situations différentes. La première correspond à une population interrogée plutôt masculine dont les hommes représentent entre 70% et 65% de l'échantillon comme dans les souks de

Melloulèche et de Cherarda. Ces échantillons enregistrent une faible présence de femmes qui représentent respectivement 30% et 35%. Cette répartition peut être expliquée par le fait que l’approvisionnement n’est plus seulement la tâche des femmes, mais on assiste de plus en plus à un partage de responsabilités. Le souk de Menzel Chaker fait exception puisqu’il est le seul dont la clientèle est majoritairement féminine : les femmes représentent 60% de personnes ayant répondu à l’enquête. Il convient de rappeler que notre choix des personnes enquêtées s’est fait « au hasard », ce qui pourrait expliquer la part différente d’hommes ou de femmes dans les échantillons correspondant à chacun des 8 souks. Dans le reste des souks de Bir Ali, de Mezzouna, de Skhira et de Metouia, on remarque un équilibre relatif entre hommes et femmes interrogés.

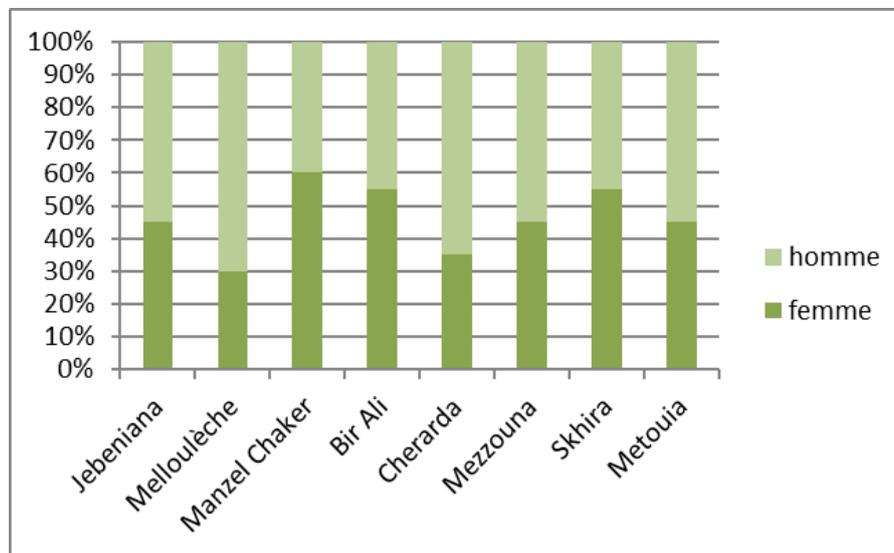


Figure 5.15: Répartition par genre des clients de chaque souk

Source : Enquête K. Saadaoui, 2017.

Quant aux commerçants, notre panel est toujours masculin dans tous les souks (figure 5.16) avec une présence souvent faible des femmes commerçantes dans quelques souks. La part la plus importante des femmes commerçantes a été enregistrée dans le souk de Jebeniana, la présence féminine dépasse 20% de l’ensemble des commerçants enquêtés dans ce souk. Ce sont en majorité des vendeuses des produits fermiers ou des produits féminins (tissus, accessoires, robes, foulards, produits cosmétiques, etc.). Habitant le même village, elles se rendent ensemble au souk généralement en véhicule loué. Certaines femmes sont accompagnées souvent d’un fils ou d’un proche sans doute par souci de sécurité. La présence

des femmes⁵⁵ commerçantes dans les souks se voit aujourd’hui dans le cadre des mutations socio-économiques que connaisse le monde rural en particulier et la société tunisienne en général (Chriha, 2012).

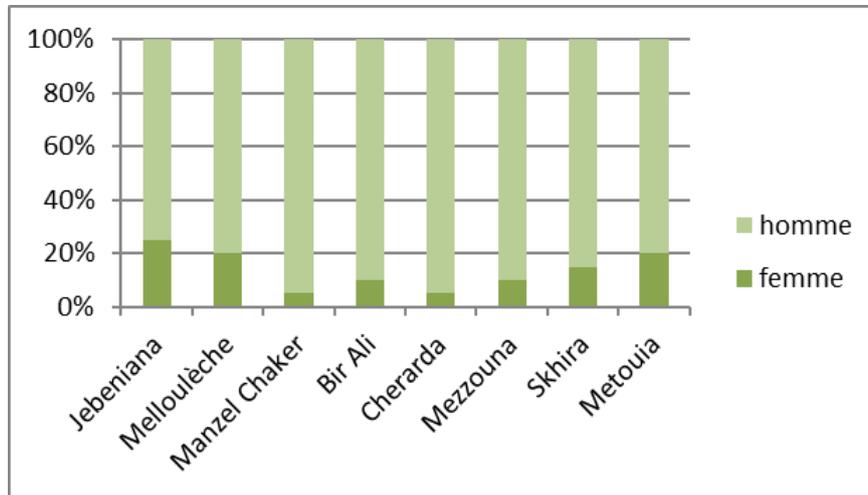


Figure 5.16: Répartition par genre des commerçants de chaque souk

Source : Enquête K. Saadaoui, 2017.

La forte présence masculine dans le domaine du commerce forain paraît logique puisque ce type d’activité emploie principalement les hommes, et qui nécessite de la force, de la mobilité, etc. Cela n’empêche que plusieurs femmes viennent accompagner leurs conjoints pour partager le travail au souk. C’est ce qui ressort des propos d’une femme au souk de Mezzouna, qui défend cette idée : « *je travaille avec mon mari dans le domaine agricole et je m’occupe également de quelques vaches, mais j’aime bien également l’accompagner de temps en temps au souk de jeudi pour l’aider* ».

Clients et commerçants de différents âges

La clientèle de l’ensemble des souks se caractérise d’une part par la forte présence des adultes dont l’âge varie de 36 à 45 ans. D’autre part, nous remarquons la faible présence des jeunes de moins de 25 ans et des personnes âgées de 60 ans et plus (figure 5.17).

⁵⁵ La présence de femmes comme commerçantes a fait l’objet de quelques travaux de sociologues et anthropologues notamment dans les souks marocains comme (Kapchan D, 1998) ; (Beaudevin, 2009) ; (Qacha F, 2015), etc.

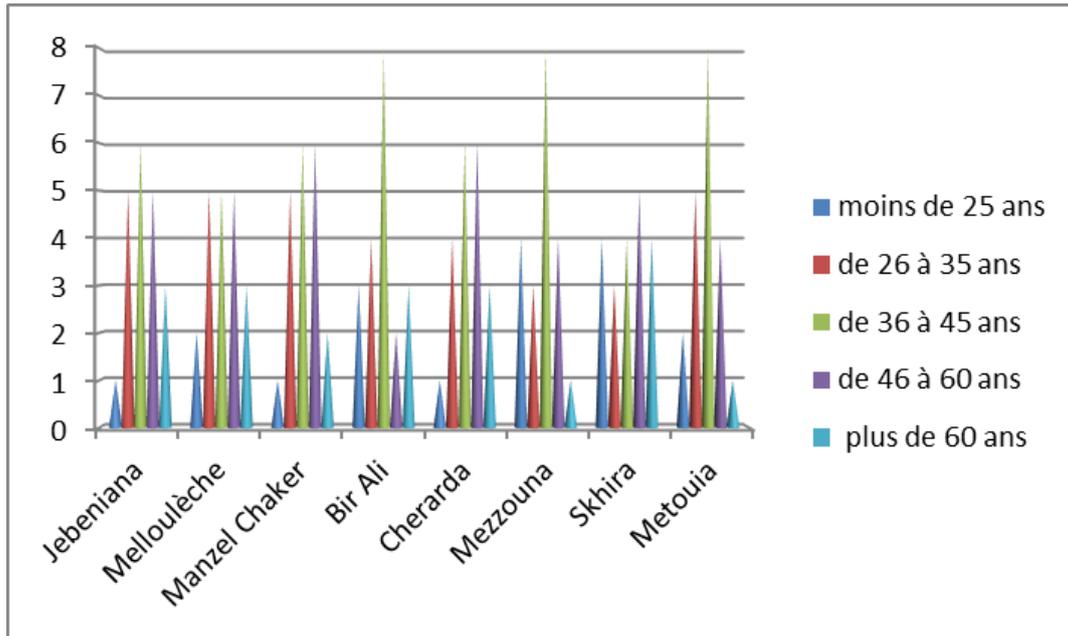


Figure 5.17: L'âge des clients enquêtés

Source : Enquête K. Saadaoui, 2017.

L'analyse des données des enquêtes permet de dégager des profils différents selon les souks. Les souks de Metouia, Mezzouna et Bir Ali Ben Khalifa se caractérisent par une forte présence d'une clientèle dont l'âge varie entre 36 et 45 ans. Les souks de Jebeniana et Melloulèche se distinguent par une plus ou moins égalité de présence des clients ayant l'âge qui varie entre 26 et 60 ans. Le souk de Skhira se dégage seul avec une prédominance de clients de la classe de plus de 60 ans.

Quant aux commerçants (figure 5.18), les plus présents appartiennent à la classe d'âge qui varie entre 46 à 60 ans. Ce sont surtout les anciens commerçants connus dans tout le souk par leur expérience depuis des dizaines d'années dans le même secteur d'activité. Au souk de Melloulèche, certains vendeurs nous ont parlé puis amené à un vendeur de bijouterie originaire de Ksour Esséf et un autre vendeur de légumes d'El Jem considérés comme les commerçants les plus anciens du souk puisqu'ils s'y rendent depuis 40 ans.

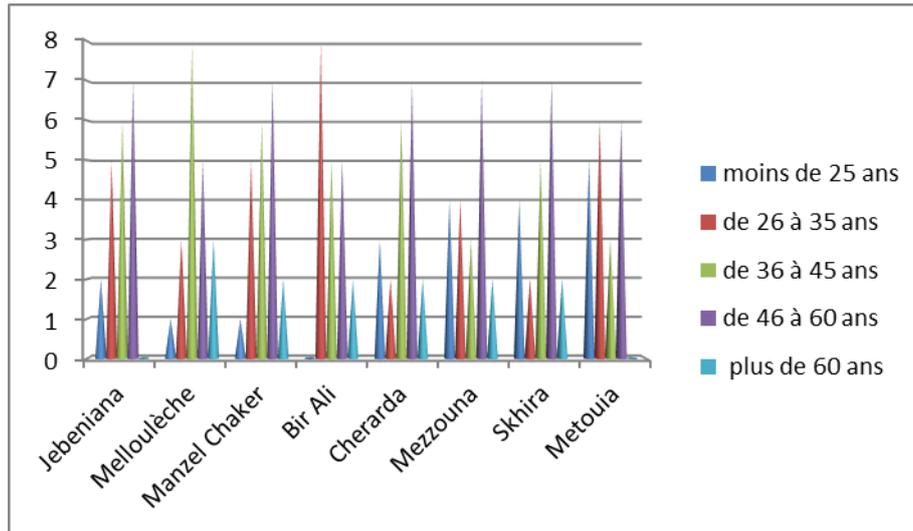


Figure 5.18: L'âge des commerçants enquêtés

Source : Enquête K. Saadaoui, 2017.

Le profil des commerçants de moins de 35 ans est assez important par rapport à l'ensemble des classes d'âges (figure 5.18). En fait, la plupart des jeunes commerçants commencent à aider leurs pères depuis leur décrochage scolaire. Les pères les préparent ainsi à reprendre le flambeau. En fait, ce type de métiers se transmet souvent du père au fils.

4. Caractéristiques de fréquentation des souks par les clients et les commerçants

Comme mentionné au début du chapitre, le souk demeure la principale source d'approvisionnement chez les habitants de ces délégations marginales. Toutefois, les fréquences et les raisons de fréquentation des souks diffèrent d'un client à un autre. De plus, les commerçants présentent des caractéristiques différentes des clients en termes de fréquentation et particulièrement en ce qui concerne les raisons de leur présence dans un souk plutôt que dans un autre.

4.1. Caractéristiques de fréquentation chez les clients

Les habitants de nos espaces en marge sont les principaux acteurs du souk en tant que clients. Toutefois, leurs profils diffèrent selon le rythme ou la raison de fréquentation, le degré de satisfaction, *etc.*

Rythmes de fréquentation

Les résultats des enquêtes montrent que le rythme de fréquentation dépend de la raison pour laquelle les clients y viennent. Selon les résultats de nos enquêtes, environ la moitié de clients déclare se rendre d'une façon régulière aux souks, ce qui révèle que le souk hebdomadaire fait partie des pratiques communes et habituelles des habitants. D'ailleurs, 26% des répondants se rendent au souk au moins une fois par mois (figure 5.19). La fidélité des clients s'explique par le rôle de cette déstructuration des commerces dans la vie de ces délégations et de leurs habitants.

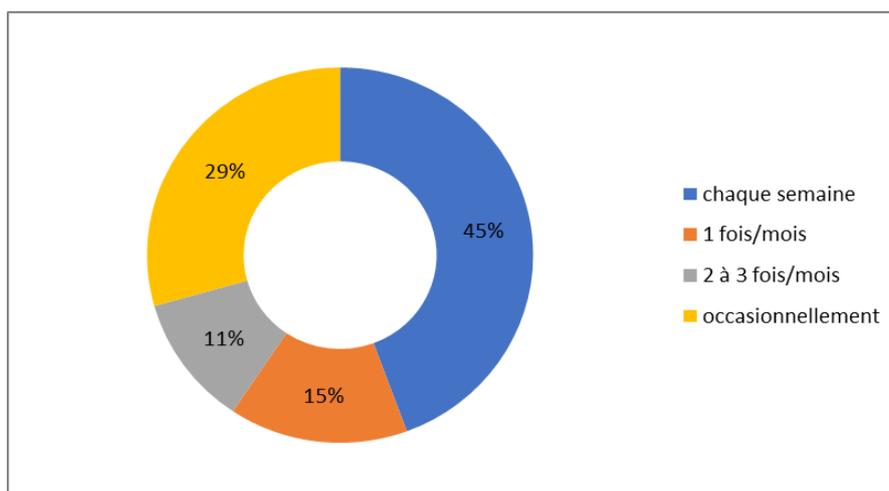


Figure 5.19: Fréquence de fréquentation des souks par les clients

Source : Enquête K. Saadaoui, 2017.

Une part importante (29%) des clients fréquentent occasionnellement les souks : ce sont généralement des personnes âgées ou des habitants qui parcourent de longues distances pour arriver aux souks. Ces gens viennent de temps en temps chercher un bien rare ou franchissent le souk pour atteindre d'autres destinations. A titre d'exemple, le souk de Menzel Chaker se distingue par une part importante de clients occasionnels, soit 40% des enquêtés dans le souk principal. Cette importance de clients occasionnels dans ce souk peut être expliquée par le nombre important de souks (six souks) qui se tiennent dans plusieurs villages. La fidélité est apparemment meilleure au souk de Metouia, où environ 45% des clients déclarent se rendre de façon hebdomadaire pour s'approvisionner. Il s'agit d'une délégation où la plupart des habitants sont considérés comme urbains (74%), entourée par de délégations voisines toutes proches comme Ghannouch, Gabès-Ouest, *etc.*, et bien desservie en transport notamment les taxis. De plus, cette délégation contient peu de souks (2 souks).

On peut déduire que le fait de venir au souk régulièrement, dépasse la raison d’approvisionnement puisque le souk appartient au territoire du quotidien pour une catégorie importante de la population. Autrement dit, la mobilité occasionnée par la fréquentation du souk, dont l’objectif principal est l’approvisionnement, structure l’espace et le temps du quotidien de ces habitants des marges. Cette mobilité révèle des manières particulières de définir les environnements et les temporalités de la vie quotidienne de ces habitants. Elle se différencie des autres types de mobilité qui entraînent des déplacements plus ou moins lointains.

Raisons de fréquentation des souks

Nous avons interrogé les clients sur les raisons pour lesquelles ils viennent au souk. Dans la plupart des souks, la fréquentation des clients tient beaucoup à la proximité (figure 5.20). Cette raison est avancée surtout par la clientèle qui habite près du souk. Cependant, il faut souligner qu’avec la disponibilité des moyens de transport, les gens cherchent aussi la diversité des produits d’un souk et peuvent donc se déplacer sur quelques kilomètres pour s’y rendre, tel est le cas pour le souk de Jebeniana où le motif diversité des produits est le plus mentionné par les clients enquêtés.

Il semble que la hausse des prix des produits commercialisés dans les différents souks a fait du motif « rapport qualité prix » le critère le moins cité par les clients. Malgré cette augmentation généralisée, les prix de certains produits sont encore plus abordables dans les souks hebdomadaires, comme les produits de première nécessité qui sont souvent proposés à des prix moindres.

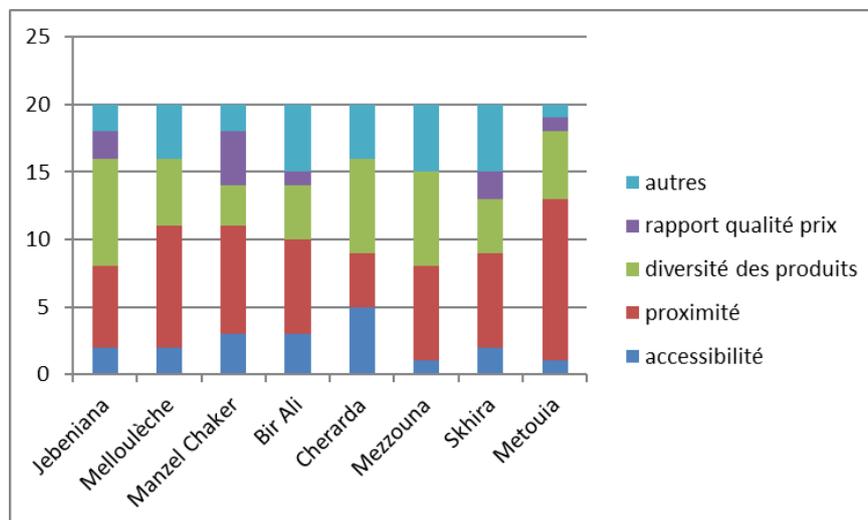


Figure 5.20: Raisons de fréquentation des clients de chaque souk

Source : Enquête K. Saadaoui, 2017

Au souk de Bir Ali Ben Khalifa, outre les motifs principaux, la fréquentation est favorisée par d'autres motifs secondaires (figure 5.20). Il s'agit d'une combinaison de diverses raisons mentionnées par les clients allant de la recherche d'un produit spécifique (légumes, friperie, etc.), ou d'un commerçant particulier (ceux qui achètent un produit par facilité de paiement) à l'accompagnement d'un parent ou d'un voisin. Certains clients profitent du jour du souk pour s'approvisionner mais aussi pour accomplir quelques formalités administratives, etc.

Fréquentation d'autres souks et satisfaction

Sur l'ensemble des souks, seulement 34% des personnes enquêtées déclarent se rendre également à d'autres souks (figure 5.21). Ainsi, la majorité de la clientèle est fidèle au souk principal de leur délégation. Cette situation témoigne souvent d'une satisfaction des clients qui voient l'inutilité de multiplier les déplacements à d'autres souks plus lointains. C'est le cas dans tous les souks sauf celui de Jebeniana, où plus de la moitié des personnes enquêtées indiquent se rendre à d'autres souks. Ceci peut être expliqué par une perte relative de l'attraction de ce souk au profit des petits souks qui l'entourent notamment les souks d'Ouled Bousmir, de Hazeg à Jebeniana ainsi que le souk principal de la délégation voisine d'El Amra. En fait, la multiplication des petits souks et l'existence des mêmes produits dans la majorité d'entre eux minimise relativement l'aire d'attraction des « grands » souks. En outre, le développement de l'offre de transport a facilité le déplacement des clients entre les souks. Cette mobilité des clients est favorisée par la proximité des souks distants parfois de quelques kilomètres tel est le cas des deux souks principaux de Jebeniana et El Amra distants seulement de six kilomètres.

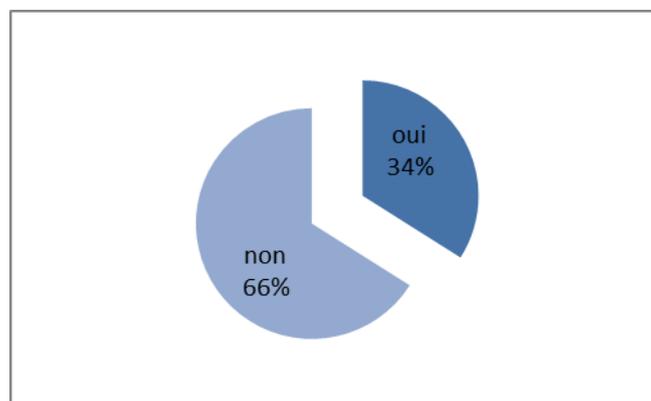


Figure 5.21: Fréquentation d'autres souks chez les clients

Source : Enquête K. Saadaoui, 2017

On suppose à cet égard que la fréquentation d'autres souks est liée à l'insatisfaction du client des produits présentés dans le souk de sa délégation. Le graphique ci-dessous montre ainsi que la majorité des clients sont satisfaits des produits de leurs souks (figure 5.22). Cette satisfaction peut expliquer en partie la non-fréquentation d'autres souks comme le témoigne plusieurs réponses des clients enquêtés. Mais la satisfaction est toujours relative et exprime en grande partie le contentement des clients pour les produits commercialisés et les prix abordables. En dépit de cette satisfaction déclarée, plusieurs clients ont indiqué la fréquentation d'autres souks à des degrés différents. C'est le cas de souk de Jebeniana où plus de 60% des clients annoncent leur satisfaction mais ils fréquentent également d'autres souks. Ils présentent le profil des clients les plus mobiles, qui fréquentent généralement les petits souks de leurs villages.

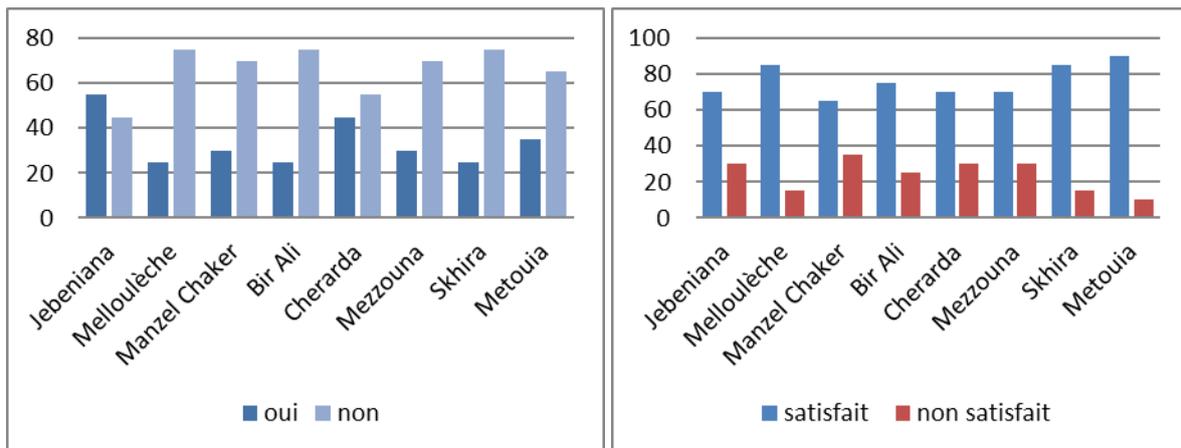


Figure 5.22: Fréquentation d'autres souks et satisfaction chez les clients

Source : Enquête K. Saadaoui, 2017

D'après nos enquêtes, la non fréquentation pour la majorité de clients est dictée par le manque du temps, les responsabilités du travail ou de la maison pour les femmes ménagères, ou tout simplement par les grandes distances qu'il faut parcourir pour aller chercher des biens qui existent déjà dans le souk principal. Il faut noter que même les gens qui fréquentent plus qu'un souk, ne se rendent pas souvent aux souks principaux d'autres délégations, mais préfèrent plutôt les petits souks de leurs villages pour s'approvisionner en cas de besoin.

4.2. Caractéristiques de fréquentation des souks par les commerçants

A l'image de la fréquentation des clients, la dispersion des commerçants des souks dans le temps et dans l'espace, par leur déplacement d'un souk à un autre, crée une certaine dynamique dans ces territoires en marges. Grâce aux souks, ces territoires ne semblent pas être seulement des territoires de passage, mais une destination pour des dizaines voire des centaines de commerçants de différentes origines. Outre les commerçants locaux, des commerçants extra-locaux s'y rendent durant toute l'année pour exposer et commercialiser leurs produits différents.

Fréquentation hebdomadaire des souks

Il apparaît d'après les résultats des enquêtes que la quasi-totalité des commerçants fréquentent le souk d'une façon hebdomadaire (figure 5.23). Cette catégorie regroupe principalement les commerçants locaux, originaires de la délégation, ainsi que les grands commerçants qui fréquentent le souk depuis des dizaines d'années et qui prennent le commerce forain comme principale source de revenu.

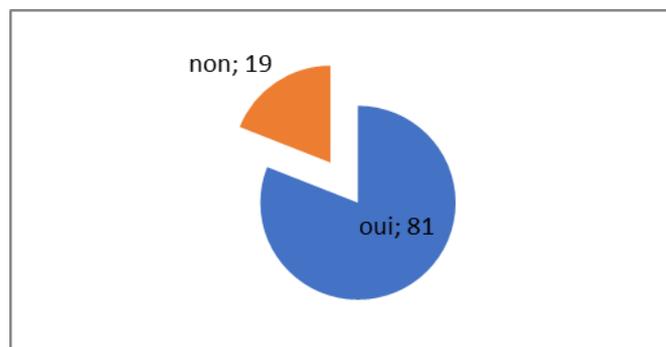


Figure 5.23: Fréquentation hebdomadaire des souks chez les commerçants

Source : Enquête K. Saadaoui, 2017

La minorité des commerçants qui s'y rend irrégulièrement ou souvent de façon mensuelle sont soit des petits commerçants qui exposent de petits étals pour vendre des produits agricoles saisonniers comme les légumes, des poissons, ou des produits fermiers. Cet ensemble comprend des commerçants occasionnels qui possèdent un autre travail en parallèle.

Raisons de fréquentation

D'après les réponses des commerçants enquêtés, on a distingué quatre principales raisons de présence dans les souks. L'importance de ces raisons varie d'un souk à l'autre. Les résultats des enquêtes mettent largement en avant le motif « souk principal » comme première raison de fréquentation (figure 5.24). Ainsi, les commerçants ne cherchent pas la proximité, mais préfèrent plutôt se présenter dans les grands souks. Ce résultat peut être expliqué par le développement des moyens de transport qui facilitent le déplacement sur des dizaines voire des centaines de kilomètres.

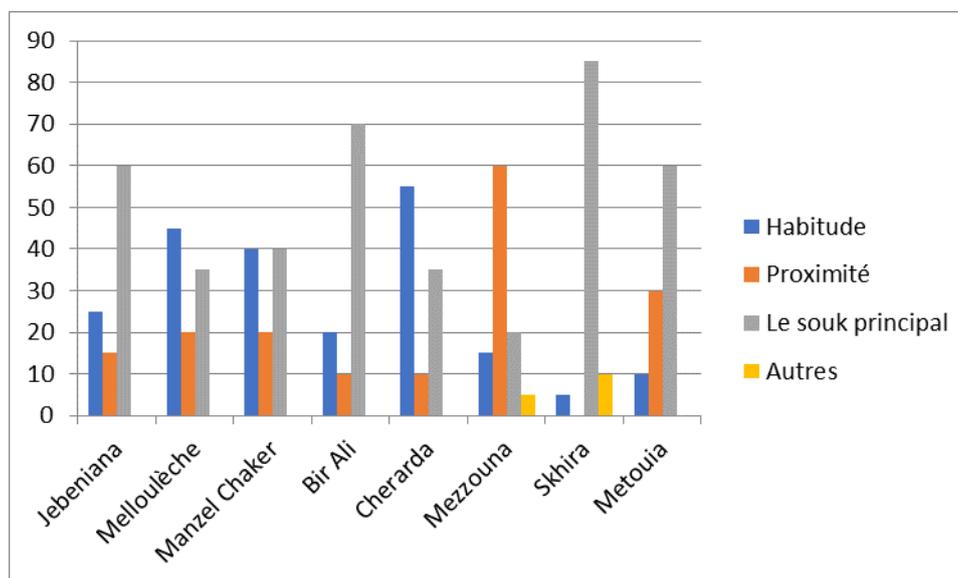


Figure 5.24: Raisons de fréquentation du souk chez les commerçants

Source : Enquête K. Saadaoui, 2017

La venue périodique des commerçants aux souks est expliquée en deuxième lieu par l'habitude. Nous avons dénombré six souks sur huit où la fréquentation tient beaucoup plus à l'habitude qu'à la proximité. Il semble que les commerçants montrent plus d'intérêt à la présence dans les souks principaux suite à leur fréquentation continue, ce qui fait progressivement de leur présence une habitude, ainsi le commerçant prend une place permanente dans le souk, gagne une clientèle et sera bien connu.

Conclusion

A l'issue de ces éléments de cadrage sur les souks et de la présentation de l'enquête, dont les principaux résultats seront développés au chapitre suivant, plusieurs éléments méritent d'être

retenus. Le premier a trait à la variété des formes et des appellations du commerce ambulancier à l'échelle internationale (foires, marchés traditionnels, tournées, bazars, souks *etc.*). En effet, le souk, comme forme spécifique caractérisant le commerce ambulancier dans les pays arabes, se distingue par sa structure, son caractère éphémère, la mobilité des commerçants, la variété de ses clients, *etc.* Qu'il soit dans une ville ou dans une campagne, le souk hebdomadaire, considéré parfois comme un phénomène chaotique, reste une forme vernaculaire. Comme réalité, il représente un héritage transmis entre générations, gardant sa popularité et sa place à la fois dans les esprits et dans les pratiques des populations. En fait, il détient un rôle important dans la vie économique et sociale de la population notamment rurale. Malgré son caractère éphémère, le souk a présenté une source pertinente pour l'étude des représentations et des territorialités des habitants des délégations en marges. Le choix du souk s'impose pour la réalisation des enquêtes car ce type de commerce présente une importance particulière notamment dans l'arrière-pays de Sfax (Chriha, 2012) et des grandes villes en général.

Quant au travail de terrain, l'analyse des résultats de l'enquête test a fait émerger plusieurs éléments spécifiques concernant les pratiques et les représentations des clients et des vendeurs des souks. Le premier constat révèle la pérennité du souk comme forme traditionnelle de distribution et d'échange particulièrement dans les campagnes et les zones à dominante rurale comme le cas de nos délégations en marge. L'examen des premiers résultats des enquêtes tests a fait dégager quelques spécificités de la pratique et de la fréquentation du souk. Il ressort de ces résultats la forte présence masculine dans le domaine du commerce forain. Nous étions ainsi devant un échantillon de commerçants à majorité masculine dans les 8 souks étudiés. De sa part, la clientèle enquêtée dans l'ensemble des souks est à dominante masculine. Elle se caractérise d'une part par la forte présence des adultes dont l'âge varie de 36 à 45 ans. D'autre part, nous remarquons les faibles présences des jeunes de moins de 25 ans et des personnes âgées de 60 ans et plus.

Dans le chapitre suivant, nous essayons de mettre en évidence les différences entre les pratiques et perceptions d'une part des clients et d'autre part des vendeurs des souks. L'étude de leurs fréquentations et la structuration de leurs espaces de déplacements permettront de saisir les caractéristiques d'enclavement ou d'ouverture de ces espaces en marges par rapport à leurs régions.

Chapitre 6 : Décrire des pratiques et des représentations des environnements des populations à partir des souks

Introduction

Les souks hebdomadaires sont encore aujourd'hui des lieux de première importance dans les espaces situés en marge, polarisés souvent par les grandes villes. Outre le potentiel de développement socio-économique qu'il représente à l'échelle locale et régionale, le souk demeure encore le lieu de vie, d'échanges et de rassemblement des habitants dans les espaces en marge à dominante rurale. Partant de ce constat, notre approche vise à mieux cerner les pratiques et les représentations des populations qui vivent dans ces espaces à partir d'un travail de terrain concentré sur les souks principaux de 8 délégations situées de part et d'autre du gouvernorat de Sfax (*cf. supra* Chapitre 5). À travers nos enquêtes, nous avons essayé de cerner les périmètres des espaces vécus des personnes qui fréquentent les souks - aussi bien des clients que des commerçants - à travers les manières dont ils définissent leurs lieux de résidence, de naissance et de vie, mais aussi à travers leurs positionnements en termes d'identité et d'appartenance.

La fréquentation des souks est une pratique courante chez les clients, notamment pour l'approvisionnement en denrées alimentaires mais aussi pour d'autres raisons. C'est une première indication sur le niveau d'enclavement de ces espaces, ce qui peut être appréhendé à travers l'accessibilité et les distances parcourues au quotidien par les clients mais aussi par les commerçants. La mise en regard de l'accès plus ou moins direct à la grande agglomération et des environnements du quotidien fournissent une deuxième indication sur le niveau d'enclavement de ces espaces. Cela peut être appréhendé à travers les perceptions et représentations des habitants de ces marges en définissant les rapports aux villes en général et à l'agglomération sfaxienne en particulier, ce qui permet de circonscrire les limites de leurs trajectoires dans les espaces environnants.

Dans ce chapitre, nous présenterons dans un premier temps la fréquentation du souk comme pratique courante notamment pour l'approvisionnement, en présentant les caractéristiques de ses principaux acteurs à savoir les clients et les commerçants ainsi que les motifs de leur fréquentation. Ensuite, il s'agira de définir les perceptions et représentation des clients et commerçants des villes voisines à travers les fréquentations qu'ils établissent. Puis, nous nous concentrerons sur les questions de mobilité dont ces clients et commerçants font état et des modes de transport auxquels ils disent avoir recours. Pour ce faire, nous nous intéresserons à l'étude des distances et des trajets du quotidien. Enfin, nous nous préoccupons des manières dont nos enquêtés définissent leurs « appartenances » à partir de leurs lieux de naissance et de résidence.

1. Origines, sédentarités et mobilités des clients et commerçants

Dans cette sous-partie, il s'agit tout d'abord de présenter les profils des personnes enquêtées, clients et commerçants, sur la base de l'ensemble de critères développés dans la première partie du questionnaire. Il reste néanmoins difficile de d'établir un profil-type de consommateurs et commerçants. Nous nous contenterons donc de dégager les caractéristiques de chaque souk.

1.1. Clients et commerçants d'origines différentes

Les résultats des enquêtes montrent que la plupart des souks principaux drainent en majorité une clientèle rurale « extra-locale »⁵⁶, c'est-à-dire qui vient des villages environnants voire d'espaces plus lointains. Cependant, quelques souks font exception avec une clientèle plutôt locale. Il semble que le souk n'est pas propre aux ruraux seulement et peut être dominé par des clients de provenance locale, c'est-à-dire de la ville chef-lieu de la délégation dans laquelle il se tient. L'étude de l'origine des clients permet d'avoir une première idée sur l'aire d'attraction du souk. Plus les clients extra-locaux sont nombreux plus le souk est attractif.

⁵⁶ Pour le reste du chapitre, on utilise extra-local dans deux sens. Pour les clients extra-locaux, ce sont ceux qui n'habitent pas le secteur chef-lieu de la délégation. Pour les vendeurs, les extra-locaux sont ceux qui n'habitent pas la délégation chef-lieu du gouvernorat.

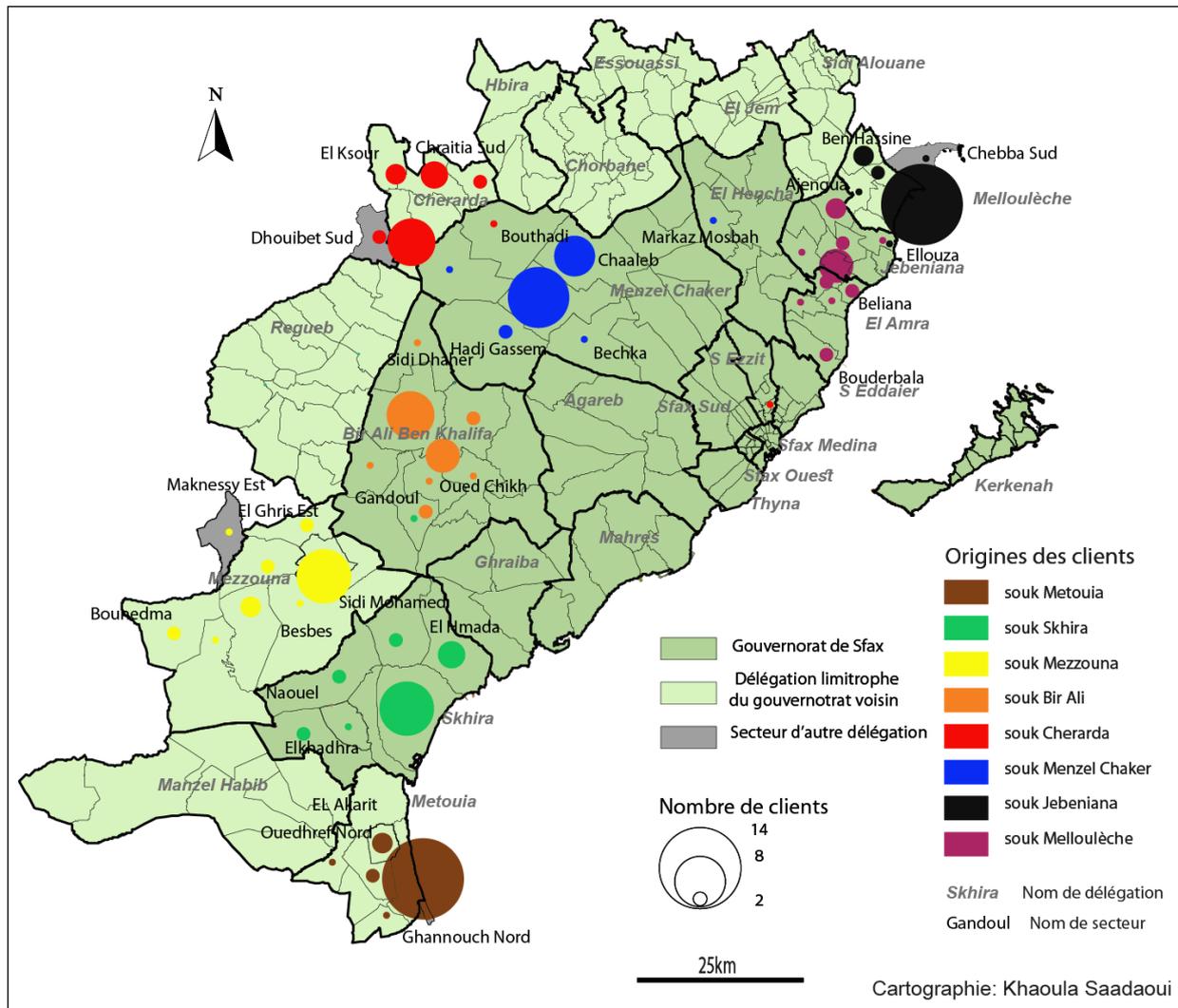


Figure 6.1: Origine des clients de chaque souk par secteur

Source : Enquête K. Saadaoui, 2017.

La lecture de la carte d'origine des clients (figure 6.1), à l'échelle des secteurs permet de dégager plusieurs types de souks :

- Les souks dont la clientèle est en majorité locale : c'est le cas des souks de Melloulèche (au Nord-Est de la zone d'étude) et de Metouia (au Sud-Est de la zone d'étude). En effet, on a enregistré 60% des clients qui ont répondu qui habitent la ville chef-lieu où se tient le souk. Le reste des clients est réparti sur quelques secteurs environnants mais aussi des délégations voisines : la Chebba et Jebeniana pour le souk de Melloulèche et Ghannouch pour le souk de Metouia.

- Le souk dont la clientèle provient de lieux variés : c'est le cas par exemple du souk de Jebeniana. Un nombre important des clients ayant répondu vient particulièrement de la délégation voisine d'El Amra (secteurs d'Essalem, Beliana, Messetria). Pour le cas de Jebeniana, malgré le nombre assez élevé de clients de différents villages environnants, le souk attire une importante population locale. En fait, malgré l'existence de plusieurs origines de clients, l'aire d'attraction du souk du vendredi semble se rétrécir suite à la création de nouveaux souks environnants notamment celui d'El Amra, et d'autres souks villageois comme Hazeg, Ellouza et Ajengua qui attirent les populations rurales (Chriha, 2012). De plus, le souk de Jebeniana se voit aujourd'hui entouré par des souks « urbains » comme ceux de Melloulèche et d'El Hencha, et de nombreux petits souks, ce qui va engendrer certainement la diminution de son aire d'attraction, peut être au profit de ces petits souks qui gagnent de plus en plus de clients villageois.
- Le Souk d'Echrarda se caractérise par des clients partagés sur l'ensemble des secteurs de la délégation mais aussi provenant de l'extérieur de la délégation (du secteur de Bouthadi de la délégation de Menzel Chaker, de Dhouibét Sud de la délégation d'Ouled Haffouz du gouvernorat de Sidi Bouzid et de Sakiet Ezzit du gouvernorat de Sfax, soit environ 20% de l'ensemble des clients enquêtés).
- Les souks dont les clients sont majoritairement ruraux : c'est le cas des souks de Skhira et de Mezzouna qui attirent plus de clients résidant en dehors de la ville chef-lieu de délégation, presque de tous les secteurs. Cette situation peut être expliquée d'une part par l'importance de ces souks mais aussi par la faible présence de petits souks dans les villages environnants.
- D'autres souks, comme Menzel Chaker, se caractérisent par l'importance de clients de provenance locale et par quelques clients provenant seulement des secteurs les plus proches (à l'exception de Markaz Mosbah qui appartient à la délégation d'El Hencha) à savoir Bechka, Chaaleb, Hadj Gassem. En fait, cette délégation est caractérisée par la plus grande superficie et qui compte aussi le plus grand nombre de petits souks dans le gouvernorat de Sfax. Ainsi, les habitants de villages ont plus de possibilités pour fréquenter les petits souks sans se déplacer sur de longues distances pour atteindre le souk principal. Il est à noter que, d'après quelques témoignages dans ce souk, certains villages ne sont pas desservis par le transport, notamment rural, ce qui empêche certains habitants de se rendre au souk principal du mercredi.

- Le souk de Bir Ali Ben Khalifa, a un profil un peu particulier puisqu'il attire plus des clients extra-locaux que des clients de la ville chef-lieu. Ces clients viennent tous de la délégation de Bir Ali Ben Khalifa, notamment des villages les plus proches (Gandoul, Oued Chikh, Sidi Dhaher, *etc.*).

De ces premiers éléments, il résulte que, malgré la multiplication des petits souks, le souk principal garde encore une importance particulière chez les habitants de chaque délégation, surtout que sa fréquentation tient le plus souvent à l'habitude chez la quasi-totalité des clients.

Comme indiqué dans le chapitre précédent, chacun des 8 souks se tient un jour différent de celui du souk de la délégation voisine. Ainsi les commerçants peuvent se rendre à plusieurs souks durant la semaine. Les résultats des enquêtes ont fait ressortir l'existence d'une concurrence en termes de fréquentation entre les souks principaux, qui se tiennent dans quelques délégations voisines (le cas du souk de Jebeniana fréquenté par des clients de différents villages de la délégation d'El Amra). Cette fréquentation des souks voisins est favorisée par plusieurs facteurs (l'héritage, les pratiques, les distances, le transport, *etc.*). Ces derniers ont contribué à dépasser le problème des limites administratives entre délégations et même entre gouvernorats.

L'origine des commerçants est à traiter différemment, puisque les origines sont plus variées et assez partagées même si la provenance locale domine dans la plupart des souks. Tout d'abord, on peut constater que la majorité des souks sont fréquentés par des vendeurs venant des gouvernorats de Sfax et du gouvernorat de Mahdia. Toutefois, la majorité des commerçants provient souvent de la délégation, lieu de tenue du souk, des délégations voisines du même gouvernorat et parfois des gouvernorats voisins.

Dans chaque souk, des commerçants locaux profitent de la proximité entre lieu de résidence et lieu de tenue du souk. Il s'agit des producteurs (figure 6.2) qui vendent directement leurs produits (légumes, céréales, produits fermiers, volailles, *etc.*). Ces derniers privilégient autant que possible la fréquentation des souks proches de leurs lieux de résidence et de leurs exploitations. Cette catégorie comprend aussi les vendeurs qui possèdent de petits étals de vêtements, ou encore les vendeurs de poissons.



Thym et romarin au souk de Metouia



Volailles au souk de Menzel Chaker

Figure 6.2: Vente directe de petits agriculteurs de leurs produits fermiers

Photos prises par K. Saadaoui, 2017.

Quant aux vendeurs extra-locaux, ils parcourent des distances plus importantes - des dizaines voire des centaines de kilomètres - pour se rendre au souk. Ces derniers sont originaires des gouvernorats voisins, spécialistes en vente de vêtements neufs, épices, friperie, meubles ou encore vendeurs de fruits et légumes saisonniers qui se déplacent dans leurs camionnettes d'un souk à un autre.

L'étude des origines des commerçants par souk (figure 6.3) fait ressortir différents profils. Les souks de Mezzouna et de Cherarda présentent des caractéristiques particulières. Le premier reçoit des commerçants de plusieurs origines à part plus ou moins équivalente. Quant à souk de Cherarda, les commerçants qui s'y rendent sont en majorité extra-locaux, venant particulièrement de la délégation de Bouhajla du même gouvernorat.

Par rapport aux autres souks, les souks de Jebeniana et de Metouia, se distinguent par une forte présence des commerçants locaux, avec quelques commerçants venant des délégations voisines. Au souk de Jebeniana, les commerçants extra-locaux viennent surtout des délégations d'Essouassi, d'El Djem et de Melloulèche du gouvernorat de Mahdia, mais aussi de la délégation voisine d'El Amra. Quant au souk d'El Metouia, tous les commerçants sont originaires du gouvernorat de Gabès venant de ses différentes délégations.

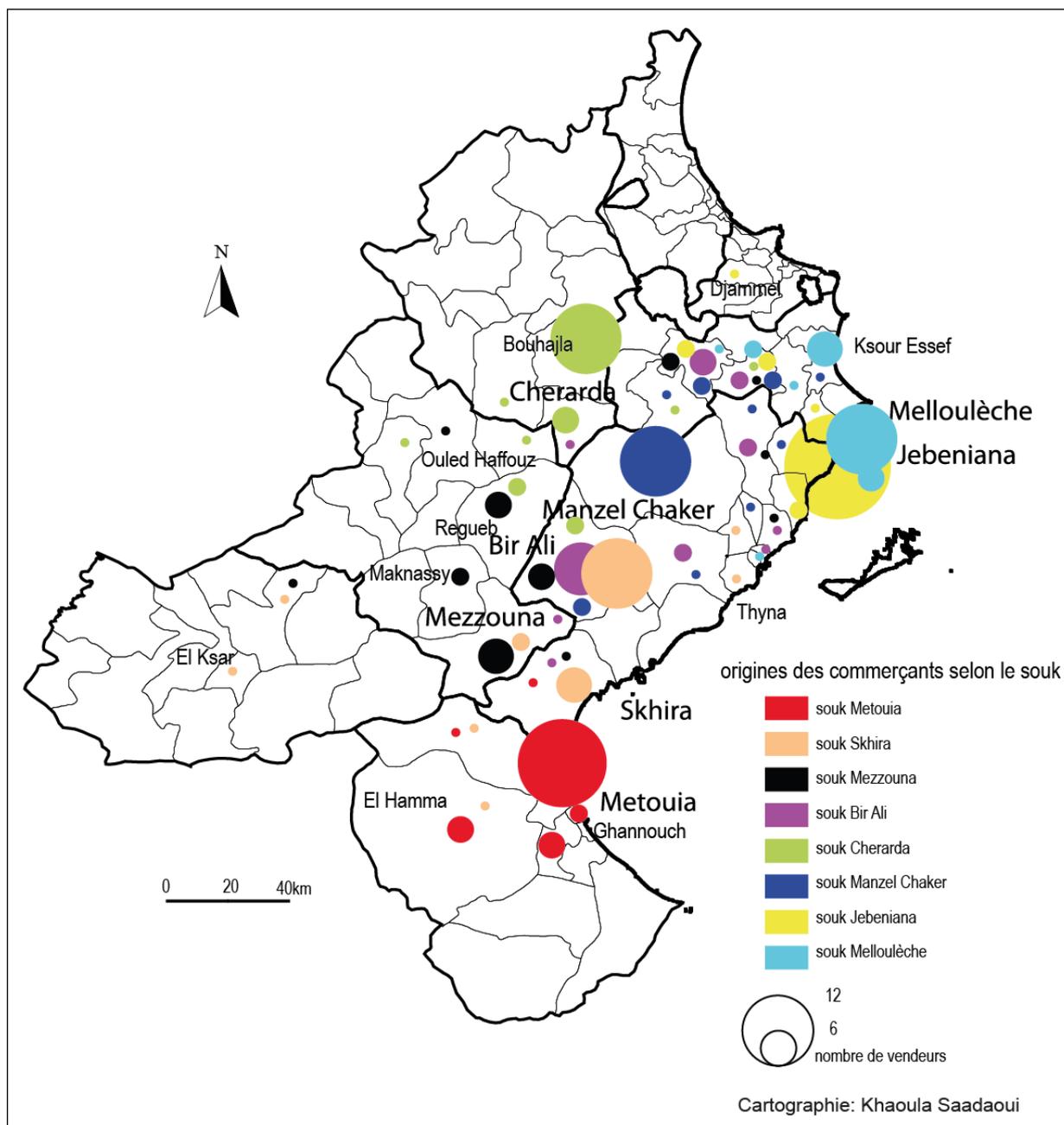


Figure 6.3: Origines des commerçants selon les souks

Source : Enquête K. Saadaoui, 2017.

Certains commerçants, d'origines particulières, se caractérisent par leur hypermobilité et leur présence continue dans plusieurs souks. Ce sont surtout les commerçants originaires d'El Jem et Essouassi du gouvernorat de Mahdia ainsi que ceux de Bir Ali Ben Khalifa du gouvernorat de Sfax. Par contre, certains commerçants sont plutôt sédentaires, dans la mesure où leur activité est limitée souvent au souk principal de leur délégation et qu'ils ne se déplacent pas vers les autres souks, comme les commerçants originaires de Metouia et de Menzel Chaker.

Enfin, on peut mettre en évidence des zones de déplacement des commerçants. Les commerçants d'origine du gouvernorat de Mahdia ne se déplacent quasiment pas vers des souks comme Skhira et Metouia. Dans ces derniers, on trouve plutôt les commerçants du gouvernorat de Gafsa ou de Gabès ou des délégations du gouvernorat de Sfax. De même, les commerçants de Sidi Bouzid, Gafsa et Gabès qui fréquentent ces souks ne se déplacent pas trop au Nord vers les souks de Jebeniana, Melloulèche ou encore Menzel Chaker.

En dépit d'une hypermobilité qui caractérise l'activité des commerçants, qui tentent fréquenter plusieurs souks parcourant parfois de longues distances, on a pu repérer une certaine frontière qui s'établit entre les aires de déplacement des commerçants qui privilégient les souks situés au Nord du gouvernorat de Sfax (ceux originaires du gouvernorat de Mahdia) et ceux qui fréquentent les souks du Sud du gouvernorat (ceux originaires des gouvernorats de Gafsa, de Gabès, etc.).

1.2. Fréquentation d'autres souks par les commerçants

Pour cerner les aires des déplacements des commerçants, nous avons demandé à nos enquêtés s'ils se présentent dans d'autres souks. Les vendeurs interrogés indiquent que la présence dans un seul souk pour un commerçant ne suffit pas généralement pour assurer un bon revenu. Ainsi, le commerçant est obligé de multiplier les déplacements vers d'autres souks parfois plus lointains. De plus, environ 80% des commerçants enquêtés ont déclaré se rendre au moins à un autre souk dans la même semaine. Selon les réponses à nos enquêtes, plusieurs commerçants déclarent travailler six jours par semaine selon un circuit hebdomadaire bien précis. Ils se rendent chaque jour à un souk principal, et parfois à un petit souk, dans le même gouvernorat ou dans un autre.

Dans ce travail de terrain, on a choisi de comparer la situation des souks de l'arrière-pays sfaxien avec les souks des autres délégations limitrophes des gouvernorats voisins. On s'est intéressé dans un premier lieu à l'étude des destinations « préférées » (autres souks fréquentés) des commerçants interrogés dans les souks de Jebeniana, Bir Ali Ben Khalifa, Menzel Chaker et Skhira.



Figure 6.4: Les noms des souks les plus fréquents dans les réponses des commerçants des souks de Jebeïana, Menzel Chaker, Bir Ali Ben Khalifa et Skhira

Source : Enquête K. Saadaoui, 2017.

L'analyse du nuage de mots relatif aux autres souks fréquentés par les commerçants de Jebeïana, Bir Ali Ben Khalifa, Menzel Chaker et Skhira (figure 6.4) confirme l'omniprésence des souks principaux qui demeurent les destinations préférées pour les vendeurs. Au niveau des occurrences, les souks de Melloulèche, El Hencha, Ghraïba, Bir Ali Ben Khalifa et El Amra ont été évoqués chacun dans 13 réponses succédées par Mezzouna et Skhira, qui ont été présents chacun dans 11 réponses. Les noms de ces souks représentent environ 35% du nombre total des souks cités. L'examen du vocabulaire des souks préférés fait ressortir également l'importance de quelques souks locaux comme Ouled Bousmir à Jebeïana, Sebih à Skhira, Gandoul à Bir Ali Ben Khalifa, *etc.* Ces souks locaux sont cités souvent par les commerçants du souk principal de la délégation chef-lieu mais aussi dans les souks principaux des délégations voisines. On note aussi l'évocation des noms de quelques souks qui se tiennent dans des gouvernorats lointains (Kebili, Gafsa, Medenine, Monastir, Sousse, *etc.*).

Pour expliciter les trajectoires des commerçants, on va s'intéresser à la répartition des « autres souks fréquentés » pour chaque souk (tableau 6.1). L'analyse de ce tableau fait ressortir d'autres particularités en termes de fréquentation d'autres souks.

Tableau 6.1: Autres souks fréquentés par les commerçants enquêtés aux souks de Jebeniana, Menzel Chaker, Bir Ali Ben Khalifa et Skhira.

<i>Jebeniana</i>		<i>Menzel Chaker</i>		<i>Bir Ali Ben Khalifa</i>		<i>Skhira</i>	
<i>Souk fréquenté</i>	<i>Jour</i>	<i>Souk fréquenté</i>	<i>Jour</i>	<i>Souk fréquenté</i>	<i>Jour</i>	<i>Souk fréquenté</i>	<i>Jour</i>
Ajengua	lundi	El-Hencha	samedi	Sfax	dimanche	Bir-Ali	mardi
Ouled-Bousmir	samedi	El-Jem	lundi	Maknassi	mercredi	Medenine	dimanche
Melloulèche	mercredi	Bir-Ali	mardi	Kairouan	lundi	Gandoul	samedi
El-Amra	dimanche	Essouassi	dimanche	Cité-Khadhra	jeudi	Mareth	mercredi
El-Aouebed	mercredi	Ksour-Essef	lundi	Zaghouan	jeudi	Redayef	dimanche
Hazeg	mercredi	Bouthadi	Jeudi	Regueb	lundi	Sebih	mardi
El-Hencha	samedi	Chebba	dimanche	Agareb	mercredi	Ghraiba	dimanche
Ksar-Helal	mardi	Boujarboua	dimanche	El-Fahs	samedi	Metlaoui	samedi
El-Jem	lundi	Skhira	vendredi	Ghraiba	dimanche	Bousaid	lundi
Ouled-Chamekh	mardi	Boumerdès	mardi	Chebba	dimanche	Benguerdèn	samedi
Agareb	mercredi	Jebeniana	vendredi	Menzel-Chaker	mercredi	Bouzayén	lundi
Menzel-Kamel	dimanche	Agareb	mercredi	Mezzouna	jeudi	Regueb	lundi
Msaken	lundi	Sakiet-Eddaier	dimanche	El-Hencha	samedi	Tebolbou	vendredi
Tlelsa	jeudi	Melloulèche	mercredi	Gandoul	samedi	Mahrès	lundi
Chebba	dimanche	El-Amra	dimanche	El-Hajeb	dimanche	Zarzis	vendredi
Ksour-Essef	lundi	Mahrès	lundi	Elkalaa-Kobra	jeudi	Menzel-Chaker	mercredi
Essouassi	dimanche	Beradaa	dimanche	Jebeniana	vendredi	Mareth	mercredi
		Hadj-Gassem	lundi	Skhira	vendredi	Metouia	samedi
		Ouled-Chamekh	mardi	Mahres	lundi	Essnad	mardi
		Gandoul	samedi	El-Jem	lundi	Mezzouna	jeudi
		El-Ghraba	lundi	El-Amra	dimanche	Tataouine	dimanche
		Achèche	mardi	Essouassi	lundi	Agareb	mercredi
		Sfax	dimanche	Enfidha	dimanche	Kebili	mardi
		Mezzouna	jeudi	Mahdia	vendredi	Gafsa	mercredi
		Sidi-Alouane	mardi	Cherarda	samedi	El-Melha	jeudi
		Cité-Ons	vendredi	Ouled-Chamekh	mardi	Guetar	mardi
		Ghraiba	dimanche			El-Ksar	lundi
		El-Gdhabna	samedi			Maknassi	mercredi
						Bouchamma	jeudi

Source : Enquête K. Saadaoui, 2017

*Essouassi : nom de souk principal.

**Achèche : nom de petit souk (rural).

- Les souks préférés par les commerçants de Jebeniana se répartissent en trois catégories : des souks locaux qui se tiennent dans les secteurs de la délégation (Hazeg, Ouled Bousmir), des souks principaux d'autres délégations du gouvernorat (Agareb, El Amra, El Hench, *etc.*). La troisième catégorie concerne des souks principaux dans les gouvernorats du Sahel (Ksar Helal, El Jem, Msaken, *etc.*).
- Les commerçants de Menzel Chaker se distinguent par un éventail de choix plus large en termes de souks « préférés ». Outre les souks principaux des délégations du gouvernorat de Sfax (Agareb, Mahrès, *etc.*), les commerçants de Menzel Chaker accordent une attention particulière aux souks du gouvernorat de Mahdia. Ces commerçants profitent du nombre important des souks locaux qui se tiennent dans plusieurs secteurs (Bouthadi, Boujarboua, Hadj Gassem, *etc.*).
- Les souks « préférés » par les commerçants de Bir Ali Ben Khalifa sont pour la plupart des souks principaux du gouvernorat de Sfax (Mahrès, Skhira, Jebeniana, *etc.*) ou des gouvernorats voisins (Kairouan, Maknassi, Regueb, El Jem, *etc.*). L'aire de déplacement de ces commerçants atteint le gouvernorat de Sousse (Kalaa, Kobra) et Zaghuan (El Fahs).
- Les souks « préférés » par les commerçants de Skhira se distinguent par la forte présence des souks appartenant aux gouvernorats du Sud (Medenine, Gabès, Gafsa, Kébili et Tataouine). A l'encontre des autres commerçants de Bir Ali Ben Khalifa, Menzel Chaker et de Jebeniana, les souks du gouvernorat de Mahdia ne figurent pas dans la liste des souks préférés par les vendeurs de Skhira. Le choix des destinations plutôt dans le Sud peuvent être expliquées par la situation excentrique de Skhira, par rapport à la ville chef-lieu de son gouvernorat, qui semble plus orientée vers le Sud comme l'illustre les aires de déplacement des commerçants de son souk.

Les souks du gouvernorat de Mahdia à savoir Chebba, Essouassi, Sidi Alouane, Ksour Essef, El Jem sont les plus cités par les commerçants des souks de Jebeniana, Menzel Chaker, Bir Ali Ben Khalifa comme les destinations préférées pour exercer leurs activités. Mais aucun commerçant du souk de Skhira n'a cité ces souks. Cette situation témoigne du potentiel marchand de ces délégations et de leur attractivité (El Jem, Essouassi, *etc.*).

Tableau 6.2: Autres souks fréquentés par les commerçants enquêtés aux souks de Melloulèche, Mezzouna, Cherarda et Metouia

<i>Metouia</i>		<i>Mezzouna</i>		<i>Cherarda</i>		<i>Melloulèche</i>	
<i>Souk fréquenté</i>	<i>Jour</i>						
Cité-El-Amal	mardi	Mahrès	lundi	El-Hencha	samedi	Tlelsa	jeudi
Zarzis	vendredi	Essnad	mardi	Menzel-Chaker	mercredi	Chebba	dimanche
Matmata	mardi	Maknassi	mercredi	Bouhajla	mercredi	El Jem	lundi
Ouedhref	samedi	Skhira	vendredi	Boumerdès	mardi	Recharcha	lundi
Tebolbou	vendredi	Regueb	lundi	kairouan	lundi	Sidi-Alouane	mardi
Matmata	mardi	Sidi-Bouزيد	samedi	Sousse	Dimanche	Ksour-Essef	lundi
Skhira	vendredi	Bouzayén	lundi	Bir-Ali	mardi	Beradaa	dimanche
Ghanouch	vendredi	Ghraiba	dimanche	Mezzouna	jeudi	Redayfa	dimanche
Cheninni	vendredi	Bir Ali	mardi	Sidi-Bouزيد	samedi	El-Mansoura	samedi
Bouchamma	jeudi	Sfax	dimanche	Regueb	lundi	Henayét	dimanche
El-Menzel	vendredi	Chorbane	samedi	Msaken	Lundi	Ghrayra	vendredi
Benguerdén	samedi	Gafsa	mercredi	Skhira	vendredi	Jebeniana	vendredi
Menzel-Habib	mercredi	Zannouch	samedi	Nasrallah	Dimanche	Essouassi	dimanche
Mareth	mercredi	Ben-Aoun	mardi	Farch-Ghrib	Dimanche	Boumerdès	mardi
		Redayéf	dimanche	Tlelsa	jeudi	Ghdhabna	samedi
		El-Bouaa	lundi	Chebba	Dimanche	El-Amra	dimanche
		Ettalh	samedi	Sidi-Alouane	mardi	Dhrra-Ben-Zied	mardi
		El-Khobna	mercredi	El Jem	lundi	El-Hencha	samedi
		El Jem	lundi	Ksar-Helal	mardi	Ouled Bousmir	samedi
		Melloulèche	mercredi	Chouayhia	mardi	Hazeg	mercredi
		Ksour-Essef	lundi	Bir-Elwossfane	lundi		
		Jebeniana	vendredi				
		Chebba	dimanche				

Source : Enquête K. Saadaoui, 2017.

La lecture du tableau ci-dessus (tableau 6.2) fait ressortir les remarques suivantes :

- La fréquentation des petits souks distingue particulièrement les commerçants de Melloulèche. Ces derniers expriment leur choix de se rendre aux souks locaux qui se tiennent dans les villages des délégations de Melloulèche, Jebeniana, El Jem, Ksour Essef, Chebba (Redayfa, Ghrayra, Henayét, Ouled Bousmir, Beradaa, etc.). Ces commerçants qui préfèrent se rendre aux petits souks environnants que les plus lointains sont en majorité originaires de Melloulèche et de ses villages. Cette situation peut être expliquée par l'emplacement favorable de Melloulèche à côté de plusieurs

délégations. Cette proximité joue en faveur de la mobilité des commerçants qui peuvent fréquenter facilement des souks dans un rayon de 20 à 30 kilomètres en moyenne.

- Les commerçants enquêtés dans le souk de Metouia indiquent privilégier particulièrement les souks principaux et locaux des deux gouvernorats de Gabès et de Medenine. Ces commerçants se distinguent des autres par déplacements limités en nombre, qui s'étendent de la délégation de Skhira au Nord à la délégation de Benguerdèn.
- Les commerçants qui viennent au souk de Mezzouna, déclarent se rendre aux souks principaux des gouvernorats de Sfax (Bir Ali Ben Khalifa, Skhira, Mahrès) Sidi Bouzid (Bouzayèn, Regueb, Maknassy), Gafsa (Essnad, Gafsa, Zanouch) et Mahdia (Chorbane, Ksour Essef, El Jem).
- Les commerçants enquêtés au souk de Cherarda, se distinguent par une forte mobilité et une aire de déplacement qui couvre les gouvernorats de Sfax et Sidi Bouzid et la région de Sahel (Sousse, Mahdia, et Monastir). Cette mobilité procède principalement de la situation privilégiée de la délégation de Cherarda appartenant à un gouvernorat central Kairouan. Les commerçants de ce souk, en majorité originaires de Cherarda et Bouhajla, profitent de cette situation en marge de plusieurs gouvernorats pour se rendre à leurs souks principaux mais aussi locaux.

En s'appuyant sur les origines des commerçants enquêtés, on peut distinguer deux grands types de trajectoires :

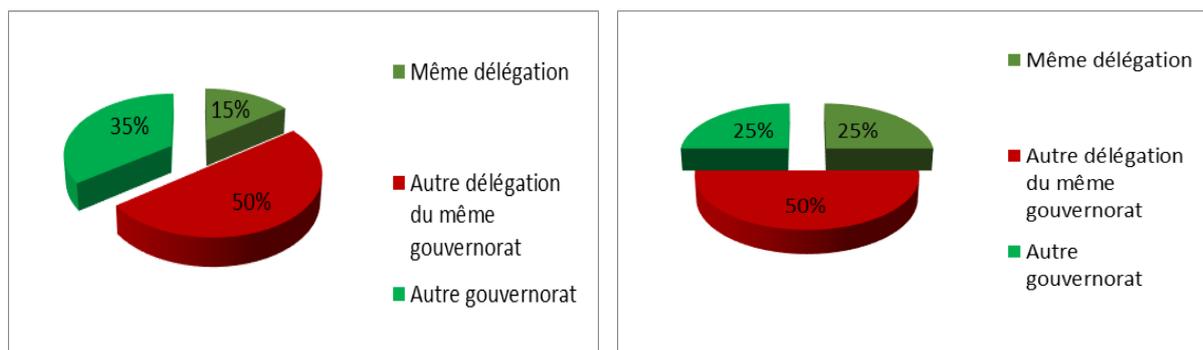
- Des trajectoires restreintes et limitées qui caractérisent en majorité les commerçants locaux. C'est le cas des commerçants des souks de Melloulèche, Jebeniana et Metouia qui exercent souvent dans les souks de la délégation.
- Des trajectoires plus étendues et fluides caractérisent les commerçants des souks de Cherarda et Mezzouna. Ces deux souks de Cherarda et Mezzouna, se distinguent par la diversité des origines de leurs commerçants qui viennent d'autres délégations voisines (Regueb, Bir Ali) mais aussi lointaines (El Jem, Ghomrassen, *etc.*).

L'étude des caractéristiques de fréquentation chez les clients et les trajectoires des commerçants conduit à l'étude d'autres questions sur les distances à parcourir pour se rendre au souk (chez les clients et commerçants), le temps et les transports utilisés.

1.3. Sédentarité et mobilité des clients et commerçants

Les dépouillements des questionnaires passés auprès des clients des 8 souks retenus montrent que 88 % de ces clients résident depuis leur naissance dans leur lieu de résidence actuel. Cet attachement apparent au lieu de résidence reflète un certain ancrage au lieu de la famille et un fort sentiment d'appartenance à la région d'origine.

Pour les autres clients (12%), le changement de lieu de résidence n'implique pas nécessairement de quitter le gouvernorat d'appartenance. En effet, le lieu de résidence antérieur est souvent proche de la délégation habitée au moment de l'enquête. En effet, 50% vivaient précédemment dans une délégation voisine du même gouvernorat : c'est le cas d'un client qui quitte le secteur de Bouchamma de la délégation de Gabès-Ouest pour habiter à Metouia. Enfin, 15% vivaient au sein de la même délégation actuelle, en se déplaçant d'une localité à une autre limitrophe sinon toute proche (quelqu'un qui quitte le secteur de Besbes au secteur de Mezzouna dans la même délégation). Cette mobilité résidentielle n'est pas déterminée par la recherche de certains équipements et services ou la proximité de la ville. Ce changement de lieux est lié le plus souvent aux obligations d'engagement pour la femme (qui se marie à un homme habitant une délégation limitrophe ou une localité voisine) et de travail surtout pour l'homme (qui change de lieu de résidence pour un travail). Cela n'empêche pas l'existence des cas où l'habitant change de gouvernorat de résidence qu'il soit voisin (de Sidi Bouzid à Gafsa) ou plus loin (de Gabès à Tunis). Ces derniers cas correspondent à presque 35% de l'échantillon (figure 6.6).



Chez les clients

Chez les commerçants

Figure 6.6: Lieux antérieurs de résidence

Source : Enquête K. Saadaoui, 2017.

L'enquête menée auprès des commerçants montre la prédominance de personnes n'ayant pas changé leurs lieux de résidence depuis leur naissance (85%). Pour le reste, les raisons du changement des lieux de résidence diffèrent selon l'échelle de déplacement mais convergent vers un seul objectif, puisqu'il s'agit de personnes qui ont besoin éventuellement de se déplacer et de chercher un bon emplacement à partir duquel l'ensemble des lieux envisagés (souks, origine de marchandises, *etc.*) seront accessibles.

En tenant compte de ces résultats, on peut déduire que ces espaces ont généralement la capacité de fixer la population et qu'ils ne sont pas des lieux de passage. Plus encore, ils forment des lieux de vie auxquels s'attache cette catégorie de population. De plus, le parcours résidentiel pour les uns se limite le plus souvent à quelques déplacements d'une délégation à une autre ou au sein de la même délégation pour des raisons socio-économiques.

2. Variations des distances parcourues

La distance, dans son acception la plus large, est définie comme « la mesure de ce qui nous sépare d'un lieu, elle constitue un obstacle à franchir pour se déplacer et entrer en relation avec d'autres personnes, d'autres objets ou d'autres horizons » (Pumain, 2009). L'étude des distances revêt une importance particulière dans notre sujet d'étude. On s'est intéressé particulièrement à deux types de distance : la distance kilométrique et la distance temps. Cette dernière peut être définie comme la représentation individuelle spontanée qui se fonde sur une appréciation de la distance. L'usage de la distance kilométrique peut être expliqué par le facteur de la pénibilité de déplacement surtout pour les clients.

On a essayé de recueillir des informations sur la distance auprès de nos enquêtés (clients et vendeurs) à travers deux questions : Quelle est la distance entre votre résidence et le souk ? Quelle est la durée de votre trajet entre votre résidence et le souk ?

L'étude de ces deux types de distance a pour objectif de cerner la relation qu'entretiennent nos enquêtés avec leur espace de référence à travers leur fréquentation des souks et à travers les trajets effectués pour atteindre le souk. Ainsi, « concevoir une distance, c'est en effet se donner une représentation relationnelle de l'espace, dont les propriétés dépendent alors de la nature de la distance choisie, donc de la forme des relations possibles (offertes ou révélées) entre les parties de l'espace » (Pumain, 2009).

2.1. Les distances kilométriques

Les distances parcourues entre le lieu de résidence des clients ou des vendeurs et le lieu de tenue du souk peuvent nous fournir une idée sur les aires d'attraction des souks. Les résultats des enquêtes avec les clients à Metouia et à Melloulèche ont permis d'identifier une zone de chalandise très localisée comprenant des localités situées dans un rayon qui ne dépasse pas les 15 kilomètres : par exemple, El Mida à Metouia et Ouled Jaballah à Melloulèche sont les plus éloignées, à 15 km du lieu de souk.

Cette zone d'influence est bien plus large à Bir Ali Ben Khalifa ou encore à Menzel Chaker (20 à 22 kilomètres). On a pu saisir, à partir de nos enquêtes, la présence de clients venant de la localité d'Ouled Mahmoud à Bir Ali Ben Khalifa située à 20 kilomètres du souk. De plus, il y a les clients venant de Limaya de Menzel Chaker, qui habitent à 22 kilomètres du souk. Il est à noter que l'effectif de ces clients est relativement faible. D'autres souks comme ceux de Skhira, Cherarda ou encore Mezzouna se caractérisent par une zone d'influence « éclatée » puisqu'elle compte des clients venant des délégations situées à des dizaines de kilomètres par rapport aux lieux de tenue des souks. A Mezzouna, on a interrogé des clients venant de Bouhedma (36 km) et El Khobna (43 km) alors qu'à Skhira et Cherarda, les clients viennent même d'autres délégations et gouvernorats voisins. Au souk de Skhira par exemple, on a croisé un client de Gandoul de Bir Ali Ben Khalifa qui se situe à environ 60 km du souk. A Cherarda, on a interrogé des clients de Menzel Chaker (secteur de Bouthadi) et même de Sakiat Ezzit du gouvernorat de Sfax.

Pour chaque souk, on a cherché la distance médiane⁵⁷ parcourue par les clients depuis leurs lieux de résidence ainsi que la distance minimale et la distance maximale. En dépit de leur importance, la distance minimale et particulièrement maximale ne détermine pas la distance médiane, qui aide à délimiter la zone de chalandise du souk.

Les valeurs de distances minimales varient entre quelques mètres à quelques kilomètres dans tous les souks. On peut expliquer cette stabilité au niveau des valeurs de la distance minimale par le fait qu'une part importante de clients réside tout près du lieu du souk ou à quelques dizaines de mètres. Ces clients répondent souvent « *j'habite dans le souk, voilà ma maison* » ou encore « *j'habite là-bas, à 200 mètres, ou à 100 mètres* ».

Tableau 6.3: Distances maximales, minimales et médianes parcourues par les clients de chaque souk

	Distance maximale	Distance minimale	Distance médiane
Jebeniana	17	0.1	6
Melloulèche	15	0.01	8.25
Menzel Chaker	22	0.2	7
Bir Ali ben Khalifa	20	0.2	8.5
Cherarda	85	1	9
Mezzouna	43	0.1	8
Skhira	60	0.2	11
Metouia	15	0.1	2.25

Source : Enquête K. Saadaoui, 2017.

D'après le tableau ci-dessus (tableau 6.3), la distance médiane varie de 2.25 kilomètres pour les clients qui fréquentent le souk de Metouia à 11 kilomètres pour ceux qui fréquentent le souk de Skhira. Les variations de cette distance médiane peuvent être expliquées de plusieurs

⁵⁷ Le calcul de la distance médiane est plus significatif que la distance moyenne. En fait, pour certains souks comme Cherarda ou encore Skhira et Mezzouna, les grandes valeurs de distances parcourues (85, 43, 60 kilomètres) vont augmenter le calcul de la distance moyenne qui ne sera plus représentative. La distance médiane correspond pour chaque souk, à la valeur qui divise la série statistique (les valeurs de distances) en deux sous-ensembles d'effectifs égaux.

manières. D’abord, si l’on considère que le souk principal d’une délégation est fréquenté majoritairement par les habitants de la délégation comme dans la plupart des cas, alors il faut prendre en compte les variations de superficie des 8 délégations qui abritent les souks dans lesquels se sont déroulées nos enquêtes (*cf. supra* Chapitre 5). En effet, la délégation de Jebeniana a une superficie de 255 km², tandis que celle de Bir Ali ben Khalifa s’étend sur 1 200 km², soit une variation de 1 à 4.7. Cette variation au niveau de la superficie influence la distance parcourue par les clients d’un souk. À titre d’exemple, les habitants d’une petite délégation comme celle de Jebeniana ne font pas les mêmes distances que ceux qui habitent une grande délégation comme celle de Bir Ali Ben Khalifa.

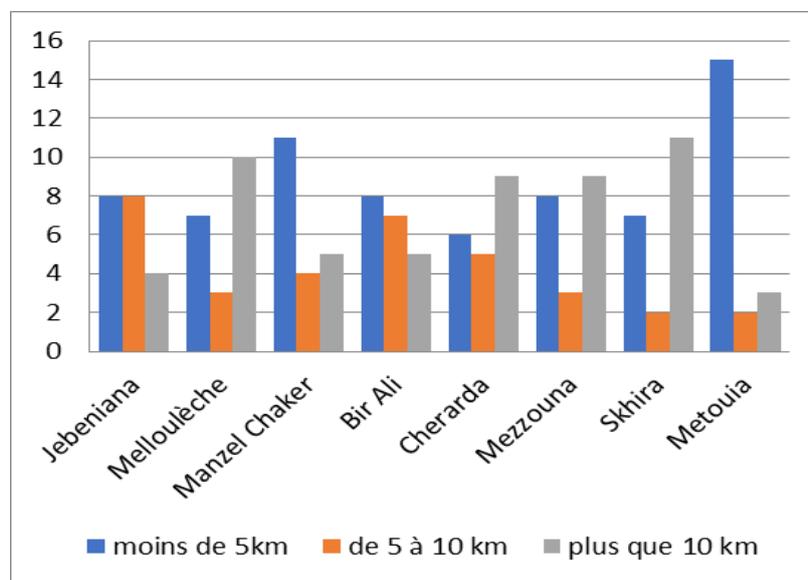


Figure 6.7: Distances parcourues par les clients de chaque souk

Source : Enquête K. Saadaoui, 2017.

L’étude de la répartition des distances parcourues par les clients depuis leur lieu de résidence (figure 6.7) fait émerger deux ensembles de souks :

- Des souks qui accueillent des clients qui parcourent souvent de longues distances dépassant les dix kilomètres, et qui peuvent arriver d’autres délégations. C’est le cas du souk de Skhira, où on a remarqué que la majorité des clients interrogés (65%) se déplacent sur des dizaines de de kilomètres.
- Des souks qui reçoivent des clients qui parcourent de petites distances. C’est le cas du souk de Metouia qui se situe dans une petite délégation, si on la compare à ses délégations voisines Skhira et Manzel Habib. Sa clientèle est plutôt locale et réside

dans le secteur de Metouia ou dans des localités voisines à quelques kilomètres du souk (70% résident à moins de 5 kilomètres du souk). Le souk de Menzel Chaker se caractérise aussi par une clientèle locale. Cette dominance de clients locaux dans ce souk peut être expliquée par la présence de petits souks dans la plupart des secteurs distants du souk principal (des souks à El Awedna, Bouthadi, l'Achèche, Chaalèb, Boujarboua, Hadj Gassem). Le souk de Bir Ali se distingue des autres par une clientèle venant de tous les secteurs de la délégation avec des distances variables : 40% parcourent une distance de moins de 5 kilomètres alors que 60% viennent des villages situés au-delà de 5 kilomètres. Ça peut être expliqué par le petit nombre de souks qui se tiennent dans les villages environnants et qui ne répondent pas aux besoins de leurs habitants.

A Skhira, Mezzouna et Cherarda, une part des personnes qui parcourent des distances inférieures à la distance médiane peut être beaucoup plus importante, mais la présence de certains clients ayant franchi des dizaines de kilomètres a fait la différence. Il s'agit de clients extra-locaux qui viennent des secteurs lointains et même des délégations voisines. Enfin, pour le souk de Jebeniana, les deux types de clientèle sont représentés à parts égales. L'emplacement du souk sur une route principale ainsi que la variété et la fréquence des moyens de transport, notamment le transport rural explique sans doute le fait que la distance médiane parcourue par les clients de ce souk est égale à 6 kilomètres. Cette situation a favorisé l'arrivée de certains clients des délégations voisines comme El Amra puisqu'ils habitent seulement à quelques kilomètres du souk. Ainsi, l'accessibilité diffère d'un souk à l'autre, et par conséquent l'accessibilité aux villes chefs-lieux puisqu'on parle déjà des souks principaux de chaque délégation, qui se tiennent généralement dans les centres.

Quant aux commerçants, les distances doivent être appréhendées différemment, puisqu'ils parcourent des distances plus importantes que les clients, qui peuvent atteindre quelques centaines de kilomètres depuis leurs lieux de résidence (figure 6.8). D'après les résultats de nos enquêtes, les distances parcourues par les commerçants sont plus variées que celles des clients ainsi, on peut distinguer trois catégories de souks :

- Les souks de Jebeniana et de Metouia, attirent plus les commerçants locaux, qui résident à moins de 10 km de lieu de tenue du souk. Le souk de Metouia se distingue du reste des souks, par l'absence de commerçants venant de plus de 50 kilomètres.

- Les souks de Bir Ali Ben Khalifa, Mezzouna et Skhira, se caractérisent plus par la présence de commerçants ayant parcouru plus que 100 kilomètres depuis leurs lieux de résidence. On a remarqué par exemple la présence de commerçants venant d'El Achaba de la délégation d'El Jem (130 kilomètres) dans le souk de Bir Ali Ben Khalifa, de la délégation de Ghomrassen (270 kilomètres) dans le souk de Mezzouna, de la délégation d'El Gsar du gouvernorat de Gafsa (130 kilomètres) dans le souk de Skhira.
- Le souk de Cherarda se distingue par l'importance de commerçants ayant parcouru des distances qui varient entre 10 à 50 kilomètres et la faible présence des commerçants locaux. Cette situation peut être expliquée, comme on l'a mentionné auparavant, par la forte présence de commerçants venant de Bouhajla (entre 30 à 40 kilomètres du lieu du souk) et de quelques délégations voisines (de Regueb à 42 km, de Kabbara de la délégation de Nasrallah à 28 km ou encore de Bir Ali Ben Khalifa à 40 km).

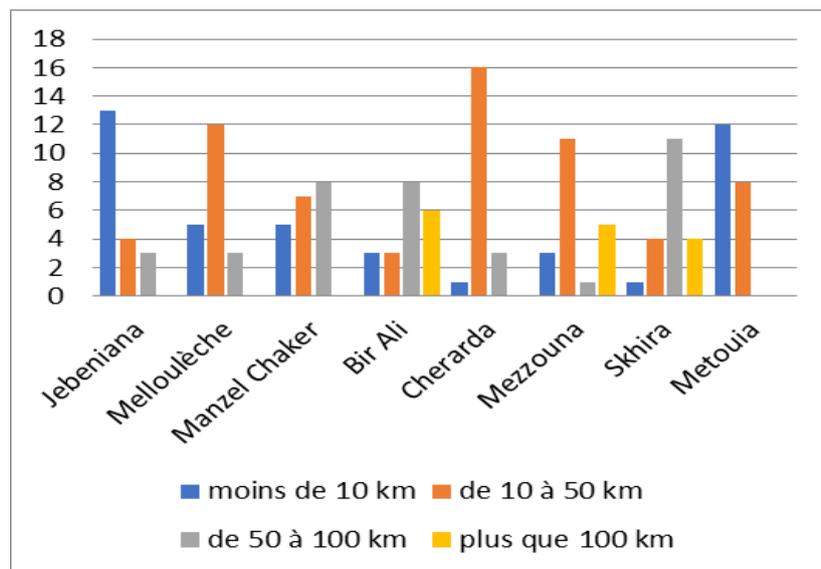


Figure 6.8: Distances parcourues par les commerçants de chaque souk

Source : Enquête K. Saadaoui, 2017.

Au demeurant, les variations de distances parcourues par clients et commerçants nous amènent à étudier les temps des trajets. On a porté intérêt à cette question pour mieux cerner la mobilité des clients et des commerçants. Les réponses étaient encore plus variées.

2.2. Distance kilométrique, distance temps : quelles différences

Dans une acception générale, la distance est utilisée pour exprimer notre rapport aux objets et à l'espace. Mais elle traduit en réalité une représentation surtout que la distance n'est pas seulement géométrique. Elle peut être aussi une distance temps, une distance coût etc. à cet effet, Pumain (2009) indique que « le concept de distance englobe en effet toute une série d'indicateurs et de mesures de la séparation, adaptés aux différents types de relations prises en considération pour signifier l'écart, l'espacement ou l'éloignement, et qui ont très fortement élargi la portée du concept de distance dans l'explication géographique ».

Dans ce contexte, outre la distance kilométrique indiquée, on a demandé aux personnes enquêtées la distance temps qui correspond à chaque trajet. Les résultats ont montré que la distance (en kilomètres ou en minutes) n'est qu'une représentation relative de ce qui sépare le lieu de résidence de la personne enquêtée du lieu du souk. Nos enquêtes ont révélé que la distance temps donnée par un habitant qui réside à X kilomètres peut être différente de celle estimée par un autre pour la même longueur du trajet. Prenons l'exemple des distances temps avancées par les clients du souk de Bir Ali Ben Khalifa par rapport au lieu du souk. Ces distances kilométriques, triées par ordre croissant, varient entre environ 200 mètres (à côté du lieu du souk) à 20 kilomètres (les villages d'Ouled Mahmoud et Echaal).

La représentation des distances temps par ordre croissant dans le schéma (figure 6.9) diffère de celle des distances kilométriques. A titre d'exemple, le village de Chawkét situé à 2 kilomètres du lieu du souk, se place au même rang en distance temps (30 min) avec Wadran qui est distante de 16 kilomètres du lieu du souk. De plus, le schéma fait apparaître que les villages de Gandoul, Ras Fartout, Khemaisa et Rebaia, ne sont pas à la même distance kilométrique, situés tous à environ 20 minutes du lieu de souk : Khemaisa se situe à 8 km, Ras Fartout à 9 km, Rebaia à 10 km, alors que Gandoul, plus éloignée, est distante de 15 kilomètres du lieu du souk.

En fait, le temps de déplacement mentionné par les clients est parfois supérieur au temps réel qu'il faut passer pour parcourir une telle distance. Généralement, ce temps est influencé par la multiplication des voies d'accès aux souks qui ne sont pas toujours rectilignes et aménagées. Pour rejoindre le souk, les habitants sont souvent contraints d'emprunter des pistes longues et tortueuses. Pour cette raison, le motif « facilité d'accès » est moins mentionné dans les réponses des clients.

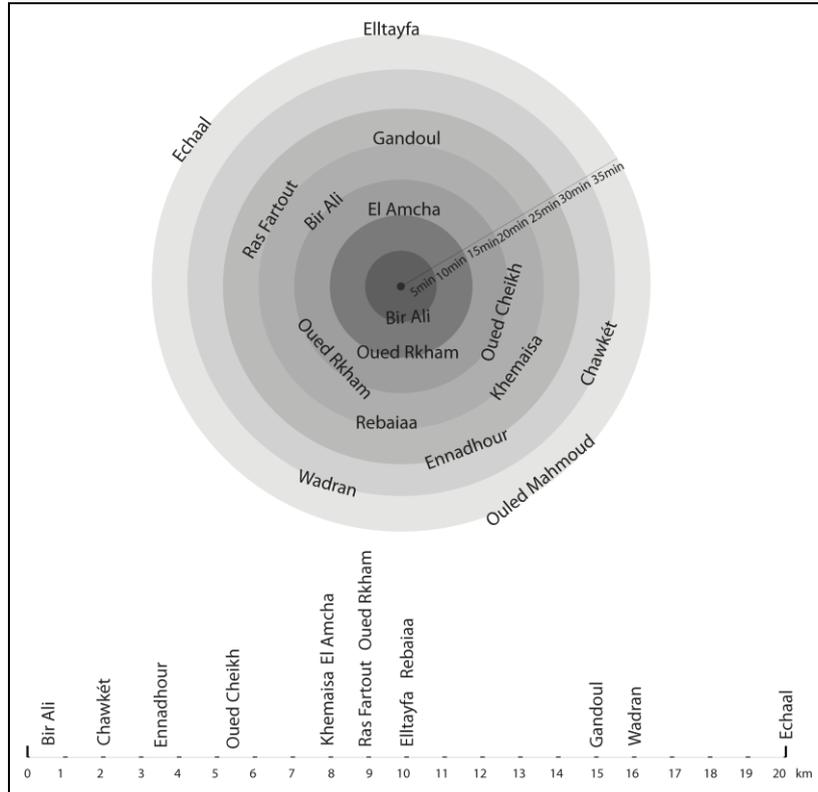


Figure 6.9: Distances kilométriques et distances temps entre villages et lieu du souk de Bir Ali Ben Khalifa

Source : Enquête K. Saadaoui, 2017.

La question temporelle amène directement à la question des moyens de transport dans un premier temps. L'importance d'un souk tient compte à l'existence d'un axe routier qui permet le désenclavement des habitants et de la délégation par conséquence.

2.3. Les moyens de transport

La mobilité est un trait caractéristique du commerce non sédentaire pour les commerçants ainsi que pour les clients. Cette mobilité est plus distinguée en premier lieu pour les commerçants. Ces derniers conjuguent diverses formes de déplacements, ils font des allers-retours entre les différents souks dans lesquels ils vendent leurs marchandises, ils se déplacent entre leurs lieux de résidence et celui de la tenue du souk et enfin entre les lieux d'approvisionnement, leur résidence et le(s) souk(s).

Outre la mobilité des commerçants, la fréquentation du souk est conditionnée par le déplacement des clients. En effet, le succès d'un souk repose d'abord sur l'existence d'un axe

de transport, permettant le désenclavement et l'acheminement d'une clientèle solvable provenant surtout des localités environnantes et qui ne réside pas sur place. Le développement des moyens de transport a permis aux habitants de franchir l'obstacle de la distance et d'atténuer ce qui est appelé souvent dans la littérature le frein, la rugosité de distance, et donc fréquenter les souks situés à des dizaines de kilomètres de leurs lieux de résidence.

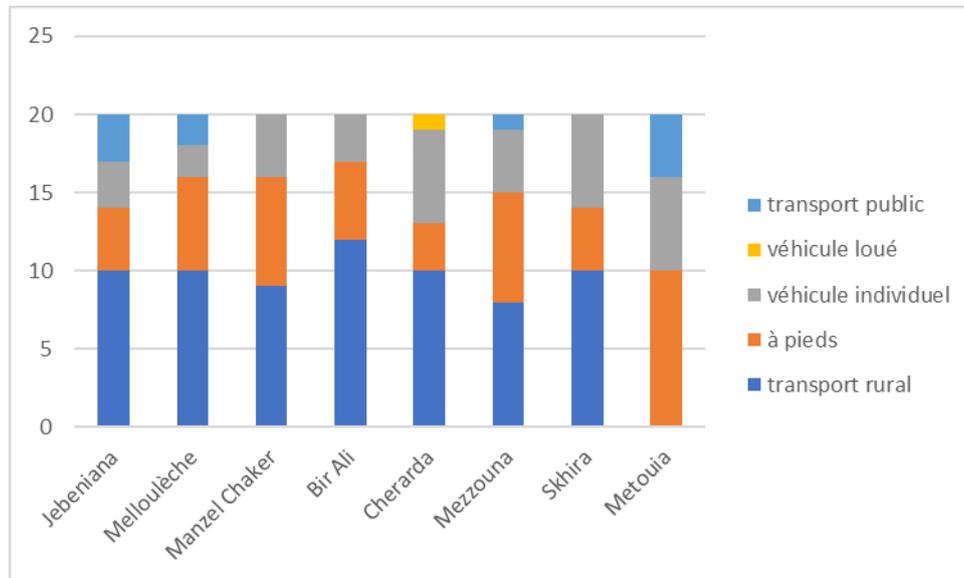


Figure 6.10: Types de transport utilisés par les clients enquêtés

Source : Enquête K. Saadaoui, 2017

Pour l'ensemble des souks (figure 6.10), nous avons remarqué l'importance du transport rural qui joue un rôle primordial dans la vie et les déplacements de la population notamment rurale. Grâce à ce type de transport, les habitants des zones rurales arrivent à parcourir de longues distances et à rejoindre le souk pour s'approvisionner. Le transport rural a facilité donc le déplacement des personnes et des marchandises, et la connexion des villages ruraux aux centres de leurs délégations.

Malgré la multiplication et l'abondance des véhicules de transport rural dans plusieurs délégations, on a remarqué l'absence quasi-totale de ce type de transport dans d'autres. Dans de tels cas, les habitants, qui souhaitent se rendre au souk, utilisent plutôt les « taxis » pour faire la navette : c'est le cas des clients du souk de Metouia. Le recours fréquent aux taxis est expliqué tout simplement par le fait que 74% de sa population réside en milieu urbain.

En dépit de la nouvelle offre en transport, on a remarqué la persistance des moyens de transport traditionnels comme la charrette ou le recours à la location d'une camionnette

surtout pour ceux qui habitent dans des villages relativement isolés et non desservies par le transport rural.



Figure 6.11: Le transport rural, fréquemment utilisé par les habitants (souk Menzel Chaker, Bir Ali et Cherarda)

Photos prises par K. Saadaoui, 2017.

Le transport rural est un moyen de transport utilisé notamment dans les délégations à dominante rurale. Il sert à lier les villages lointains au centre de la délégation. Plusieurs voitures circulent toute la journée en faisant des dizaines de voyages (aller-retour). Le jour du souk connaît le trafic le plus important du transport rural puisque la plupart des habitants sont contraints de s'en servir pour accéder au souk. Après avoir terminé leurs achats, les habitants du même village se dirigent vers leur station du transport rural. Chaque ligne de transport couvre un secteur « imadat » ou seulement un village.

L'accès au souk peut se faire aussi à pied. D'après nos enquêtes, ce mode de transport figure au deuxième rang des types de transport utilisés par les clients. Ces derniers, qui se déplacent beaucoup à pied, sont ceux qui habitent à quelques minutes du souk, particulièrement ceux qui résident juste à côté du lieu de tenue du souk. D'autres habitants de quelques villages relativement lointains préfèrent le recours à la marche et effectuent des trajets qui ne dépassent pas les deux kilomètres.

L'examen des profils des personnes enquêtées à travers la mobilisation des critères précédents (origines, fréquentations, transports, mobilité et distances) a permis de dégager quelques

caractéristiques de ces acteurs. Afin de mieux saisir leurs profils, nous envisageons de définir leurs appartenances et de caractériser leurs pratiques et représentations des environnements ainsi que leurs rapports aux villes proches et lointaines.



Figure 6.12: La sortie du souk de Mezzouna : le recours à la charrette pour s'y rendre

Photos prises par K. Saadaoui, 2017

3. Les appartenances définies par les habitants des espaces en marges

Sur le plan administratif, tout territoire obéit souvent à une organisation administrative hiérarchisée. En Tunisie par exemple, on distingue trois niveaux : le gouvernorat, la délégation et le secteur. Cependant, cette organisation administrative ne coïncide pas avec les territoires représentés et les espaces vécus par les populations. Dans le but de mieux comprendre et appréhender les phénomènes de mobilité et d'ancrage et de saisir dans un deuxième temps la signification de « la région⁵⁸ » en tant que référent identitaire pour nos enquêtés, nous essayons de décrypter les principaux lieux de référence. Cet examen permettra de mesurer le degré d'attachement et l'appartenance des individus enquêtés à ces espaces en marges.

Dans le questionnaire que les clients et les vendeurs des souks avait à remplir, les questions posées ont ainsi porté sur le lieu de leur naissance, le lieu de leur résidence (Où habitez-

⁵⁸ Le mot région est mobilisé comme traduction du mot arabe *الجهة* (al jiha).

vous ?), sur leurs comportements sédentaires ou, au contraire mobiles (Avez-vous toujours vécu dans cette région ?) et, enfin, sur la « région » comme référant identitaire (Comment appelleriez-vous la région dans laquelle vous vivez ?). Traiter de la question de l'appartenance dans les espaces en marge peut être justifié par l'originalité de ces espaces (*cf. supra* chapitres précédents). Selon plusieurs études, l'appartenance peut être parfois choisie et parfois subie ou inculqué d'une génération à l'autre. Ainsi, Belhedi (2006) rappelle qu'« elle est cette appartenance territoriale consciente, exhibée et/ou revendiquée, subie ou souhaitée, qui a été forgée conjointement par le vécu quotidien et l'histoire de l'individu et de sa communauté ». Le choix de poser les questions aux clients et aux vendeurs des souks a pour but d'identifier mais aussi de comparer leurs représentations. Il s'agit d'interroger les référents identitaires et les échelles d'appartenance spatiale à travers l'étude des lieux de naissance, de résidence et de vie selon la catégorie des enquêtés (clients et vendeurs).

3.1. Le lieu de naissance

Afin de saisir la pluralité et la diversité des échelles d'appartenance et d'identification, on s'intéressera à l'étude des principaux lieux de référence de nos enquêtés (les commerçants et les clients des souks). Le premier lieu mobilisé dans notre analyse est le lieu de naissance. Ce dernier contribue avec d'autres catégories de lieux à forger l'appartenance géographique de l'individu. À cet effet, France Guérin-Pace (2006) rappelle qu'« À chaque individu est attaché un ensemble de lieux: son lieu de naissance, les lieux d'origine de sa famille, les lieux dans lesquels il a vécu successivement, les lieux qu'il fréquente ou qu'il a fréquentés, les lieux de vie de ses proches, mais aussi des lieux plus imaginaires ou projetés comme les lieux de vie souhaités ou de projets éventuels. Tous ces lieux constituent le patrimoine identitaire géographique de chacun qui, selon les individus et les moments de la vie, sera en partie ou non mobilisé ».

Le tableau 6.4, qui rend compte des échelons de référence selon les lieux de naissance des vendeurs conduit à distinguer trois principaux échelons : le secteur, la délégation et le gouvernorat. La référence à la délégation (échelle intermédiaire) comme lieu de naissance prévaut sur les deux autres échelles du secteur et du gouvernorat : sa mobilisation varie entre 45% à Metouia et 75% dans la plupart des délégations (Jebeniana, Menzel Chaker, Melloulèche et Cherarda). La référence au gouvernorat se situe au deuxième rang avec des mobilisations variant entre 20% à Menzel Chaker à 45% pour les vendeurs du souk de

Mezzouna. En contrepartie, le secteur est le moins cité comme échelon de référence pour rendre compte du lieu de naissance. Hormis les vendeurs des souks de Jebeniana et de Metouia, qui citent pour un quart d'entre eux le secteur comme échelon de référence, on remarque la faiblesse ou l'absence de cette catégorie dans les réponses des vendeurs des autres souks. Le recours au secteur comme échelon de référence pour les vendeurs dans les souks de Jebeniana et de Metouia est à mettre en regard avec l'origine locale qui distingue une part importante de ces commerçants.

Tableau 6.4: Caractéristiques des lieux de naissance selon l'échelon de référence pour les vendeurs des 8 souks retenus

Echelon de référence	Jebeniana	Bir Ali	Menzel Chaker	Skhira	Mezzouna	Metouia	Melloulèche	Cherarda
<i>Arch</i>								
<i>Secteur</i>	25%		5%	5%	5%	25%		
<i>Délégation</i>	75%	70%	75%	60%	50%	45%	75%	75%
<i>Gouvernorat</i>		30%	20%	35%	45%	30%	25%	25%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Enquête K. Saadaoui, 2017.

Le tableau 6.5 fait apparaître l'importance des Arch pour rendre compte des lieux de naissance des clients interrogés dans les souks. Cet échelon recueille 30% de réponses des clients du souk de Jebeniana voire 55% des clients du souk de Melloulèche. La référence à ce niveau traduit la persistance des liens communautaires et tribaux. Ainsi, des clients du souk de Jebeniana se réfèrent à l'échelon plus local qu'est le village ou l'Arch, comme Ouled Bousmir, Ouled Moujahed, Ouled Hassan. La référence à El Arch peut rendre compte d'une méfiance mais aussi d'une méconnaissance des découpages et des maillages administratifs actuels. Il s'agit de la différence majeure avec les réponses des vendeurs des souks interrogés.

A la différence des Arch, comme dans le cas des réponses des vendeurs, l'échelon des délégations est le premier cité pour identifier les lieux de naissance. Excepté les clients du souk de Melloulèche (où la mention d'une délégation n'est présente que dans un quart des réponses), plus de la moitié des réponses des clients se réfèrent à la délégation. Les réponses des clients font apparaître aussi l'importance de l'échelon régional, autrement dit le gouvernorat : 50% des réponses des clients interrogés au souk de Skhira et 55% des réponses des clients interrogés au souk de Metouia.

Tableau 6.5: Caractéristiques des lieux de naissance selon l'échelon de référence pour les clients des 8 souks retenus

Echelle de référence	Jebeniana	Bir Ali	Menzel Chaker	Skhira	Mezzouna	Metouia	Melloulèche	Cherarda
<i>Arch</i>	30%						55%	10%
<i>Secteur</i>	20%			10%	5%	10%	10%	
<i>Délégation</i>	45%	75%	75%	40%	50%	40%	25%	70%
<i>Gouvernorat</i>	5%	25%	25%	50%	45%	55%	10%	20%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Enquête K. Saadaoui, 2017.

L'examen de la répartition des lieux de naissance révèle la pluralité des échelles d'appartenance et d'identification. Le lieu de naissance n'est qu'un élément parmi d'autres qui explique l'attachement à un territoire. Les résultats des enquêtes auprès des vendeurs et des clients montrent que la plupart d'entre eux se réfèrent à l'échelle de la délégation suivie par l'échelle du gouvernorat en deuxième rang. D'autres, moins nombreux, se réfèrent à un échelon plus local qu'est le village ou l'Arch. Cette catégorie rassemble principalement les clients. La référence à l'échelon local reflète la présence de liens spécifiques entre l'habitant et son lieu de naissance qui n'obéit pas aux mailles administratives.

3.2. Le lieu de résidence

L'étude des manières dont les clients et les vendeurs interrogés dans les souks rendent compte de leurs lieux de résidence permet de compléter les premières analyses menées sur les manières de définir leurs lieux de naissance, tout ceci visant une meilleure compréhension des échelons d'appartenance des habitants et des acteurs de ces espaces en marge de la métropole et du gouvernorat de Sfax.

Le tableau 6.6 ci-dessous souligne la quasi-absence de l'échelon régional (gouvernorat) dans la manière dont les clients rendent compte de leurs lieux de résidence. Comme pour le lieu de naissance, la délégation est la plus citée par les clients enquêtés pour rendre compte de leurs lieux de résidence. Le taux de référence à la délégation varie toutefois entre 25% des

personnes enquêtées à Bir Ali Ben Khalifa et Skhira et 65% pour les clients interrogés au souk de Jebeniana. Quant à la référence à l'Arch pour définir le lieu de résidence, il n'y a que les clients des souks de Bir Ali Ben Khalifa, Melloulèche et Cherarda qui mobilisent cet échelon dans 50% de leurs réponses.

Tableau 6.6: Caractéristiques des lieux de résidence selon l'échelon de référence pour les clients des 8 souks retenus

Echelle de référence	Jebeniana	Bir Ali	Menzel Chaker	Skhira	Mezzouna	Metouia	Melloulèche	Cherarda
<i>Arch</i>	10%	50%	10%	25%	30%	30%	50%	55%
<i>Secteur</i>	25%	25%	40%	50%	35%	25%	10%	5%
<i>Délégation</i>	65%	25%	50%	25%	35%	45%	40%	35%
<i>Gouvernorat</i>								5%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Enquête K. Saadaoui, 2017.

L'examen du tableau 6.7 ci-dessous révèle la présence de similitudes avec celui rendant compte des réponses des clients. Comme dans le cas des lieux de résidence définis par les clients, on constate l'absence quasi-totale de la référence au gouvernorat. En contrepartie, la délégation d'appartenance de la résidence est la plus citée, même si des variations sont enregistrées entre 35% pour les vendeurs du souk de Metouia et 70% pour ceux du souk de Mezzouna. De plus, la référence au secteur gagne de l'importance dans les réponses des vendeurs enquêtés avec des taux qui peuvent atteindre dans quelques cas environ la moitié, comme pour les vendeurs des souks de Menzel Chaker et de Metouia (45% des réponses). Il semble que la forte présence du secteur dans les réponses a été faite au détriment de l'Arch. Le taux de référence à l'échelon de l'Arch est faible dans tous les souks, à l'exception de celui de Melloulèche (35% des réponses). L'importance attribuée à l'échelon de l'Arch chez les vendeurs du souk de Melloulèche peut être expliquée par la forte présence de commerçants originaire de la délégation (*cf. supra* 35% des enquêtés).

Tableau 6.7: Caractéristiques des lieux de résidence selon l'échelon de référence pour les vendeurs des 8 souks retenus

Echelle de référence	Jebeniana	Bir Ali	Menzel Chaker	Skhira	Mezzouna	Metouia	Melloulèche	Cherarda
<i>Arch</i>	5%	25%		20%	10%	20%	35%	15%
<i>Secteur</i>	35%	35%	45%	35%	20%	45%	20%	35%
<i>Délégation</i>	55%	40%	55%	40%	70%	35%	45%	50%
<i>Gouvernorat</i>	5%			5%				
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Enquête K. Saadaoui, 2017.

L'examen de la manière dont les personnes enquêtées rendent compte de leurs lieux de résidence montre l'absence du gouvernorat en tant qu'échelon de référence chez les clients comme chez les vendeurs. L'absence du gouvernorat est à mettre en regard avec l'importance des références à la délégation dans les réponses des clients comme dans celles des vendeurs. Enfin, comme pour les manières de rendre compte des lieux de naissance, la définition des lieux de résidence met en avant l'importance accordée à l'échelle de l'Arch, particulièrement pour les clients interrogés dans les souks.

La référence à cet échelon semble être une représentation héritée d'une génération à l'autre. Cette conception de l'Arch coïncide avec l'idée du lieu où « on naissait, on se mariait, on vivait, puis on mourait. Tout au long du cycle de vie, on était entouré des mêmes gens. Dans ce système communautaire, le réseau relationnel ne dépassait guère les frontières du bourg, et sans aucun doute les opinions et les représentations sur le monde reposaient-elles largement sur cette communauté » (Ortalda et Bigot, 2000). Les toponymes diffèrent d'une localité à l'autre : on distingue des gens qui se réfèrent à l'arrière-grand-père (exemples : Ouled⁵⁹ El Mabrouk à Melloulèche, Ouled Mjehed à Jebeniana, *etc.*) tandis que d'autres se réfèrent à une fraction de l'Arch (exemples : Elghraslia, El Awaguebia, El Chouayhia, El Mhedhba, ETTYAYRA, *etc.*).

⁵⁹ En arabe dialectal et littéraire, le mot « Ouled » signifie « descendants ».

Les territoires des « Arouch » (pluriel d'Arch), sont difficiles à cerner. Leur absence sur les cartes et dans les documents officiels traduit leur méconnaissance de la part de l'Etat. Cette situation nous a contraint d'adopter le secteur, conçu comme l'échelon le plus approprié et le plus fin, a été utilisé pour définir les origines des flux de clients de chaque souk. Pour l'ensemble des délégations, nous avons essayé de chercher les secteurs auxquelles appartiennent ces « Arouch » pour identifier les lieux de résidence des clients.

3.3. Lieu de vie

Pour mieux cerner les représentations des personnes enquêtées de ces espaces en marges, on va s'interroger sur la nomination de leurs lieux de vie. S'appuyant sur la nature des échelles de référence, à l'image des deux précédents indicateurs, la détermination des noms du lieu de vie fournit d'autres éléments sur les valeurs constitutives de l'appartenance.

A la question « comment appelez-vous la région dans laquelle vous viviez », les réponses ont été différentes. La notion de « région » utilisée dans cette question s'apparente plus au sens de « lieu ». Dans les réponses, on remarque une certaine correspondance entre le lieu de résidence et le lieu de vie. Les noms des lieux de vie évoqués par les enquêtés varient entre une échelle restreinte (cité, rue, arch) et une échelle plus englobante représentée particulièrement par les noms des délégations et des gouvernorats. On se trouve parfois devant des formes d'identification de lieux de vie difficiles à catégoriser et à délimiter dans le cadre du maillage administratif : l'Arch, la Cité, le village, le douar, la rue, *etc.* Dans certains souks, comme celui de Cherarda, le lieu de vie est fréquemment défini à travers l'échelle de tribu ou d'Arch. Cette représentation confirme une certaine sensibilité à l'identité tribale et villageoise et donc c'est l'Arch particulièrement pour les clients. Le recours à cet échelon de référence représente une forme d'héritage collectif transmis d'une génération à une autre, puisque « le sentiment d'appartenance à un territoire se construit sur une expérience et des représentations partagées d'une histoire et d'une mémoire collective » (Guérin-Pace et Filippova, 2012).

Le témoignage d'un client⁶⁰, originaire de Cherarda, confirme cet attachement à l'Arch, qui demeure la principale dimension identitaire : « *Je suis "Jlassi"⁶¹ et j'habite à Sfax* ». Il

⁶⁰ Un vieil homme, âgé de 73 ans, originaire de Cherarda mais qui habite à Sakiet Ezzit du gouvernorat de Sfax. Nous l'avons croisé dans le souk puis, nous avons pris le même louage, pour le retour à Sfax. Nous avons discuté le long de la route, et abordé plusieurs questions comme l'origine des Arouch, les modes de vie des villageois, la femme et le travail en agriculture à Cherarda, *etc.*

continue « le gouvernorat de Kairouan est un mélange de "Arouch" qui ont peuplé la ville et ses environs pour arriver à ce jour où on trouve le Ayyari de Ouesslatia, le Jriri d'El Alaa, le Baazaoui de Cherarda, etc. ». Ces références sont ancrées chez les habitants de ces délégations. Une grande partie des toponymes des secteurs dans le gouvernorat de Kairouan obéit à la répartition spatiale des Arouch comme c'est le cas des secteurs d'El Msaaid et d'Ouled Amor de la délégation d'El Alaa, les secteurs de Jehinét et d'Ouled Achour de la délégation de Bouhajla, les secteurs de Rouisét et d'Awamriya de la délégation de Chebika, etc.

L'analyse des réponses de nos enquêtés montre une certaine correspondance entre le lieu de vie et le lieu de résidence et parfois le lieu de naissance.

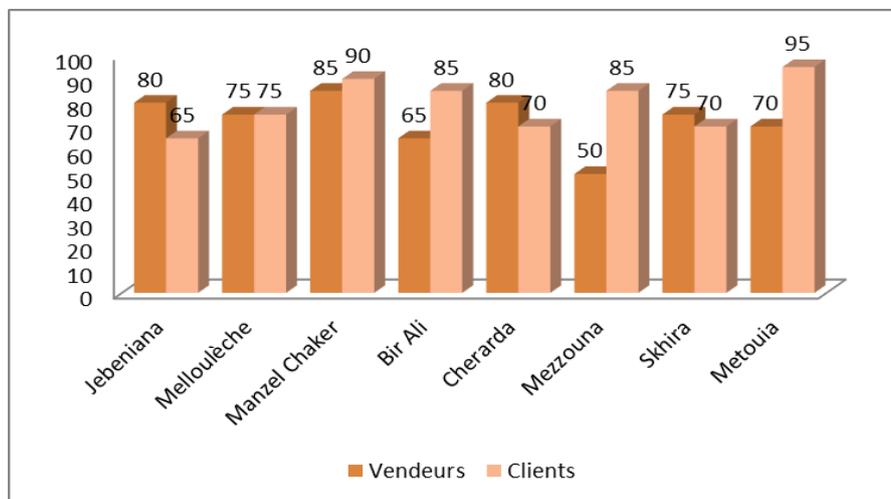


Figure 6.13: Taux de correspondance entre lieu de vie et lieu de résidence

Source : Enquête K. Saadaoui, 2017

La figure 6.13 montre la répartition des taux de correspondances entre lieu de vie et lieu de résidence selon les réponses dans chaque souk. Les meilleurs taux de correspondances ont été enregistrés dans les réponses des clients et atteignent 95% au souk de Metouia et 90% au souk de Menzel Chaker. Le souk de Jebeniana fait exception, avec le taux de correspondance le plus faible (65%). En effet, plus d'un 1/3 des clients enquêtés dans ce souk distinguent le lieu de vie du lieu de résidence. Cette distinction prend différentes formes mais semblent se

⁶¹ Jlassi, de Jlass, une des plus grandes tribus qui a occupé la partie centrale du pays, et dont les descendants se sont installés dans les délégations du gouvernorat de Kairouan, notamment les délégations de Bouhajla, Cherarda, El Alaa, Haffouz, etc.

traduire par des niveaux de références plus fins : par exemple, du secteur (El Amra) au Arch (Ouled Hassan), de la délégation (Jebeniana) au secteur (Ajengua).

Quant aux réponses des commerçants, elles affichent des taux de correspondances importants mais moins élevés que ceux enregistrés chez les clients. La conception de lieu de vie est plus large chez les commerçants vue la particularité de leur travail qui exige une mobilité permanente. Ces taux de correspondance entre lieux de vie et lieux de résidence varient néanmoins entre 50% à Mezzouna et 85% à Menzel Chaker.

4. Les villes fréquentées par les clients et les commerçants de chaque souk

Afin de caractériser les rapports qu'entretiennent les espaces en marge avec leur environnement, nous envisageons d'étudier la répartition des villes fréquentées en général et le rapport à l'agglomération sfaxienne en particulier pour les clients et les commerçants interrogés dans les souks. À travers les perceptions et représentations des rapports aux villes en général et à l'agglomération sfaxienne en particulier susceptibles d'être révélées, nous essayons de dessiner les limites des trajectoires des clients et des commerçants de ces marges dans les espaces environnants.

4.1. Les villes fréquentées par les clients

Pour mieux saisir les déplacements des clients interrogés dans les souks, on a essayé de se renseigner tout d'abord sur la ville la plus fréquentée. L'examen du tableau 6.8 ci-dessous indique que la ville la plus fréquentée par les clients correspond souvent à la ville chef-lieu du gouvernorat d'appartenance. Cet intérêt varie selon le souk : les taux les plus élevés sont enregistrés dans les souks du gouvernorat de Sfax (80% à Menzel Chaker et 90% à Bir Ali Ben Khalifa). Seuls les clients du souk du Skhira font exception avec un taux de l'ordre de 40%. Vu l'éloignement relatif (environ 85 kilomètres) de cette délégation, les clients du souk de Skhira se rendent au chef-lieu du gouvernorat de Gabès plus proche (53 kilomètres) ou aux chefs-lieux des délégations voisines (Mahrès). Pour leur part, les clients des souks des délégations voisines (Metouia, Mezzouna, Cherarda, Melloulèche) évoquent la ville chef-lieu du gouvernorat d'appartenance comme la ville la plus fréquentée avec des pourcentages variant entre 40% et 55%. Ces taux de fréquentation relativement faibles de la ville chef-lieu du gouvernorat montrent une certaine autonomie au niveau local (délégation) mais aussi un

rapport de plus en plus important à la ville de Sfax. D'après quelques témoignages recueillis auprès des clients du Souk de Cherarda, la ville de Sfax, plus développée et équipée, est fréquentée particulièrement pour chercher du travail, se soigner, *etc.*

Tableau 6.8: La ville la plus fréquentée pour les clients de chaque souk

<i>Souk</i>	<i>La ville la plus fréquentée</i>	<i>% de réponses</i>
Metouia	Gabès	55%
Mezzouna	Sidi Bouzid	45%
Cherarda	Kairouan	40%
Melloulèche	Mahdia	40%
Jebeniana	Sfax	75%
Skhira	Sfax	40%
Menzel Chaker	Sfax	80%
Bir Ali Ben Khalifa	Sfax	90%

Source : Enquête personnelle.

Nous avons également demandé aux clients des souks s'ils se rendent dans d'autres villes et selon quel rythme de fréquentation.

L'analyse de la figure 6.14 ci-dessous montre qu'une bonne partie des clients évoquent la fréquentation d'autres villes outre le chef-lieu du gouvernorat principale destination citée. Dans la plupart des souks, les réponses positives dépassent dans la plupart des cas 50%. Le reste des clients enquêtés indiquent que leurs contraintes les empêchent de fréquenter d'autres villes, comme le manque de temps ou l'absence de moyens financiers. D'autres raisons ont été avancées, comme la satisfaction des besoins en se rendant à la ville « la plus fréquentée » et un certain ancrage qui restreint la mobilité.

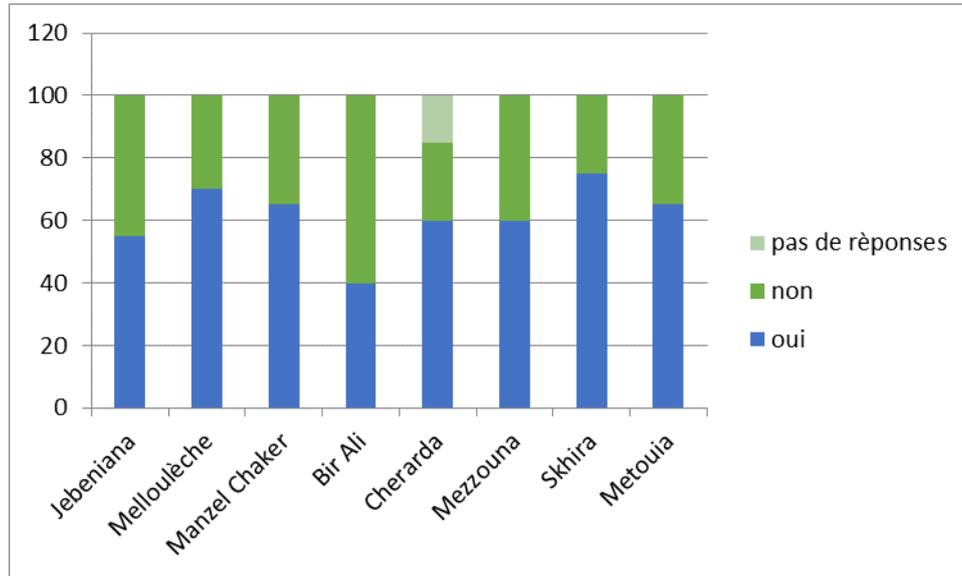


Figure 6.14: Réponses oui/non sur la fréquentation d'autres villes chez les clients

Source : Enquête K. Saadaoui, 2017

A partir de l'ensemble des informations, nous essayons de retracer l'étendue des déplacements des clients des souks. La lecture de la figure 6.15 révèle que les aires de déplacement se concentrent sur toute la frange littorale et la partie centrale du pays avec des variations selon les réponses des clients enquêtés dans un souk. En effet, on peut distinguer deux types différents de déplacements qui reflètent le niveau de la mobilité des clients. Le premier type correspond à des déplacements relativement étendus représentés particulièrement par les déplacements des clients du Souk de Jebeniana. L'aire de déplacement de ces derniers franchit la ville chef-lieu du gouvernorat pour atteindre d'autres villes comme Sousse et la capitale Tunis. Les clients du souk de Jebeniana fréquentent la ville de Sfax pour faire des achats anormaux ou pour se rendre dans des administrations. La fréquentation des autres grandes villes (Sousse et Tunis) s'effectue pour des raisons de divertissement (passer les vacances) ou pour la recherche du travail.

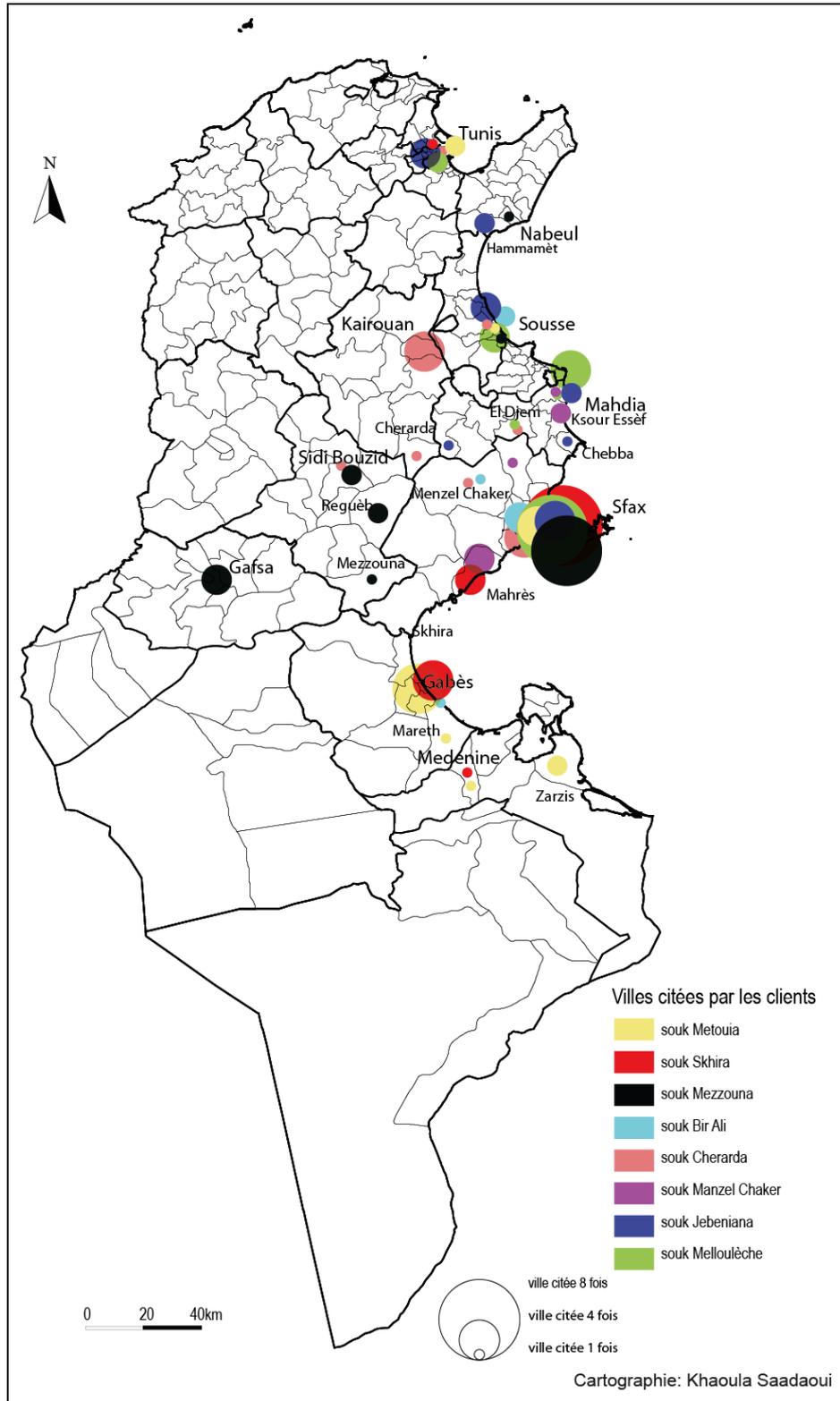


Figure 6.15: Autres villes fréquentées par les clients de chaque souk

Source : Enquête K. Saadaoui, 2017.

Le deuxième type correspond à des déplacements plus restreints représentés par les déplacements des clients du souk de Metouia. Les aires de déplacements de ces clients se

limitent à la ville de Gabès, et à quelques villes voisines de Sud. La fréquentation de la ville de Sfax correspond à des visites médicales.

Les déplacements des clients des autres souks enquêtés (Melloulèche, Cherarda, Mezzouna, Menzel Chaker, Bir Ali Ben Khalifa et Skhira) se concentrent sur la ville de Sfax et en deuxième lieu la région du Sahel. Les trajectoires des clients du souk de Mezzouna font exception avec des déplacements orientés plus vers l'Ouest (Gafsa, Meknassy, *etc.*).

Au demeurant, ce schéma des déplacements montre l'attractivité de la frange littorale en général et de la ville de Sfax en particulier et reflète une certaine attraction voire dépendance des délégations en marge par rapport à leurs villes chefs-lieux de gouvernorats. Cette attraction / dépendance peut être expliquée par l'effet de l'appartenance. Hormis les clients des souks de Mezzouna et de Melloulèche qui montrent un intérêt particulier pour la ville de Sfax, c'est toujours la ville chef-lieu du gouvernorat d'appartenance qui demeure la plus citée (Kairouan, Sidi-Bouزيد, Gabès) devant l'agglomération sfaxienne.

4.2. Les villes fréquentées par les commerçants

Comme pour les clients, nous essayons de déterminer les déplacements des commerçants interrogés dans les 8 souks. Comme pour les clients, les réponses recueillies auprès des commerçants des différents souks indiquent que la ville la plus fréquentée correspond généralement à la ville chef-lieu du gouvernorat (tableau 6.9). Toutefois, l'attraction/dépendance pour la ville chef-lieu du gouvernorat varie d'un souk à l'autre et d'un vendeur à l'autre.

Les taux les plus importants ont été enregistrés dans les souks de Metouia (80%) et de Jebeniana (65%), il s'agit souvent de commerçants originaires de la délégation lieu de tenue du souk ou des autres délégations du gouvernorats. Alors que les souks de Mezzouna et de Cherarda se caractérisent par les taux les plus faibles (30% et 35%) d'attraction/dépendance pour la ville chef-lieu du gouvernorat.

Les faibles taux enregistrés dans les autres souks (Cherarda, Melloulèche) peuvent être mis en regard avec le lieu de résidence des commerçants. Originaires en grande partie de la délégation et du gouvernorat d'appartenance, les commerçants de ces deux souks n'ont pas mentionné la ville chef-lieu du gouvernorat comme la ville la plus fréquentée. Les réponses de quelques commerçants révèlent un intérêt pour la fréquentation de la ville chef-lieu de sa

délégation d'appartenance, ce qui peut manifester une certaine autonomie de ces espaces. Il est à noter que les vendeurs du souk de Mezzouna n'ont pas indiqué la ville chef-lieu de leur gouvernorat comme la ville la plus fréquentée. Les commerçants du souk de Mezzouna, dont plus de la moitié n'est pas originaire du gouvernorat de Sidi Bouzid, indiquent que la ville de Sfax est la plus fréquentée. L'analyse des données recueillies montre que la référence à Sfax correspond avec les réponses de commerçants appartenant à ce gouvernorat.

Tableau 6.9: La ville la plus fréquentée par les vendeurs de chaque souk

<i>Souk</i>	<i>Gouvernorat</i>	<i>Ville la plus fréquentée</i>	<i>% de réponses</i>
Metouia	Gabès	Gabès	80%
Mezzouna	Sidi Bouzid	Sfax	30%
Cherarda	Kairouan	Kairouan	30%
Melloulèche	Mahdia	Mahdia	35%
Jebeniana	Sfax	Sfax	65%
Skhira	Sfax	Sfax	55%
Menzel Chaker	Sfax	Sfax	50%
Bir Ali Ben Khalifa	Sfax	Sfax	45%

Source : Enquête K. Saadaoui, 2017.

A l'image des clients, la ville chef-lieu du gouvernorat d'appartenance est la plus fréquentée par les commerçants des souks. On distingue entre des pourcentages importants (65% et 80% pour les souks de Jebeniana et de Metouia) et d'autres beaucoup plus faibles (30% pour les souks de Mezzouna et de Cherarda). Les commerçants enquêtés déclarent se rendre à la ville chef-lieu du gouvernorat pour faire des courses, rendre visite à la famille, régler des affaires administratives, *etc.* Outre la ville la plus fréquentée, nous avons demandé à nos enquêtés s'ils se rendent dans d'autres villes (figure 6.16).

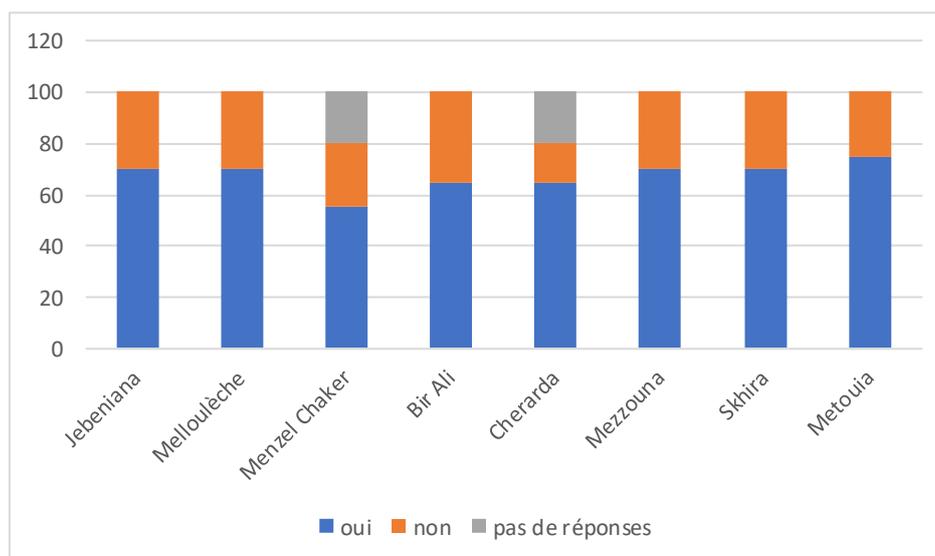


Figure 6.16: Fréquentation d'autres villes par les vendeurs interrogés dans les 8 souks

Source : Enquête K. Saadaoui, 2017.

La majorité des vendeurs mentionnent la fréquentation d'autres villes que le chef-lieu du gouvernorat, principale destination citée. Dans la plupart des souks, les réponses positives dépassent 60%. L'absence de fréquentation d'autres villes, exprimée par quelques commerçants, est justifiée souvent par le manque de temps imposé par la spécificité de leur travail qui se déroule souvent durant toute la semaine. A partir de la liste des villes fréquentées, nous allons retracer l'étendue des déplacements des commerçants des souks. L'examen de la figure 6.23 rendant compte des « des trajectoires des commerçants des souks » fait ressortir une concentration des aires de déplacements sur toute la frange littorale mais avec l'apparition de nouvelles disparités. Est enregistrée la croissance de la fréquentation des villes du Sahel (particulièrement Mahdia) et Tunis au détriment du gouvernorat de Sfax. Les villes du Sahel et la capitale Tunis sont fréquentées pour diverses raisons dont les plus importantes sont le divertissement, la visite des proches et de la famille, l'accès aux soins, le travail, *etc.* En dépit de l'évolution de la fréquentation de Tunis et des villes du Sahel, la suprématie de Sfax est encore présente. Dotée d'une infrastructure commerciale et sanitaire, la ville de Sfax attire les commerçants pour l'approvisionnement, pour l'accès au soin, *etc.*

Outre les grandes villes, les déplacements des commerçants se caractérisent par la fréquentation de petites villes pour plusieurs raisons : se divertir (Hammamet et Nabeul) ou encore pour s'approvisionner (El Jem, ksar Helal, Ben Guerdèn). D'autres villes d'une

moins importante, situées dans le Centre et le Sud, sont fréquentées par les commerçants pour diverses raisons : visites familiales, travail, etc.

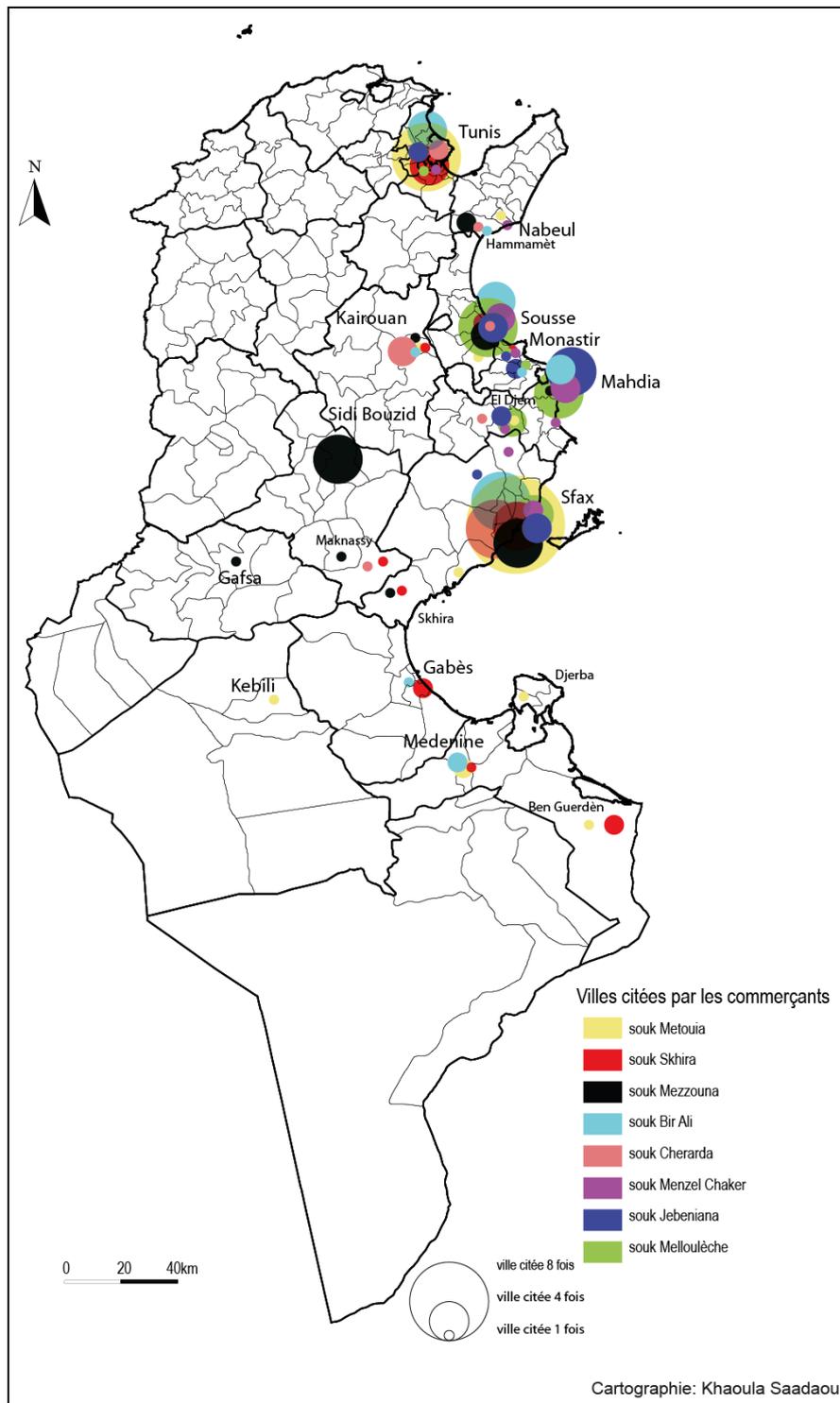


Figure 6.17: Autres villes fréquentées par les commerçants de chaque souk

Source : Enquête K. Saadaoui, 2017.

Conclusion

Une partie du dépouillement des questionnaires remplis par des clients et des vendeurs de souks principaux de huit délégations en marge situées de part et d'autre du gouvernorat de Sfax a visé à identifier leurs pratiques et leurs représentations. Il s'est agi de retracer les périmètres des espaces vécus de ces acteurs qui fréquentent les souks. Pour cerner ces espaces vécus, trois principaux indicateurs ont été mobilisés à savoir le lieu de résidence, de naissance et de vie. Ces indicateurs ont permis de saisir des variations de niveaux d'appartenance entre clients et vendeurs – les derniers mobilisant souvent des niveaux d'appartenance plus englobant.

Afin de saisir la pluralité et la diversité des échelles d'appartenance et d'identification, on s'est intéressé à l'étude des principaux lieux de référence des enquêtés (naissance, résidence et de vie). Pour le lieu de naissance, les résultats des enquêtes auprès des vendeurs et des clients montrent que la plupart d'entre eux se réfèrent à l'échelle de la délégation suivie par l'échelle du gouvernorat en deuxième rang. D'autres, moins nombreux, se réfèrent à un échelon plus local qu'est le village ou l'Arch. Cette catégorie rassemble principalement les clients. La référence à l'échelon local reflète la présence de liens spécifiques entre l'habitant et son lieu de naissance qui n'obéit pas aux mailles administratives. L'examen de la répartition des lieux de résidence montre l'absence du gouvernorat en tant qu'échelle de référence chez les clients et les vendeurs enquêtés. Cette atténuation de la représentation du gouvernorat a été au profit de l'échelle de la délégation qui a accaparé le plus grand nombre de réponses des clients et des vendeurs. La répartition des lieux de résidence met en avant l'importance accordée à l'échelle de l'Arch particulièrement chez les clients. D'autre part, on a enregistré une certaine correspondance entre lieu de résidence et lieu de vie particulièrement dans les réponses de clients.

Au niveau de la fréquentation des souks, pratique courante dans notre terrain d'étude, on peut établir une première distinction entre une dominance de la provenance locale pour les clients qui s'y rendent. Cette fréquentation peut franchir dans certains cas les limites administratives entre délégations et gouvernorats. D'après nos enquêtes, on a noté la présence d'une majorité de commerçants originaires des gouvernorats de Sfax et de Mahdia qui fréquentent les souks. Les commerçants de Mahdia semblent être les plus mobiles. Cette fréquentation est influencée aussi par une coupure entre Sud et Nord. À titre d'exemple, la mobilité et les circuits des

commerçants de Mahdia s'infléchissent à partir de Sfax (souk de Skhira). Les enquêtes ont montré que les clients fréquentent en majorité le souk chaque semaine, profitant surtout du facteur de la proximité. Les commerçants enquêtés montrent un intérêt pour les souks principaux.

En s'appuyant sur les origines des commerçants enquêtés, on peut distinguer deux grands types de déplacements : restreints et limités qui peuvent être mis en regard avec une très forte présence de vendeurs locaux. C'est le cas des commerçants interrogés dans les souks de Melloulèche, de Jebeniana et de Metouia qui exercent souvent dans les souks de la délégation. Le second type de déplacements est plus étendu et fluide et caractérise les commerçants interrogés dans les souks de Cherarda et de Mezzouna.

Après l'identification des principales caractéristiques de la fréquentation des souks, l'analyse s'est penchée sur l'étude de la distance qui manifeste un certain rapport du souk mais aussi au chef_lieu de la délégation où il se tient. Ainsi, on distingue des souks dont la zone d'influence est très localisée et qui accueillent principalement les clients de la délégation habitant dans un rayon de moins de 15 km (cas du souk de Metouia) d'autres souks dont le bassin de recrutement est plus large comme ceux de Bir Ali et de Menzel Chaker (un rayon de 20km). Les souks Skhira, Cherarda ou encore Mezzouna se caractérisent par une zone d'influence « éclatée » puisqu'ils comptent des clients venant d'autres délégations situées à des dizaines de kilomètres par rapport aux lieux de tenue des souks. Une autre distinction peut s'établir en s'appuyant sur l'origine des commerçants : des souks accueillant des commerçants provenant d'une distance de moins de 10 km en majorité, des souks avec des vendeurs parcourant une distance de 10 à 50 km et d'autres fréquentés par des commerçants qui viennent de plus que 100 km.

Après l'étude des pratiques et des représentations des principaux acteurs des espaces en marge, nous avons cherché à caractériser les rapports qu'entretiennent les habitants, les acteurs de ces espaces avec leurs environnements. Il s'est agi principalement d'explorer la répartition des villes fréquentées et le rapport à l'agglomération sfaxienne en particulier pour ces habitants et acteurs. La ville chef-lieu du gouvernorat est souvent citée comme la ville la plus fréquentée notamment par les clients interrogés dans les 8 souks retenus pour notre travail de terrain. L'examen de la liste des autres villes fréquentées montre l'attraction exercée par la frange littorale en général et de la ville de Sfax en particulier. Cette situation semble

refléter une certaine dépendance des délégations en marge de Sfax et dans les gouvernorats voisins.

Conclusion générale

Ce travail de thèse est susceptible d'alimenter et d'enrichir les recherches tunisiennes sur la problématique de marge en partant d'une catégorie d'espaces qui n'a pas suscité l'intérêt qu'elle mérite. Sans prétendre explorer d'une manière exhaustive la bibliographie géographique tunisienne, doit être remarquée la relative absence de recherches qui abordent la question des marges. Au-delà de ces quelques rappels, nous souhaitons revenir sur 3 points qui nous semblent importants dans la définition, le déroulement et la structuration de notre travail de thèse : à savoir l'originalité de notre zone d'étude, la variété des données mobilisées et enfin la mobilisation de la notion de marge pour aborder l'arrière-pays de Sfax. Ce qui nous conduit à esquisser quelques pistes de recherche dans le prolongement de notre travail.

Originalité de la zone d'étude

Se focalisant sur les espaces en marge de l'agglomération de Sfax et de son gouvernorat, notre travail vient décentrer le regard sur les grandes configurations de découpage et les disparités qui y sont associées. Notre recherche met en lumière la situation des espaces aux limites du gouvernorat de Sfax à travers la bande formée par des délégations de part et d'autre des limites administratives du gouvernorat. Le choix de cette nouvelle catégorie d'espace a exigé de combiner plusieurs approches et un emboîtement d'échelons partant d'un cadrage au niveau national, puis d'une analyse au niveau régional pour arriver à un niveau local à travers un zoom sur les délégations concernées afin d'identifier les principales caractéristiques intrinsèques de ces espaces. En amont de ce travail, on a opté pour l'identification des délégations limitrophes en retraçant l'historique du découpage du gouvernorat de Sfax et son évolution depuis l'indépendance. Les redécoupages successifs du gouvernorat ont produit un ensemble hétérogène de délégations qui a favorisé un centre et qui a mis à l'écart le reste des délégations de l'arrière-pays qui sont en marge sur le plan spatial et socio-économique. La relation de la ville de Sfax avec son arrière-pays, abordée dans un deuxième temps, a révélé la présence d'une armature urbaine dominée par la ville centrale, qui bloque depuis des décennies le développement dans son arrière-pays. Jusqu'à aujourd'hui, cette situation de

déconnexion entre la ville chef-lieu et les délégations de l'arrière-pays a bloqué le développement urbain multipolaire (Bennasr, 2006).

Un des choix forts de ce travail correspond à l'originalité du terrain de recherche. Ce dernier représente une zone charnière qui relie trois régions définies dans le schéma national d'aménagement du territoire de la Tunisie dès 1985, à savoir le Centre-Est, le Centre-Ouest et le Sud Est. Notre terrain d'étude correspond aux territoires qui sont à la fois en marge de la deuxième ville du pays et à son gouvernorat. Parmi les gouvernorats tunisiens, le gouvernorat de Sfax représente depuis longtemps déjà un cas particulier. Grâce à sa situation géographique stratégique, Sfax occupe une place déterminante dans le territoire tunisien, en étant un point de bascule entre le Nord et le Sud du pays mais aussi entre la Tunisie littorale et la Tunisie intérieure. Le gouvernorat de Sfax se caractérise par la présence d'une bande de délégations aux limites des gouvernorats à la fois du littoral, du Centre-Ouest et du Sud. L'arrière-pays de la ville de Sfax se compose donc à la fois de délégations littorales densément peuplées, de territoires intérieurs avec des densités moyennes (inférieures à 96 habitants/km²) voire faibles (inférieures à 44 habitants/km²). Certes les délégations de notre terrain d'étude s'établissent à la limite du gouvernorat mais elles se positionnent en grande partie à limite de la zone d'influence de l'agglomération sfaxienne. Il s'agit d'une bande qui regroupe 18 délégations de part et d'autre des limites administratives du gouvernorat de Sfax : sept dans le gouvernorat de Sfax et onze dans les gouvernorats voisins (Mahdia, Kairouan, Sidi Bouzid et Gabès). Ces zones de contact entre le littoral et l'intérieur sont sous l'influence d'une bipolarisation : d'une part par les grandes villes chefs-lieux de gouvernorats d'appartenance et d'autre part par les grandes métropoles à savoir Sfax et Sousse.

Le terrain d'étude correspond à un ensemble territorial composite et fluctuant, formé de plusieurs délégations appartenant à différents gouvernorats qui étaient en partie à l'origine de changement des limites de ces derniers (le gouvernorat de Sfax et ses voisins). Ces limites bougeront au fil du temps puisque les découpages donnent à chaque date de nouvelles délégations, de nouveaux gouvernorats, *etc.* Le redécoupage du gouvernorat de Sfax, à plusieurs reprises depuis les années 1960, a contribué à la formation et au remodelage du territoire des gouvernorats voisins particulièrement Mahdia au Nord et Sidi Bouzid à l'Ouest. La majorité de ces délégations limitrophes ont subi des redécoupages pour promouvoir d'autres unités. Le redécoupage a fait émerger des appartenances multiples pour une partie de ces espaces en marge qui s'est transférée d'un territoire de gouvernorat à un autre. La

situation géographique de notre terrain d'étude correspond à la conception d'un espace d'entre deux qui a évolué sur une longue durée. Notre terrain d'étude comprend des délégations qui ont été créées dans les dernières décennies, d'autres plus anciennes qui ont subi des redécoupages et donc une partie d'entre elles ont changé d'appartenance. Les redécoupages successifs des délégations limitrophes et le changement d'appartenance de ces espaces au fil du temps ont contribué au façonnement d'un ensemble territorial hétérogène et hybride avec des caractéristiques différentes d'une délégation à l'autre.

En dépit de plusieurs ressemblances entre les marges de Sfax et Sousse, troisième ville du pays, le profil des délégations limitrophes de Sfax semble plus influencé par l'effet de la distance et de l'éloignement de Sfax mais aussi par l'appartenance à différents gouvernorats. Cet éloignement relatif entre la ville chef-lieu et la majorité des délégations limitrophes de l'arrière-pays sfaxien a produit une certaine « rupture » ou « déconnexion ». En outre, la macrocéphalie et la dominance de Sfax ont fait de son arrière-pays un territoire en marge. En effet, la ville de Sfax, chef-lieu du gouvernorat, maintient encore un pouvoir urbain. L'absence d'une complémentarité et la coupure entre le centre et l'arrière-pays entrave le processus de métropolisation. L'avenir de la métropole dépendait de la capacité de la ville centre à consolider les rapports d'interdépendance avec son arrière-pays et à briser cet isolement entre Sfax et son « hinterland ». Ce déséquilibre manifeste entre la ville chef-lieu et les délégations de l'arrière-pays (particulièrement les délégations limitrophes), est moins marqué dans le cas du gouvernorat de Sousse. La proximité entre la ville chef-lieu de Sousse et les délégations limitrophes a plutôt favorisé la cohérence du territoire.

En dépit de leur importance territoriale, les espaces aux limites de gouvernorats ou/et de métropoles importantes n'ont pas été traités jusqu'à aujourd'hui en tant qu'entité autonome. Cette catégorie d'espace n'a pas beaucoup été interrogée par les géographes tunisiens. Le modèle centre/périphérie est traité plus dans la problématique urbaine et marque encore de réflexions sur les autres échelles (locale et régionale). L'intérêt pour les espaces en marge tire son importance aussi de sa coïncidence avec les nouvelles réformes que connaît la Tunisie dans cette première décennie post-révolution. S'intéresser à ce niveau local, jugé l'échelon le plus adéquat pour la mise en œuvre des politiques de développement, semble être pertinent dans un moment où le pays annonce son engagement dans un processus de décentralisation. En effet, le territoire tunisien se transforme en un véritable chantier au cours de la dernière décennie : pour preuve la généralisation du statut communal. En 2016, l'Etat s'est engagé

dans un projet de communalisation totale du territoire national. Le statut communal, qui coïncide le plus souvent avec les limites de l'urbanisation, s'est étendu pour couvrir les territoires ruraux (Turki et Gana, 2017). En outre, la réforme des codes des collectivités locales a accordé à ces derniers une grande marge de manœuvre et de libre administration exigeant une participation effective de tous les habitants de l'espace communal concerné et de la société civile au cours des différentes étapes d'élaboration des programmes de développement et d'aménagement. Cette démocratie participative qui pourra favoriser un développement local et un changement d'envergure particulièrement dans les espaces en marge. L'intérêt porté à ce terrain de recherche permet aussi de s'inscrire dans le débat incessant sur l'évolution du maillage administratif à l'échelle nationale et régionale. Envisagé pour les besoins de la planification et de la maîtrise politique du territoire, ce découpage administratif du pays est de plus en plus inadapté à la réalité socio-spatiale.

Données mobilisées et connaissances de la zone d'étude

Dans ce travail, nous avons mobilisé plusieurs données de différentes sources et natures. Il s'agit d'une approche mixte très riche qui a consisté à combiner plusieurs types de données : recherche bibliographique, création de bases de données, observations de terrain (réalisation des photographies), passations de questionnaires, *etc.*). Les données et les informations collectées constituent un matériau riche qui a permis de développer nos idées et hypothèses de travail.

Certaines données sont accessibles en ligne. On distingue deux grandes catégories de données accessibles en ligne : des données démographiques et socio-économiques publiées par l'institut national de la statistique (INS) et les données sur les résultats des élections présidentielles de 2014 publiées par l'Instance Supérieure Indépendante pour les Elections (ISIE). En ce qui concerne le recensement général de la population et de l'habitat de 2014, il a fallu attendre la publication des résultats deux ans plus tard. Ces données, de 2014 mais également celles de 2004 disponibles au niveau des délégations et des gouvernorats, nous ont permis de mettre en évidence les évolutions et les repositionnements des différents territoires de notre terrain de recherche. Les données relatives à l'ensemble des délégations tunisiennes (264 entités) ont été traitées statistiquement et valorisées sous forme de graphiques et de cartes générales à l'échelle nationale. Les données du recensement ont fourni plusieurs indicateurs relatifs à la population dans différentes échelles territoriales (démographiques,

éducationnelles, économiques, de conditions de vie des ménages, des logements, mobilité et de migrations...). Dans notre travail, on s'est focalisé sur un ensemble d'indicateurs relatifs à la répartition, la mobilité et aux activités de la population. Ces données ont été mobilisées afin de caractériser notre terrain d'étude (les délégations aux limites de l'agglomération de Sfax et de part et d'autre de son gouvernorat) et de le comparer avec les délégations qui ceinturent la métropole de Sousse, actuellement troisième ville du pays. Cette approche comparative avait pour objectif de saisir les caractéristiques de ces territoires aux marges (particulièrement le niveau d'homogénéité/hétérogénéité et leur rapport aux deux métropoles et à leurs gouvernorats d'appartenance).

Dans un deuxième temps, nous avons participé à la création d'une base de données géolocalisée sur les premières élections présidentielles post-révolution de 2014, à partir des informations accessibles sur le site de l'ISIE. Certaines informations sont collectées directement (noms de et nombre de candidats, nombre de voix, nombre de bulletins blancs et nuls, etc.). D'autres informations ont été produites après le traitement des données brutes présentées dans ce site. Il s'agit particulièrement du taux de participation, le taux d'abstention, le vote blanc, *etc.* Sur le site de l'ISIE, les résultats des élections sont présentés selon une hiérarchie qui s'organise autour de trois niveaux : circonscriptions électorales, délégations et bureaux de vote. Le traitement de ces données s'est effectué dans le cadre d'un travail collectif original qui avait pour objectif la structuration d'une base de données au niveau de bureaux de vote. Ce travail collectif s'est inscrit dans le cadre du projet PICS issu d'une collaboration franco-tunisienne, dirigé par Claude Grasland du côté français et Ali Bennasr du côté tunisien. Le travail a visé à produire un atlas électoral, en se basant sur les résultats de ces élections à l'échelle des délégations. Il s'est agi de documenter les différentes dimensions de la territorialité du vote lors des élections présidentielles de 2014 aux deux tours. La contribution à ce projet nous a permis dans un deuxième temps de créer notre propre base de données inédite. Nos analyses ont ainsi mis en évidence que les délégations en marge se caractérisent par des comportements de vote hétérogènes en votant toutefois en majorité en faveur des petits candidats et des candidats régionaux. Ce comportement distingue ces espaces en marge du reste du territoire.

L'examen de ces différentes informations a permis de mettre en évidence, outre les comportements électoraux de la population de Sfax et de ses marges, un paysage politique hétérogène qui se manifeste par le vote en faveur de plusieurs candidats. En dépit de son

importance, le traitement des données recueillies sur le site de l'ISIE demeure insuffisant pour cerner des pratiques et des représentations variées des populations qui habitent ces espaces. En effet, les scrutins présidentiels traduisent plutôt des pratiques et des représentations épisodiques voire exceptionnelles pour lesquelles, compte-tenu du scrutin, il n'y a pas véritablement de point de comparaison. Pour aller au-delà, on a eu recours à d'autres sources d'informations, particulièrement les enquêtes.

Comme on l'a indiqué, il était indispensable d'adopter d'autres méthodes, en plus des traitements statistiques et cartographiques des informations disponibles en ligne. On a opté pour un travail de terrain pour recueillir des données plus fines à une échelle locale. Ainsi, on a choisi de mener des enquêtes de terrain dans un lieu typique : le souk hebdomadaire qui conserve encore un rôle important dans l'organisation de l'espace dans ces zones et rythme la vie de ses habitants. Les enquêtes ont été réalisées auprès des principaux acteurs de chaque souk (les clients et les vendeurs). L'intérêt se portait alors sur les pratiques et les représentations plus courantes des populations de ces territoires en marge. Dans le cadre des travaux de terrain, l'objectif n'était pas d'appréhender le fonctionnement du souk lui-même à travers l'examen de la répartition des marchandises, de la clientèle et des commerçants. En effet, nous étions plutôt sur une démarche exploratoire qui mobilise le souk comme une entrée pour saisir les trajectoires, les représentations et les appartenances des personnes enquêtées. Le souk est mobilisé ici sous l'angle d'un lieu de rencontre et non pas d'une emprise territoriale spatiale particulière, étudiée à maintes reprises et bien documentée. Le travail de terrain, basé essentiellement sur la passation de questionnaires auprès de vendeurs et de clients, a été complété par des photographies, des relevés et des observations au niveau des souks qui ont permis d'illustrer les environnements dans lesquels vivent les habitants de ces espaces en marge. Les réponses aux questionnaires d'enquêtes nous ont permis de construire une base de données inédite suite à un dépouillement et une saisie systématique des questionnaires passés auprès des clients des souks hebdomadaires et des vendeurs. Les enquêtes menées abordent la question des représentations et des pratiques spatiales des acteurs de ces zones. Les informations recueillies auprès de nos enquêtés nous ont révélé d'autres caractéristiques intrinsèques de ces espaces. Les analyses des enquêtes ont fait ressortir que les clients et les vendeurs mobilisent le même type de référence pour rendre compte de leurs lieux de naissance : tous les deux privilégient ainsi l'échelon de la délégation contre l'échelon de l'Arch dans la définition de lieu de résidence. En termes de fréquentation

des souks, on distingue deux types d'aires de déplacements : restreintes et limitées chez les habitants ; plus étendues et fluides chez les vendeurs. En termes de déplacement vers d'autres villes, les réponses des enquêtés ont révélé l'attractivité de la frange littorale en général et de la ville de Sfax en particulier et reflète une certaine dépendance des délégations en marge par rapport à leurs villes chefs-lieux de gouvernorats. Chez les commerçants, on a enregistré la croissance de la fréquentation des villes du sahel (particulièrement Mahdia) et Tunis au détriment du gouvernorat de Sfax.

Pertinence de la notion de marge et apport pour la géographie en Tunisie

La notion de marge a été investie tardivement par la géographie par rapport aux autres sciences sociales, qui se sont intéressées à cette question précocement (histoire, philosophie politique, sociologie, voire économie). La notion de marge suscite ces dernières années un intérêt grandissant dans les travaux des géographes. La réflexion sur la notion a émergé de son ambivalence. En général, la marge a une connotation souvent négative dans la mesure où cela reflète le rang et la situation d'un objet secondaire par rapport à un autre principal. Avant les géographes, la notion a été investie par les sociologues, les historiens et les économistes. La réflexion géographique sur la notion de marge a commencé depuis les années 1970. Les premiers travaux, focalisés sur plusieurs villes de l'Amérique latine, ont mis en avant la marginalité de la périphérie urbaine qui a accueilli les catégories sociales pauvres issues de l'exode rural. La notion de marge a été toujours associée à la marginalité sociale des habitants. Ainsi, s'est établi un certain rapport d'interdépendance entre les notions de marginalité (en sciences sociales) et de périphérie (en géographie), soulignant l'importance d'un rapport à un centre lieu de commandement, que celui-ci soit politique, social ou encore spatial. Synonyme d'éloignement spatial et d'insuffisance sociale, la marge renvoie à la fois à une position (une position excentrique ou un éloignement par rapport au centre) et à une marginalité de relation (une distance morale par rapport aux normes définies par un centre). La réflexion sur la question des marges est toujours d'actualité. Mêlant les dimensions spatiale et sociale, elle renvoie toujours à un processus qui met à distance un territoire ou à l'écart une population. Notre travail s'inscrit dans la lignée de ces travaux qui s'intéressent à la question des marges et investissent leur fécondité sémantique et leur ambivalence. La marge est traitée ici à partir du découpage administratif. Il s'agit d'examiner la situation des délégations limitrophes de la métropole sfaxienne.

L'intérêt pour la problématique de marge en Tunisie est favorisé par la nouvelle circonstance post-révolutionnaire. Elle s'inscrit dans un contexte spécifique caractérisé par la mise en place de nouvelles réformes en 2016 et les dernières élections de 2019. Ces nouvelles circonstances nous incitent à réinterroger de nouveau la problématique des espaces en marge dans un contexte de transition démocratique et de réforme territoriale. En effet, à partir de l'instauration de la nouvelle Constitution de 2014, le pays s'est engagé dans un processus de décentralisation qui vise à céder des pouvoirs aux acteurs et institutions locales. L'autorité et la gestion locale de ces territoires en marge permettra une certaine autonomie. Mais après 7 ans, le processus de décentralisation est loin de produire les résultats attendus dont le plus important la réduction des inégalités socio-régionales. En effet, l'Etat central refuse de s'exonérer de son pouvoir dans des différents domaines. En outre, faute de moyens financiers, la marge de manœuvre des collectivités locales est encore limitée, notamment dans les délégations de ces espaces en marge. La situation des espaces en marge est de nouveau en question après les élections de 2019 et le projet du nouveau président Kais Saïed. Porteur d'une nouvelle vision de l'exercice du pouvoir fondé autour de l'idée de démocratie directe. Cette dernière consiste à une implication directe de l'échelon local avec l'élection au plus haut niveau de 264 conseils locaux, correspondant au nombre de délégations en Tunisie. Cette réforme proposée par le nouveau président est présentée comme une alternative qui peut jouer en faveur du développement des espaces en marge (dont les régions intérieures du pays) et réduire les inégalités inter-régionales et locales. Après une décennie de transition démocratique, les espaces en marge demeurent dans la même situation de dépendance des grandes villes. La fragilité de la situation politique du pays peut accentuer la vulnérabilité de ces espaces et leur dépendance des villes centrales et des grandes métropoles du pays. En l'absence d'un certain équilibre local et régional, ces espaces se maintiennent en foyers émetteurs et régions de départ non attractives dans les prochaines décennies. Le changement des compétences des espaces en marge est déterminé aussi par les éventuels événements politiques. Il s'agit particulièrement du scrutin envisagé par le nouveau président pour la révision de la constitution de 2014 et son projet de démocratie directe. Les comportements électoraux des habitants des espaces en marge seront influencés par ces nouvelles circonstances.

Depuis 2020, la prolifération de la pandémie dans le pays a révélé encore la fragilité de ces espaces en marge. Outre l'inadaptabilité et l'insuffisance des infrastructures sanitaires, les

chiffres du Covid-19 ont mis en évidence la consolidation des inégalités territoriales entre les grandes villes du littoral du pays et les régions intérieures mais aussi entre les villes centrales (villes chef-lieu des gouvernorats) et les délégations en marge. L'inquiétude règne au sujet de la dépendance de ces espaces dans l'accès à la santé aux grandes villes.

Vers de nouvelles recherches

Comme tout projet de recherche, notre travail n'a pas pu cerner toutes les dimensions du sujet avec la même attention. Durant ces années de thèse, plusieurs facteurs ont empêché de réaliser un travail plus profond et précis (la pression du temps, le manque de moyens, *etc.*). L'intérêt porté à l'étude des marges du gouvernorat de Sfax a été à l'origine guidé par le souci de décrypter la situation de ces espaces, souvent mis à l'écart de part et d'autre du gouvernorat de Sfax, et peu traités dans la littérature géographique tunisienne en tant qu'entités géographiques autonomes. Nous avons envisagé de saisir leur situation et de distinguer plus ou moins leur particularité. Mais en réalité, le travail s'est appuyé en grande partie sur la mobilisation des statistiques officielles et un travail de terrain qui s'est limité à quelques délégations. Se limiter à travailler au niveau des délégations, c'était au début un choix, mais nous avons regretté dans certains moments le fait de ne pas investir les secteurs comme une échelle plus fine ce qui pourra nous fournir d'autres résultats plus riches et féconds. La zone d'étude comprend au total 146 secteurs répartis inégalement entre les délégations. L'examen des caractéristiques au niveau des secteurs peut révéler l'hétérogénéité et les disparités dans la délégation elle-même.

Au niveau régional, la comparaison avec les espaces en marge de la troisième métropole du pays – à savoir Sousse – a montré l'intensité de l'écart entre Sfax et ses délégations limitrophes notamment en termes de développement (IDR). A la différence, les marges de la ville de Sousse se révèlent plus homogènes, cohérentes dans la mesure où les écarts sont moyens à faibles entre les délégations. Dans les prochains travaux, nous envisageons d'examiner, dans cette même catégorie d'espace, d'autres arrière-pays comme celui environnant l'agglomération tunisoise (avec plusieurs gouvernorats), de Nabeul, de Gabès, etc. Dans les premières réflexions sur le sujet, nous avons envisagé de travailler sur les arrière-pays des trois grandes villes du pays à savoir Sfax, Sousse et la capitale Tunis. Le cas de cette dernière, identifié comme beaucoup plus complexe dans un premier temps que les deux autres métropoles, a été éliminé. La situation de l'agglomération tunisoise est plus

difficile à saisir avec une population de plus de 2 millions d'habitants. Contrairement aux autres métropoles du pays, le Grand Tunis se distingue par l'étendue de son aire d'influence et le rythme accéléré de sa croissance. En effet, « la croissance du Grand Tunis s'est opérée de manière extensive sur une vaste « zone de solidarité métropolitaine » intégrant l'ensemble de la région du Nord-Est tunisien » (Dlala, 2007). Après, le choix a été fait sur le gouvernorat de Gabès mais faute de temps et de difficultés de terrain, nous avons recentré notre travail sur les métropoles et les gouvernorats de Sfax et Sousse. Il y a alors à consolider les approches de terrain, en multipliant les enquêtes et les observations dans d'autres souks par exemple (on peut penser aux marchés des petits villages) ou dans d'autres lieux outre les souks (des entretiens avec les différents acteurs locaux ou régionaux, enquêtes ou interviews auprès des ménages, etc.). Le recours à l'élargissement de la taille de l'échantillon ou la réalisation de zooms sur une échelle plus fine que la délégation permettra d'explorer l'épaisseur de la notion de marge et ses perspectives théoriques dans un nouveau contexte territorial.

On pense également à se pencher plus sur la dimension socio-temporelle pour mieux saisir l'évolution des indicateurs retenus en termes de données socio-économiques et des conditions de vie des ménages. Cette problématique de marge peut être explorée par la mobilisation d'autres variables secondaires mais qui semblent importantes comme la distance séparant le logement du plus proche collègue ou lycée ou jardin d'enfants qui peuvent rendre compte de la marginalité socio-spatiale et caractériser mieux ces espaces en marge. Dans un autre contexte, il convient d'actualiser les bases de données des résultats aux élections de 2019 et de savoir si la population des marges se comporte de la même façon face aux changements de la scène politique tunisienne. Il est aussi important de bien décrypter et saisir la signification de tout ce qui a été évoqué par les enquêtés. Plusieurs informations importantes ont été recueillies auprès des personnes enquêtées mais qui restent insaisissables statistiquement et par suite on ne s'intéresse pas beaucoup à leur signification. En fait, l'idée que les gens ne comprennent pas parfois la question, leur recours important à un concept plus qu'un autre dans une réponse posent plusieurs questions qui peuvent être vraiment intéressantes à analyser tel est l'exemple pour la question des définitions particulière des lieux de vie et de naissance et la confusion faite entre les différentes échelles (administrative, géographique). Dans ce contexte, on peut également adopter d'autres méthodes d'enquêtes, qui permettent de récolter plus d'informations, particulièrement par le biais des entretiens semi-directifs. Ces discours font l'objet ensuite d'un traitement d'analyse textuelle pour saisir les perceptions et les

représentations des personnes enquêtées. L'entrée par les populations de ces espaces à travers leurs paroles et les manières dont elles rendent compte de leurs pratiques et de leurs perceptions, permettra de saisir d'une façon plus profonde la situation de la marginalité au prisme de l'espace circonscrit (la délégation) et de l'espace vécu des habitants.

La rédaction ou la mise en récit des matériaux recueillis

La réalisation de cette thèse marque l'aboutissement d'un travail constant qui a débuté depuis mon mémoire de mastère en 2012. Le sujet de thèse s'est accompagné de mon intégration dans deux programmes de recherche franco-tunisiens : le projet CMCU intitulé « complexités et enjeux des mailles territoriales, approches franco-tunisiennes par les mesures » puis le projet PICS intitulé « approche comparative des réformes régionales au Nord et au Sud de la Méditerranée ». L'intégration dans ces deux projets de recherche m'a permis de collaborer et travailler dans un collectif franco-tunisien, et de profiter de plusieurs séjours dans le laboratoire Lab'Urba en France. Du côté tunisien, le travail a été favorisé par la coopération avec les membres du laboratoire SYFACTE.

La rédaction de la thèse représente la phase d'aboutissement d'un long travail, qui a été entrepris par des efforts de réflexion théorique sur la thématique de recherche suivis de l'analyse des données recueillies depuis la première année d'inscription. C'est à ce stade que j'ai pu savoir si mon raisonnement a abouti à des résultats pertinents, si les données recueillies ont été suffisantes pour bien aborder la problématique et illustrer les phénomènes étudiés.

En dépit du nombre d'années consacrées à la réalisation de la thèse, la rédaction s'apparente à un exercice difficile qui doit prendre en considération les difficultés rencontrées dans les autres étapes du travail et les potentiels retards qui peuvent survenir. La rédaction n'est pas nécessairement un processus linéaire et ordonné, qui consiste à suivre un schéma classique commençant par l'introduction pour finir avec la conclusion. Au contraire, elle n'exige pas qu'on rédige dans l'ordre, même l'ensemble de chapitres, sans que cela n'empêche la progression de la démonstration et l'ordre des idées développées.

En effet, la thèse en géographie se distingue en amont par l'accomplissement d'un travail de terrain et de collecte de données indispensables et préliminaires à l'étape de l'analyse et de la rédaction. À l'image de tout travail de terrain, j'ai été confrontée à quelques difficultés lors de la réalisation des enquêtes dans ces espaces spécifiques. En effet, le travail de terrain dans ces

espaces était un bon exercice qui m'a permis de me débarrasser de la timidité et de surmonter beaucoup d'obstacles au niveau du contact avec les enquêtés. Cependant, il n'était pas facile de se déplacer sur des dizaines de kilomètres pour interroger des gens dans un espace public qu'est le souk hebdomadaire de la délégation. Pour cela, nous étions contraints d'être accompagnés par quelqu'un (frère et cousin dans la plupart des cas) pour nous rassurer dans cette tâche délicate. En outre, j'ai été confrontée à la difficulté d'accéder à certains terrains. Malgré l'éloignement relatif de la plupart des souks (60 à 120 kilomètres), le temps passé dans le transport est assez long, à titre d'exemple pour parcourir une distance de 60 kilomètres (souk de Melloulèche) on a mis 1h40 en transport en commun. D'autres obstacles ont émergé en réalisant les enquêtes auprès des vendeurs et des clients dans certains souks. Dans un premier temps, j'étais contrainte de traduire le texte de l'enquête en arabe et de poser les questions en dialecte tunisien pour rassurer les enquêtés qui ont craint en voyant des papiers écrits en français. De plus, la traduction de quelques notions a compliqué la tâche et a engendré parfois la confusion dans certaines réponses.

Ce travail a été l'occasion de se déplacer vers quelques délégations pour la première fois et de découvrir la dynamique des souks hebdomadaires. La réalisation d'un corpus de photos, focalisé en partie sur le souk hebdomadaire, ainsi que la discussion avec les clients nous a aidé à saisir la réalité de ces espaces aux marges (paysages, structurations, dynamiques, etc.).

Il faut enfin signaler que, pendant des semaines, je me suis retrouvée face à l'angoisse de la page blanche, devant un clavier qui ne bouge pas. J'avais souvent le souci de vouloir bien rédiger dans un Français correct sans commettre de fautes. À mon avis, la période de réécriture est plus difficile que celle de la rédaction du premier jet. Au début, j'ai commencé par rédiger des bouts de texte de 15 à 25 pages, chacun autour d'un thème bien défini. Cela m'a aidé ensuite à aboutir à une première version de la thèse. En dépit de toutes les difficultés rencontrées dans cette phase, j'ai réussi à achever le travail tout en tirant une leçon qui dit que « Il vaut mieux écrire quelque chose de mauvais que rien du tout. Il est plus facile de retravailler un texte imbuvable qu'un texte qui n'existe pas. Une évidence, dont il ne reste plus qu'à se convaincre » (Becker, 2004). D'autre part, la rédaction m'a permis de saisir des éléments que je n'ai pas vus depuis le début où que je n'ai pas mis dans le plan. J'ai vécu des moments de blocage, mais aussi des moments où j'ai pu améliorer mes compétences de réflexion, de critique et de rédaction.

Bibliographie

ABDMOULEH, M. Le territoire tunisien à travers la Constitution de 2014. *Maghreb – Machrek*. [En ligne] 2015, 226, 4, pp. 97-120. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-maghreb-machrek-2015-4-page-97.htm>.

ACHOURI, W. *Découpage administratif et polarisation spatiale : cas du gouvernorat du Sidi Bouzid*. Mémoire de Master 2 de Géographie. Sfax : F.L.S.H.S, 2012, 164 p.

ACHOURI, W. Le souk : révélateur de transformations d'un espace rural. Cas de Jilma, gouvernorat de Sidi Bouzid, Tunisie. *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*. [En ligne] 2017, 3, pp. 563-572. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-d-economie-regionale-et-urbaine-2017-3-page-563.htm>. (Consulté en 2020).

ALLAL, A. Réformes néolibérales, clientélismes et protestations en situation autoritaire. Les mouvements contestataires dans le bassin minier de Gafsa en Tunisie (2008). *Politique africaine*. [En ligne] 2010, 117, 1, pp. 107-125. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-politique-africaine-2010-1-page-107.htm>. (Consulté en 2018).

ATTIA, H. L'urbanisation de la Tunisie. *Revue tunisienne de sciences sociales*, 1972, 9 (28-29), pp. 9-32.

BAILLY, A-S. La marginalité, une approche historique et épistémologique. *Anales de Geografia de la Universidad Complutense*. [En ligne] 1995, 15, pp. 109-117. Disponible sur : <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:6486>. (Consulté en 2018).

BAKLOUTI, A. (2005). Les agglomérations périurbaines du grand Sfax : lieux d'intégration ou lieux d'exclusion ? [Communication]. Colloque « Les villes au défi du développement durable : Quelle maîtrise de l'étalement urbain et des ségrégations associées ? », Sfax, Tunisie. Disponible sur : <http://www.edusfax.com/sfaxreader/french/2005Baklouti.pdf>. (Consulté en 2016).

BARON, M., DE RUFFRAY, S., ACHOURI, W., SAADAOU, K., BENNASR, A., GRASLAND, C. Complexité et enjeux des mailles territoriales. Variations à partir du cas tunisien. *L'Année du Maghreb*. [En ligne] 2017, 16. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/anneemaghreb/2985>. (Consulté en 2018).

BARRUCAND, M. « Bazar », *Encyclopedia Universalis*. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/bazar/>. (Consulté en 2016).

BAVOUX, J-J. La Bourgogne : un archétype d'espace intermédiaire. *Annales de Géographie*. [En ligne] 1993, 102, 570. pp. 162-174. Disponible sur : https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1993_num_102_570_21135. (Consulté en 2018).

BEAUD, J-P. L'échantillonnage. In Gautier Benoît (dir), *Recherche Sociale De la problématique à la collecte des données*. [En ligne] 2016, Presses de l'Université du Québec, 5^{ème} édition, p. 251.

BEAUGUITTE, L., LAMBERT, N. L'hyper-Atlas électoral parisien (2007-2012) : un outil d'analyse des dynamiques intra-urbaines du vote. *Mappemonde* [En ligne]. 2015, 114, pp. 1-17. Disponible sur : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01155054/document>. (Consulté en 2017).

BEAUJEU-GARNIER, J. Jean-François Troin, Les Souks marocains. In : *Annales de Géographie*. [En ligne] 1977, 86, 475, pp. 356-358. Disponible sur : https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1977_num_86_475_17710_t1_0356_0000_2. (Consulté en 2016).

BECKER, H. S. *Écrire les sciences sociales. Commencer et terminer son article, sa thèse ou son livre*. Préface de Jean-Claude Passeron. Paris, Economica, 2004, 179 p. (Consulté en 2020).

BELHEDI, A. (1992). De l'urbain en Tunisie : la ville, difficultés de mesure et essai de définition [Communication]. Séminaire *Villes et développement*. Montréal, Canada. Disponible sur : https://www.academia.edu/6399172/De_lurbain_en_Tunisie. (Consulté en 2020).

BELHEDI, A. (2018). Les villes moyennes. Pertinence pour l'analyse et l'action ? [Communication]. Colloque international « *La ville moyenne, Quel rôle dans le contexte de la métropolisation ?* » Tunis, Tunisie. Disponible sur : https://www.researchgate.net/publication/328583226_Les_villes_moyennes_Pertinence_pour_l'analyse_et_l'action. (Consulté en 2020).

BELHEDI, A. (2019). Le système urbain tunisien : déséquilibres, défis et enjeux. [Communication]. Séminaire *Développement durable en Afrique du Nord et en Europe*. Tunis, Tunisie. Disponible sur : https://www.academia.edu/41097707/Le_syst%C3%A8me_urbain_tunisien_D%C3%A9s%C3%A9quilibres_d%C3%A9fis_et_enjeux. (Consulté en 2020).

BELHEDI, A. Aménagement du territoire et régionalisation en Tunisie : Enjeux et défis. [En ligne] 2016. Disponible sur : <http://cgdr.nat.tn/upload/files/1.pdf>. (Consulté en 2021).

BELHEDI, A. L'urbanisation en Tunisie, croissance urbaine, structuration hiérarchique et contenu fonctionnel. *Revue tunisienne des sciences sociales*. [En ligne] 1993, 112, pp. 11-50. Disponible sur : <https://www.researchgate.net/publication/317054680>. (Consulté en 2014).

BELHEDI, A. Le rayonnement spatial des villes tunisiennes à travers la diffusion des entreprises multi-établissements pour l'innovation. *Cybergeo*. [En ligne] 2007, 372, pp. 1-28. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/cybergeo/5607>. (Consulté en 2014).

BELHEDI, A. Le système urbain tunisien : Analyse hiérarchique démo-fonctionnelle sur la base de la loi Rang-taille. *Cybergeo*. [En ligne] 2004, pp. 1-20. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/cybergeo/3877>. (Consulté en 2014)

BELHEDI, A. Les disparités spatiales en Tunisie, état des lieux et enjeux. In *Méditerranée*. [En ligne] 1999, 91, 1, pp 63-72. Disponible sur : https://www.persee.fr/doc/medit_0025-8296_1999_num_91_1_3088. (Consulté en 2018).

- BELHEDI, A. Les facteurs d'organisation de l'espace national tunisien. *L'espace géographique*. [En ligne] 1993, 22, 2, pp. 113-124. Disponible sur : https://www.persee.fr/doc/spgeo_0046-2497_1993_num_22_2_3154. (Consulté en 2015).
- BELHEDI, A. Les villes intermédiaires en Tunisie : Place et dynamiques. *Cahiers de la Méditerranée*. [En ligne] 1995, 50, 1, pp. 81-103. Disponible sur : www.persee.fr/doc/camed_0395-9317_1995_num_50_1_1139. (Consulté en 2020).
- BELHEDI, A. Territoires, appartenance et identification : quelques réflexions à partir du cas tunisien. *L'Espace Géographique*. [En ligne] 2006, 4, pp. 310-316. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2006-4-page-310.htm>. (Consulté en 2017).
- BELHEDI, A. Le découpage administratif en Tunisie. *Revue de géographie du Maroc*. [En ligne] 1989, 13, 2, pp 3-25. Disponible sur : https://www.researchgate.net/profile/Amor-Belhedi/publication/317042418_Le_decoupage_administratif_en_Tunisie/links/5922b4d5a6fdcc4443f61ca5/Le-decoupage-administratif-en-Tunisie.pdf. (Consulté en 2014).
- BEN HAMIDA, A. Sfax et l'émergence du syndicalisme tunisien au lendemain de la seconde guerre mondiale. *Cahiers de la Méditerranée*. [En ligne] 1995, 2, 51, 1, pp. 45-52. Disponible sur : https://www.persee.fr/doc/camed_0395-9317_1995_num_51_1_1147. (Consulté en 2016).
- BEN HAMED, H. *Périurbanisation et espace rural autour de Sfax*, Tome I « les processus de Périurbanisation ». Thèse de Doctorat en Géographie humaine et économique. Tunis : Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis, 2007, 684 p.
- BEN REBAH, M. *Cartographie dynamique et investigation territoriale : le cas de l'évolution du découpage administratif tunisien*. Thèse de doctorat en Géographie. Paris : Université Paris Diderot 7, 2008, 328 p. (Consulté en 2014).
- BENNASR, A. (2005). Aménagement urbain durable et gouvernance : le cas de Sfax (Tunisie) [Communication]. Colloque « Les villes au défi du développement durable : Quelle maîtrise de l'étalement urbain et des ségrégations associées ? » Sfax, Tunisie. Disponible sur : <http://cgdr.nat.tn/upload/files/21.pdf>. (Consulté en 2016).
- BENNASR, A. Le schéma d'aménagement du territoire national tunisien ou comment concilier compétitivité, efficacité et durabilité. *Espace et développement durable*. [En ligne] 2012, pp. 49-57. Disponible sur : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00741164>. Consulté en (2014).
- BENNASR, A. *Sfax : de la ville régionale au projet métropolitain*. Mémoire HDR. Tunis : Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis, 2006, 158 p. Disponible sur : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00593325>. (Consulté en 2014).
- BENNASR, A. Sfax : de la ville régionale au projet de métropole. *Centre de publication universitaire*. [En ligne] 2010, pp. 79-95. Disponible sur : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00589197/document>. (Consulté en 2016).

- BESSIS, S. La Tunisie après les élections de 2009. *Revue internationale et stratégique*. [En ligne] 2010, 77, 1, pp. 36-43. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-internationale-et-strategique-2010-1-page-36.htm>. (Consulté en 2018).
- BIHR, A. Fernand Braudel, La dynamique du capitalisme. *Interrogations*. [En ligne] 2008, 6. Disponible sur : <https://www.revue-interrogations.org/Fernand-Braudel-La-dynamique-du>. (Consulté en 2020).
- BONERANDI, E., LANDEL, P-A., ROUX, E. Les espaces intermédiaires, forme hybride : ville en campagne, campagne en ville. *Revue de géographie alpine*. [En ligne] 2003, vol. 91, no 4, p. 65-77. Disponible sur : https://www.persee.fr/doc/rga_0035-1121_2003_num_91_4_2263. (Consulté en 2017).
- BONERANDI, E., ROTH, H. (2007). Pour une géographie des espaces antihéros : au-delà de la banalité des espaces intermédiaires [Communication]. Colloque « Les dynamiques territoriales. Débats et enjeux entre les différentes approches disciplinaires. » Grenoble - Chambéry, France. Disponible sur : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00704652>. (Consulté en 2017).
- BOULINEAU, E. Des confins aux voisins. Les relations de l'UE avec les Balkans au prisme des espaces intermédiaires. *Géocarrefour*. [En ligne] 2014, 89, 3. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/geocarrefour/9508>. (Consulté en 2018).
- BOUNOUH, A., GSIR, S. *Migrations et environnement en Tunisie : Relations complexes et défis pour le développement. Rapport*. [En ligne] 2017, 136 p. Disponible sur : https://environmentalmigration.iom.int/sites/g/files/tmzbd11411/files/documents/Etude%20migration%20environnement%20%28A4%29%20-%20FINAL_0.pdf. (Consulté en 2020).
- BRET, B. Un entretien avec Alain Reynaud, « avec des extraits de *Société, Espace et Justice* ». *Justice spatiale*. [En ligne] 2011, 4, pp. 1-17. Disponible sur : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01526291/document>. (Consulté en 2020).
- BRUNET, R. FERRAS, R., THERY, H., *Les mots de la géographie. Dictionnaire critique*, la documentation française, Paris, 1992, 470 p. (Consulté en 2014).
- BRUNET, R. La notion de quartier rural. *Bulletin de l'Association de Géographes français*. [En ligne] 1968, 45, 362, pp. 115-123. Disponible sur : https://www.persee.fr/doc/bagf_0004-5322_1968_num_45_362_5865. (Consulté en 2020).
- BURGEL, E., « Olivier MILHAUD, *La France des marges* ». La Documentation photographique. [En ligne] 2017, 8116. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/lectures/23070>. (Consulté en 2019).
- BUSSI, M., FREIRE-DIAZ, S. Les nouvelles spatialités des comportements électoraux français. L'exemple des élections présidentielles 1981-1995. *Cybergeo*. [En ligne] 2002. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/cybergeo/4136>. (Consulté en 2020).
- CATTAN, N. Centre-Périphérie. In Cynthia Ghorra-Gobin et Christian Grataloup (dir.). *Dictionnaire des mondialisations*. Armand Colin. [En ligne] 2006, pp. 47-49. Disponible sur : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00162580/document>. (Consulté en 2018).

CATUSSE, M. Tunisie et Égypte aux urnes ! Révolution ou restauration de la sociologie électorale. *Confluences Méditerranée*. [En ligne] 2012, 82, pp. 29-50. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-confluences-mediterranee-2012-3-page-29.htm>. (Consulté en 2019).

CHARFI, F. *Stratégie Sfax 2030 ; Diagnostic stratégique de l'état du développement de la région Rapport*. [En ligne] 2016, 174 p. Disponible sur : http://cgdr.nat.tn/upload/files/Bilioenligne/Publication_Strategie_Sfax2030.pdf. (Consulté en 2018).

CHOUARI, W., BELAREM, M. Enjeux de la Tunisie orientale : Un territoire développé et un environnement à protéger. *Confins*. [En ligne] 2017, 30, pp. 1-22. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/confins/11701>. (Consulté en 2020).

CHOUIKHA, L. GOBE, E. La Tunisie entre la « révolte du bassin minier de Gafsa » et l'échéance électorale de 2009. *L'Année du Maghreb*. [En ligne] 2009, pp. 387-420. Disponible sur : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00410622>. (Consulté en 2020).

CHOUIKHA, L., GEISSER, V. Retour sur la révolte du bassin minier. Les cinq leçons politiques d'un conflit social inédit. *L'Année du Maghreb*. [En ligne] 2021, 24. Disponible sur : <https://journals.openedition.org/anneemaghreb/7427>. (Consulté en 2021).

CHRIHA, S. Souks hebdomadaires, organisation de l'espace et développement régional en Tunisie : étude du cas de l'arrière-pays sfaxien. *Revue Tunisienne de Géographie*, 2012, 42, pp. 93-121.

CLAVAL, P. *Géographie générale des marchés*. 1969, Paris, Les Belles Lettres, 337 p.

DAOUD, A. La révolution tunisienne de janvier 2011 : une lecture par les déséquilibres du territoire. *EchoGéo*. [En ligne] 2011, pp. 1-15 Disponible sur : <http://journals.openedition.org/echogeo/12612>. (Consulté en 2018).

DE RUFFRAY, S. De la marginalité territoriale à la recomposition territoriale « marginale ». *Revue Géographique de l'Est*. [En ligne] 2000, 40, 4. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/rge/4061>. (Consulté en 2017).

DEPRAZ, S. *La France des marges. Géographie des espaces « autres »*. 2017, Paris, Armand Colin, coll. U, 288 p.

DLALA, H. L'aménagement du Grand Sfax : enjeux, jeu des acteurs et projet de ville. *Cahiers de la méditerranée*. [En ligne] 1995, 51, 1, pp. 113-143. Disponible sur : https://www.persee.fr/doc/camed_0395-9317_1995_num_51_1_1151. (Consulté en 2016).

DLALA, H. Métropolisation et recomposition territoriale du Nord Est tunisien. *Cybergeog*. [En ligne] 2007, 410, pp. 1-33. Disponible sur : <https://journals.openedition.org/cybergeog>. (Consulté en 2019).

ELLOUMI, M. Trois ans après : retour sur les origines rurales de la révolution tunisienne. *Confluences Méditerranée*. [En ligne] 2013, 4, 87, pp. 193-203. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-confluences-mediterranee-2013-4-page-193.htm>. (Consulté en 2019).

Fakhfakh, M. Sfax et sa région : étude de géographie humaine et économique. Tunis. Publications de l'Ecole normale supérieure, 1986.

FASSIN, D. Exclusion, underclass, marginalidad. Figures contemporaines de la pauvreté urbaine en France, aux Etats-Unis et en Amérique latine. **In** : *Revue française de sociologie*. [En ligne] 1996, 37, 1, pp. 37-75. Disponible sur : https://www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_1996_num_37_1_7079. (Consulté en 2018).

GANNA, A. Les inégalités socio-territoriales aux origines de la révolution tunisienne : défis du développement, enjeux pour la recherche. *La lettre de l'IRMC*, 8. [En ligne] 2012. Disponible sur : <https://irmc.hypotheses.org/226>. (Consulté en 2017).

GANNA, A., VAN HAMME, G. Processus électoraux et territoires en Tunisie. *Le Carnet de l'IRMC*. [En ligne] 2012. Disponible sur : <http://irmc.hypotheses.org/674>. (Consulté en 2017).

GANNA, A., VAN HAMME, G., BEN REBAH, M. Géographie électorale et disparités socio-territoriales : les enseignements des élections pour l'assemblée constituante en Tunisie. *L'Espace politique*. [En ligne] 2012, 18, 3, pp. 1-22. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/espacepolitique/2486>. (Consulté en 2017).

GANNA, A., VAN HAMME, G., BEN REBAH, M. La territorialité du vote pour l'Assemblée Nationale Constituante Tunisienne de 2011. *Confluences Méditerranée*. [En ligne] 2012, 82, pp. 51-69. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-confluences-mediterranee-2012-3-page-51.htm>. (Consulté en 2017).

GRASLAND, C., BENNASR, A., GIRAUD, T. Pourquoi Sidi Bouzid. *Publication du Collège international des sciences du territoire*. [En ligne] 2011. Disponible sur : <https://cist.cnrs.fr/geomedia1/>. (Consulté en 2018).

GRASLAND, C., BARON, M., BENNASR, A., BRENNETOT, A., DE RUFFRAY, S., ZANIN, C. Réformes régionales en France et en Tunisie. Éléments théoriques et méthodologiques pour cerner les territoires perçus. *Maghreb – Machrek*. [En ligne] 2015, 226, 4, pp. 73-96. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-maghreb-machrek-2015-4-page-73.htm>. (Consulté en 2018).

GRATALOUP, C. Centre/Périphérie. *Hypergéogé*. [En ligne] 2004. Disponible sur : <http://www.hypergeo.eu/spip.php?article10> (Consulté en 2015).

GRESILLON, E., ALEXANDRE, F., SAJALOLI, B. *La France des marges*, Paris : Armand Colin, 2016, 448 p.

GRIJOL, K. Les marchés hebdomadaires : un facteur essentiel du développement économique et social au Sénégal. L'exemple du marché de Ndoum. *Les Cahiers d'Outre-Mer*. [En ligne] 1996, 195, pp. 297-316. Disponible sur : https://www.persee.fr/doc/caoum_0373-5834_1996_num_49_195_3613. (Consulté en 2018).

GUERIN-PACE, F. Sentiment d'appartenance et territoires identitaires. *L'Espace géographique*. [En ligne] 2006, 35, 4, pp. 298-308. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2006-4-page-298.htm>. (Consulté en 2017).

- HAYDER, A. Note sur l'armature urbaine tunisienne et son évolution récente. Une application de la loi rang-taille. *Revue tunisienne de géographie Tunis*, 1979, 4, pp. 113-126.
- HELLAL, M. Les réactions des acteurs locaux à Monastir dans le contexte de l'après révolution tunisienne. *Confluences Méditerranée*. [En ligne] 2013, 85, pp. 61-73. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-confluences-mediterranee-2013-2-page-61.htm>. (Consulté en 2018).
- JARDIN, A. Le vote intermittent. Comment les ségrégations urbaines influencent-elles les comportements électoraux en Ile de France ? *L'Espace Politique*. [En ligne] 2014, 23, pp. 1-24. Disponible sur : <http://espacepolitique.revues.org/3082>. (Consulté en 2018).
- JEDIDI, M. *Jebeniana et sa région : étude géographique*. Tunis : Publications de L'université de Tunis, 1975, 317 p.
- JEMMALI, S. *Les souks hebdomadaires du Cap Bon : étude sociale et économique*. Tunis : Maison tunisienne de l'édition, 1986, 376 p.
- KEDJAR, M., OUKACI, K. Evolution de la hiérarchie urbaine en Algérie : une analyse par la loi de Zipf. [En ligne] 2014. Disponible sur : https://lemna.univ-nantes.fr/medias/fichier/oukaci_tepp2014_1411487196465.pdf?ID_FICHE=681811&INLINE=FALSE. (Consulté en 2018).
- LAMINE, R. Croissance démographique et dynamiques migratoires récentes des grandes villes tunisiennes. *Les Cahiers d'EMAM*. [En ligne] 2008, 16, pp. 51-75. Disponible sur : <https://journals.openedition.org/emam/346>. (Consulté en 2014).
- LAMINE, R. *Villes et citadins du Sahel central*. Tunis : l'Or du Temps, 2001, 577p.
- LAMPIN-MAILLET, C., PEREZ, S., FERRIER, J-P., ALLARD, P. *Géographie des interfaces. Une nouvelle vision des territoires*, Paris : Quae, 2010, 168 p.
- LAUTIER, B. Discussion (suite) notes d'un sociologue sur l'usage de la notion de « marge » dans les sciences sociales du développement. *Revue Tiers Monde*. [En ligne] 2006, 185, 1, pp. 17-20. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-tiers-monde-2006-1-page-17.htm>. (Consulté en 2017).
- LE GALL, J., ROUGE, L. Osez les entre-deux ! *Carnets de géographes*. [En ligne] 2014, 7, pp. 1-23. Disponible sur : <https://journals.openedition.org/cdg/496>. (Consulté en 2017).
- LUSSAULT, M., LÉVY, J. (dir.) *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris : Belin, 2003, 514 p.
- MARRAKCHI, A. Le premier tour de l'élection présidentielle : une analyse statistique des résultats. [En ligne] 2014. Disponible sur : <https://www.leaders.com.tn/article/15799>. (Consulté en 2016).
- MAYER, N., BOY, D. Les « variables lourdes » en sociologie électorale. *Enquête*. [En ligne] 1997, 5, pp. 109-122. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/enquete/1133>. (Consulté en 2016).

MERLE, A. De l'inclassable à « l'espèce d'espace » : l'intermédiarité et ses enjeux en géographie. *L'Information géographique*. [En ligne] 2011, 75, pp. 88-98. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-l-information-geographique-2011-2-page-88.htm>. (Consulté en 2017).

MERLIN, P., CHOAY, F. *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Paris : Presses universitaires de France, 1988, 723 p.

MERMIER, F., PERALDI, M (dir). *Mondes et places du marché en Méditerranée : formes sociales et spatiales de l'échange*, Paris : Karthala, 2011, 337 p.

Ministère de l'Équipement de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire. *Schéma Directeur d'Aménagement de la Région Economique du Centre-Est : Résumé du rapport de synthèse*. 2011, 48 p.

Ministère de l'Équipement de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire. *Stratégie de développement et de promotion des villes petites et moyennes. Rapport de première phase*. 2012, 347 p.

Ministère de l'Équipement et de l'Habitat, Direction Générale de l'Aménagement du Territoire, Schéma National et Schémas Régionaux d'Aménagement du Territoire 1985. Rapport final. Tunis. 120 p. (Consulté en 2020).

Ministère de l'Équipement et de l'Habitat. *Atlas du Gouvernorat de Sfax*. [En ligne] 2013, 105 p. Disponible sur : http://www.mehat.gov.tn/fileadmin/user_upload/Amenagement_Territoire/AtlasSfaxFr.pdf. (Consulté en 2015).

Ministère de l'Équipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire. *Etude d'Elaboration du Schéma Directeur d'Aménagement de la Région Economique du Centre-Est. Rapport de synthèse*. [En ligne] 2011, 311 p. Disponible sur : http://www.mehat.gov.tn/fileadmin/user_upload/Amenagement_Territoire/RapportSDAREC OcentreEstFr.pdf. (Consulté en 2017).

Ministère de l'Équipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire. *Schéma directeur de l'aménagement de la région économique de la région du Centre-Ouest*. Rapport final. [En ligne] 2009, 239 p. Disponible sur : http://www.mehat.gov.tn/fileadmin/user_upload/Amenagement_Territoire/RapportSDAREC O.pdf. (Consulté en 2015).

Ministère du Développement Régional et de la Planification. *L'indicateur de développement régional*. [En ligne] 2012, 25 p. Disponible sur : <http://cgdr.nat.tn/upload/files/13.pdf>. (Consulté en 2014).

Ministère du Développement Régional et de la Planification. Livre Blanc du Développement Régional : Une Nouvelle vision du Développement Régional. Disponible sur : https://www.leaders.com.tn/uploads/FCK_files/Livre%20blanc-final.pdf. 2011, 218 p. (Consulté en 2018).

- MOHAINE, A. *Les souks et l'organisation de l'espace régional dans le Souss (Maroc)*. Thèse de Doctorat en Géographie. Tours : Université François Rabelais, [En ligne] 1997, 579 p. Disponible sur : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01063138>. (Consulté en 2016).
- MORELLE, M. Notion à la une : marginalité. *Géoconfluences*. [En ligne] 2016. Disponible sur : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/a-la-une/notion-a-la-une/notion-a-la-une-marginalite>. (Consulté en 2017).
- MORELLE, M., LAUMONIER, L. Marges au cœur de la ville : introduction et discussion. *Revue Tiers Monde*. [En ligne] 2006, 47, 185. pp. 9-13. Disponible sur : https://www.persee.fr/doc/tiers_1293-8882_2006_num_47_185_5908. (Consulté en 2015).
- NORDIN, C., TROIN, J-F., CHAZE. M. Commerce ambulante et marchés. *Bulletin de la Société de géographie de Liège*. [En ligne] 2016, 66, 1, pp.59-63. Disponible sur : <https://hal.uca.fr/hal-02499014/document>. (Consulté en 2015).
- ORTALDA, L., BIGOT. L'influence du lieu de résidence sur les opinions, Cahier de recherche n° 51. Paris, CREDOC, 2000, 122 p. Disponible sur : <https://excerpts.numilog.com/books/9782307472254.pdf>. (Consulté en 2020).
- PERARNAUD, C. Les élections législatives et présidentielles en Tunisie : Enjeux et Perspectives. *Le Carnet de l'IRMC*. [En ligne] 2015. Disponible sur : <http://irmc.hypotheses.org/1749>. (Consulté en 2017).
- PONCET, J. La régionalisation en Tunisie. *Tiers-Monde*. [En ligne] 1973, 14, 55, pp. 597-614. Disponible sur : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/tiers_0040-7356_1973. (Consulté en 2018).
- POUZENC, M. Commerce et espaces ruraux. *Bulletin de la Société Géographique de Liège*. [En ligne] 2016, pp.25-29. Disponible sur : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01569487/document>. (Consulté en 2016).
- PROST, B. Aux marges du système urbain : les espaces « flous » et leur évolution. *Méditerranée*. [En ligne] 1993, 77, 1-2, pp. 37-40. Disponible sur : https://www.persee.fr/doc/medit_0025-8296_1993_num_77_1_2803. (Consulté en 2015).
- PROST, B. Marge et dynamique territoriale. *Géocarrefour*. [En ligne] 2004, 79, 2, pp. 175-182. Disponible sur : <https://journals.openedition.org/geocarrefour/695>. (Consulté en 2015).
- PUMAIN, D. Essai sur la distance et l'espace géographique. *ATALA*. [En ligne] 2009, 12, pp. 1-17. Disponible sur : <https://www.lycee-chateaubriand.fr/wp-content/uploads/sites/2/2009/10/PumainAtala12.pdf>. (Consulté en 2020).
- PUMAIN, D., PAQUOT, T., KLEINSCHMAGER, R. *Dictionnaire La Ville et l'Urbain*, Paris : Anthropos-Economica, 2006, 133 p. Disponible sur : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00266515/document>. (Consulté en 2019).
- QACHA, F. Les souks ruraux aux entrepôts de Casablanca. La mondialisation jusqu'au cœur de Moyen Atlas. *Les Cahiers d'EMAM*. [En ligne] 2015, 26, pp. 1-17. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/emam/948>. (Consulté en 2017).

- RAFFESTIN, C. (2013). Et si les « marges » étaient les éléments d'un paradigme indiciel susceptible d'alimenter de nouvelles interprétations [**Communication**]. Journée des jeunes chercheurs à l'Institut de Géographie de Paris, sur le thème « Géographie des marges et marges en Géographie ». Paris, France. Disponible sur : <https://sites.google.com/site/journeeigparis/edition-2013/communication-de-claude-raffestin>. (Consulté en 2020).
- REY, V. Après l'Europe de l'Est ? *L'Espace géographique*. [**En ligne**] 1990, 19-20, 1, pp. 79-90. Disponible sur : https://www.persee.fr/doc/spgeo_0046-2497_1990_num_19_1_2948. (Consulté en 2017).
- REY, V. Concepts flous pour réalités ambiguës, comment lire la balkanisation avec « l'entre-deux ». *Anatoli*. [**En ligne**] 2013, 4, pp. 93-107. Disponible sur : <https://journals.openedition.org/anatoli/466>. (Consulté en 2016).
- REYNAUD, A. La géographie, science sociale, *Travaux de l'Institut Géographique de Reims*. [**En ligne**] 1982, 49-50, pp. 1-164. Disponible sur : https://www.persee.fr/doc/tigr_0048-7163_1982_num_49_1_1110. (Consulté en 2017).
- RIOUX, L. Les dimensions spatiale et culturelle de la marginalité : une approche psychosociologique. In : GUILLAUD DOMINIQUE, SEYSSET MAORIE, WALTER ANNIE (ED.). *Le voyage inachevé... à Joël Bonnemaison*, Paris, Orstom, 1998, 760 p. Disponible sur : https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers4/010017379.pdf. (Consulté en 2016).
- ROLLAND-MAY, C. Limites, discontinuités, continu : le paradoxe du flou. *L'information géographique*. [**En ligne**] 2003, 67, 1, pp. 1-20. Disponible sur : https://www.persee.fr/doc/ingeo_0020-0093_2003_num_67_1_2872. (Consulté en 2016).
- ROLLAND-MAY, C. Notes sur les espaces géographiques flous. *Bulletin de l'Association de géographes français*. [**En ligne**] 1984, 61, 502, pp. 159-165. Disponible sur : https://www.persee.fr/doc/bagf_0004-5322_1984_num_61_502_5464. (Consulté en 2015).
- ROZENHOLC., C. GUÉRIN-PACE F. et FILIPPOVA E., Ces lieux qui nous habitent. Identité des territoires, territoires des identités. *Revue européenne des migrations internationales*. [**En ligne**] 2010, 26, 3, pp. 223-226. Disponible sur : <https://journals.openedition.org/remi/5256>. (Consulté en 2018).
- SAADAOU, K. *Découpage administratif et dynamiques territoriales : Etude de cas Jebeniana et El Amra*. Mémoire de Master 2 de Géographie. Sfax : F.L.S.H.S, 2013, 86 p.
- SAINT-JULIEN, T. Pour une réflexion sur les proximités spatiales dans la ville : proximités, limites et maillages en Ile-de-France. *Bulletin de l'Association de Géographes Français*. [**En ligne**] 2004, 81, 1, pp. 3-6. Disponible sur : https://www.persee.fr/doc/bagf_0004-5322_2004_num_81_1_6854. (Consulté en 2015).
- SAINTY, J. Contextualiser les comportements politiques par le territoire. *L'Espace Politique*. [**En ligne**] 2014, 23, 2, pp. 1-18. Disponible sur : <http://espacepolitique.revues.org/3058>. (Consulté en 2016).

- SAUNIER, G. Quelques réflexions sur le concept de Centre et Périphérie. *Hypothèses*. [En ligne] 2000, 3, 1, pp. 175-180. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-hypotheses-2000-1-page-175.htm>. (Consulté en 2016).
- SETHOM, H., KASSAB, A. Les régions géographiques de la Tunisie. Publications de l'Université de Tunis, Tunis, 1981, 406 p.
- SIERRA, A., TADIE, J. Introduction au dossier la ville face à ses marges. *Autrepart*. [En ligne] 2008, 45, 1, pp. 3-13. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-autrepart-2008-1-page-3.htm>. (Consulté en 2016).
- SIGNOLES, P. *L'espace tunisien : Capitale et État-Région*. Thèse de Doctorat d'Etat en Géographie. Paris, Université Panthéon Sorbonne, 1985, 1041 p.
- SIGNOLES, P. L'armature urbaine tunisienne : forces et faiblesses, et son rôle dans le développement national. *Revue Tunisienne de Géographie*, 1978, 1, pp. 65-96.
- SUCHET, A. Le concept d'arrière-pays en géographie : une promenade dans la littérature. [En ligne] 2017, 37, 2. Disponible sur : <https://doi.org/10.17811/er.2.2017.125-130>. (Consulté en 2019).
- THYSSEN, X. *Des manières d'habiter dans le Sahel tunisien*. CNRS Éditions, 1983, 238 p. Disponible sur : <https://www.cairn.info/des-manieres-d-habiter-dans-le-sahel-tunisien--9782222032496.htm>. (Consulté en 2020).
- TIZAOUI, H. La métropolisation de l'industrie tunisienne et le décrochage industriel des régions intérieures. *Méditerranée*. [En ligne] 2015, 124, pp. 73-84. Disponible sur : <https://journals.openedition.org/mediterranee/7725>. (Consulté en 2021).
- TRABELSI, M. Rôle des souks dans la polarisation de l'espace régional. *Revue Tunisienne des Sciences Sociales Tunis*. 1978, 15, 52, pp. 117-134.
- TROIN, J-F. Les marchés forains : un domaine géographique à explorer et exploiter. *Annales de Géographie*. [En ligne] 1982, 91, 506, pp. 490-498. Disponible sur : https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1982_num_91_506_20131. Consulté en 2016.
- TROIN, J-F. *les souks marocains : marchés ruraux et organisation de l'espace dans la moitié Nord du Maroc*. Thèse de Doctorat d'Etat en Géographie. Paris, Université Paris VII, 1975, T I, 503 p.
- VERDEIL, E. La participation aux élections tunisiennes : un regard géographique. *Rumor*. [En ligne] 2012. Disponible sur : <http://rumor.hypotheses.org/2277>, <http://rumor.hypotheses.org/2120>. (Consulté en 2018).
- VYE, D. Chômage et marginalité sociale : quelle vérité géographique ? *Bulletin de l'association de géographes français*. [En ligne] 2000, pp. 224-237. Disponible sur : www.persee.fr/doc/bagf_0004-5322_2000_num_77_3_2168. (Consulté en 2017).
- WIEVIORKA, M. (2016). Ce que sont les marges aux sciences sociales ? [Conférence inaugurale]. Colloque international « la reconnaissance des marges, au cœur des dynamiques

sociales en France et au Japon » Tokyo, Japon. Disponible sur : <https://wieviorka.hypotheses.org>. (Consulté en 2017).

ZULFIKARPASIC, A. Le vote blanc : abstention civique ou expression politique ? *Revue française de science politique*. [En ligne] 2001, 51, pp. 247-268. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2001-1-page-247.htm>. (Consulté en 2018).

Webographie

<http://geographie-ville-en-guerre.blogspot.com/2013/04/journee-detudes-geographie-des-marges.html>

http://uranus.msha.fr/msha/exmsha/archives_programmes/recherche2007-2010/prog2/pdf/bilan_marges_memoire_10.10.pdf

[http://www.essahafa.tn/index.php?id=58&tx_ttnews\[pointer\]=247&tx_ttnews\[tt_news\]=33095&tx_ttnews\[backPid\]=8&cHash=833b0f306f](http://www.essahafa.tn/index.php?id=58&tx_ttnews[pointer]=247&tx_ttnews[tt_news]=33095&tx_ttnews[backPid]=8&cHash=833b0f306f)

<http://www.isie.tn/>

<http://www.leaders.com.tn/article/15799-le-premier-tour-de-l-election-presidentielle-une-analyse-statistique-des-resultats-et>

<http://www.lefigaro.fr/international/2009/10/26/01003-20091026ARTFIG00315-ben-ali-reclu-sans-surprise-a-la-tete-de-la-tunisie-.php>

<http://www.sfax1881-1956.com/Cartes/Tunadm.htm>

<http://www.sfax1881-1956.com/Cartes/Tunadm.htm> (*Atlas de la Tunisie - Horizons de France - 1936*)

https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89lection_pr%C3%A9sidentielle_tunisienne_de_2009

<https://www.franceculture.fr/emissions/le-billet-economique/tunisie-le-desenchantement-post-revolutionnaire>

https://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2012/article/2012/04/10/abstention-vote-blanc-des-electeurs-expliquent-leur-choix_1682700_1471069.html

<https://www.mosaiquefm.net/fr/actualite-regional-tunisie/268108/mellouleche-des-manifestants-reclament-le-developpement>

<https://www.nouvelobs.com/monde/20180114.OBS0607/tunisie-7-ans-apres-la-revolution-la-lutte-continue-en-demi-teinte.html>

www.insee.fr

<https://www.soretras.com.tn/>

<http://www.iort.gov.tn/>

<http://www.ins.tn/>

Table des figures

<i>Figure I : Localisation de la zone d'étude</i>	16
<i>Figure II : Planification et préparation de l'enquête</i>	22
<i>Figure III : Principales étapes de la caractérisation des espaces en marge</i>	25
<i>Figure 1.1: Les trois types de hiérarchie urbaine selon la loi « Rang-Taille »</i>	36
<i>Figure 1.2: Evolution de la distribution hiérarchique du système urbain tunisien 1956-2014</i>	37
<i>Figure 1.3: Evolution de l'indice de Jefferson</i>	40
<i>Figure 1.4: Découpage communal du Grand Sfax</i>	42
<i>Figure 1.5: Evolution du taux d'accroissement annuel moyen (TAAM) par milieu dans le gouvernorat de Sfax entre 1984 et 2014</i>	44
<i>Figure 1.6: Hiérarchie urbaine de la région de Sfax</i>	47
<i>Figure 1.7: Le territoire du contrôle civil de Sfax avant 1956</i>	50
<i>Figure 1.8: Evolution du découpage administratif du gouvernorat de Sfax et des gouvernorats voisins entre 1956 et 1982</i>	52
<i>Figure 1.9: Découpage administratif du gouvernorat de Sfax et des gouvernorats voisins en 2014</i>	54
<i>Figure 1.10: La délégation de Jebeniana : des redécoupages successifs à des rythmes différents</i>	59
<i>Figure 2.1: L'armature urbaine de la région du Centre Est d'après le SNAT 1985</i>	68
<i>Figure 2.2: Taux d'accroissement annuel moyen entre 2004 et 2014 dans les gouvernorats de Sousse (à gauche) et de Sfax (à droite)</i>	73
<i>Figure 2.3: Densités de la population dans les gouvernorats de Sousse (à gauche) et Sfax (à droite) Source : RGPH, 2014</i>	76
<i>Figure 2.4: Taux d'urbanisation dans les gouvernorats de Sousse (à gauche) et Sfax (à droite) Source : RGPH, 2014</i>	80
<i>Figure 2.5: Taux de mobilité dans les régions de Sousse (à gauche) et Sfax (à droite) Source : RGPH, 2014</i>	82
<i>Figure 2.6: Part de chaque gouvernorat dans le total des entrants à Sousse et à Sfax Source : RGPH, 2014</i>	85
<i>Figure 2.7: Soldes migratoires dans la région de Sfax Source : RGPH 2014</i>	87
<i>Figure 2.8: Solde migratoire à l'échelle de délégations Source : RGPH, 2014</i>	88
<i>Figure 2.9: Taux de chômage dans les délégations du Grand Sfax (à droite) et du Grand Sousse (à gauche) Source : RGPH, 2014</i>	91
<i>Figure 2.10: L'emploi dans le secteur de l'agriculture pour les occupés de 15 ans et plus</i>	93
<i>Figure 2.11: Variations de l'IDR en fonction de la distance à Sfax Source : Ministère du développement régional et de la planification 2012</i>	95
<i>Figure 2.12: Variations de l'IDR en fonction de la distance à Sousse Source : Ministère du développement régional et de la planification 2012</i>	96
<i>Figure 3.1: Variations de l'indice de développement régional au niveau de délégations</i>	103
<i>Figure 4.1: Exemple d'un procès-verbal au niveau du bureau de vote pour les élections présidentielles, premier Tour 2014. Bureau du vote n°1, école primaire 2 mars 1934 (centre de vote), délégation de Menzel Chaker, circonscription électorale de Sfax 1 Source : ISIE, 2014</i>	135
<i>Figure 4.2: L'inscription des électeurs pour les élections de l'Assemblée Nationale Constituante 2011, avec une affiche de sensibilisation « c'est le temps de s'inscrire »</i>	137
<i>Figure 4.3: Découpage électoral du gouvernorat de Sfax en deux circonscriptions</i>	140
<i>Figure 4.4: Nombre de bureaux de vote et nombre d'électeurs inscrits par délégation</i>	141

<i>Figure 4.5: Elargissement de la zone de révolte depuis Sidi Bouzid vers le reste du pays Source : Grasland C, Bennisr A, Giraud T, 2011, « Pourquoi Sidi Bouzid ». Publication du Collège international des sciences du territoire, www. gis-cist.f).....</i>	<i>145</i>
<i>Figure 4.6: Pourcentages du vote en faveur de BCE et Marzouki.....</i>	<i>149</i>
<i>Figure 4.7: Profils de vote des différentes circonscriptions dans le 1er Tour des élections présidentielles.....</i>	<i>151</i>
<i>Figure 4.8: Ecarts à la moyenne nationale du vote en faveur de BCE et Marzouki</i>	<i>153</i>
<i>Figure 4.9: Pourcentages du vote en faveur de Hamdi et Morjane</i>	<i>155</i>
<i>Figure 4.10: Ecarts à la moyenne nationale du vote en faveur de Hamdi.....</i>	<i>157</i>
<i>Figure 4.11: Ecarts aux moyennes des gouvernorats pour le vote en faveur de Hamdi et Morjane</i>	<i>158</i>
<i>Figure 4.12: Pourcentages du vote en faveur de Frikha.....</i>	<i>160</i>
<i>Figure 4.13: Ecarts aux moyennes nationale (de gauche) et des gouvernorats (de droite).....</i>	<i>162</i>
<i>Figure 4.14: Répartition du vote en faveur de Béji Caïd Essebsi (de gauche) et Marzouki (de droite)</i>	<i>164</i>
<i>Figure 4.15: Ecarts à la moyenne nationale (A), des gouvernorats (B)et des délégations voisines (C) pour le vote Béji Caïd Essebsi</i>	<i>166</i>
<i>Figure 4.16: Ecarts à la moyenne nationale, des gouvernorats et des délégations voisines pour le vote Marzouki</i>	<i>168</i>
<i>Figure 4.17: Répartition du vote en faveur de Hamdi et Morjane</i>	<i>170</i>
<i>Figure 4.18: Ecarts à la moyenne nationale (A), des gouvernorats (B)et des délégations voisines (C) pour le vote en faveur de Hamdi</i>	<i>172</i>
<i>Figure 4.19: Ecarts à la moyenne nationale (A), des gouvernorats (B) et des délégations voisines (C) pour le vote en faveur de Morjane.....</i>	<i>174</i>
<i>Figure 4.20: Répartition du vote en faveur de Frikha</i>	<i>176</i>
<i>Figure 4.21: Ecarts à la moyenne nationale (A), des gouvernorats (B)et des délégations voisines (C) pour le vote Frikha.....</i>	<i>177</i>
<i>Figure 4.22: Répartition du vote utile en faveur de Béji Caïd Essebsi et Marzouki</i>	<i>179</i>
<i>Figure 4.23: Les combinaisons de vote dans les marges du gouvernorat de Sfax.....</i>	<i>181</i>
<i>Figure 4.24: Rapport entre votants et inscrits au 1er Tour des élections présidentielles de 2014.....</i>	<i>183</i>
<i>Figure 4.25: Répartition des votes blancs et nul au 1er Tour des élections présidentielles de 2014</i>	<i>185</i>
<i>Figure 5.1: Variété des populations fréquentant les souks</i>	<i>192</i>
<i>Figure 5.2: Organisation spatio-temporelle des souks dans la délégation de Jebeniana.....</i>	<i>196</i>
<i>Figure 5.3: Organisation du souk de Jebeniana.....</i>	<i>199</i>
<i>Figure 5.4: Deux types d'exposition de marchandises, sous tente et par terre.....</i>	<i>199</i>
<i>Figure 5.5: Petites villes, centralités et localisations des souks</i>	<i>200</i>
<i>Figure 5.6: Types de produits différents qui occupent les sorties des souks de Skhira et Cherarda</i>	<i>201</i>
<i>Figure 5.7: Les femmes ménagères en attente du transport rural après avoir fait leurs achats (souk Skhira) ..</i>	<i>201</i>
<i>Figure 5.8: La répartition des souks dans les lieux de réalisation des enquêtes</i>	<i>204</i>
<i>Figure 5.9: Notes prises dans chaque souk.....</i>	<i>213</i>
<i>Figure 5.10: Clients et vendeurs, sollicitations et acceptations dans le souk principal de Skhira (Sfax).....</i>	<i>214</i>
<i>Figure 5.11: Le travail d'enquête avec les commerçants du souk de Skhira</i>	<i>214</i>
<i>Figure 5.12: Clients et vendeurs, sollicitations et refus dans le souk principal de Menzel Chaker (Sfax)</i>	<i>215</i>
<i>Figure 5.13: Exemples de traduction du texte d'enquêtes auprès des clients.....</i>	<i>217</i>
<i>Figure 5.14: Le questionnaire auprès des clients comme arborescence.....</i>	<i>219</i>
<i>Figure 5.15: Répartition par genre des clients de chaque souk.....</i>	<i>221</i>
<i>Figure 5.16: Répartition par genre des commerçants de chaque souk.....</i>	<i>222</i>
<i>Figure 5.17: L'âge des clients enquêtés.....</i>	<i>223</i>
<i>Figure 5.18: L'âge des commerçants enquêtés.....</i>	<i>224</i>

<i>Figure 5.19: Fréquence de fréquentation des souks par les clients</i>	<i>225</i>
<i>Figure 5.20: Raisons de fréquentation des clients de chaque souk.....</i>	<i>227</i>
<i>Figure 5.21: Fréquentation d'autres souks chez les clients.....</i>	<i>228</i>
<i>Figure 5.22: Fréquentation d'autres souks et satisfaction chez les clients.....</i>	<i>228</i>
<i>Figure 5.23: Fréquentation hebdomadaire des souks chez les commerçants</i>	<i>229</i>
<i>Figure 5.24: Raisons de fréquentation du souk chez les commerçants</i>	<i>230</i>
<i>Figure 6.1: Origine des clients de chaque souk par secteur.....</i>	<i>235</i>
<i>Figure 6.2: Vente directe de petits agriculteurs de leurs produits fermiers</i>	<i>238</i>
<i>Figure 6.3: Origines des commerçants selon les souks</i>	<i>239</i>
<i>Figure 6.4: Les noms des souks les plus fréquents dans les réponses des commerçants des souks de Jebeniana, Menzel Chaker, Bir Ali Ben Khalifa et Skhira</i>	<i>241</i>
<i>Figure 6.5: Les noms des souks les plus fréquents dans les réponses des commerçants des souks de Melloulèche, Mezzouna, Cherarda et Metouia.</i>	<i>244</i>
<i>Figure 6.6: Lieux antérieurs de résidence</i>	<i>248</i>
<i>Figure 6.7: Distances parcourues par les clients de chaque souk.....</i>	<i>251</i>
<i>Figure 6.8: Distances parcourues par les commerçants de chaque souk.....</i>	<i>253</i>
<i>Figure 6.9: Distances kilométriques et distances temps entre villages et lieu du souk de Bir Ali Ben Khalifa ..</i>	<i>255</i>
<i>Figure 6.10: Types de transport utilisés par les clients enquêtés</i>	<i>256</i>
<i>Figure 6.11: Le transport rural, fréquemment utilisé par les habitants (souk Menzel Chaker, Bir Ali et Cherarda)</i>	<i>257</i>
<i>Figure 6.12: La sortie du souk de Mezzouna : le recours à la charrette pour s'y rendre.....</i>	<i>258</i>
<i>Figure 6.13: Taux de correspondance entre lieu de vie et lieu de résidence.....</i>	<i>265</i>
<i>Figure 6.14: Réponses oui/non sur la fréquentation d'autres villes chez les clients</i>	<i>268</i>
<i>Figure 6.15: Autres villes fréquentées par les clients de chaque souk.....</i>	<i>269</i>
<i>Figure 6.16: Fréquentation d'autres villes par les vendeurs interrogés dans les 8 souks.....</i>	<i>272</i>
<i>Figure 6.17: Autres villes fréquentées par les commerçants de chaque souk.....</i>	<i>273</i>

Table des tableaux

<i>Tableau 1.1 : Evolution de la population urbaine, autrement dit « communale », par rapport à la population totale entre 1966 et 2014.....</i>	33
<i>Tableau 1.2: Nombre et classification des villes selon la taille entre 1956 et 2014</i>	35
<i>Tableau 1.3: Croissance de la population par milieux entre 1984 et 2014</i>	43
<i>Tableau 1.4: Evolution du nombre de délégations, secteurs et communes dans le gouvernorat de Sfax entre 1966 et 2014.....</i>	57
<i>Tableau 2.1: Evolution du nombre de délégations des gouvernorats de Sfax et de Sousse entre 1966 et 2014 ...</i>	69
<i>Tableau 3.1: Synthèse des notions mobilisées sur Sfax et son arrière-pays</i>	120
<i>Tableau 3.2: Logiques de localisation, administrative, de voisinage et spatiale.....</i>	126
<i>Tableau 4.1: Extrait du travail de saisie des résultats des élections présidentielles pour les 4 bureaux de vote de l'école primaire 2 mars 1934 à Bir Ali Ben Khalifa</i>	136
<i>Tableau 4.2: Les circonscriptions électorales les plus peuplées.....</i>	139
<i>Tableau 4.3: Répartition des électeurs et des bureaux de vote dans les circonscriptions Sfax 1 et Sfax 2.....</i>	143
<i>Tableau 5.1: Tarifs des taxes exigibles dans les marchés hebdomadaires</i>	202
<i>Tableau 5.2: Souks, délégations et gouvernorats d'appartenance</i>	206
<i>Tableau 5.3: Conditions de transport selon les jours de réalisation des enquêtes</i>	209
<i>Tableau 5.4: Questions modifiées entre l'enquête test et l'enquête principale.....</i>	217
<i>Tableau 6.1: Autres souks fréquentés par les commerçants enquêtés aux souks de Jebeniana, Menzel Chaker, Bir Ali Ben Khalifa et Skhira.....</i>	242
<i>Tableau 6.2: Autres souks fréquentés par les commerçants enquêtés aux souks de Melloulèche, Mezzouna, Cherarda et Metouia.....</i>	245
<i>Tableau 6.3: Distances maximales, minimales et médianes parcourues par les clients de chaque souk.....</i>	250
<i>Tableau 6.4: Caractéristiques des lieux de naissance selon l'échelon de référence pour les vendeurs des 8 souks retenus.....</i>	260
<i>Tableau 6.5: Caractéristiques des lieux de naissance selon l'échelon de référence pour les clients des 8 souks retenus.....</i>	261
<i>Tableau 6.6: Caractéristiques des lieux de résidence selon l'échelon de référence pour les clients des 8 souks retenus.....</i>	262
<i>Tableau 6.7: Caractéristiques des lieux de résidence selon l'échelon de référence pour les vendeurs des 8 souks retenus.....</i>	263
<i>Tableau 6.8: La ville la plus fréquentée pour les clients de chaque souk.....</i>	267
<i>Tableau 6.9: La ville la plus fréquentée par les vendeurs de chaque souk.....</i>	271

Annexes

Annexe 1 : texte d'enquête auprès des vendeurs

Souk :

jour :

Enquête auprès des vendeurs

Lieu de naissance :

Âge : -de 25 ans 26-35 ans 36-45 ans 46-60 ans +de 60 ans

Sexe : Un homme Une femme

Etat civil : Célibataire Marié Divorcé Autres (précisez).....

1. Où habitez-vous ?

.....

2. Avez-vous toujours vécu dans cette région ?

Oui Non

o Si non, dans quels autres endroits ?

3. Comment appelleriez-vous la région dans laquelle vous vivez ?

.....

4. Que vendez-vous ?

.....

5. Êtes-vous propriétaire de votre commerce ou simple vendeur ?

.....

6. Quel transport utilisez-vous pour arriver au souk avec vos marchandises ?

Véhicule individuel

Véhicule loué pour acheminer les produits

Autres (précisez)

7. Quelle est la distance entre votre lieu de résidence et ce souk ?

.....

8. Quelle est la durée du trajet entre votre lieu de résidence et le souk ?

.....

9. Venez-vous chaque semaine à ce souk ?

Oui

o Si oui, depuis combien d'années ?

Non

○ Si non, combien de fois par mois ?..... Par année ?.....

10. Pourquoi fréquentez-vous ce souk plutôt que d'autres ?

Par habitude

C'est le plus proche

C'est le souk principal de la délégation

Autres (précisez)

11. Fréquentez-vous d'autres souks ?

Oui

○ Si oui, lesquels ? (Précisez leurs localisations et leurs jours de tenue)

.....

Non

○ Si non, pour quelles raisons ?

12. Où allez-vous chercher vos marchandises ?

Dans la même délégation de résidence

○ Si oui :

Précisez : Dans mon champ / mon dépôt / mon fournisseur

Où se trouve-t-il par rapport à votre résidence

Hors de la délégation de résidence

○ Si oui, précisez laquelle et à quel gouvernorat elle appartient.....

13. Quelle est la ville que vous fréquentez plus ?

Combien de fois par an ?

Pourquoi ?

Avec quel moyen de transport ?

14. Fréquentez-vous autres villes ?

Oui

○ Si oui :

Lesquelles

Combien de fois

Pourquoi ?

Non

○ Si non, Pourquoi ?

Annexe 2 : texte d'enquête auprès des clients

Souk :

jour :

Enquête auprès des clients

Lieu de naissance :

Âge : -de 25 ans 26-35 ans 36-45 ans 46-60 ans +de 60 ans

Sexe : Un homme Une femme

Etat civil : Célibataire Marié Divorcé Autres (précisez).....

1. Où habitez-vous ?

.....

2. Avez-vous toujours vécu dans cette région ?

Oui Non

○ Si non, dans quels autres endroits ?

3. Comment appelleriez-vous la région dans laquelle vous vivez ?

.....

4. Combien de fois venez-vous dans ce souk ?

Chaque semaine 2 à 3 fois / mois 1 fois / mois occasionnellement

5. Comment vous rendez-vous au souk ?

A pieds

En véhicule individuel

En transport commun

Autres (précisez)

6. Quelle est la distance entre votre résidence et le souk ?

.....

7. Quelle est la durée de votre trajet entre votre résidence et le souk ?

.....

8. Pour quelles raisons fréquentez-vous ce souk ?

Proximité résidence Rapport qualité – prix

Diversité des produits – choix Facilité d'accès

Autre (précisez)

9. Fréquentez-vous d'autres souks ?

Oui

- Si oui, (précisez leurs localisations et pour quelles raisons)

.....

Non

- Si non, pour quelles raisons ?

10. Etes-vous satisfaits par ce que vous trouvez dans le souk ?

Oui

Non

- Si non pour quelles raisons ?

Absence de qualité des produits

Prix trop élevés

Absence de choix

Autres (précisez)

11. Quelles sont les actions prioritaires qui peuvent vous inciter à fréquenter davantage ce souk ?

Plus de diversité des marchandises

Meilleure hygiène et propreté

Meilleure sécurité

Autres (précisez)

12. Quelle est la ville que vous fréquentez plus ?

Combien de fois par an ?

Pourquoi ?

Avec quel moyen de transport ?

13. Fréquentez-vous d'autres villes ?

Oui

- Si oui :

Lesquelles

Combien de fois

Pourquoi ?

Non

- Si non

Pourquoi ?

Annexe 3 : texte d'enquête auprès des vendeurs traduit en arabe.

اليوم

السوق

استبيان لدى الباعة

مكان الولادة

السن أقل من 25 سنة 26-35 سنة 36-45 سنة 46-60 سنة 60 سنة فما فوق

الجنس ذكر أنثى

الحالة المدنية أعزب متزوج مطلق حالة أخرى (حددها)

1. أين تسكن؟ (اسم العمادة على الأقل)

.....

2. هل تعيش دائما في هذه الجهة؟

نعم لا

..... إذا كانت الإجابة (لا), ف أين عشت كذلك؟

3. كيف تسمي الجهة التي تعيش فيها؟

.....

4. ماهو نوع بضاعتك؟

.....

5. هل أنت صاحب البضاعة المعروضة أم أنت فقط البائع؟

.....

6. ماهو نوع وسيلة النقل التي تستعملها للانتصاب فالسوق ونقل بضاعتك؟

وسيلة نقل خاصة

وسيلة نقل على وجه الكراء

وسيلة أخرى (حددها)

7. ماهي المسافة الفاصلة بين مكان إقامتك والسوق؟

.....

8. ماهي المدة الزمنية التي تستغرقها للوصول إلى السوق؟

.....

9. هل تأتي كل أسبوع إلى السوق؟

نعم

..... إذا كانت الإجابة نعم, فمنذ كم سنة؟

لا

..... إذا كانت الإجابة لا.. ف كم من مرة في الشهر؟..... في السنة؟.....

10. لماذا تفضل الانتصاب في هذا السوق أكثر من غيره؟

هي العادة

لأنه الأقرب

لأنه السوق الرئيسي للمعتدية

لأسباب أخرى (حددها).....

11. هل تذهب للانتصاب في أسواق أخرى؟

نعم

○ إذا كانت الإجابة نعم.. (حدد مكان السوق و تاريخ انتصابه).....

لا

○ إذا كانت الإجابة لا.. (حدد الأسباب).....

12. من أين تجلب بضاعتك؟

من نفس المعتمدية

○ إذا كانت الإجابة نعم.. حدّد: حقلك/ مخزنك الخاص/ مزوّد خاص

كم يبعد عن مكان إقامتك؟.....

خارج حدود المعتمدية

○ إذا كانت الإجابة نعم.. ف إلى أي ولاية تنتمي؟.....

13. ماهي المدينة التي تقصدها أكثر من غيرها؟

كم من مرة في السنة؟

لماذا؟

ماهي وسيلة النقل التي تستعملها للتنقل؟

14. هل تقصد مدنا أخرى؟

نعم

○ إذا كانت الإجابة نعم

ماهي؟.....

كم من مرة؟.....

لأي غرض؟.....

لا

○ إذا كانت الإجابة لا

لماذا؟.....

Annexe 4 : Texte d'enquête auprès des clients traduit en arabe

اليوم

السوق

استبيان لدى الزبائن

مكان الولادة

- السن أقل من 25 سنة 25-35 سنة 35-45 سنة 45-60 سنة 60 سنة فما فوق
- الجنس ذكر أنثى
- الحالة المدنية أعزب متزوج مطلق حالة أخرى (حددها)

14. أين تسكن؟ (اسم العمادة على الأقل)

15. هل تعيش دائما في هذه الجهة؟

نعم لا

إذا كانت الإجابة (لا)، ف أين عشت كذلك؟

16. كيف تسمى الجهة التي تعيش فيها؟

17. كم من مرة تترتاد هذا السوق؟

18. كل أسبوع 2 إلى 3 مرات في الشهر مرة في الشهر عند الحاجة
ماهو نوع وسيلة النقل التي تستعملها للقدوم إلى السوق؟

مترجلا

وسيلة نقل خاصة

النقل العمومي

وسيلة أخرى (حددها)

19. ماهي المسافة الفاصلة بين مكان إقامتك والسوق؟

20. ماهي المدة الزمنية التي تستغرقها للوصول إلى السوق؟

21. ماهي الأسباب التي تجعلك تأتي إلى هذا السوق؟

القرب من مكان الإقامة ثنائية الجودة والاسعار المناسبة

تنوع المعروضات سهولة البلوغ

لأسباب أخرى (حددها)

22. هل تقصد أسواقا أخرى؟

نعم

إذا كانت الإجابة نعم.. (حدد مكان السوق و الأسباب)

لا

إذا كانت الإجابة لا.. (حدد الأسباب).....
23. هل أنت راض بما تجده في السوق من معروضات؟

نعم لا

إذا كانت الإجابة لا فلأي أسباب؟

غياب الجودة ارتفاع الأسعار غياب التنوع أسباب أخرى (حددها)

24. ماهي الدوافع التي قد تحفزك لتقصد هذا السوق أكثر؟

تنوع أكثر في البضائع نظافة أكثر المزيد من الأمن أسباب أخرى (حددها)

25. ماهي المدينة التي تقصدها أكثر من غيرها؟

كم من مرة في السنة؟

لماذا؟

ماهي وسيلة النقل التي تستعملها للتنقل؟

26. هل تقصد مدنا أخرى؟

نعم

○ إذا كانت الإجابة نعم

ماهي؟.....

كم من مرة؟.....

لأي غرض؟.....

لا

○ إذا كانت الإجابة لا

لماذا؟.....

Annexe 5 : Exemple du traitement des données des élections présidentielles et de la construction de la base de données.

Atlas_Tunisie_Data_Model_mahdia_sfax1_sfax 2 - Excel

Connexion

Fichier Accueil Insertion Mise en page Formules Données Révision Affichage Aide Rechercher des outils adaptés

Calibri 11 A⁺ A⁻

Coller Presse-papiers Police Alignement Nombre Styles

Insérer Supprimer Format

Trier et Rechercher et filtrer et sélectionner

F1220 545

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M
1	Code unité	Type d'objet	Version	Nom_arabe	Nom_français	Inscrits	Votants	V_exprm	V_nuls	V_blancs	CAND_01	CAND_02	CAND_03
2	21060109501	bureau de vote	2014	م إبتدائية بومرداس الحبيب مكتب 1		588	445	436	8	1	3	1	
3	21060109502	bureau de vote	2014	م إبتدائية بومرداس الحبيب مكتب 2		588	460	456	3	1	1	0	
4	21060109503	bureau de vote	2014	م إبتدائية بومرداس الحبيب مكتب 3		588	381	380	1	0	0	0	
5	21060109504	bureau de vote	2014	م إبتدائية بومرداس الحبيب مكتب 4		588	362	357	2	3	0	0	
6	21060109601	bureau de vote	2014	م إبتدائية 2 مآرس كركر - بومرداس مكتب 1		534	428	415	8	5	1	0	
7	21060109602	bureau de vote	2014	م إبتدائية 2 مآرس كركر - بومرداس مكتب 2		534	386	383	2	1	2	0	
8	21060109603	bureau de vote	2014	م إبتدائية 2 مآرس كركر - بومرداس مكتب 3		534	340	338	1	1	1	0	
9	21060209701	bureau de vote	2014	م إبتدائية الحوس مكتب 1		324	243	239	3	1	0	0	
10	21060209702	bureau de vote	2014	م إبتدائية الحوس مكتب 2		324	200	196	4	0	0	0	
11	21060209801	bureau de vote	2014	م إبتدائية أولاد امحمد - الحوس مكتب 1		429	287	281	3	3	0	0	
12	21060309901	bureau de vote	2014	م إبتدائية كركر المحطة مكتب 1		475	346	334	5	7	1	2	
13	21060309902	bureau de vote	2014	م إبتدائية كركر المحطة مكتب 2		475	278	273	2	3	1	1	
14	21060309903	bureau de vote	2014	م إبتدائية كركر المحطة مكتب 3		473	242	239	1	2	0	1	
15	21060410001	bureau de vote	2014	م إبتدائية الزرارة مكتب 1		305	219	208	9	2	2	1	
16	21060410002	bureau de vote	2014	م إبتدائية الزرارة مكتب 2		305	167	164	3	0	0	0	
17	21060510101	bureau de vote	2014	م إبتدائية الرواضي مكتب 1		573	387	372	10	5	2	1	
18	21060510102	bureau de vote	2014	م إبتدائية الرواضي مكتب 2		573	308	299	5	4	1	0	
19	21060510201	bureau de vote	2014	م إبتدائية بوهازل طلي 2 - الرواضي مكتب 1		519	364	358	5	1	0	0	
20	21060510202	bureau de vote	2014	م إبتدائية بوهازل طلي 2 - الرواضي مكتب 2		519	322	320	1	1	2	0	
21	21060510301	bureau de vote	2014	م إبتدائية النعائمة - الرواضي مكتب 1		238	162	158	4	0	0	0	
22	21060610401	bureau de vote	2014	م إبتدائية الشوارع مكتب 1		390	269	257	7	5	1	0	
23	21060610402	bureau de vote	2014	م إبتدائية الشوارع مكتب 2		390	217	211	2	4	0	0	

data_centres data_N3 meta Feuil1 Feuil2

Annexes 6, 7, 8, 9 et 10 : exemples du dépouillement des résultats de l'enquête du souk de Jebeniana

jebeniana - Excel

Connexion

Fichier Accueil Insertion Mise en page Formules Données Révision Affichage Aide Rechercher des outils adaptés

Coller Presse-papiers Police Alignement Nombre Styles Cellules Édition

J35

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P
1	Phase de l'enquête principale dans les souks principaux															
2	Avril_Mai 2017															
3																
4	numéro de l'	identification de l'enquête par un numéro (1, 2 etc.)														
5	Souk	le souk dans lequel l'enquête a été interrogé														
6	jour	le jour au cours duquel l'enquête a été interrogé dans le souk														
7	lieu de naiss	l'endroit où l'enquête dit être né														
8	age	age de l'enquête au moment de l'entretien regroupé en classes (exemple moins de 25 ans, de 26 à 35 ans etc.)														
9	sexe	l'enquête est-il un homme ou une femme														
10	état civil	libataire, marié, divorcé, autres(précisi														
11	lieu de résid	nom de l'imadat dans laquelle l'enquête habite														
12	sédentarité/	réponse à la question : avez-vous toujours vécu dans cette région ?														
13	Si migration,	nom(s) des autres endroits														
14	région	nom de la région dans laquelle l'enquête vit														
15	marchandise	types de marchandises proposées par l'enquête														
16	propriétaire,	réponse à la question: êtes vous propriétaire de votre commerce ou simple vendeur?														
17	transport uti	par véhicule individuel, par véhicule loué, autres (précisez)														
18	distance par	distance entre le lieu de résidence de l'enquête et le souk														
19	durée du tra	durée du trajet entre le lieu de résidence de l'enquête et le souk														
20	fréquentati	réponse à la question venez vous chaque semaine à ce souk?														
21	si oui, depuis	combien d'années?														
22	si non, combien	de fois par mois? Par année?														
23	raisons de fr	par habitude. c'est le plus proche. c'est le souk principal. autres (précisez)														

meta_vendeurs_jebeniana data_vendeurs_jebeniana meta_clients_jebeniana data_clients_jebeniana ...

Prêt Accessibilité : consultez nos recommandations 100%

jebeniana - Excel

Connexion

Fichier Accueil Insertion Mise en page Formules Données Révision Affichage Aide Rechercher des outils adaptés

Coller Presse-papiers Police Alignement Nombre Styles Cellules Édition

H27

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N
	Numéro	Souk	jour	lieu de naissance	âge	sexe	etat civil	lieu de résidence	sédentarité/migration	autres endroits	région	marchandises	propriétaire/vendeur	transport utilisé
1														
2	1	Jebeniana	Vendredi	Ajengua	46-60	femme	marié	Ajengua	sédentarité		Ajengua	vêtements	propriétaire	véhicule loué
3	2	Jebeniana	Vendredi	Hazeg	36-45	homme	marié	Hazeg	sédentarité		Hazeg	matelas	propriétaire	véhicule individuel
4	3	Jebeniana	Vendredi	jebeniana	46-60	homme	marié	Jebeniana	sédentarité		Jebeniana	épices	propriétaire	véhicule individuel
5	4	Jebeniana	Vendredi	Jebeniana	<25	femme	marié	Ouled Ahmed	sédentarité		ouled Ahmed	maquillages	vendeur	véhiculé loué
6	5	Jebeniana	Vendredi	Jebeniana	36-45	homme	marié	Henchir Dh'hab	sédentarité		Henchir Dh'hab	épices	propriétaire	véhicule individuel
7	6	Jebeniana	Vendredi	jebeniana	26-35	homme	célibataire	Jebeniana	sédentarité		Jebeniana	vêtements	vendeur	à pieds
8	7	Jebeniana	Vendredi	jebeniana	46-60	homme	marié	Hazeg	sédentarité		Hazeg	légumes	propriétaire	véhicule individuel
9	8	Jebeniana	Vendredi	jebeniana	26-35	homme	célibataire	Jebeniana	sédentarité		centre ville de Jebeniana	vêtements neufs	propriétaire	véhicule individuel
10	9	Jebeniana	Vendredi	Essouassi	26-35	homme	marié	Essouassi	sédentarité		Essouassi	produits en plastique	propriétaire	véhicule individuel
11	10	Jebeniana	Vendredi	Essouassi	46-60	homme	marié	Essouassi	migration	Mahdia	Essouassi	pièces du materiel agricole	propriétaire	véhicule individuel
12	11	Jebeniana	Vendredi	Ellouza	36-45	homme	marié	Ellouza	sédentarité		Jebeniana	poissons	propriétaire	véhicule individuel
13	12	Jebeniana	Vendredi	Msettria	26-35	homme	célibataire	Msettria	sédentarité		Msettria	légumes	propriétaire	véhicule individuel
14	13	Jebeniana	Vendredi	El Jem	36-45	homme	marié	El Jem	sédentarité		El Jem	fruits (Oranges)	propriétaire	véhicule individuel
15	14	Jebeniana	Vendredi	jebeniana	26-35	femme	marié	Ouled Bousmir	sédentarité		Ouled Bousmir	vêtements	vendeur	véhicule loué
16	15	Jebeniana	Vendredi	Jebeniana	36-45	homme	célibataire	Jebeniana	sédentarité		Jebeniana	légumes	propriétaire	véhicule individuel
17	16	Jebeniana	Vendredi	Jammel	46-60	homme	marié	Jammel	sédentarité		Monastir	portes et fenêtres en bois	propriétaire	véhicule individuel
18	17	Jebeniana	Vendredi	Msettria	36-45	homme	marié	EL Krayma	sédentarité		Msettria	poulets	propriétaire	à pieds
19	18	Jebeniana	Vendredi	jebeniana	< 25	femme	célibataire	Oued Chroudi	sédentarité		délégation de Jebeniana	vêtements neufs	vendeur	à pieds
20	19	Jebeniana	Vendredi	Jebeniana	46-60	femme	marié	Ajengua	sédentarité		Ajengua	chaussures	propriétaire	véhicule individuel
21	20	Jebeniana	Vendredi	El Jem	46-60	homme	marié	El Jem	sédentarité		El Jem	produits en plastique et vaisselles	propriétaire	véhicule individuel

meta_vendeurs_jebeniana data_vendeurs_jebeniana meta_clients_jebeniana data_clients_jebenic ...

jebeniana - Excel

Connexion

Fichier Accueil Insertion Mise en page Formules Données Révision Affichage Aide Rechercher des outils adaptés

Coller Presse-papiers Police Alignement Nombre Styles Cellules Édition

E3

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N
1	Phase de l'enquête principale dans les souks principaux													
2	Avril_Mai 2017													
3														
4	numéro de l'enquêté	identification de l'enquêté par un numéro (1, 2 etc.)												
5	Souk	le souk dans lequel l'enquêté a été interrogé												
6	jour	le jour au cours duquel l'enquêté a été interrogé dans le souk												
7	lieu de naissance	l'endroit où l'enquêté dit être né												
8	âge	âge de l'enquêté au moment de l'entretien regroupé en classes (exemple moins de 25 ans, de 26 à 35 ans etc.)												
9	sexe	l'enquêté est-il un homme ou une femme												
10	état civil	célibataire, marié, divorcé, autres(précisez)												
11	lieu de résidence	nom de l'imadat dans laquelle l'enqêté habite												
12	sédentarité/migration	réponse à la question : avez-vous toujours vécu dans cette région ?												
13	Si migration, nom(s) des autres endroits													
14	région	nom de la région dans laquelle l'enquêté vit												
15	fréquentation	chaque semaine, 2 à 3 fois/ mois, 1 fois/ mois, occasionnellement												
16	moyen de fréquentation du souk	à pieds, en véhicule individuel, en transport commun, autres (précisez)												
17	distance parcourue	distance entre le lieu de résidence de l'enquêté et le souk												
18	durée du trajet	durée du trajet entre le lieu de résidence de l'enquêté et le souk												
19	raisons de fréquentation	proximité résidence, rapport qualité-prix, diversité des produits- choix, facilité d'accès, autres (précisez)												
20	fréquentation d'autres souks	réponse à la question :fréquentez vous d'autres souks?												
21	si oui, précisez la localisation et le jour)													
22	si non, pour quelles raisons?													
23	satisfaction client	réponse à la question : êtes vous satisfait de ce que vous trouvez dans le souk?												

meta_vendeurs_jebeniana data_vendeurs_jebeniana meta_clients_jebeniana data_clients_jebenic ...

jebeniana - Excel

Connexion

Fichier Accueil Insertion Mise en page Formules Données Révision Affichage Aide Rechercher des outils adaptés

Calibri 11 Standard

Police Alignement Nombre Styles Cellules Édition

N4 16

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	
	Numéro	Souk	jour	lieu de naissance	age	sexe	etat civil	lieu de résidence	sédentarité/migration	autres endroits	région	fréquentation	transport utilisé	distance de parcours (km)	d
1															
2	1	Jebeniana	Vendredi	Jebeniana	36-45	femme	célibataire	Jebeniana	sédentarité		Jebeniana	chaque semaine	à pieds	quelques centaines de mètres	
3	2	Jebeniana	Vendredi	Jebeniana	46-60	femme	mariée	Jebeniana	sédentarité		Jebeniana	chaque semaine	à pieds	0,5	
4	3	Jebeniana	Vendredi	Essaadi	46-60	homme	marié	El Amra	sédentarité		Essaadi	occasionnelmnt	véhicule individuel	16	
5	4	Jebeniana	Vendredi	El Amra	26-35	femme	célibataire	El Amra	sédentarité		El Amra	1 fois par mois	transport public	5	
6	5	Jebeniana	Vendredi	Ouled Bousmir	60 et plus	homme	marié	ouled bousmir	sédentarité		ouled bousmir	occasionnelmnt	transport rural	8	
7	6	Jebeniana	Vendredi	Jebeniana	60 et plus	homme	marié	Jebeniana	sédentarité		Jebeniana centre	chaque semaine	à pieds	0,1 que	
8	7	Jebeniana	Vendredi	ouled Hassan	36-45	femme	célibataire	El Amra	sédentarité		Ouled Hassan	occasionnelmnt	transport rural	8	
9	8	Jebeniana	Vendredi	Sfax	26-35	femme	célibataire	El Amra	migration	El Amra	Essaadi	1 fois par mois	transport public	12	
10	9	Jebeniana	Vendredi	El Mesettria	26-35	homme	marié	El Msettria	sédentarité		El Msettria	2/3 fois par mois	véhicule individuel	3	
11	10	Jebeniana	Vendredi	Ouled moujahed	36-45	homme	marié	Jebeniana	sédentarité		ouled moujahed	1 fois par mois	transport rural	5	
12	11	Jebeniana	Vendredi	El Amra	<25	femme	célibataire	El Amra	sédentarité		Elmhara	occasionnelmnt	véhicule individuel	il n'a pas répondu	il n
13	12	Jebeniana	Vendredi	Beliana	36-45	femme	marié	Beliana	sédentarité		Beliana	occasionnelmnt	transport rural	6	
14	13	Jebeniana	Vendredi	Jebeniana	36-45	homme	marié	Jebeniana	sédentarité		Jebeniana	chaque semaine	à pieds	quelques centaines de mètres	
15	14	Jebeniana	Vendredi	Jeberna	36-45	homme	marié	Jebeniana	sédentarité		Jeberna	chaque semaine	transport rural	8	
16	15	Jebeniana	Vendredi	Jebeniana	26-35	femme	célibataire	Jebeniana	sédentarité		Ajengua	chaque semaine	transport rural	9	
17	16	Jebeniana	Vendredi	Drabla	46-60	homme	marié	Drabla	sédentarité		Drabla	chaque semaine	transport rural	10	
18	17	Jebeniana	Vendredi	El Mesettria	60 et plus	homme	marié	El Msettria	sédentarité		El Msettria	1 fois par mois	taxi	3,5	
19	18	Jebeniana	Vendredi	Ajengua	46-60	homme	marié	Ajengua	sédentarité		Ajengua	chaque semaine	transport rural	9	
20	19	Jebeniana	Vendredi	Jebeniana	26-35	femme	célibataire	Guelejja	sédentarité		Guelejja	occasionnelmnt	transport rural	15	
21	20	Jebeniana	Vendredi	Jebeniana	26-35	homme	célibataire	Jebeniana	sédentarité		Jebeniana	chaque semaine	transport rural	1	
22														6	

data_vendeurs_jebeniana meta_clients_jebeniana data_clients_jebeniana durée

jebeniana - Excel

Connexion

Fichier Accueil Insertion Mise en page Formules Données Révision Affichage Aide Rechercher des outils adaptés

Coller

Police: Calibri, 11

Alignement

Nombre: Standard

Mise en forme conditionnelle, Mettre sous forme de tableau, Styles de cellules

Insérer, Supprimer, Format, Cellules

Trier et filtrer, Rechercher et sélectionner

J22

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P
1	<i>souk Jebeniana</i>															
2	heure	client	vendeur	accepte	refuse											
3	8.17															
4	8.27															
5	8.33															
6	8.34															
7	8.36															
8	8.38															
9	8.43															
10	8.45															
11	8.47															
12	8.54															
13	8.59															
14	9.01															
15	9.07															
16	9.13															
17	9.20															
18	9.22															
19	9.29															
20	9.32															
21	9.34															
22	9.40															
23	9.45															

data_vendeurs_jebeniana | meta_clients_jebeniana | data_clients_jebeniana | durée

Annexes 11 et 12 : Les souks hebdomadaires en photos





Résumé

Ce travail de thèse est centré sur des espaces tunisiens en marge, que sont les délégations situées de part et d'autre des limites du gouvernorat de Sfax et de son agglomération. Ces espaces peuvent être considérés comme des angles morts, souvent peu étudiés par rapport aux territoires intérieurs. La réflexion sur la question des marges toujours d'actualité mêle les dimensions spatiale et sociale et renvoie toujours à un processus, qui met à distance un territoire et à l'écart une population. Il s'agit de savoir si cette situation en marge renvoie à des caractéristiques particulières des populations. Il s'agit également de savoir si l'on parle d'une marge ou de marges, autrement dit de mettre en évidence l'hétérogénéité de cette zone. Pour ce faire, nous privilégions une approche mixte, en utilisant plusieurs types de données comme celles du recensement général de population et de l'habitat pour caractériser les populations de ces espaces ; celles de l'ISIE pour cerner les comportements électoraux des populations de ces espaces ; et des travaux de terrain menés dans les souks pour cerner les manières dont certains habitants de ces espaces définissent et perçoivent leurs environnements et leurs liens avec Sfax. Nos différentes investigations permettent de souligner que les délégations étudiées constituent un ensemble territorial hétérogène plus par les caractéristiques des populations qui y habitent que par leurs comportements électoraux. De plus, certains traitements de nos enquêtes de terrain soulignent les environnements quotidiens limités, restreints d'une partie des populations qui y vivent et des liens distendus mais de dépendance forte à l'agglomération de Sfax.

Mots clés : appartenance, arrière-pays, découpage administratif, marge, pratiques, représentation, Sfax, souk, Tunisie, villes.

Abstract

This thesis focuses on Tunisian spaces on the margins, which are the delegations located on either side of the limits of the governorate of Sfax and its agglomeration. These spaces can be considered as blind spots, often little studied compared to inland territories. Reflection on the question of margins, which is still topical, mixes spatial and social dimensions and always refers to a process, which puts a territory at a distance and a population aside. It is a question of knowing whether this marginal situation refers to particular characteristics of the populations. It is also a question of knowing whether we are talking about a margin or margins, in other words to highlight the heterogeneity of this area. To do this, we favor a mixed approach, using several types of data such as those of the general population and housing census to characterize the populations of these areas; those of the ISIE to identify the electoral behavior of the populations of these areas; and fieldwork carried out in the souks to identify the ways in which certain inhabitants of these spaces define and perceive their environments and their relationships with Sfax. Our various investigations make it possible to underline that the delegations studied constitute a heterogeneous territorial whole more by the characteristics of the populations who live there than by their electoral behavior. Moreover, certain treatments of our field surveys underline the limited restricted daily environments of part of the populations who live there and the distended links but of strong dependence on the agglomeration of Sfax.

Key words: administrative division, belonging, cities, hinterland, margin, practice, representation, Sfax, souk, Tunisia.